

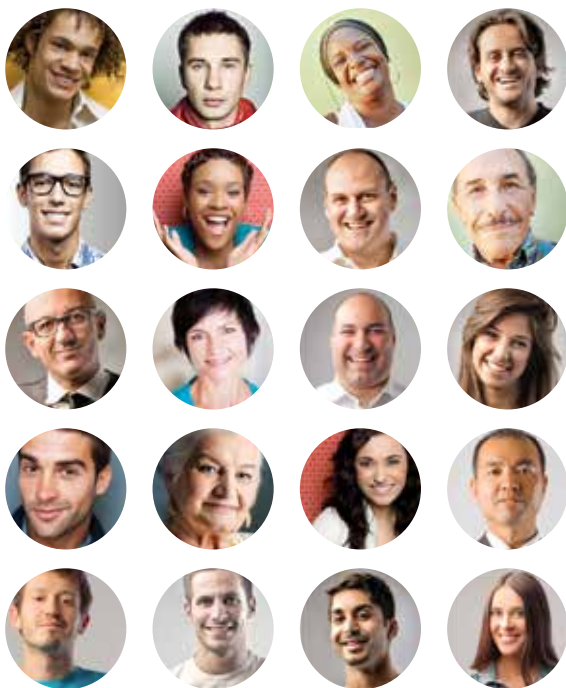
immigrer au Québec

Le guide pour les immigrants



Procédures d'immigration – Mobilité internationale
Emploi – Vie quotidienne

immigrantquebec.com



NOUS SAVONS QUE LES
DÉMARCHES D'IMMIGRATION
PEUVENT DEVENIR
UN CASSE-TÊTE...



Coopérer pour créer l'avenir



Carrefour Desjardins

1241, rue Peel (coin Sainte-Catherine)
Montréal (Québec) H3B 5L4

Canada et États-Unis :

1 877 875-1118

Ailleurs dans le monde, appel gratuit :

1 514 875-6794



Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/carrefourdesjardins?fref=ts>

desjardins.com/carrefour



Coopérer pour créer l'avenir

... LAISSEZ-NOUS VOUS SIMPLIFIER LA GESTION DE VOS FINANCES !

Carrefour Desjardins vous offre des produits
sur mesure tels que :

- Offre de bienvenue pour les nouveaux arrivants au Canada
- Demande d'ouverture de compte à partir de l'étranger
- Transferts de fonds possibles dans votre compte au Québec avant votre arrivée (virements internationaux)
- Assurance soins de santé d'urgence *
- Tarification spéciale pour les étudiants

Certaines conditions s'appliquent.

**Offert au Québec seulement.*

Pour de plus amples renseignements,
visitez notre site à la section « Clientèles »

desjardins.com/carrefour



Coopérer pour créer l'avenir

Avec ses grands espaces d'une beauté inégalee et l'animation de ses centres urbains, le Québec attire des milliers des nouveaux arrivants qui s'y installent chaque année. Que vous veniez pour travailler, pour étudier ou pour acquérir une expérience de travail à la nord-américaine, vous y trouverez de belles perspectives professionnelles, une économie dynamique et une diversité des programmes d'études de haute qualité.

Cependant, immigrer est une décision à la fois passionnante et intimidante. Beaucoup de questions se posent et vous pourrez fréquemment vous sentir perdu. Rassurez-vous, tout le monde traverse les mêmes phases de questionnement et de découragement. Mais avec un projet d'immigration bien planifié et les bonnes informations à portée de main, vous mettez toutes les chances de votre côté.

Avec cette nouvelle édition du guide *Immigrer au Québec*, nous vous proposons un outil utile pour réussir votre projet d'immigration. En étroite collaboration avec des institutions et des organismes québécois, nous avons recueilli toutes les informations incontournables pour répondre à vos questions et vous mettre sur la bonne voie.

Immigrer au Québec

- est édité par : Les Éditions Neopol Inc, 300, rue Saint Sacrement – Suite 415, MONTRÉAL, H2Y 1X4, QUÉBEC, CANADA.
Tél : 514-279-3015. Fax : 514-279-1143. www.neopol.ca
- pour le compte de : Immigrant Québec, organisme à but non lucratif.
- www.immigrantquebec.com

Rédaction : Maël Cormier, Sven Pinczewski (sur la base de l'édition précédente rédigée par Delphine Folliet). Ventes et marketing : Marie Michel. Responsable commercialisation : Diane Martin-Graser. Graphisme et mise en page : Bruno Dubois. Graphisme de la couverture : Alexandre Bélanger.

ISBN : 978-2-924020-76-0

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2014.

Bibliothèque nationale du Canada, 2014.

- Malgré tout le soin apporté à leur exactitude, les textes contenus dans ce guide n'ont aucune valeur contractuelle, et les Éditions Neopol et Immigrant Québec ne sauraient être tenus responsables des changements de coordonnées ou de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations. La reproduction totale ou partielle des textes est interdite sans accord préalable et écrit de l'éditeur.

Diane De Courcy

Ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles
et ministre responsable de la Charte
de la langue française



Le Québec est une terre d'accueil pour les personnes immigrantes provenant des quatre coins du monde, heureuses de participer à la vie collective et à l'essor de la société québécoise.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, avec l'aide de ses partenaires, offre de nombreux services pour permettre à tous ceux et celles qui ont choisi le Québec et ses régions d'y vivre et travailler en français et de réussir leur intégration.

Le guide *Immigrer au Québec* est un excellent complément au guide *Apprendre le Québec*, une publication du Ministère qui regroupe des informations pratiques sur un ensemble de sujets.

Je souhaite à toutes les personnes immigrantes une bonne lecture. Ensemble, nous pourrons faire de l'immigration un réel levier de développement pour le Québec et continuer à bâtir, chaque jour, une société plus juste et fière de sa diversité.

www.micc.gouv.qc.ca

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec



Manon Barbe,
présidente de la Conférence régionale
des élus (CRÉ) de Montréal

Terre d'immigration, Montréal se démarque par son dynamisme économique, sa vitalité culturelle, son ouverture au monde et sa diversité. Grâce à ces atouts, elle est devenue, au fil des années, une région d'innovation et de créativité.

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans notre collectivité. En faisant le choix de vous joindre à nous, vous contribuez à la vitalité économique, sociale et culturelle de notre région. C'est un apport attendu et apprécié.

Interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional, la CRÉ est convaincue que l'optimisation du potentiel de toutes et tous est une avenue privilégiée pour relever collectivement les défis du 21^E siècle. Cette ambition anime les initiatives que nous mettons en œuvre avec plusieurs centaines de partenaires de la région. Je vous invite à en prendre connaissance sur notre site à www.credemontreal.qc.ca.

La CRÉ de Montréal est fière de s'associer au guide *Immigrer au Québec*. Il contient des renseignements pratiques sur les outils, programmes et services qui sont mis à votre disposition pour faciliter vos démarches d'intégration.

Merci de lier votre avenir à celui de Montréal. Puisse le succès et le bonheur être au rendez-vous, dans cette belle région qui est maintenant vôtre.

Manon Barbe

SOMMAIRE

CONNAÎTRE LE QUÉBEC 7

- Abécédaire du Québec 7
- Carte d'identité 15
- Histoire 16
- Système politique 22
- Économie 24
- Justice 30
- Zoom :** Être artiste professionnel immigrant 34
- Culture, sports et loisirs 36
- Médias 38
- Témoignage d'Angelica :** Savoir ouvrir son esprit à une nouvelle culture 41
- Zoom :** On parle le français au Québec 46
- Fiche récapitulative** Bien préparer son projet 44

TRAVAILLER AU QUÉBEC 49

- Permis et programmes 49
- Sources d'informations officielles sur l'immigration au Québec 50
- Travailleurs permanents 52
- Témoignage de Delphine :** Les démarches d'immigration demandant beaucoup de patience 59
- Gens d'affaires 60
- Travailleurs temporaires 60
- Parrainer un membre de sa famille 65
- Expérience Internationale Canada (EIC) :
PVT, Jeunes Professionnels et Stages 67
- Programmes Europe-Québec 72
- Rester au Québec : prolonger son séjour ou s'établir durablement 73
- Témoignage d'Alexis :** Au Québec avec un VIE 75

ÉTUDIER AU QUÉBEC 79

- Définir son projet d'études 80
- Obtenir les autorisations pour étudier au Québec : CAQ et permis d'études 82
- Témoignage de Sophie :** Le retour aux études pour trouver un emploi durable 83
- Droits de scolarité, exemptions et bourses 84
- Vie pratique : budget, santé, logement 85
- Panorama des universités du Québec 88
- Travailler pendant ou après ses études 92

CHOISIR SA RÉGION D'INSTALLATION 95

- Abitibi-Témiscamingue	99
- Bas-Saint-Laurent	101
- Capitale-Nationale	103
- Centre-du-Québec	109
- Chaudière-Appalaches	111
- Côte-Nord	115
- Estrie	116
- Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine	120

Témoignage de Sophie : Partie en région pour vivre

avec l'amour de ma vie	121
- Lanaudière	122
- Laurentides	125

Témoignage de Larissa : Projet d'affaires : des services

en accompagnement	127
- Laval	128
- Mauricie	130
- Montérégie	132

Témoignage de Christophe : Une immigration en famille 133

Témoignage de Céline : La qualité de vie en région 137

- Montréal	138
----------------------	-----

Zoom : L'immigration à Montréal : facteur d'innovation et de créativité 142

Zoom : Les bibliothèques de Montréal :

gratuites, accessibles et accueillantes !	148
- Nord-du-Québec	154
- Outaouais	156
- Saguenay-Lac-Saint-Jean	158

Zoom : Les 4 organismes montréalais de régionalisation de l'immigration . . . 160

PRÉPARER SON DÉPART /

RÉUSSIR SON ARRIVÉE 163

- Calcul du budget	163
- Formalités d'entrée et d'accueil	166
- Se rendre dans sa ville de destination	168
- Premier hébergement	169
- Faire des achats de première nécessité	172
Zoom : Bien vivre le changement en immigration	174
- Démarches des premiers jours	176
- Droits et devoirs du nouvel arrivant	181
Fiche récapitulative Documents importants à emporter	182

S'INSTALLER ET VIVRE AU QUÉBEC 185

- Logement 185

Zoom : Se loger à Montréal 190

- Gaz, électricité, chauffage 193

- Automobile 194

- Transports 196

- Assurances 198

- Finances personnelles 200

Zoom : La gestion du patrimoine resté en France 204

- Impôts 209

- Télécommunications 211

- Éducation 214

Témoignage d'Ali : Une mise à niveau de ses compétences

acquises à l'étranger 223

- Santé 225

- Famille 229

- Retraite 232

- Représentations consulaires et diplomatiques 234

Fiche récapitulative Numéros importants au Québec 235

TROUVER UN EMPLOI 237

- Normes et cadre de vie au travail 238

- Professions et métiers réglementés 240

Zoom : L'accès à un ordre professionnel

pour une personne formée à l'étranger 246

Témoignage de Marie : De nombreuses opportunités dans l'informatique .. 249

- Bonnes démarches pour trouver un emploi 250

- CV et entrevue d'embauche à la québécoise 261

- Mesures d'aide à l'emploi pour les personnes immigrantes 263

Témoignage de Virginie : La restauration et l'hôtellerie,

des métiers en demande 265

Fiche récapitulative Ressources en ligne pour la recherche d'emploi ... 268

Zoom : Le bénévolat, un don de soi et un catalyseur

d'intégration au Québec ! 272

CRÉER SON ENTREPRISE 275

- Différents statuts juridiques des entreprises 275

- Immatriculer son entreprise au registraire 278

- Taxes : TPS et TVQ 278

Témoignage de Serrana : Créer son entreprise 281

- INDEX 283

CONNAÎTRE LE QUÉBEC

ABÉCÉDAIRE DU QUÉBEC

Terre riche et multiple, le Québec exerce un fort pouvoir d'attraction et fait rêver de nombreux immigrants. Un projet bien préparé demande à chacun de s'informer sur le Québec pour départager les mythes des réalités. Les immigrants déjà installés au Québec sont les premiers à le conseiller : il est nécessaire de se documenter sur l'histoire, l'économie, la politique, la culture, la société, les valeurs québécoises tout au long de sa démarche d'immigration. Avoir acquis des connaissances sur le Québec, c'est déjà faire un premier pas pour faciliter votre arrivée et votre intégration dans la Belle Province.

ACCOMMODEMENT RAISONNABLE

Étroitement lié aux chartes des droits de la personne provinciale et canadienne, l'accommodement raisonnable a pour but de contrer la discrimination dont pourraient être victimes des citoyens, à cause de leur handicap, âge, sexe, ou encore appartenance à des minorités religieuses et culturelles. Les accommodements raisonnables ont fait l'objet d'un vif débat au Québec en 2007, du fait de la mise en place de la Commission Bouchard-Taylor qui avait pour but de les examiner.

ALLOPHONE

Au Québec, il n'est pas rare d'entendre parler des allophones, que l'on différencie des personnes francophones et anglophones. Une

personne est considérée comme allophone quand sa langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. Selon des statistiques datant de 2006, environ 12 % de la population québécoise serait allophone.

AUTOCHTONES (AMÉRINDIENS ET INUITS)

Au Québec vivent les Mohawks (près de Montréal, réserves d'Oka et de Kahnawake), les Cris (Baie James et Grand Nord), les Algonquins (Abitibi-Témiscamingue), les Atikameks (Mauricie), les Montagnais (Côte-Nord et lac Saint-Jean), les Micmacs (Gaspésie), les Abénaquis (vallée du Richelieu), les Hurons (près de Québec), les Malécites (Bas-Saint-Laurent) et les Inuits (baie d'Hudson et péninsules d'Un-gava). Ces premières nations cherchent à préserver leur culture et leurs racines, avec un ministère qui leur est dédié ainsi qu'une police qui leur est propre.

BELLE PROVINCE

Cette expression qui désigne le Québec fait référence notamment à la beauté des paysages québécois, vantés pour leur diversité, leur immensité et majesté. Utilisée comme une devise, elle apparaissait sur les plaques d'immatriculation des voitures jusqu'en 1977. Puis, elle a été remplacée par la devise officielle de la province, « Je me souviens ».

CABANE À SUCRE

Sucrerie où sont fabriqués des produits à base de sève d'érable, la cabane à sucre est un des lieux les plus appréciés par les Québécois durant l'hiver. En famille, entre amis, ils s'y rendent pour visiter la cabane et surtout déguster des sucreries, mais aussi des plats traditionnels, et ce, dans une ambiance conviviale.

CANADIENS (LES)

L'équipe professionnelle de hockey sur glace, Les Canadiens de Montréal - appelé également Le Canadien - existe depuis 1909. Elle évolue dans la Ligue nationale de hockey. Lorsque Les Canadiens reçoivent leurs adversaires, ils disputent le match au Centre Bell, situé au centre-ville. L'équipe montréalaise a remporté jusqu'à présent 24 Coupes Stanley, qui représente le Saint Graal du hockey. Ses joueurs sont surnommés « Les Habs », diminutif de « Les Habitants ».

CHARTRE QUÉBÉCOISE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

Au Québec, en plus de la Charte canadienne des droits et libertés, il existe la Charte québécoise des droits et libertés de la personne qui définit les droits fondamentaux de tous les citoyens du Québec. L'article 10 de cette loi stipule notamment que :

« Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit. »

► **Sur les valeurs communes de la société québécoise, voir également :**

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/avantages/valeurs-communes/index.html

CULTURE

Le Québec est réputé pour ses nombreux festivals, dont certains sont de véritables institutions (Festival international de jazz, Festival Juste pour rire, Francofolies, etc.). La chanson et la musique font partie du fleuron de la culture québécoise grâce aux artistes comme Robert Charlebois, Félix Leclerc, Gille Vigneault, Luc Plamondon, Fabienne Thibault, Diane Dufresne et Céline Dion. Les arts du cirque, grâce au Cirque du soleil, au Cirque Éloize, au Sept doigts de la main, entre autres, sont mondialement réputés.

Dans les villes, un réseau d'activités culturelles est généralement bien développé. À Montréal, les maisons de la culture et les bibliothèques municipales se trouvent dans chaque quartier et leur accès est gratuit. La Grande bibliothèque connaît un vrai succès avec ses collections de milliers de livres, CD et DVD en libre-service.

CUISINE

La cuisine québécoise traditionnelle est composée de différentes sortes de soupes, de fèves au lard, de tourtières (tourte souvent à base de viande hachée), de pâté chinois (un hachis parmentier avec

du maïs), de cretons (sorte de rillettes), de tartes au sucre ou aux fruits, de mets à base de sirop d'érable. La poutine (des frites arrosées de sauce brune avec des morceaux de fromage cheddar) et les hamburgers connaissent toujours un beau succès. Si la « malbouffe » est très présente au Québec, la gastronomie raffinée se développe de plus en plus et Montréal compte des restaurants et des chefs renommés. À Montréal, métropole cosmopolite, il est possible de trouver des restaurants et épiceries du monde entier.

La production d'excellents fromages québécois connaît un très bel essor depuis des années, tout comme celle de la bière. Quant à la production de vin, elle reste encore modeste.

DÉPANNEURS

Les Québécois appellent dépanneurs, les petites épiceries, supérettes qui se trouvent généralement jamais très loin de chez eux. Commerces de proximité, les dépanneurs permettent d'acheter rapidement un produit que l'on a oublié de prendre au supermarché ou dont on a besoin à une heure avancée dans la soirée. On y trouve également du tabac et de l'alcool.

ÉRABLE

Parmi les éléments emblématiques du Québec, nombre d'entre eux sont en relation directe avec l'érable, arbre pouvant atteindre jusqu'à 40 mètres de hauteur. Sa feuille est devenue l'emblème du Canada.

Quelques films très populaires au Québec

- › *Starbuck*, de Ken Scott, 2011
- › *De père en flic*, d'Émile Gaudreault, 2009
- › *Bon cop, bad cop*, d'Érik Canuel, 2006
- › *C.R.A.Z.Y.*, de Jean-Marc Vallée, 2005
- › *La Grande séduction*, de Jean-François Pouliot, 2003
- › *Séraphin, un homme et son péché*, de Charles Binamé, 2002
- › *Les Boys*, de Louis Saïa, 1997
- › *Le Déclin de l'empire américain* et *Les Invasions barbares*, de Denys Arcand, 1986 et 2003

Le sirop produit à partir de sa sève est connu à travers le monde. Il est aussi le composant principal de la tarte d'érable, sucrerie faite avec du sirop chaud durci avec de la neige, très appréciée des Québécois pendant l'hiver.

LGBT (LESBIENNES, GAIS, BI ET TRANS)

À Montréal, le Village, situé autour de l'artère rue Sainte-Catherine, entre Berri et Papineau, fait partie des quartiers gais les plus importants d'Amérique du Nord. On trouve également plusieurs établissements en région pour les communautés LGBT. Le Québec est respectueux de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre des individus. Organismes communautaires pour les nouveaux arrivants LGBT :

- Arc-en-ciel d'Afrique : www.arcencielfdafrique.org
- Helem Montréal : www.montrealhelem.net
- Au-delà de l'Arc-en-ciel : www.lgbt-ada.org

FEMMES

Les femmes québécoises ont conquis leur liberté et leur indépendance, deux valeurs désormais bien implantées dans la société. Elles travaillent et occupent des postes à tous les niveaux de la hiérarchie. Dans les relations personnelles et professionnelles, la prudence est de bon ton en matière de remarques, de compliments ou d'humour sur une attitude ou une tenue vestimentaire, qui pourraient passer pour du sexisme, sans que vous vous en rendiez compte.

HIVER

"Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver", chantait Gilles Vigneault. Présent 120 à 160 jours par an, l'hiver est rigoureux. Six à huit tempêtes majeures jalonnent ces mois blancs, avec une accumulation moyenne de 3 mètres de neige. Si tout est fait pour vivre aussi bien été qu'hiver, le nouvel immigrant doit être bien conscient de la réalité du froid et de l'hiver. Il est nécessaire d'avoir un bon équipement composé d'un long manteau, de bottes fourrées, de gants, d'une écharpe et d'un bonnet. Pour les enfants, une combinaison de ski peut être appréciable pour qu'ils jouent dans la neige.

La société québécoise est très bien organisée pour faire face à la neige et au froid : les machines pour déneiger et saler les routes et les trottoirs fonctionnent très bien. Les activités hivernales sont nombreuses : patins à glace, ski de fond, raquettes, glissades. L'hiver se vit dehors au Québec.

Les expressions québécoises

Voici quelques expressions typiquement québécoises à connaître pour ses premiers jours au Québec :

Expressions	Signification
Allô !	Salut
Bienvenue	Je vous en prie
Bonjour (en fin de conversation)	Au revoir, bonne journée
Une blonde	Une petite amie
Un breuvage	Une boisson non-alcoolisée
Un chandail	Un t-shirt
Un char	Une voiture
Un chum	Un petit ami
Déjeuner	Petit-déjeuner
Dîner	Déjeuner
Souper	Dîner
Magasiner	Faire des achats
Niaiseux	Bête, stupide
Pogner	Attraper, surprendre, réussir
Pantoute	Pas du tout
Une tuque	Un bonnet

- Pour plus d'expressions québécoises : www.wikebec.org
La Parlure québécoise, Lorenzo Proteau, Publications Proteau
Dictionnaire des expressions québécoises,
Pierre des Ruisseaux, Bibliothèque Québécoise

LOI 101

Également appelée Charte de la langue française, cette loi établit le français comme langue officielle du Québec, à partir de 1977, année de son adoption par l'Assemblée nationale. Elle définit les droits linguistiques fondamentaux des habitants de la province, le premier étant que *« toute personne a le droit que communiquent en français avec elle l'Administration, les services de santé et les services sociaux, les entreprises d'utilité publique, les ordres professionnels, les associations de salariés et les diverses entreprises exerçant au Québec »*.

MICROBRASSERIE

Terme francisé de l'anglais « microbrewery », microbrasserie désigne une petite entreprise, artisanale, produisant de la bière. En 2011, les microbrasseries possédaient une part de marché de 6,1 %. Ce type d'entreprise étant de plus en plus à la mode, les microbrasseries se sont multipliées ces dernières années dans la province. La plus importante reste Unibroue, fondée en 1990 par Serge Racine et André Dion, deux hommes d'affaires québécois.

POLITIQUEMENT CORRECT

Au Québec, le politiquement correct est de mise dans les rencontres sociales. Souvent difficile à comprendre pour un nouvel arrivant, ce mélange de retenue, d'idées simples, de thèmes fédérateurs et de sourires faciles alimentera pourtant vos premières discussions avec les habitants de la province, votre voisin et votre collègue de bureau. Il ne faut surtout pas prendre cela pour de l'hypocrisie ou un manque d'intérêt pour vous, mais plus comme un respect de vos idées et de votre espace vital. Ce n'est qu'après avoir gagné la confiance des Québécois que vous pourrez avoir des discussions plus profondes, plus animées. De façon générale, les Québécois évitent la controverse, surtout en public.

RELIGION

Jusqu'aux années 1960, catholicisme, protestantisme et judaïsme cohabitaient dans la province. À partir de 1960, on parle d'ouverture et de pluralisme. L'islam, l'hindouisme, le bouddhisme et le sikhisme rentrent

peu à peu dans la vie de la province. La confession catholique demeure toutefois largement dominante avec 83 % de la population (et cependant seulement 10 % de pratiquants). *Source : Statistique Canada*

SPA / BAINS SCANDINAVES

C'est une des activités préférées des Québécois, mais aussi des touristes, pendant la saison hivernale. Le spa scandinave, dit aussi bain nordique, consiste à réchauffer son corps par un bain de vapeur ou quelques minutes de sauna, puis à le refroidir avec un bain froid ou une douche nordique. Il est très apprécié pour ses effets apaisants et/ou régénérants et les sensations qu'il procure.

TOUR DU POTEAU

Pratique liée aux obligations de l'immigration, le tour du poteau consiste à sortir du territoire canadien pour y rentrer à nouveau, afin de faire valider son permis ou visa canadien par le service d'immigration.

VENTE DE GARAGE

Très prisée par les Québécois, la vente de garage consiste à organiser une vente de tous les objets dont on ne veut plus, devant chez soi et généralement en fin de semaine. L'ambiance est le plus souvent très conviviale et les clients occasionnels en profitent pour faire de bonnes affaires. L'Office québécois de la langue française préconise plutôt d'utiliser le terme de vente-débaras.

VIOLENCE

L'usage de violence envers un enfant ou un(e) conjoint(e) ou toute autre personne est interdit et sévèrement puni. Le Québec est une société de médiation et de discussion, le civisme est une valeur importante pour tous les habitants de la province. En cas de manque de civisme, d'agressivité croissante ou encore, tout simplement, de mauvaise volonté, il n'est pas rare de se voir rappeler à l'ordre par la police ou un concitoyen.

Le Canada est composé de 10 provinces et de 3 territoires. Le Québec est l'une des provinces du Canada. Le territoire québécois est divisé en 17 régions administratives dans lesquelles se répartissent 104 municipalités régionales de comté (MRC) ou territoires équivalents. Le Québec compte également 57 territoires autochtones.

- › **Superficie** : 1 356 547,02 km²
- › **Population** : 8 155 334 (au 17 octobre 2013)
- › **Densité de la population** : 5,8 habitants/km² en 2011
- › **Capitale provinciale** : Québec
- › **Gentilé** : Québécois, Québécoise
- › **Langue officielle** : français
- › **Monnaie** : dollar canadien
- › **Devise** : « Je me souviens ». La devise est attribuable à l'architecte Eugène-Étienne Taché (1836-1912) et évoque l'histoire du Québec.
- › **Régime politique** : démocratie parlementaire

EN SAVOIR PLUS SUR LE QUÉBEC

- **Gouvernement du Québec, portrait du Québec** : www.gouv.qc.ca
- **Patrimoine canadien** : www.pch.gc.ca
- **L'Encyclopédie canadienne** : www.thecanadianencyclopedia.com

La population immigrante au Québec

La population immigrante au Québec est importante. Le dernier recensement en 2006 a dénombré 851 560 personnes immigrées, soit 11,5 % de la population totale du Québec. Pour la ville de Montréal, on y recense plus de 120 communautés représentées. En 2012, le Québec a accueilli 55 036 immigrants dont plus des deux tiers ont choisi de s'installer à Montréal. Dans la catégorie de l'immigration économique, les cinq principaux pays de naissance des immigrants arrivés en 2012 sont : la Chine, la France, Haïti, l'Algérie et le Maroc.

- *Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.*

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

LA NOUVELLE-FRANCE (1534-1763)

1534 ► Le Malouin Jacques Cartier débarque à Gaspé et prend possession du Canada au nom de François Ier.

1604 ► Première exploration de Samuel de Champlain sur le fleuve Saint-Laurent.

1608 ► Samuel de Champlain fonde la ville de Québec.

1627 ► Pour favoriser la colonisation, Richelieu fonde la Compagnie de la Nouvelle-France qui détient le monopole du commerce des fourrures.

1642 ► Paul Chomedey de Maisonneuve fonde Ville-Marie (Montréal).

1648-1650 ► La Confédération huronne, alliée de la France, est anéantie par les Iroquois qui contrôlent la vallée du Saint-Laurent.

1654-1667 ► Les Anglais occupent l'Acadie (Nouvelle-Écosse).

1663 ► Avec l'intégration par Colbert de la Nouvelle-France dans le domaine royal, le système administratif des provinces françaises régit la colonie.

1670 ► Fondation de la Compagnie britannique de la baie d'Hudson qui devient une importante rivale des trappeurs de la Nouvelle-France.

1713 ► Les conflits franco-britanniques en Europe ont des répercussions sur les colonies : le traité d'Utrecht, qui met fin à la guerre de succession d'Espagne, permet aux Anglais d'annexer les territoires de la baie d'Hudson, de Terre-Neuve et de l'Acadie rebaptisée Nouvelle-Écosse par les Anglais.

1741-1748 ► Guerre franco-britannique qui se termine, avec le traité d'Aix-la-Chapelle, par le rétablissement du statu quo entre les deux nations.

1755 ► Le « Grand Dérangement » : les Anglais procèdent à la déportation de plusieurs milliers de francophones d'Acadie.

1759 ► Défaite française à la bataille des Plaines d'Abraham. Reddition de la ville de Québec aux Anglais.

8 septembre 1760 ► La capitulation du dernier gouverneur général français, le marquis de Vaudreuil, à Montréal, marque la fin de la Nouvelle-France. Les Anglais dominent désormais l'Amérique du Nord.

10 février 1763 ► Conformément au traité de Paris, la France cède toutes ses possessions canadiennes aux Anglais, sauf l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

LE RÉGIME ANGLAIS (1763-1867)

1774 ► L'Acte de Québec organise la nouvelle colonie anglaise, le « Québec ». Il maintient les lois criminelles anglaises et rétablit les lois civiles françaises.

1783 ► À la suite de l'indépendance des États-Unis, 40 000 loyalistes demeurés fidèles à la Couronne britannique se réfugient au Canada, notamment dans les Cantons de l'Est.

1791 ► L'Acte constitutionnel instituant qu'un gouvernement représentatif partage le pays en deux provinces : le Haut-Canada (Ontario) anglophone et le Bas-Canada (Québec) francophone.

1837-1838 ► Révolte des Patriotes.

1841 ► L'Acte d'Union institue un seul gouvernement pour le Haut et le Bas-Canada : le Canada Uni.

LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

24 mai 1867 ► L'Acte de l'Amérique du Nord britannique crée la Confédération canadienne qui regroupe les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Le nouvel État, appelé aussi « dominion canadien », obtient la totale maîtrise de ses affaires étrangères, mais la Couronne britannique reste représentée. La province du Québec se voit garantir le maintien de sa particularité française et catholique.

1874 ► Adoption de la Loi sur les Indiens qui définit les devoirs de l'État envers eux. Création des « réserves indiennes ».

1887 ► La construction du premier chemin de fer transcontinental, le « Canadian Pacific Railway », déclenche un immense mouvement d'immigration vers l'ouest.

1871-1911 ► Le pays est alternativement gouverné par les conservateurs et les libéraux.

LE QUÉBEC MODERNE

1948 ► Le Québec adopte son drapeau provincial fleurdelisé.

1960 ► Début de la « Révolution tranquille » : le gouvernement du Québec prend d'importantes mesures économiques et sociales.

1967 ► Visite du général de Gaulle, qui lance « Vive le Québec... libre ! ». Exposition universelle de Montréal.

Les États généraux du Canada français, tenus à Montréal, décident une orientation vers l'indépendance du Québec et du rejet catégorique du fédéralisme canadien.

1968 ► Fondation du Parti québécois (PQ, indépendantiste) par René Lévesque. Pierre-Elliott Trudeau, résolument hostile au séparatisme, arrive à la tête du gouvernement Libéral du Canada, qu'il quittera en mai 1984. Les principaux problèmes qui se posent sont la volonté d'indépendance du Québec et la crise économique.

1969 ► Les Amérindiens et les Inuits acquièrent le droit de vote au Québec.

1970 ► Front de libération du Québec (prise d'otages), la loi martiale est déclarée dans la ville de Montréal.

Projet de construction de centrales hydroélectriques dans la Baie James et création de l'Association des Indiens et Inuits du Québec.

1976 ► Jeux Olympiques d'été de Montréal.

René Lévesque, chef du Parti québécois, devient Premier ministre.

1977 ► La loi 101 (charte de la langue française) est votée.

1980 ► Référendum sur la souveraineté du Québec : 60 % de « non », 40 % de « oui ».

Un Guide pour Apprendre le Québec

Sur le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), vous pouvez télécharger le guide *Apprendre le Québec* qui donne des renseignements généraux sur le travail et la recherche d'emploi, le logement, les valeurs et les fondements de la société québécoise, l'apprentissage du français, les services d'accueil et d'aide à l'intégration.

► www.apprendrelequebec.gouv.qc.ca

1982 ► Le Québec refuse de signer l'Acte de Constitution de 1982.

1985 ► Robert Bourassa (Parti libéral du Québec) est réélu Premier ministre du Québec.

1987-1990 ► Échec des accords du lac Meech: les provinces canadiennes refusant l'attribution d'un statut distinct pour le Québec, ce dernier maintient son refus d'adhérer à la Constitution de 1982.

1988 ► Création officielle du Nunavik, patrie des Inuits, à l'extrême nord de la province de Québec.

1990 ► La « Crise d'Oka », qui oppose les Mohawks aux gouvernements québécois et canadien, rallume le délicat problème du statut des Amérindiens.

1992 ► Échec du référendum national sur l'attribution d'un statut spécial pour le Québec: les accords de Charlottetown.

Montréal fête le 350^e anniversaire de sa fondation.

1993 ► Le Bloc québécois (parti fédéral séparatiste) devient l'opposition officielle à la Chambre des communes.

Octobre 1993 ► Élections générales. Jean Chrétien est élu Premier ministre du Canada.

Septembre 1994 ► Le Parti québécois remporte les élections législatives.

Jacques Parizeau devient Premier ministre du Québec. Entrée en vigueur de l'ALÉNA, accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Novembre 1995 ► Second référendum sur la souveraineté du Québec: le « non » l'emporte de quelques milliers de voix (50,5 % de « non », 49,5 % de « oui »).

Jacques Parizeau démissionne. Lucien Bouchard le remplace.

1996 ► La Commission royale d'enquête sur les Autochtones du Canada préconise la création d'un gouvernement autochtone.

2001 ► Lucien Bouchard démissionne. Bernard Landry le remplace.

Avril 2003 ► Élections législatives. Jean Charest (Parti libéral du Québec) devient Premier ministre du Québec.

2004 ► Le « scandale des commandites » éclate au niveau du gouvernement fédéral. L'ancien et l'actuel gouvernement libéral sont accusés d'avoir détourné des fonds publics. Pour ce faire, ils se sont entendus

avec des agences de communication. Elles étaient chargées de redorer l'image du gouvernement fédéral au Québec, contre de fortes commissions. L'affaire est extrêmement douloureuse pour les Québécois. La commission parlementaire dite «commission Gomery» interroge les principaux responsables canadiens et québécois sur les commandites. Le Premier ministre Paul Martin est mis hors de cause. C'est probablement la plus grande affaire de corruption de l'histoire du Canada.

2006 ► Les conservateurs prennent le pouvoir du pays, à la tête d'un gouvernement minoritaire dirigé par Stephen Harper.

26 mars 2007 ► Le gouvernement libéral est reconduit au pouvoir au Québec et l'Action démocratique du Québec (ADQ) prend la place officielle de l'opposition. Peu de temps après, André Boisclair démissionne de la tête du Parti québécois pour être remplacé par Pauline Marois.

2008 ► Le 14 octobre, Stephen Harper et son parti conservateur sont réélus à la tête du gouvernement canadien, toujours minoritaires mais avec plus de députés qu'en 2006. Les élections provinciales du Québec suivent le 8 décembre.

La ville de Québec célèbre son 400^e anniversaire.

6 mars 2009 ► En conséquence de la cuisante défaite de son parti d'opposition en décembre 2008, Mario Dumont, cofondateur et chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), quitte officiellement ses fonctions. Sept mois plus tard, un nouveau chef est élu : Gérard Deltell.

2011 ► Mai - Le Parti conservateur de Stephen Harper obtient un gouvernement majoritaire lors de l'élection fédérale. Au Québec, les résultats sont de 59 néo-démocrates, 7 libéraux, 5 conservateurs et 4 bloquistes.

Les détails du Plan Nord, visant à développer les territoires au nord du 49^e parallèle, sont rendus publics : un investissement de 80 milliards \$ est prévu sur les 25 prochaines années. Le Plan Nord est critiqué par les partis d'opposition.

Octobre ► Création d'une commission d'enquête sur la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction, la commission Charbonneau.

Novembre ► Lancement officiel du nouveau parti de François Legault, la Coalition avenir Québec (CAQ).

2012 ► Février – Début de la grève étudiante contre la hausse des droits de scolarité.

Mars ► Une manifestation rassemblant environ 200 000 personnes se tient à Montréal pour protester contre la hausse des droits de scolarité.

Septembre ► Élections législatives. Pauline Marois (Parti Québécois) est la première femme élue au poste de premier ministre du Québec.

Le 20 septembre marque la fin de la grève étudiante avec l'annulation par le nouveau gouvernement de la hausse des droits de scolarité. Ce mouvement historique, aussi appelé le « Printemps de l'érable », aura amené des centaines de milliers de Québécois à manifester dans les rues. Cette grève a été symbolisée par le port du carré rouge par les manifestants et l'utilisation de casseroles lors de rassemblements.

Novembre ► Commission Charbonneau. Suite à des témoignages révélant l'existence de pratiques de corruption et de collusion sous son administration, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, annonce sa démission. Gilles Vaillancourt, soupçonné de corruption, démissionne également de son poste de maire de Laval.

2013 ► Juin - Maire intérimaire de Montréal, Michael Applebaum est arrêté par l'Unité permanente anticorruption (UPAC), le 17 juin 2013, faisant face à 14 chefs d'accusation de fraude envers le gouvernement, de complot, d'abus de confiance et d'actes de corruption dans des affaires municipales reliées à des transactions immobilières survenues alors qu'il était maire de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Il démissionne le lendemain. Le 25 juin, à l'issue d'un vote du Conseil municipal de Montréal, Laurent Blanchard est élu maire intérimaire jusqu'aux élections municipales du 3 novembre 2013.

Juillet ► Tragédie ferroviaire au centre-ville de Lac-Mégantic (50 morts) en Estrie au Québec, la plus importante de l'histoire canadienne.

L'Histoire du Québec pour les Nuls

Auteur de nombreux livres sur le Québec, l'historien Éric Bédard propose un condensé de toute l'Histoire de la Belle Province, de l'exploration de Jacques Cartier en 1534 jusqu'à l'élection de Pauline Marois en septembre 2012.

Au sommaire: toute l'histoire du Québec des origines à nos jours, des portraits de personnages marquants, présentation des symboles du Québec et des grands sites historiques à visiter.

► *L'Histoire du Québec pour les nuls*. Éric Bédard. First éditions, 394 pages.

Septembre ► Le gouvernement dévoile ses propositions concernant la création d'une Charte des valeurs québécoises qui vise à instaurer la neutralité religieuse de l'État et encadrer le port de signes religieux ostentatoires.

Novembre ► Denis Coderre devient maire de Montréal et à Québec, Régis Labeaume est réélu pour un troisième mandat.

SYSTÈME POLITIQUE

Membre du Commonwealth (la reine d'Angleterre est reine du Canada), le Canada est un État confédéral de régime parlementaire. Le système politique de la province du Québec s'inscrit dans le cadre de l'Acte d'Amérique du Nord britannique de 1867, loi anglaise qui répartit les compétences législatives entre les gouvernements provinciaux et le fédéral.

Les lois s'appliquant au Québec sont votées par le Parlement provincial ou fédéral, en fonction des compétences. Chaque province possède son propre gouvernement qui dispose de compétences complémentaires à celles de l'État fédéral. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont formés de façon identique : à chaque élection parlementaire, le chef du parti qui a obtenu la majorité devient Premier ministre et forme son Conseil des ministres parmi les députés élus.

Le système électoral du Québec fonctionne par suffrage universel pour tous les citoyens âgés de 18 ans et plus. Le scrutin est uninominal et majoritaire à un tour, fondé sur le concept de la représentation territoriale. Chacun des 125 députés du Québec représente la population d'un « comté ».

N'importe quel immigrant majeur résident permanent au Canada peut être membre d'un parti politique au Canada, que ce soit un parti fédéral ou provincial, quelle que soit sa province de résidence.

Tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus et domiciliés au Québec depuis au moins six mois ont le droit de vote.

LIENS UTILES

- Assemblée nationale du Québec : www.assnat.qc.ca
- Parlement du Canada : www.parl.gc.ca

Québec le mag'

LE SEUL MAGAZINE 100% QUÉBEC

**QUI VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN KIOSQUE,
SUR ABONNEMENT ET SUR LE WEB !**



VOUS POUVEZ VOUS PROCURER QUÉBEC LE MAG' :

> en kiosque (mise en vente au Québec,
en France, en Belgique et en Suisse)

> par abonnement sur :

www.quebeclemag.com/abonnement

> en version numérique sur : www.relay.com

www.quebeclemag.com

C'est l'abondance de ses richesses naturelles qui fait la force de l'économie québécoise. Le Québec dispose de vastes forêts, de riches terres agricoles, d'industries extractives, mais surtout d'un énorme potentiel hydroélectrique.

Les exportations du Québec à l'échelle mondiale représentaient 25,7 % du produit intérieur brut en 2011. Les exportations sont principalement dirigées vers les États-Unis (68,5 % en 2012), mais s'ouvrent également sur les marchés européens et asiatiques. En 2012, la répartition des cinq principaux produits d'exportation du Québec était la suivante: avions et autres véhicules aériens (7,4 %), aluminium sous forme brute (7,4 %), turboréacteurs et turbopropulseurs (4,1 %), huiles de pétrole (4,0 %) et minerai de fer (3,0 %).

► *Sources : ministère des Finances et de l'Économie et CIRANO*

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

FORÊT, BOIS ET PAPIER

L'industrie forestière demeure l'un des piliers de l'économie québécoise, grâce à l'exploitation de la forêt et la fabrication de produits du bois et du papier. Aujourd'hui, le tiers de la production canadienne de la pâte à papier provient du Québec, qui en exporte la moitié aux États-Unis.

Le Nord Pour Tous

En 2011, le gouvernement du Québec a établi le développement du Nord du Québec, immense projet d'investissement évalué à plus de 80 milliards de dollars sur 25 ans, pour «le développement durable qui intégrera le développement énergétique, minier, forestier, bioalimentaire, touristique et du transport, la mise en valeur de la faune, ainsi que la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité». Le développement du Nord prévoit la création de 20 000 emplois spécialisés.

► www.nord.gouv.qc.ca

HYDROÉLECTRICITÉ

C'est la principale ressource du Québec, qui en exporte environ 15 % aux États limitrophes des États-Unis, dont New York. Elle fournit l'énergie nécessaire à l'industrie du bois, à la pétrochimie et à l'électrometallurgie (Alcan, Reynolds, Pechiney). C'est elle qui a permis le développement économique de la province et qui lui assure aujourd'hui son indépendance énergétique. L'électricité québécoise est essentiellement produite par les centrales électriques d'Hydro-Québec. Les grands barrages construits pour produire cette énergie sont une grande source de fierté pour les Québécois.

MINES

Le sous-sol du Québec est particulièrement riche en minéraux métalliques : or, argent, fer, cuivre, zinc, plomb, nickel. Cette abondance le place parmi les premiers producteurs mondiaux. Le Québec exploite aussi des minéraux non métalliques (minéraux industriels comme le graphite, la tourbe, le soufre, la silice... et des matériaux de construction comme la chaux, la pierre, le sable...). La province compte trois régions excellent dans l'extraction minière : l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

Jusqu'au début du XX^e siècle, le Québec était une province essentiellement agricole, les produits laitiers représentant une part importante du marché. Les principales régions agricoles se situent dans la partie sud de son territoire, à proximité du Saint-Laurent : Montérégie, Chaudière-Appalaches, Bas Saint-Laurent, Beauce, Gaspésie. Ces régions produisent des produits dérivés du lait, permettent l'élevage du porc, des bovins, de la volaille, s'occupent de la culture des céréales (maïs, orge, blé, avoine), des cultures maraîchères et fruitières (bleuets, pommes, fraises et framboises).

PÊCHE

Elle se pratique essentiellement en Gaspésie, sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine, mais contribue peu au produit intérieur brut (1 %). On pêche essentiellement le flétan, le hareng, le maquereau, le sébaste, le saumon et les crustacés (crabe, homard et crevette).

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

Le Québec a développé un savoir-faire reconnu à l'échelle planétaire dans certains domaines grâce à un développement de technologies de pointe, des centres de recherche et d'une main-d'œuvre formée et qualifiée. De plus, chaque région du Québec développe des compétences spécialisées la plaçant comme tête de pôle sur certains créneaux : l'aluminium dans le Saguenay, les jeux vidéo et le multimédia à Montréal, l'extraction de minerais précieux en Abitibi, etc.

Les secteurs des hautes technologies sont particulièrement développés au Québec : l'aérospatiale ; l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies (sciences de la vie) ; les technologies environnementales ; la photonique ; le multimédia et les technologies de l'information et des communications.

Des secteurs d'excellence couvrent les domaines suivants : bioalimentaire ; construction ; design industriel ; énergie ; environnement ; mines ; recherche et innovation ; transport terrestre ; vêtement. . .

Le site Internet du ministère des Finances et de l'Économie (MFE) propose une information documentée agrémentée de nombreuses ressources sur les secteurs d'activités au Québec et les créneaux d'excellence.

► www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/creneaux-dexcellence/

Information sur le marché du travail (IMT) : un outil d'Emploi-Québec

Pour en savoir plus sur les perspectives d'emploi, les carrières d'avenir et les indices régionaux, consultez le site d'Emploi-Québec. Plus précisément, le site IMT en ligne vous permettra de connaître les descriptions de poste, la rémunération et les perspectives d'emploi de plus de 500 métiers et professions et de savoir lesquels sont le plus en demande actuellement dans chaque région du Québec.

► <http://imt.emploiuebec.gouv.qc.ca>

SECTEURS D'AVENIR

D'après les analyses d'Emploi-Québec, il y aura 695 000 postes à pourvoir d'ici 2016 dans plusieurs secteurs d'activité économiques et dans toutes les régions du Québec, grâce à la croissance économique (175 000 postes dans 21 industries sur 33) et aux prochains départs massifs à la retraite (près de 520 000 postes à remplacer). Une étude sur les perspectives du marché du travail au Québec à long terme prévoit une baisse du chômage sous le seuil des 7 % en 2014 et un recul jusqu'à 5,3 % en 2021. Ce serait le taux de chômage le plus bas observé depuis 1967. Le nombre d'emplois devrait ainsi augmenter de 175 000 d'ici à 2016.

Toujours selon les mêmes prévisions, le secteur des services, qui fournit 79 % des emplois, se verra attribuer 93 % des emplois créés.

Enfin, d'ici 2015, l'immigration au Québec devrait fournir 16 % de la main-d'œuvre.

Parmi les secteurs de services, certains domaines seront particulièrement fertiles en création d'emplois (soins de santé et de l'assistance sociale, services professionnels, scientifiques et techniques, commerce de détail). L'outil IMT (information sur le marché du travail) en ligne,

Projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement)

Le projet ACCORD lancé par une décision du Conseil des ministres du gouvernement du Québec en avril 2002, s'appuie sur des comités régionaux pour définir des pôles d'excellence qui caractérisent chacune des régions. Ces axes sont des activités dans lesquelles, à travers son réseau d'entreprises, la région souhaite se spécialiser, voire se spécialise déjà. Ils sont classés selon un barème précis : Leader (la région peut jouer un rôle de premier plan au niveau national ou international), Associé (la région peut servir de soutien à une autre région dans un créneau précis), Émergent (la région connaît une forte croissance de ce pôle et pense pouvoir s'affirmer dans un rôle de leader dans le futur) et En évaluation (la région reconnaît un certain potentiel, mais souhaite remettre à plus tard son étude).

► www.economie.gouv.qc.ca

d'Emploi-Québec, dresse la liste des secteurs d'activité économique selon l'importance de la croissance annuelle moyenne de l'emploi dans l'ensemble du Québec. Les 15 premiers secteurs, avec une croissance annuelle moyenne (2011- 2015) comprise entre 1 et 3 % ou plus, sont :

1. Extraction minière
2. Services professionnels, scientifiques, techniques
3. Foresterie et exploitation forestière
4. Aliments, boissons et tabac
5. Produits métalliques
6. Machines
7. Matériel de transport
8. Commerce de gros

Faire carrière en assurance de dommages : un taux d'emploi de près de 100 %

Avec quelque 1 600 à 2 000 postes à combler chaque année, 1 300 employeurs dans toute la province et une industrie représentant plus de 8,3 milliards de dollars par année, l'assurance de dommages est un secteur qui offre de bonnes perspectives d'emploi au Québec. Quatre professions sont en demande : agent et courtier en assurance de dommages, expert en sinistre et souscripteur.

L'industrie de l'assurance propose également des conditions intéressantes : salaires avantageux, conciliation travail-famille, horaires variés et flexibles, possibilités d'avancement ou l'occasion d'être son propre patron.

SE FORMER AUX PROFESSIONS DE L'ASSURANCE EN MOINS D'UN AN

Il est possible d'accéder rapidement au marché du travail en complétant l'attestation d'études collégiales (AEC) en assurance de dommages. Cette formation d'environ un an est offerte dans une vingtaine de cégeps aux quatre coins du Québec en français et en anglais.

► Pour en savoir plus : <http://www.prosdelassurance.ca>



L'ASSURANCE VOUS OFFRE UNE CARRIÈRE

Grâce à ...

- » Un taux d'emploi de près de 100 %
- » Une formation reconnue de moins d'un an

AVEZ-VOUS LE PROFIL D'UN PRO?

Pros
delassurance
.ca

9. Commerce de détail
 10. Transport et entreposage
 11. Finance, assurances, immobilier et location
 12. Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien
 13. Soins de santé et assistance sociale
 14. Information, culture et loisirs
 15. Hébergement et services de restauration
- Cette information est également disponible par région sur IMT en ligne.

JUSTICE

Contrairement au reste du Canada qui est régi par la common law, tant au privé qu'au public, au Québec le droit privé est régi par le Code civil.

TRIBUNAUX

Il existe un grand nombre de tribunaux, ayant chacun leur propre champ de compétence : causes criminelles, administratives ou civiles, causes relevant de la législation provinciale ou fédérale, ou de la réglementation municipale.

La Cour suprême du Canada, le plus haut tribunal du pays, entend les causes de toutes les provinces y compris le Québec.

La Cour d'appel est le tribunal général d'appel pour le Québec. C'est donc le plus haut tribunal de la province. Elle siège à Québec et à Montréal.

Protecteur du citoyen

Le Protecteur du citoyen prévient et corrige les erreurs ou les injustices commises à l'égard de toutes personnes ou groupes de personnes en relation avec un ministère, un organisme du gouvernement du Québec ou une instance du réseau de la santé et des services sociaux.

► www.protecteurducitoyen.qc.ca

La Cour supérieure est le tribunal de compétences générales qui exerce sur tout le territoire du Québec et siège dans tous les districts judiciaires.

La Cour du Québec est composée de trois chambres : la Chambre civile (dont font partie les Petites créances), la Chambre criminelle et pénale et la Chambre de la jeunesse.

Les cours municipales règlent certaines causes pénales (par exemple, infractions des citoyens aux règlements ou au Code de la sécurité routière) et certaines causes civiles (par exemple, sommes pour des permis et taxes dues aux municipalités).

À ces cours s'ajoutent divers tribunaux administratifs, qui ne font pas partie du système judiciaire : Commission des relations du travail, Tribunal des droits de la personne, Tribunal des professions, etc.

DIVISION DES PETITES CRÉANCES

Afin de faciliter l'accessibilité à la justice pour les citoyens, le gouvernement québécois a créé la division des petites créances de la Cour du Québec. Elle est plus facile d'accès et facilite le règlement à l'amiable et/ou des procès des causes civiles courantes (action sur compte, mésentente avec un commerçant, un fournisseur de services, etc.). Cette procédure plus rapide et efficace a toutefois des conditions strictes d'application :

- ▶ votre réclamation ne doit pas dépasser 7 000 \$ (vous pouvez décider de réduire le montant de votre réclamation pour accéder à la division des petites créances),
- ▶ vous ne pouvez pas être représenté par un avocat, mais celui-ci peut vous aider à préparer votre dossier,
- ▶ seules les entreprises de cinq employés et moins peuvent y avoir accès,
- ▶ le jugement rendu est final et sans appel.

SERVICE DE MÉDIATION, RÈGLEMENT À L'AMIABLE

De plus, il existe un service de médiation en droit familial, civil ou commercial pour tenter de régler les litiges à l'amiable plus rapidement, entre deux particuliers ou deux entreprises. L'avocat médiateur

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Si vous estimez avoir été victime de discrimination pour l'accès à un logement, à un emploi, dans le cadre professionnel ou autre, vous pouvez déposer plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Il vous faudra être très précis sur les accusations que vous portez et apportez dans la mesure du possible des preuves et témoignages.

Sachez que la Déclaration du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales condamne la discrimination raciale sous toutes ses formes.

► www.cdpedj.qc.ca

est accrédité par le Barreau du Québec : il possède les mêmes compétences qu'un avocat et il est formé aux techniques de la négociation et de la médiation.

► **Pour trouver un avocat médiateur :**

www.barreau.qc.ca/public/trouver/mediateur/index.html

Les parties peuvent, d'un commun accord, solliciter une conférence de règlement à l'amiable présidée par un juge : elle sert, entre autres, à trouver des solutions mutuellement satisfaisantes.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM) offre un service d'assistance d'un avocat à la préparation de votre dossier pour une audition devant la Cour du Québec, la Division des petites créances, la Commission des relations du travail, la Régie du logement.

SERVICES JURIDIQUES

Au Québec, toute personne est libre de choisir l'avocat de son choix qui la représentera devant les tribunaux et qui défendra ses intérêts. Vous devrez cependant payer ses honoraires si vous en avez les moyens. Toutefois, vous êtes peut-être admissible à l'aide juridique, un service gouvernemental qui donne aux personnes à très faible revenu l'accès aux services d'un avocat gratuitement ou moyennant une contribution modeste.

Si vous avez besoin d'un avocat, le ministère de la Justice du Québec, la Commission des services juridiques, le Barreau du Québec et l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM) peuvent vous fournir de la documentation sur les règles à suivre, vos droits, vos responsabilités et la façon d'obtenir les services d'un avocat aux moyens de services de référence efficaces, selon vos besoins et vos moyens.

Le Barreau du Québec pourra vous fournir les coordonnées d'avocats qui, selon votre région, offrent la première demi-heure de consultation à 30 \$ ou sans frais.

Pour 4 \$ par mois environ, il est possible de souscrire à une assurance juridique auprès de votre compagnie ou courtier d'assurance (lié à une police d'assurance habitation ou voiture). Pour en savoir plus :

► www.assurancejuridique.ca

RESSOURCES WEB

- Ministère de la Sécurité publique : www.securitepublique.gouv.qc.ca
- Ministère de la Justice : www.justice.gouv.qc.ca
- Barreau du Québec : www.barreau.qc.ca
- Association du jeune barreau de Montréal : www.ajbm.qc.ca
- Commission des services juridiques – aide juridique : www.csj.qc.ca/francais/aide_juridique/index.asp
- Société québécoise d'information juridique : <http://soquij.qc.ca>
- Informations sur les droits et responsabilités : www.educaloi.qc.ca

Des avocats au service de l'immigration

Disponible en français et en anglais, le Barreau du Québec propose son site web sur l'immigration destiné au grand public et aux organismes œuvrant dans ce domaine. L'objectif est d'informer et protéger toute personne désireuse d'entreprendre une démarche en immigration ou en processus d'immigration. Plusieurs ressources gouvernementales ou autres sont liées à ce site qui a été conçu avec l'apport d'avocats qui ont une pratique en droit de l'immigration.

► <http://immigration.barreau.qc.ca>

ÊTRE ARTISTE PROFESSIONNEL IMMIGRANT

► Texte de Jérôme Pruneau, directeur général de Diversité artistique Montréal (DAM)

Artistes fraîchement arrivé(e)s, votre art mérite d'être partagé. Si le milieu artistique vous paraît labyrinthique... suivez le guide !

PREMIER RÉFLEXE : DIRECTION LES CENTRES RESSOURCES !

Conseil des Arts de Montréal (CAM) : partenaire dynamique de la création artistique montréalaise, le Conseil des Arts de Montréal est votre tout premier allié. Il peut vous soutenir et reconnaître l'excellence de vos créations, au moyen d'appuis financiers, de conseils et d'actions de concertation et de développement.

► www.artsmontreal.org

Diversité artistique Montréal (DAM) : DAM a pour mission d'informer, d'accompagner et de défendre les artistes et les organismes artistiques de la diversité culturelle dans le paysage montréalais. L'organisme sera un soutien du début à la fin de vos projets, et surtout votre meilleur conseiller pour percer le milieu.

► www.diversiteartistique.org

Eurêka! Art et dialogue interculturel est un organisme qui offre notamment des formations pour artistes professionnels de toutes origines et encourage leur intégration socio-professionnelle.

► <http://eureka-adi.ca>

CÔTÉ BUDGET

Voici les organismes susceptibles de vous offrir des aides pour développer vos projets, subventions et financements :

Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ)

► www.calq.gouv.qc.ca

Conseil des artistes québécois (CAQ)

► www.conseildesarts.org

Corporations de développement économique communautaire (CDEC) :

► <http://lescdec.org>

Ville de Montréal

► <http://ville.montreal.qc.ca>

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

➡ www.sodec.gouv.qc.ca

À CHAQUE DOMAINE ARTISTIQUE, SON ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

En fonction de votre art de prédilection, vous pouvez vous tourner vers celle qui saura représenter et défendre vos intérêts professionnels.

Union des Artistes (UDA) :

➡ <https://uda.ca>

Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) :

➡ www.raav.org

Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec (RAIQ) :

➡ <http://raiq.ca>

L'association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) :

➡ www.apasq.org

Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) :

➡ www.rcaaq.org

Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM) :

➡ www.cqam.org

Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) :

➡ www.gmmq.com

QUELQUES RESSOURCES EN LIGNE POUR LES TRUCS UTILES AU QUOTIDIEN D'UN ARTISTE

Artère : portail d'informations pour la relève artistique montréalaise

➡ www.artere.qc.ca

Centrale d'artistes : centre de services d'accompagnement de carrière, de référencement, de diffusion et de formation continue.

➡ www.lacentraledesartistes.com

Conseil québécois des ressources humaines en culture : représentant de la « main-d'œuvre » des différents secteurs culturels qui offre des boîtes à outils et des renseignements sur le milieu.

➡ www.cqrhc.com

Teatricus : réseau de professionnels de la scène, boîtes à outils et actualités du milieu.

➡ www.teatricus.com



Bienvenue à Montréal !

Le Québec est réputé pour ses nombreux festivals, dont certains sont de véritables institutions (Festival international de jazz, Festival Juste pour rire, Francolies, etc.). La chanson et la musique font partie du fleuron de la culture québécoise grâce aux artistes comme Robert Charlebois, Félix Leclerc, Gille Vigneault et Céline Dion. Les arts du cirque, grâce aux compagnies Cirque du Soleil, Cirque Éloize et Sept doigts de la main, entre autres, sont mondialement réputés.

Dans tout le Québec, les municipalités ont une politique active autour de la culture, des sports et loisirs : vous aurez facilement accès à des terrains de sports, des bibliothèques, des maisons de la culture, des sorties de groupe...

Vivre au Québec, c'est aussi la possibilité d'adopter un mode de vie sportif été comme hiver avec la possibilité de faire des randonnées, du camping, du canoë, de la pêche, de la baignade, du golf, du ski de fond, des randonnées à raquettes, du patinage sur glace dans des paysages magnifiques.

Côté sport, le hockey sur glace est un véritable phénomène de société au Québec.

Une bonne adresse à Montréal pour faire du sport et des rencontres interculturelles : l'Association récréative Milton-Parc offre des cours à bas prix pour tous les âges. Son projet Plein air interculturel offre aux nouveaux arrivants une très belle opportunité de découvrir les environs de Montréal lors d'une sortie sportive en plein.

- ➡ www.miltonpark.org
- ➡ www.pleinairinterculturel.com

LIENS UTILES

- ➡ Agenda de l'actualité culturelle et musicale dans les grandes villes du Québec : www.voir.ca
- ➡ Portail de la culture de la région de Québec : www.culture-quebec.qc.ca
- ➡ Portail de la ville de Montréal : www.ville.montreal.qc.ca
- ➡ La Vitrine, pour profiter de billets à prix réduit : www.lavitrine.com
- ➡ Atuvu.ca, actualité culturelle, billets de spectacles et tarif réduit : www.atuvu.ca

petit futé Collection 2014

Futé : *adj. Et n. :*
Intelligent et malicieux
(syn : *Fin, malin*)

... avec le Petit Futé! Plus qu'un titre diffusé à travers le monde, c'est un état d'esprit qui guide la démarche des Petits Futés depuis 30 ans déjà : **faire des guides répondant vraiment aux besoins des utilisateurs.** Et c'est le pari qui nous pousse chaque jour à traquer les bonnes adresses et à vous les faire connaître.



PRESSE ÉCRITE

De nombreux quotidiens, hebdomadaires et magazines spécialisés sont disponibles au Québec. Voici la liste des principaux titres :

LES QUOTIDIENS PAYANTS

► *La Presse*. Politique, culture, santé, économie, actualité nationale et internationale, ce quotidien aborde une multitude de sujets sous la plume de nombreux journalistes et chroniqueurs d'expérience. Sa pluralité fait sa force.

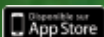
La Presse appartient au groupe Power Corporation (Gesca), qui publie également les quotidiens suivants :

- *Le Soleil*, publié à Québec.
- *La Tribune*, publié à Sherbrooke.
- *Le Nouvelliste*, publié à Trois-Rivières.
- *Le Droit*, publié à Ottawa en Ontario et à Gatineau au Québec.
- *La Voix de l'Est*, publié à Granby.
- *Le Quotidien*, publié à Saguenay.
- *Le Journal de Montréal/de Québec*. Quotidien dans lequel les nouvelles locales, les scandales, les enquêtes-chocs et les sports tiennent la vedette. Ces deux journaux appartiennent à Sun Media (Québecor). Le Journal de Montréal est actuellement le quotidien québécois au plus fort tirage.
- *Le Devoir*. Seul quotidien francophone indépendant, c'est le journal des lecteurs qui privilégient la réflexion et l'analyse, plutôt que la nouvelle à tout prix. Sa devise : Libre de penser.
- *The Gazette*. Le quotidien des anglophones de Montréal est la propriété de Postmedia Network.
- *The Record*. Quotidien anglophone publié à Sherbrooke, propriété de Alta Newspaper Group.
- *The Globe and Mail*. Journal canadien dont le siège est à Toronto et qui diffuse les informations générales nationales et internationales en anglais.

MÉTRO, LA SOURCE D'INFORMATION DES MÉTROPOLITAINS

Chaque jour, dans *Métro*, vous pouvez lire les nouvelles essentielles et de dernière heure. Des tendances mode à la culture, en passant par des choix de carrières, *Métro* vous offre aussi un contenu de qualité à travers ses sections hebdomadaires.

journalmetro.com/mobile



métro 

journalmetro.com

LES QUOTIDIENS GRATUITS

Journaux diffusés dans les stations de métro, gares et différents lieux publics de la région métropolitaine de Montréal.

- *Métro*. Quotidien publié chaque jour de la semaine par le groupe Transcontinental.
- *24 h*. Quotidien publié chaque jour de la semaine par Québecor.

LES MAGAZINES

Plus de 200 magazines grand public sont publiés au Québec. Une vingtaine de magazines ont un tirage de plus 50 000 exemplaires par parution. Trois groupes se partagent l'essentiel de ce marché : Québecor, Transcontinental et Rogers.

- *L'Actualité*. Bimensuel francophone d'information générale. *L'Actualité* appartient au groupe Rogers.
- *Protégez-vous*. Mensuel indépendant dont la mission est d'informer les consommateurs. Articles, guides d'achat et tests de produits.

LES MAGAZINES GRATUITS

- *Voir*. (Montréal, Québec, Gatineau/Ottawa, Mauricie, Saguenay/Alma, Estrie). Hebdomadaire culturel incontournable pour ceux et celles qui s'intéressent à la musique, au théâtre, à la danse, au cinéma, etc.
 - *Magazine Jobboom*. Bimestriel s'intéressant au marché du travail. Un must pour tout immigrant voulant se familiariser avec l'emploi au Québec.
- À Montréal, vous trouverez également des journaux de quartiers pour chaque arrondissement de la ville et des journaux étudiants distribués au sein des établissements.

RADIO

Il existe plus d'une centaine de stations de radio au Québec diffusées en AM ou FM. Il y en a pour tous les goûts : informations et actualités, musique populaire, humour. . . Voici un aperçu des stations les plus populaires :

STATIONS INFORMATIONS / GÉNÉRALISTES

- Radio-Canada (FM 95.1), Montréal. Radio-Canada, monument incontournable des ondes canadiennes.



ANGELICA

Pays d'origine : Mexique

Au Québec depuis : 2008

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Estrie

SAVOIR OUVRIR SON ESPRIT À UNE NOUVELLE CULTURE

Nous avons fait le choix, avec mon mari, québécois, de nous installer en Estrie pour la qualité de vie que propose la région : la tranquillité et moins de stress qu'à Montréal. Et en tant que maman d'une petite fille, je trouve l'environnement parfait pour voir grandir ses enfants.

Les premiers mois, sans le faire exprès, je faisais beaucoup de comparaison entre le Québec et mon pays d'origine, le Mexique. Mon mari me l'a vite fait remarquer et m'a conseillé d'y faire attention, car ces propos pouvaient blesser certains Québécois. En tant que nouvel arrivant, c'est important d'ouvrir son esprit à une nouvelle culture, de faire preuve de curiosité et ne pas systématiquement juger et comparer.

De même, au début, je ne comprenais pas toujours certaines blagues que je pouvais entendre lors de repas ou dans les médias. Ça prend du temps avant de bien comprendre tous les aspects de la culture québécoise.

TOUJOURS VOIR LE BON CÔTÉ DES CHOSES FACE AUX DIFFICULTÉS

Un gros défi que j'ai réussi à surmonter ? Mon premier hiver au Québec ! D'un côté c'était vraiment une belle découverte de voir autant de neige mais j'ai trouvé dur de s'habituer à la baisse de luminosité et aux journées qui raccourcissent. Depuis toujours, dans ma tête, quand le soleil se couchait cela signifiait qu'il allait bientôt être l'heure d'aller se coucher. Alors imaginez ma surprise quand j'ai découvert ici qu'il commençait à faire nuit en milieu d'après-midi... Mais mon mari m'a rapidement fait découvrir les joies des sports en hiver. Et puis, le froid, plus tu vas essayer de la combattre et plus ça va être dur. Il suffit de l'accepter et de positiver !



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

- CBC Radio One (FM 88.5), Montréal. Station d'actualités en anglais.
- 98.5 FM (FM 98.5), Montréal. Émissions parlées et diffusions de succès musicaux classique. Durant la saison de hockey, la station diffuse la description des matchs des Canadiens de Montréal.
- CIBL (FM 101.5), Montréal. Radio communautaire qui se tisse de diverses tendances.
- Radio X (FM 98.1), Québec. Radio parlée et d'opinions avec une antenne à Montréal depuis septembre 2012.

STATIONS MUSICALES

- Rythme FM (FM 105.7), la station numéro 1 à Montréal avec des antennes à Sherbrooke et Trois-Rivières. Musique populaire francophone.
- CHOM (FM 97.7), Montréal. Station rock anglophone dans la grande région de Montréal.
- CKOI (FM 96.9), Montréal. Musique commerciale, animation et humour.
- Rouge FM (FM 107.3), Montréal. Musique variée, plus ou moins douce. Des antennes à Gatineau, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.
- NRJ (FM 94.3), Montréal. Musique commerciale, animation et humour. Des antennes à Gatineau, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.
- CFOM (FM 102.9), Québec. Musique populaire des années 80 et 90.

TÉLÉVISION

Les chaînes de télévision des réseaux francophones et anglophones sont nombreuses. Pour avoir accès à certaines chaînes ou certaines émissions, il faut parfois payer des frais d'abonnement. La télévision vous offre des émissions d'informations locales, nationales et internationales, des émissions traitant de sports, de divertissements, et vous permet de visionner des films... Les journaux d'information sont généralement diffusés à 18 h. Des canaux se sont spécialisés dans la météo (utiles l'hiver notamment), d'autres vous proposeront des émissions américaines. Il existe également des chaînes communautaires. Finalement, TV5 Québec Canada retransmet une partie des émissions françaises, belges et suisses.

Gratuits

et téléchargeables sur :
immigrantquebec.com



5 Guides complets pour
vous accompagner dans votre
nouvelle vie au Québec

IMMIGRANT
» QUÉBEC

FICHE RÉCAPITULATIVE : BIEN PRÉPARER SON PROJET

Avant de faire une demande de sélection du Québec, il est nécessaire de bien préparer votre projet et de prendre le temps nécessaire pour mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre immigration et votre intégration dans la société québécoise.

DISCUTER DU PROJET EN FAMILLE

Un projet d'immigration est un bouleversement pour soi-même et pour sa famille. Il est important de favoriser la discussion autour du projet, d'évaluer les attentes de chaque participant, de partager ses envies et ses inquiétudes.

Il peut être appréciable également d'aborder le sujet avec la famille et les amis qui vont rester dans votre pays. Il est possible qu'ils soient surpris de votre envie d'immigration et tristes, voire en colère face à votre décision. Essayez de leur faire comprendre que leur adhésion à votre projet, leurs encouragements et leur présence pour l'organisation du départ vous seront précieux.

SE DOCUMENTER SUR LE QUÉBEC ET LE CANADA

Comprendre le fonctionnement du pays et partager les valeurs de la société vous aideront à vous familiariser avec le Québec et le Canada et poser des jalons pour une meilleure intégration. L'information ne manque pas : naviguez sur le web, lisez les blogues de ceux qui ont tenté l'aventure, empruntez des guides touristiques et des films à la bibliothèque, écoutez la radio, lisez la presse sur Internet...

S'INFORMER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ET SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉS

Plus vous aurez recueilli de renseignements sur le marché du travail québécois et votre secteur d'activités, plus rapide votre insertion professionnelle ira. Vérifiez notamment si la profession ou le métier que vous souhaitez exercer est réglementé. Le cas échéant, vous pouvez consulter les sites des ordres professionnels pour connaître les conditions d'exercice. Il est important également de savoir que l'appellation de votre métier ou profession est peut-être différente au Québec.

FAIRE UN VOYAGE DE PROSPECTION

Si vous le pouvez, un voyage de prospection vous aidera à découvrir et à vous familiariser avec le Québec. Vous pourrez voyager dans les différentes régions, vous renseigner sur les écoles, rencontrer des immigrants, bénéficier des services d'organismes communautaires et même solliciter des rendez-vous avec de potentiels employeurs... Une excellente façon de découvrir la réalité du Québec.

SE RENSEIGNER SUR LA VIE QUOTIDIENNE

Construire un projet d'immigration amène son lot de questions sur la vie pratique et quotidienne. Comment peut-on ouvrir un compte bancaire? Comment inscrire mes enfants à l'école? Comment m'y prendre pour trouver un logement? etc. Toutes ces questions, des milliers d'immigrants se les sont posées avant vous, alors plongez dans le web et les forums.

AMÉLIORER SON FRANÇAIS

Le Québec est une province francophone. Parler français est donc indispensable. Il est recommandé de suivre des cours de français avant le départ et de poursuivre vos efforts à l'arrivée.

ON PARLE LE FRANÇAIS AU QUÉBEC

Le français est la langue officielle du Québec. C'est parfois une surprise pour certains immigrants qui pensent arriver dans un univers anglophone. Il est donc nécessaire de parler le français pour communiquer dans la vie quotidienne, mais également au travail.

PRENDRE DES COURS DE FRANÇAIS AVANT SON DÉPART

Si le français n'est pas votre langue maternelle, il est fortement recommandé de suivre des cours de français avant votre départ et d'utiliser les outils de francisation mis en ligne par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Des alliances françaises et certains instituts hors Québec ont signé des ententes avec le MICC permettant aux personnes désireuses d'immigrer au Québec d'apprendre ou de perfectionner leur français tout en découvrant les valeurs communes et les codes socioculturels de la société québécoise. Les personnes possédant un certificat de sélection du Québec (CSQ) peuvent, à leur arrivée au Québec, se faire rembourser jusqu'à 1 500 dollars canadiens pour des cours de français suivis chez les partenaires du MICC avant leur départ.

➡ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/pays-depart/index.html

DES OUTILS EN LIGNE

Il existe aussi une série d'outils en ligne pour apprendre le français :

Banque d'exercices en ligne : elle s'adresse aux étudiants de français langue seconde de stade débutant, intermédiaire et avancé. Avant de commencer, faites le test d'évaluation du niveau de langue : cela vous permettra de travailler des exercices qui conviennent à votre niveau.

➡ www.micc-francisation.gouv.qc.ca

Francisation en ligne (FEL) : ces cours sont réservés aux personnes de plus de 16 ans et détentrices d'un certificat de sélection du Québec (CSQ). Module d'autoapprentissage du français en ligne dans des domaines spécialisés tels, la santé et les soins infirmiers, le génie et les sciences appliquées, l'administration, le droit et les affaires.

➡ www.francisationenligne.gouv.qc.ca

Office québécois de la langue française (OQLF) : sur le site Internet, vous y trouverez des liens vers des ressources d'exercices à faire en ligne.

► www.oqlf.gouv.qc.ca

POURUIVRE SES EFFORTS UNE FOIS AU QUÉBEC

Une fois sur le sol québécois, vous aurez peut-être besoin de perfectionner votre compréhension et expression orale. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ses partenaires (organismes à but non lucratif, établissements d'enseignement, universités...) disposent d'un important maillage de cours de français. Peu importe la région dans laquelle vous vous établissez, vous aurez toujours la possibilité de trouver des cours de français à temps complet ou partiel. Sous certains critères, il est possible de bénéficier d'une aide financière.

► **Pour connaître les programmes, lieux et horaires de cours :**

[www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/
langue-francaise/apprendre-quebec/index.html](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/index.html)

Les écoles de langue sont nombreuses à Montréal. Vous pourrez y apprendre le français, mais aussi d'autres langues (anglais, espagnol, etc.). Les cours sont payants. Renseignez-vous directement auprès des écoles.

FRANCISATION EN ENTREPRISE

Sachez également que votre employeur peut obtenir un soutien pour mettre en place des classes de français dans son entreprise. De plus, diverses formules de cours sont offertes aux entreprises pour franciser leurs employés immigrants qui ne parlent pas ou qui parlent peu français. À certaines conditions, les cours sont gratuits pour les entreprises. Dans le cadre de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal, Emploi-Québec et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) assument les coûts de ces cours, selon la formule choisie, et en assurent l'organisation avec la collaboration de nombreux partenaires sur l'île de Montréal, notamment pour les entreprises de moins de 50 employés.

► **Pour en savoir plus :** www.carrefourfrancisation.com

Sites et forums incontournables

Immigrant Québec: le site du Guide que vous avez entre les mains. Vous y trouverez une foule d'informations complémentaires, des témoignages, des portraits de la société québécoise et des articles sur l'actualité au Québec. Bref, tout pour vous familiariser avec le Québec avant et après votre arrivée.

► www.immigrantquebec.com

Immigrer.com: un forum bien connu des immigrants où vous pourrez trouver une foule de renseignements, poser vos questions, lire les témoignages et partager votre expérience.

► www.immigrer.com

Bladi.net: un forum pour la communauté marocaine. Beaucoup de sujets concernent le Québec et le Canada.

► www.bladi.net

Grand Québec: un site précieux où vous trouverez des articles, des récits, des informations diverses sur le Québec, son histoire, sa culture, son patrimoine et son actualité.

► <http://grandquebec.com>

Petit Futé: le site du guide touristique Le Petit Futé regorge de bonnes adresses de sites à visiter, de restaurants, bars, magasins de vêtements, de décoration, de meubles, etc. pour découvrir votre nouveau pays et bien vous y installer.

► www.petitfute.ca

L'Outarde libérée: animé par des journalistes franco-québécois, ce webmagazine basé à Montréal vous informe des actualités françaises au Québec, et des actualités québécoises en France, en toute indépendance.

► www.loutardeliberee.ca

Québec Land: le récit en BD et en plusieurs épisodes de Pauline, Édouard et leur chat Gaspard, deux jeunes Français en PVT à Montréal, qui nous partagent de façon humoristique leur expérience au Québec.

► www.delitoon.com/espace-reperage-series/serie-quebec-land.html

TRAVAILLER AU QUÉBEC

PERMIS ET PROGRAMMES

En fonction de votre projet, plusieurs dispositifs sont possibles pour vivre et travailler au Québec. Les travailleurs permanents, les travailleurs temporaires, les gens d'affaires (pour investir, entreprendre ou être travailleur autonome), les personnes parrainées, les étudiants internationaux doivent d'abord entamer les démarches auprès des autorités provinciales québécoises, puis les achever auprès du gouvernement fédéral, une fois leur dossier accepté. Par contre, les personnes candidates à l'Expérience Internationale Canada (PVT, Jeunes Professionnels, Stages) relèvent directement des autorités fédérales.

Pour chaque dispositif des frais s'appliquent, et les délais de traitement sont variables selon le moment du dépôt de votre dossier et le programme d'immigration pour lequel vous déposez votre candidature peuvent être longs. Les critères de sélection, pour une immigration permanente ou une expatriation temporaire, ont tendance à se resserrer. Mais avec un projet bien préparé et une fois les bonnes informations récoltées, l'aventure s'ouvre à vous.

Dans toutes vos démarches d'immigration nous vous recommandons de poster toutes vos correspondances avec accusé de réception, et de garder une copie de tous vos échanges avec les autorités d'immigration et de tous documents que vous avez pu transmettre ou reçu des autorités canadiennes et québécoises.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICO)

Lorsque vous démarrerez votre projet d'immigration, le site du MICO deviendra un incontournable. Il offre gratuitement de l'information sur les démarches à effectuer pour immigrer, travailler, étudier au Québec et met à disposition les formulaires à remplir, accompagnés de guides d'instruction très utiles. La plupart des immigrants témoignent qu'ils ont souvent passé des heures sur le site, tellement l'information y est indispensable. Le site offre également des portraits des régions, aborde tous les aspects de la vie quotidienne et la recherche d'emploi, qu'il est primordial de connaître avant d'entâmer votre démarche d'immigration.

► **Service des renseignements (Centre de contact clientèle)**

Région de Montréal : 514 864-9191

Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 877 864-9191

De l'extérieur du Québec : + 1 514 864-9191

► **Accès par téléscripteur (appareil de télécommunication
pour personnes sourdes ou malentendantes – ATS)**

Région de Montréal : 514 864-8158

Ailleurs au Québec (sans frais) : +1 866 227-5968

Nouvelles règles concernant le dépôt d'une demande d'immigration

À la suite d'une décision du gouvernement publiée à la Gazette officielle du Québec le 1^{er} août 2013, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICO) a limité le nombre des demandes de certificat de sélection (CSQ) pouvant être présentées par certains candidats à l'immigration économique. Avant de vous lancer dans les démarches d'immigration, vérifiez sur le site Internet du MICO, si vous êtes autorisé à présenter une demande à titre de travailleur qualifié ou de gens d'affaires. Cette mesure s'étend pour les travailleurs qualifiés entre le 1^{er} août 2013 et le 31 mars 2014 ou jusqu'à nouvel ordre. Elle ne s'applique pas aux travailleurs temporaires ou aux étudiants étrangers qui souhaiteraient faire une demande de CSQ.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (CIC)

Une fois que vous serez sélectionné par le Québec, vous devrez pour suivre vos démarches auprès de CIC qui va principalement vérifier si vous êtes en bonne santé (visite médicale) et vous n'êtes pas une menace pour le Canada (enquête de sécurité : casier judiciaire). Sur le site de CIC, vous trouverez tous les formulaires nécessaires et les guides d'instruction pour les remplir. Si vous êtes déjà au Canada avec un statut temporaire, les formulaires pour prolonger votre séjour y sont téléchargeables. Il est possible de présenter certaines demandes, notamment pour un permis d'études, de travail ou de visiteur, en ligne. Notez que la détention d'un CSQ n'est pas une acceptation définitive d'accès au territoire canadien. En vertu des accords gouvernementaux, le gouvernement du Canada est responsable de vous émettre un visa permettant l'entrée au pays.

- **Télécentre: 1 888 242-2100 (uniquement pour les demandes en cours de traitement à l'intérieur du Canada).**
- **Accès par téléscripteur (ATS) :**
1 888 576-8502
- **www.cic.gc.ca**

Engager un intermédiaire en immigration

Toute personne peut déposer directement son dossier auprès des représentations du Québec et du Canada dans son pays de résidence. Si vous décidez de retenir les services d'un représentant – consultant, avocat, ami, membre de votre famille, etc. – sachez que le ministère d'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) n'accordent aucun traitement prioritaire ou particulier aux candidats ayant recours à des intermédiaires. S'il s'agit de services rémunérés, vous devez savoir que depuis le 2 février 2011 le Ministère ne traite qu'avec des consultants reconnus et inscrits au registre du MICC, même si votre demande était déjà en cours à cette date.

- **Il est de votre responsabilité de vérifier si un consultant en immigration est reconnu par le ministère, consultez le registre à www.micc.gouv.qc.ca/consultant**

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, DE LA FRANCOPHONIE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (MRIFCE)

Le MRIFCE est un ministère provincial chargé de promouvoir et défendre les intérêts du Québec au plan international, en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale. Il dispose de bureaux à l'étranger : délégations générales, délégations, bureaux, antennes. Ils offrent des services sur l'économie, l'éducation, la culture, l'immigration, les affaires publiques.

► www.mrifce.gouv.qc.ca/fr

TRAVAILLEURS PERMANENTS

En 2012, ce sont 35 465 travailleurs qualifiés permanents qui ont été sélectionnés. Les objectifs 2014 visent une légère diminution de ces chiffres (entre 30 000 et 32 000).

COMPRENDRE LE PROCESSUS : CERTIFICAT DE SÉLECTION DU QUÉBEC (CSQ) ET RÉSIDENCE PERMANENTE

Suite aux changements survenus le 1^{er} août 2013 concernant le nombre maximal de demandes que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) peut recevoir jusqu'au 31 mars 2014, il est impératif de consulter le site du MICC pour vérifier si cette mesure s'applique à vous.

Si cette mesure ne s'applique pas à vous, le processus comprend deux étapes successives :

- d'abord, l'obtention du certificat de sélection du Québec (CSQ) auprès des instances du gouvernement du Québec ;
- ensuite, l'obtention de la résidence permanente auprès du gouvernement fédéral (examens médicaux et vérification des antécédents judiciaires).

Notez que pour les personnes ayant été condamnées au Canada, il vous faudra obtenir une réhabilitation de la Commission nationale des libérations conditionnelles avant de demander votre résidence :

► www.pbc-clcc.gc.ca

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ POUR L'OBTENTION DU CSQ

Les critères de sélection reposent sur votre profil socioprofessionnel. De manière générale, vous devez avoir acquis une formation et des compétences professionnelles qui faciliteront votre insertion en emploi.

Critères de sélection obligatoires :

- détenir au moins un diplôme correspondant à un diplôme d'études secondaires générales ou professionnelles dans le système d'éducation québécois ;
- détenir des ressources financières suffisantes pour satisfaire à ses besoins essentiels et à ceux de sa famille accompagnante durant les trois premiers mois suivant votre arrivée au Québec (vous devez signer un contrat relatif à la capacité d'autonomie financière à cet égard).

Évaluation de vos connaissances linguistiques – les tests standardisés

Si vous souhaitez obtenir des points pour vos connaissances linguistiques en français ou en anglais, vous devez les démontrer en joignant à votre demande d'immigration vos résultats en original d'un test standardisé reconnu par le ministère, et cela même si le français ou l'anglais est votre langue maternelle. Depuis le 1^{er} août 2013, pour obtenir des points au facteur Connaissance linguistique à la grille de sélection, vos connaissances en français doivent correspondre minimalement au niveau intermédiaire soit le niveau 7 de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes ou son équivalent.

► Consultez la liste de tests d'évaluation linguistique reconnus par le ministère sur www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/FR/immigrer-installer/travailleurs-permanents/demande-immigration-general/processus-selection/index.html

Les délais de traitement

Les délais de traitement des dossiers d'immigration sont relativement longs. Il faut compter actuellement entre 2 et 5 ans, voire plus parfois, pour obtenir la résidence permanente. Les délais de traitement varient en fonction des bureaux (pour le provincial, puis pour le fédéral) qui suivent votre dossier, mais également en fonction des objectifs de sélection du Québec et du nombre de dossiers reçus par les services de sélection. Si vous avez un statut de résident temporaire au Québec et que vous souhaitez vous y installer durablement, il est nécessaire d'anticiper les démarches. Consultez régulièrement le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et celui de Citoyenneté et Immigration Canada pour connaître les délais.

Autres critères de sélection :

- vos connaissances linguistiques en français et en anglais (voir encadré),
- votre domaine de formation,
- votre âge,
- les caractéristiques de votre conjoint ou conjointe qui vous accompagne,
- la présence d'enfants qui vous accompagnent,
- la présence de famille installée dans la province (époux ou conjoint de fait, fils ou fille, père ou mère, frère ou sœur, grand-père ou grand-mère),
- de précédents séjours au Québec,
- la possession d'une offre d'emploi de la part d'un employeur québécois, satisfaisant certaines conditions et validée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Un barème de points liés à ces critères est appliqué. Évaluez vos chances en ligne en profitant du service *Évaluation préliminaire d'immigration (EPI)* :

➤ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/epi.html

Si vous êtes un étudiant étranger diplômé du Québec ou un travailleur temporaire occupant un emploi spécialisé au Québec, et que vous souhaitez vous y établir durablement, le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) pourrait s'adresser à vous. Il permet, sous certaines conditions, d'obtenir le CSQ plus rapidement. Consultez la rubrique consacrée au PEQ dans ce Guide, à la page 76.

Si un employeur québécois est prêt à vous embaucher et que vous souhaitez vous établir durablement au Québec, cet employeur peut entamer des démarches pour vous embaucher en tant que travailleur étranger permanent. Pour en savoir plus :

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-permanent/

SOUSSION DE LA DEMANDE OFFICIELLE D'IMMIGRATION

DEMANDE DE CERTIFICAT DE SÉLECTION DU QUÉBEC (CSQ)

1. CONSTITUTION ET ENVOI DU DOSSIER

Vous trouverez les formulaires à remplir sur le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Ces formulaires sont gratuits et mis à jour régulièrement. Prenez le temps de les lire et de les remplir minutieusement. N'oubliez pas d'y adjoindre toutes les pièces annexes et/ou justificatives exigées et ce, dans le format demandé : la liste de contrôle est un document très utile pour vérifier que votre dossier est complet. Si votre demande est incomplète, elle vous sera retournée sans avoir fait l'objet d'un traitement.

Vous devez envoyer votre dossier à l'un des bureaux d'immigration du Québec dont les attributions couvrent votre pays. Si vous êtes déjà au Canada, vous pouvez le faire parvenir au bureau au Québec. Vous recevrez un accusé de réception de votre dossier une fois qu'un numéro de dossier est octroyé et les frais de traitement encaissés.

► Pour connaître les coordonnées des bureaux :

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/FR/coordonnees/adresses-pays.html>

2. ENTREVUE DE SÉLECTION (SI APPLICABLE)

Vous pouvez être convoqué, ainsi que votre conjoint(e), à une entrevue de sélection. Cette rencontre a pour objectif d'évaluer votre dossier et certaines données de votre dossier. Tous les demandeurs ne sont pas convoqués en entrevue.

3. RÉCEPTION DU CSQ

Si votre dossier est accepté, vous recevrez un CSQ. Le CSQ est délivré en deux exemplaires qui vous sont acheminés. Vous devez conserver le premier exemplaire intitulé « titulaire » du certificat et acheminer

le deuxième « Immigration Canada » à CIC lors de votre demande de résidence permanente. Ce document est valide trois ans après sa date d'émission. Il est donc de votre responsabilité de déposer votre demande de résidence permanente dans les délais impartis.

DEMANDE DE RÉSIDENCE PERMANENTE

1. CONSTITUTION ET ENVOI DU DOSSIER

Vous avez intérêt à déposer dans les meilleurs délais votre demande de résidence permanente auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Les formulaires à remplir sont disponibles sur leur site web. Encore une fois, prenez le temps de les lire attentivement, de les compléter et d'y joindre les documents additionnels nécessaires, dont votre CSQ : servez-vous de la liste de contrôle ! Des extraits de casier judiciaire de tous les pays où vous, et les personnes vous accompagnant, avez résidé plus de six mois depuis l'âge de 18 ans, sont notamment exigés.

Vous devrez envoyer votre demande de résidence permanente bien remplie et accompagnée de votre paiement de frais au Bureau de réception centralisée des demandes (BRCD) de Sydney, en Nouvelle-Écosse (Canada).

► <http://www.cic.gc.ca/francais/information/bureaux/canada/sydney.asp>

Les frais à débours

POUR LE PROVINCIAL (CSQ) :

- 757 \$ pour une personne seule + 162 \$ par personne supplémentaire (époux, conjoint de fait, enfant).

POUR LE FÉDÉRAL :

- 475 \$ pour le demandeur principal pour l'examen du dossier + 550 \$ pour l'époux/conjoint de fait + 150 \$ par enfant.
- 490 \$ pour l'obtention du statut de résident permanent, 980 \$ pour un couple.

POUR LA VISITE MÉDICALE :

- entre 200 et 250 \$ par personne, parfois plus.

À tout cela, ajoutez les frais d'envois en recommandé des dossiers, les frais pour faire des copies certifiées conformes, le coût des photos d'identité, etc.

**Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2014*

Si votre dossier est complet et correctement présenté, CIC vous retournera un accusé de réception vous informant de votre numéro de dossier et transférera votre demande à la représentation du Canada la plus proche de chez vous pour le traitement ultérieur. Vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier en ligne sur le site de CIC à la rubrique *Ma demande*, Vérifier l'état de ma demande.

2. VISITE MÉDICALE

Une fois votre dossier traité, vous serez invité à vous soumettre à des examens médicaux.

Pour réussir l'examen médical, vous et les membres de votre famille vous accompagnant ne devez pas présenter de maladie à risque pour la santé publique, ou pouvant être un fardeau important pour les services de santé canadiens. Cet examen est à vos frais. Les frais exigés d'un médecin à un autre peuvent varier. Vous trouverez la liste des médecins autorisés à effectuer les examens médicaux dans votre pays de résidence sur le site de CIC :

► www.cic.gc.ca/dmp-md/medecins.aspx

3. RÉCEPTION DE LA CONFIRMATION DE RÉSIDENCE PERMANENTE

Si votre demande est acceptée, vous recevrez une confirmation de résidence permanente. Elle sera émise pour vous et les membres de votre famille vous accompagnant. Vous devrez la présenter au point d'entrée au Canada, en même temps que votre visa. L'obtention du visa est essentielle pour vous donner accès au territoire canadien. Pour obtenir votre visa, il vous suffira d'envoyer ou de présenter votre passeport (ainsi que celui des personnes vous accompagnant) à la représentation du Canada qui gère votre dossier. **Attention** : Gardez précieusement votre confirmation de résidence permanente ainsi que votre CSQ, car ils seront exigés à chaque étape de votre immigration au Canada : ouvrir



NADIA
BARROU
AVOCATE ATTORNEY

*Avocats en
immigration à Montréal :*
permis d'étude, de travail,
visa temporaire,
résidence permanente,
citoyenneté...

www.barrou.com



en compte bancaire, demander une carte d'assurance maladie ou votre numéro d'assurance sociale, accéder aux services d'accueil pour nouveaux arrivants, etc.

4. ENTRÉE AU CANADA ET OBTENTION DE LA CARTE DE RÉSIDENCE PERMANENTE

C'est au point d'entrée au Canada (poste frontière) que sera validé votre statut de résident permanent. Vous recevrez votre carte de résident permanent par la poste, dans un délai de deux mois environ. Votre carte sera normalement valable 5 ans. Bon à savoir : la carte de résident permanent vous sera remise à l'adresse au Canada que vous avez fournie lors de votre arrivée sur le sol canadien. Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas de le signaler le plus tôt possible auprès de CIC.

LIENS UTILES

- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/index.html
- Citoyenneté et Immigration Canada : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/quebec/index.asp

Des recours pour les citoyens

En ce qui a trait à votre demande de CSQ, il est possible de soumettre une demande de révision administrative si vous estimez qu'une erreur de traitement a entraîné une réponse négative à votre demande de sélection. Votre demande doit être transmise par la poste, dans un délai maximale de 90 jours suivant la date de la lettre vous informant du refus, et accompagnée des pièces justificatives que vous n'avez pas déjà soumis.

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/demande-immigration-general/processus-selection/revision-administrative.html

COMMISSAIRE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

Si vous êtes insatisfait de la qualité des services et de l'information données par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), vous pouvez adresser une plainte au Commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

- www.micc.gouv.qc.ca/fr/ministere/commissaire-plaintes.html

 DELPHINE

Pays d'origine : Belgique

Au Québec depuis : 2008

Statut à l'arrivée au Québec : Touriste

Région d'installation : Montérégie

LES DÉMARCHES D'IMMIGRATION DEMANDENT BEAUCOUP DE PATIENCE

Je suis partie au Québec pour suivre mon conjoint, Français, qui avait déjà sa résidence permanente. Nous nous sommes installés à Melocheville, une petite ville à côté de Salaberry-de-Valleyfield.

PAS LE PROFIL DU CANDIDAT IDÉAL À L'IMMIGRATION

De fin 2008 à mai 2010, je suis restée au Québec en prolongeant mon statut de touriste. En mai 2010, j'ai lancé la procédure pour obtenir le CSQ (certificat de sélection du Québec). Puis, j'ai dû revenir en Belgique, pour une entrevue de sélection à la délégation du Québec à Bruxelles.

L'entrevue a été compliquée : à 39 ans, et sans présenter des compétences professionnelles recherchées, je n'étais pas le profil du candidat idéal pour immigrer au Québec. Finalement, l'agent qui m'a fait passer l'entretien a été plutôt conciliant et j'ai ensuite obtenu le CSQ. Début 2011, j'ai lancé les démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir la résidence permanente. J'ai ensuite dû passer la visite médicale obligatoire avec mes deux enfants. S'en est suivi une longue attente car il y a eu une erreur de la part de l'immigration canadienne qui n'avait pas eu la preuve que mes deux enfants avaient bien passé la visite médicale. Finalement, j'ai obtenu ma résidence permanente en février 2012. Ce fut un véritable soulagement car, sans ce papier, je n'avais pas le droit de travailler sur le territoire québécois.

DIFFICILE DE CRÉER UNE AMITIÉ AVEC DES QUÉBÉCOIS

J'ai été accueilli très chaleureusement mais je trouve quand même que l'on reste des étrangers aux yeux des Québécois, il est difficile de créer une amitié, ça prend du temps. Je me rends compte que mon cercle d'amis est surtout composé d'Européens. Mais pour rien au monde je ne voudrais revenir en Europe, il y a tellement d'avantages à vivre ici.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

GENS D'AFFAIRES

Aux gens d'affaires qui ont le souhait de découvrir de nouveaux horizons, le Québec offre une économie diversifiée, dynamique, moderne et ouverte sur le monde, une main-d'œuvre hautement qualifiée et de qualité, des coûts d'exploitation concurrentiels et une fiscalité des sociétés compétitive.

Il existe trois programmes d'immigration pour les gens d'affaires reposant sur des critères de sélection très précis : programme Entrepreneurs, programme Investisseurs, programme Travailleurs autonomes. D'autres critères (comme l'âge, la formation, la connaissance linguistique, etc.) peuvent être également évalués.

Afin de bien comprendre toutes les subtilités reliées à ces trois programmes d'immigration d'affaires, il est important de consulter le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/

TRAVAILLEURS TEMPORAIRES

Les travailleurs étrangers temporaires sont de plus en plus nombreux au Québec : s'ils étaient 18 000 en 2000, ils sont plus de 35 600 à s'être établis dans la Belle Province en 2012.

Séance d'accueil personnalisée pour les immigrants investisseurs à Investissement Québec

Investissement Québec, une société d'État, offre une séance d'information sur mesure. Vous pourrez vous renseigner sur les sujets qui vous intéressent, tels que l'économie du Québec, l'immobilier, les références pour les occasions d'affaires et l'éducation ou obtenir de l'information sur toute autre demande que vous formulerez.

► Pour vous inscrire, consultez le site Internet d'Investissement Québec : www.investquebec.com

COMPRENDRE LE PROCESSUS

Le processus varie en fonction du type d'emploi que vous souhaitez occuper. Vérifiez si votre emploi nécessite l'obtention d'un permis de travail car un certain nombre de professions en est exempté :

► www.cic.gc.ca/francais/travailler/demande-qui-permis-non.asp

Si le type d'emploi n'est pas dans cette liste, c'est que vous avez besoin d'un permis de travail. Pour ce faire, il existe deux catégories de traitement des demandes : celles visées par un Avis relatif au marché du travail (AMT) ou celles dispensées de l'AMT.

EMPLOI VISÉ PAR UN AMT

Si un AMT est exigé, l'employeur doit en faire la demande à Service Canada et au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Pour ce faire, le ressortissant étranger devra préalablement envoyer à l'employeur le formulaire Demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail temporaire dûment rempli, signé et accompagné du paiement des frais exigés pour l'examen de votre demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et des pièces justificatives requises. C'est également le ressortissant étranger qui doit finaliser la démarche en sollicitant un permis de travail auprès de CIC.

► **Lien utile des démarches à suivre pour l'employeur :**

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-temporaire/recrutement-temporaire.html

► **Lien utile des démarches à suivre pour le ressortissant étranger :**

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/obtenir-autorisations/index.html

44 professions spécialisées pour une embauche simplifiée

Si un employeur vous fait une offre d'emploi pour l'une de ces 44 professions spécialisées, en forte demande de main-d'œuvre, il pourrait vous recruter par le biais d'un parcours d'embauche simplifiée. Il n'aura notamment pas à fournir de preuve de recrutement.

► Pour connaître la liste des 44 professions et les étapes de procédures d'embauche simplifiée, consultez : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-temporaire/travailleur-specialise/demarche-simplifiee.html

Si la demande déposée par l'employeur est acceptée par le MICC et par Service Canada, l'employeur recevra un AMT positif ou neutre et le ressortissant étranger recevra un CAQ. Le ressortissant étranger devra par la suite entreprendre les démarches pour obtenir un permis de travail. À ce titre, veuillez consulter le site Internet de Citoyenneté et Immigration Canada à l'adresse Internet suivante :

► www.cic.gc.ca/francais/travailler/demande-qui.asp.

EMPLOI DISPENSÉ DE L'AMT

Si l'emploi est dispensé d'AMT vous pourrez demander directement le permis de travail.

En règle générale, le permis de travail est limité à un emploi spécifique pour une entreprise donnée et d'une durée précise. Cette durée correspond habituellement à celle du contrat de travail offert par l'employeur. Elle peut aller de quelques jours jusqu'à un maximum de quatre ans, en général.

Si votre conjoint vous accompagne, consultez le site du MICC pour savoir de quel statut il pourrait bénéficier.

► <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/informer-quebec/possibilites-conjoint.html>

RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES

1. LA DEMANDE D'AVIS RELATIF AU MARCHÉ DU TRAVAIL (AMT)

De manière à obtenir un AMT positif ou neutre, l'employeur doit déposer une demande à Service Canada et au MICC. Voir la liste complète des documents que l'employeur doit déposer :

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-temporaire/recrutement-temporaire.html

L'employeur devra entre autres démontrer qu'il a préalablement fait des efforts de recrutement pour trouver des travailleurs québécois. Celui-ci devra ainsi conserver des copies de tous les Curriculum vitae reçus et traces des entrevues qu'il aura fait passer car il devra justifier que les personnes qui ont candidaté sur le poste ne possèdent pas les compétences et qualités qu'il recherche.

Si l'AMT est acceptée par le MICC et Service Canada, l'employeur recevra alors une lettre de confirmation conjointe de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) et du MICC, ainsi que le CAQ. Il devra alors faire parvenir au ressortissant

étranger une copie de la lettre de confirmation par Service Canada et le MICC ainsi que deux copies du CAQ.

2. LA DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Le ressortissant étranger doit par la suite déposer une demande de permis de travail auprès de l'Ambassade du Canada de son pays de résidence ou alors soumettre une demande en ligne (en prenant soin au préalable de numériser tous les documents nécessaires) sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :

► www.cic.gc.ca/francais/services-e/index.asp

Il est possible que le travailleur étranger soit convoqué pour une entrevue avec un agent de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et/ou pour un examen médical.

3. LA DÉLIVRANCE DU PERMIS DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Le permis de travail temporaire est délivré par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) au point d'entrée lorsque le travailleur étranger arrive au Canada.

Il est possible, en fonction de la nationalité du travailleur étranger, qu'un visa de résident temporaire (VRT) soit nécessaire pour entrer au Canada.

Immigrer au CANADA ? LEGIT-QUÉBEC peut vous aider !

**Association sans but lucratif d'aide à l'immigration.
Un groupe de bénévoles à votre service.**

Association d'aide à l'immigration
au Québec et au Canada



**Montage des dossiers,
Conseils éclairés,
Stratégie d'immigration
Choix de la catégorie.**

**Professionnalisme,
Haut sens éthique,
Respect des lois,
Qualité des services.**

Le savoir faire, à faire savoir ...

<http://www.legit-qc.ca> + 1 (514) 907-5366
info@legit-qc.ca

LE CONJOINT DU TRAVAILLEUR TEMPORAIRE

Si votre conjoint a l'intention de travailler au Québec et que vous avez été embauché pour une durée de six mois ou plus pour occuper un emploi spécialisé, il peut déposer une demande de permis de travail. Le Certificat d'acceptation du Québec n'est alors pas requis.

Si vous avez été embauché pour occuper un emploi peu spécialisé, votre conjoint devra trouver un employeur disposé à l'embaucher. Par la suite, son employeur devra obtenir un AMT positif ou neutre délivré conjointement par RHDCC/Service Canada et le MICC. Votre conjoint devra quant à lui obtenir un Certificat d'acceptation du Québec et un permis de travail.

Pour plus d'informations sur les démarches réservées au conjoint d'un travailleur étranger temporaire peu spécialisé, veuillez consulter le site Internet suivant du MICC :

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/obtenir-autorisations/peu-specialise/index.html

Les Journées Québec : des missions de recrutement en France, Belgique et Catalogne

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), en étroite collaboration avec ses partenaires, organise des missions de recrutement à Paris, Toulouse, Lyon, Bruxelles et Barcelone. Ces Journées Québec sont destinées à faire rencontrer des employeurs québécois et des travailleurs qualifiés. Des offres d'emploi variées, mais dans des secteurs bien spécifiques sont proposées : l'ingénierie, la métallurgie (usinage et autres), les technologies de l'information, la santé et l'aérospatial, etc.

► Pour être informé des prochaines Journées Québec :
www.journeesquebec.gouv.qc.ca

LIENS UTILES

- Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) : www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/travailleurs_etrangers/index.shtml
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
Page dédiée aux employeurs : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/emboucher-temporaire/recrutement-temporaire.html
Page dédiée aux travailleurs temporaires : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/obtenir-autorisations/index.html
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)
Page générale dédiée aux travailleurs étrangers temporaires : www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.asp
- Demande en ligne d'un permis de travail : www.immigration.gc.ca/services-e

PARRAINER UN MEMBRE DE SA FAMILLE

Ce programme permet à un citoyen canadien ou un résident permanent domicilié au Québec de se porter garant d'un proche parent désirant immigrer si celui-ci appartient à la catégorie du regroupement familial (époux, conjoint de fait, partenaire conjugal, enfant à charge, ascendants et frère, sœur, neveu, nièce, petit-fils ou petite-fille, orphelin de père et de mère, âgé de moins de 18 ans, non marié ni conjoint de fait).

Définition du conjoint(e) de fait

Un(e) conjoint(e) de fait est une personne qui habite avec vous dans le cadre d'une relation conjugale depuis au moins un an. Les conjoints de fait comprennent autant les personnes de sexe opposé que les personnes de même sexe. Depuis le 25 octobre 2012, des modifications apportées au Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés précisent que les époux, les conjoints de fait ou les partenaires conjugaux dont la relation date de deux ans ou moins et qui n'ont pas d'enfants communs sont visés par une période de résidence permanente conditionnelle. Elles exigent en outre que le couple cohabite dans une relation légitime pendant deux ans à compter de la date à laquelle la résidence permanente au Canada est obtenue.

➤ *Source : Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)*

Les candidats de cette catégorie obtiennent la résidence permanente grâce à l'engagement que ce proche parent a souscrit en leur faveur. Ce parent s'engage « par contrat » à pourvoir aux besoins essentiels des personnes parrainées et, le cas échéant, à rembourser à l'État les sommes qui leur seraient versées en aide de dernier recours (aide sociale) pendant la durée du parrainage.

La durée de cet engagement varie selon le lien familial et, dans le cas des enfants, selon leur âge. Dans certaines situations, le garant doit faire la preuve de ses capacités financières.

Récapitulatif des étapes pour parrainer une personne :

1. Remplir une demande de parrainage auprès du gouvernement du Canada : vous devrez renvoyer à Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) les formulaires spécifiques remplis, les pièces justificatives et les frais de traitement exigés. Vous devrez également joindre la demande de résidence permanente des personnes parrainées accompagnée des pièces justificatives et des frais exigibles.
2. Si votre demande est jugée recevable par CIC, vous déposerez une demande d'engagement auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Vous devrez télécharger la trousse spécifique sur le site du MICC et remplir les formulaires, joindre les pièces justificatives et les frais exigés.
3. La décision du MICC sera transmise directement au bureau de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) qui traite la demande de résidence permanente des personnes que vous parrainez. Ces dernières vont devoir satisfaire aux exigences relatives à la santé, à

Le statut de réfugié

Le Canada est signataire de la Convention de Genève et accueille chaque année des réfugiés. Le Québec admet annuellement plus de 2000 réfugiés sélectionnés à l'étranger.

Pour en savoir plus sur les démarches :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/refugies-autres/index.html
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada : www.irb-cisr.gc.ca/fra/pages/index.aspx

la criminalité et à la sécurité pour que CIC leur accorde la résidence permanente. Des frais sont exigés par le gouvernement du Canada pour le traitement d'une demande de résidence permanente. Les examens médicaux comportent aussi des frais.

LIENS UTILES

- **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :**
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/parrains-parraines/index.html
- **Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :**
www.cic.gc.ca/francais/immigrer/parrainer/index.asp

EXPÉRIENCE INTERNATIONALE CANADA (EIC) : PVT, JEUNES PROFESSIONNELS ET STAGES

PVTISTES.NET

- **En collaboration avec PVTistes.net, LA référence pour tout savoir sur le Programme Vacances-Travail (PVT).**

L'initiative « Expérience Internationale Canada » (EIC) s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans (29 ou 30 ans pour certains pays) souhaitant acquérir une expérience professionnelle au Canada. Les conditions de participation varient d'un pays à l'autre.

Les autorisations pour séjourner et travailler au Canada sont temporaires. Les personnes bénéficiant d'un permis d'une catégorie prévue par EIC doivent quitter le sol canadien lors de l'échéance de l'autorisation ou se tourner vers d'autres dispositifs d'immigration (travailleur qualifié temporaire, résident permanent...). À noter qu'il n'est pas possible de participer à une même catégorie deux fois, mais qu'il est possible de souscrire successivement à deux permis différents proposés dans le cadre d'EIC (par exemple, une personne ayant bénéficié d'un PVT peut demander un permis Jeunes Professionnels). Nouveauté 2014 : il n'est pas possible de bénéficier de deux catégories d'EIC sur une même année de quota.

Chaque année, une quantité restreinte de places est disponible dans chaque catégorie EIC. Lorsqu'elles sont épuisées, il faut attendre l'année suivante pour postuler.

L'initiative EIC n'est pas exclusive au Québec : il s'agit d'un programme du gouvernement fédéral. En y participant, vous pouvez voyager et/ou travailler partout au Canada.

Pour tout savoir sur EIC, consultez le site du ministère des Affaires étrangères et Commerce et Développement Canada :

► www.international.gc.ca/experience

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour participer à EIC, il est obligatoire :

- d'entrer dans la tranche d'âge requise lors du dépôt de la demande,
- être citoyen d'un pays participant et y résider habituellement,
- être titulaire d'un passeport valide,
- avoir une assurance maladie/hospitalisation/rapatriement valide pour la durée du séjour (à présenter à un agent d'immigration lors de votre arrivée au Canada).

PAYS PARTICIPANTS

En novembre 2013, les ressortissants des pays suivants peuvent participer à Expérience Internationale Canada (EIC) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Chili, Costa Rica, Croatie, Corée (République de), Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hong Kong, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande,

PVTistes.net : l'incontournable!

Pour poser vos questions, échanger avec d'autres bénéficiaires de l'initiative EIC et d'autres résidents et futurs résidents canadiens, découvrir des témoignages, rendez-vous sur le site PVTistes.net, un incontournable.

Il concerne principalement les PVTistes, mais vous y trouverez néanmoins de nombreuses informations sur les autres catégories d'EIC et d'autres permis et visas. Avant votre départ et pendant votre séjour au Canada, rejoignez la communauté PVTiste et profitez de ses conseils, ses informations, ses bons plans... et faites-vous des amis !

► pvtistes.net

Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Taiwan et Ukraine.

EIC est composée de plusieurs catégories. Attention, toutes ne sont pas effectives dans chacun des pays. Consultez le site du ministère canadien des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada pour connaître les options possibles par pays.

CATÉGORIES EIC

VACANCES-TRAVAIL (PVT)

Ce dispositif s'adresse aux personnes souhaitant voyager et travailler au Canada durant au maximum une année (12 mois). Une offre d'emploi n'est pas exigée pour postuler au PVT. Les PVTistes, comme on nomme les personnes bénéficiant d'un PVT, pourront donc travailler avec n'importe quel(s) employeur(s) au Canada. Une visite médicale est généralement demandée aux PVTistes qui travaillent dans le domaine médical ou avec des enfants ou qui prévoient de le faire au Canada.

PVTISTES.NET

Pour tout savoir sur les différents

PERMIS DE TRAVAIL

et sur la demande de **RÉSIDENCE PERMANENTE**

au Canada

WWW.PVTISTES.NET

JEUNES PROFESSIONNELS

Ce dispositif s'adresse aux personnes désireuses de se perfectionner dans leur domaine de compétences. Il est nécessaire d'avoir trouvé un emploi au Canada pour en bénéficier et la durée du contrat de travail ne peut excéder 18 mois. Le salaire hebdomadaire doit correspondre, au moins, au salaire minimum de la province ou du territoire de l'emploi, calculé sur une base de 35 heures par semaine. L'emploi que vous allez occuper doit correspondre aux études que vous avez faites ou à une expérience professionnelle dans le domaine, sous peine de voir votre demande de participation refusée.

STAGES COOP INTERNATIONAL

Ce dispositif de 12 mois maximum concerne les personnes souhaitant faire un stage pratique au Canada, dans le cadre de leurs études ou de leurs formations professionnelles. Au Canada, il est obligatoire d'obtenir un permis de travail pour faire un stage, rémunéré ou non, quelle qu'en soit sa durée.

JOBS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS (POUR LES FRANÇAIS ET LES ESPAGNOLS)

Ce dispositif concerne les personnes souhaitant travailler au Canada durant la période estivale, pour 3 mois maximum, entre le 1^{er} mai et le 30 septembre. Le salaire hebdomadaire doit correspondre, au moins, au salaire minimum de la province ou du territoire de l'emploi, calculé sur une base de 35 heures par semaine.

SOUMISSIONS DES DOSSIERS

La soumission des demandes de participation à l'initiative EIC est menée en deux étapes :

1. L'évaluation aux fins d'EIC. Cette première étape sert à déterminer votre admissibilité au programme et se déroule entièrement en ligne. En créant un compte Kompas EIC sur le site web d'Expérience Internationale Canada, vous pouvez soumettre votre candidature, et y inclure vos pièces justificatives, telles les pages d'identification de votre passeport, votre CV, etc. Notez que les demandes par courrier seront rejetées. Si vous répondez aux critères d'admissibilité, vous recevrez dans la boîte de réception de votre compte Kompas une lettre d'acceptation

conditionnelle qui sera valide pour une durée de trois mois. À noter que le compte ne peut être créé que si le programme d'EIC accepte des participants provenant de votre pays.

2. L'évaluation par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Si votre demande de participation EIC est acceptée, vous serez invité à présenter votre demande de permis de travail auprès de CIC. Cette étape se déroule aussi entièrement en ligne, au moyen d'un compte MonCIC. Si votre demande est acceptée, CIC vous fera parvenir une lettre d'introduction par l'entremise de votre compte MonCIC.

► **Sur le site Internet pvtistes.net, vous trouverez un tutoriel pour vous aider à remplir votre dossier.**

FORMALITÉS À L'ENTRÉE AU CANADA

Lors de votre arrivée au Canada, vous devrez remettre à un agent de l'immigration :

- la lettre d'introduction que vous avez reçue par courriel,
- votre passeport,
- la preuve d'assurance maladie/hospitalisation/rapatriement,
- l'attestation de fonds.

L'agent vous délivrera alors votre permis de travail. Avant de quitter le bureau d'immigration, vérifiez avec minutie l'exactitude des informations qui y figurent (nom, prénom, date de validité, nom de l'employeur le cas échéant, etc.).

Des séances d'informations à la CITIM pour les PVTistes

L'organisme montréalais CITIM (Clef pour l'intégration au travail des immigrants) offre différents services pour les résidents temporaires (PVTiste, conjoint de fait, étudiant). D'abord un court atelier sur les incontournables à savoir en matière de recherche d'emploi à Montréal (CV, entrevues d'embauche, techniques de recherche), ensuite des séances d'informations axées sur les avantages et inconvénients des différentes catégories de permis et visas pour prolonger votre séjour au Canada, et enfin un suivi personnalisé et des activités régulières pour les clients de la CITIM.

► www.citim.org, rubrique : Les ateliers

ET MA FAMILLE ?

Votre conjoint(e) peut vous accompagner au Canada et vous devrez l'indiquer dans le « Formulaire de déclaration ». Cependant, il faut que votre conjoint(e) obtienne un statut qui lui sera propre : travailleur avec son propre permis. En fonction de son pays de citoyenneté, il est possible que votre conjoint(e) doive demander un visa de résident temporaire, qu'il / elle souhaite travailler ou non. Vos enfants peuvent également vous accompagner, mais devront obtenir un statut qui leur est propre. Indiquez que vos enfants vous accompagneront dans le formulaire EIC et joignez-y les pièces justificatives. Si votre enfant a plus de 6 ans, il doit être scolarisé et doit alors obtenir un permis d'études.

PROGRAMMES EUROPE-QUÉBEC

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISES (VIE) : POUR TOUS LES RESSORTISSANTS EUROPÉENS

Depuis 2000, le volontariat international en entreprises (VIE) est un moyen pour les 18 à 28 ans de réaliser une mission professionnelle à l'étranger durant une période allant de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite. Il ne s'agit pas de bénévolat car les participants sont rémunérés. Pour y participer, il faut être d'une nationalité européenne (citoyen d'un des 28 États membres de l'Union Européenne, de l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein) ou monégasque.

Il faut trouver sa mission soi-même en consultant les offres publiées sur le site du Centre d'information sur le volontariat international (CIVI) ou en envoyant des candidatures spontanées aux entreprises que vous aurez ciblées. Une fois que l'entreprise est prête à vous embaucher, elle devra se mettre en rapport avec UBIFRANCE, établissement public français qui se charge pour tous les VIE des démarches administratives et juridiques.

- Centre d'information sur le volontariat international (CIVI) : www.civiweb.com (site en français, anglais, espagnol, allemand, italien).
- UBIFRANCE : www.ubifrance.fr

DES PROGRAMMES FRANCO-QUÉBÉCOIS : ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (EMPLOI OU STAGE)

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) : organisme bi-gouvernemental, il accompagne chaque année 7 000 jeunes Français de 18 à 35 ans dans la réalisation de leur projet professionnel au Québec, et réciproquement soutient les jeunes Québécois pour des projets en France via le regroupement des Offices Jeunesse internationaux du Québec (LOJQ). L'OFQJ propose des opportunités variées sur mesure : stage lié aux études pour les étudiants et apprentis, emplois temporaires et stage de perfectionnement pour demandeur d'emploi, également des séjours de formation pour jeunes professionnels, des missions de prospection commerciale pour de jeunes entrepreneurs ou encore des séjours de développement de carrière pour les jeunes artistes.

➡ www.ofqj.org

Association France-Québec : elle gère le programme Inter-municipalité qui permet à un étudiant français âgé de 18 à 35 ans d'occuper un emploi d'été dans une municipalité québécoise. Le programme repose sur le principe de la réciprocité et du jumelage entre une ville québécoise et une ville française. Les postes, d'une durée maximale de 8 semaines entre juin et août, couvrent les secteurs de l'animation en centres aérés, l'entretien des espaces verts, l'accueil en mairie, au musée ou à l'office de tourisme ou autre travail administratif ou de surveillance. Il y a une soixantaine de postes à pourvoir chaque année.

➡ www.francequebec.fr

RESTER AU QUÉBEC : PROLONGER SON SÉJOUR OU S'ÉTABLIR DURABLEMENT

Si vous travaillez au Québec avec un permis temporaire, plusieurs possibilités s'offrent à vous pour poursuivre votre vie et votre travail dans la Belle Province, mais le mot d'ordre pour y parvenir est l'anticipation. Les délais de traitement des dossiers ont tendance à rallonger régulièrement depuis quelques années. Il faut donc s'organiser en

tenant compte des délais administratifs, au risque de devoir quitter le territoire canadien le temps du traitement de la demande, ce qui peut avoir des conséquences malheureuses. Ne vous y prenez donc pas à la dernière minute !

PROLONGER LE PERMIS DE TRAVAIL TEMPORAIRE

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Si votre employeur a toujours besoin de vos services, il peut vous proposer de prolonger votre séjour au Canada. Vous pouvez de votre côté avoir une offre d'emploi d'un nouvel employeur. La procédure à suivre varie selon que votre emploi est soumis à un Avis relatif au marché du travail (AMT) ou en est dispensé. Pour connaître la procédure, veuillez consulter la partie consacrée aux travailleurs temporaires dans ce Guide, à la page 60.

Vous devrez faire une demande de prorogation ou de modification de votre statut de travailleur temporaire. Si vous ne faites pas cette demande, vous devez quitter le pays à l'expiration de votre permis de travail actuel.

Pour en savoir plus sur la prolongation ou la modification de votre statut de travailleur temporaire :

► www.cic.gc.ca/francais/travailler/prolonger.asp

UN PROLONGEMENT OU UN RENOUVELLEMENT FACILITÉ POUR LES DÉTENTEURS D'UN CSQ

Depuis le 1^{er} juin 2012, il existe une mesure permettant de renouveler ou de prolonger son permis de travail temporaire plus facilement. Le préalable : être détenteur d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ). En d'autres termes, il faut avoir déjà amorcé les démarches pour devenir résident permanent. Cette mesure concerne les travailleurs temporaires qualifiés et les étudiants étrangers ayant un permis de travail postdiplôme qui souhaitent s'établir de façon permanente au Québec, tout comme ceux participant à l'Expérience Internationale Canada (PVT, Jeunes Professionnels).



ALEXIS

Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2008

Statut à l'arrivée au Québec : VIE

Région d'installation : Montréal

AU QUÉBEC AVEC UN VIE

Le choix de partir au Québec avec ma conjointe s'est fait à l'été 2008. Nous avons envie d'ailleurs et étions intéressés par une immigration en Amérique du Nord. Nous travaillons tous les deux dans l'informatique, un domaine qui offre de nombreuses opportunités à l'international.

Puis, j'ai eu la chance de partir à Montréal, en VIE, avec mon entreprise en France, Itelligence. J'avais déjà eu l'occasion de visiter le Québec et j'avais tout de suite été séduit par l'accueil chaleureux reçu et l'ambiance conviviale.

UN PERMIS DE TRAVAIL OBTENU EN UN MOIS

Le VIE, c'est l'immigration dans un fauteuil ! Toutes les démarches administratives ont été effectuées par UbiFrance, j'ai obtenu mon permis de travail en un mois. De plus, le VIE permet de maintenir un lien avec l'Europe, on continue de cotiser pour la retraite française. J'ai également bénéficié d'une assurance privée très intéressante car, avec mon statut, je ne pouvais pas bénéficier du régime d'assurance maladie québécois. Et puis, j'ai eu droit à 6 semaines de congés payés, ce qui est plutôt rare ici. Je recommande chaudement aux jeunes souhaitant avoir une expérience professionnelle à l'étranger de se renseigner sur le VIE.

LA RÉSIDENCE PERMANENTE POUR PROLONGER L'EXPÉRIENCE

Au bout d'un an, nous avons lancé les démarches pour obtenir la résidence permanente. Nous n'étions pas encore sûrs de rester mais c'était le meilleur moyen de se laisser un choix le moment venu.

La résidence permanente, ça prend du temps ! C'est surtout compliqué de réunir tous les papiers exigés. Finalement nous avons obtenu notre résidence permanente deux semaines avant la fin de nos permis de travail en cours, c'était juste !



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

Si vous êtes titulaire d'un CSQ, que vous résidez au Québec et que votre permis de travail temporaire va bientôt expirer, votre employeur est désormais dispensé de l'obligation de faire une demande d'Avis relatif au marché du travail (AMT). Il n'est pas non plus nécessaire d'obtenir un nouveau Certificat d'acceptation du Québec (CAQ). Pour les étudiants étrangers, il faut que vous ayez obtenu un permis de travail postdiplôme et une offre d'emploi valide d'un employeur au Québec.

À consulter pour en savoir plus :

- **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :**
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/demeurer-quebec/demande-csq/etudiants-quebec/apres-csq.html#permis
- **Citoyenneté et Immigration Canada :** www.cic.gc.ca/francais/travailler/demande-qui-permis.asp

SOUSCRIRE AU PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE (PEQ)

Le PEQ, en vigueur depuis le 14 février 2010 est un programme accéléré de sélection de travailleurs qualifiés. Il permet d'obtenir de manière accélérée le certificat de sélection du Québec (CSQ) et d'en faire bénéficier son époux ou conjoint de fait ainsi que ses enfants à charge, si déclarés dans la demande de CSQ.

Ce programme s'adresse aux clientèles suivantes :

- les travailleurs temporaires occupant un emploi spécialisé au Québec au moment de présenter leur demande ;
- les étudiants étrangers diplômés du Québec ou en voie de l'être, âgés d'au moins 18 ans.

Les personnes ayant bénéficié d'un permis Vacances-Travail (PVT) ou d'un permis Jeunes Professionnels sont éligibles au PEQ, à titre de travailleurs temporaires.

Les candidats qui souhaitent immigrer à titre de travailleurs qualifiés doivent faire le choix entre le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et le Programme régulier de sélection des travailleurs qualifiés. Il existe un formulaire et des conditions spécifiques pour chacun de ces deux programmes.

De manière générale, le PEQ est un programme simplifié qui permet l'obtention du CSQ dans les vingt jours suivant le dépôt de la demande et

contrairement aux processus de sélection du programme régulier, aucun barème de points n'est appliqué pour le requérant et les membres de la famille inclus dans la demande. Il suffit de satisfaire aux exigences, de présenter un dossier complet et les pièces justificatives nécessaires.

Une fois le CSQ obtenu, il vous faudra faire sans tarder les démarches au niveau fédéral pour obtenir votre résidence permanente.

LIENS UTILES

► PEQ – Diplômés du Québec :

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/peq-etudiants

► PEQ – Travailleurs temporaires :

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/peq-travailleurs

PARTICIPER AU PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE INTERNATIONALE CANADA (EIC)

Si vous correspondez aux critères, il est possible de faire une demande dans l'une des catégories de l'EIC (PVT, Jeunes Professionnels ou Stage). Si vous avez déjà bénéficié de ce programme, vous ne pourrez pas faire une nouvelle demande dans la même catégorie, mais il est possible de souscrire successivement à deux permis différents proposés dans le cadre de l'EIC. Vous pourrez donc, par exemple, enchaîner un PVT, puis un Jeunes Professionnels.

► Pour en savoir plus, consultez les pages du Guide consacrées au programme de l'EIC (p. 67).

BÉNÉFICIER DU PROGRAMME MOBILITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS (MJT) (POUR LES FRANÇAIS)

Vous êtes un jeune travailleur français et vous avez utilisé votre quota de deux permis dans le cadre du programme Expérience Internationale Canada (par exemple un PVT suivi d'un permis Jeunes Professionnels) ? Sachez qu'il vous est possible d'obtenir un troisième permis pour prolonger votre résidence temporaire au Québec.

En effet, l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ), par son programme Mobilité des Jeunes Travailleurs (MJT), délivre chaque année un quota de permis pour toutes les personnes respectant les critères définis par le programme.

Le MJT est délivré pour l'occupation d'un poste à temps plein dans la seule province du Québec. Il n'est pas possible de partir travailler dans une autre province du Canada avec ce permis.

Pour vous inscrire ou pour avoir plus d'informations sur ce permis de travail :

➡ www.ofqj.org

SÉANCES D'INFORMATIONS SUR LA RÉSIDENCE PERMANENTE

À MONTRÉAL

Montréal International offre gratuitement des séances d'informations aux employeurs qui souhaiteraient en savoir plus sur la résidence permanente et les possibilités pour un travailleur temporaire d'y accéder.

➡ <http://residencepermanente.ca>

La CITIM (Clef pour l'intégration au travail des immigrants) offre des séances d'informations aux travailleurs temporaires (visa temporaire, PVT, Jeunes Professionnels, étudiants avec permis de travail) concernant les visas canadiens et les possibilités de renouvellement ou de prolongation de son visa.

➡ www.citim.org

À QUÉBEC

Québec international offre des séances d'informations gratuites sur les démarches à entreprendre pour obtenir la résidence permanente.

➡ www.quebecinternational.ca

AUTRES RÉGIONS

Plusieurs organismes offrent des informations sur les visas canadiens et les démarches administratives. En fonction de la ville où vous résidez, consultez dans le guide les pages relatives à votre région. Vous y trouverez les coordonnées des organismes proposant ce genre de services.

ÉTUDIER AU QUÉBEC

Au Québec, l'enseignement supérieur est composé de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire. Pour comprendre le système d'éducation du Québec, reportez-vous à la section du Guide consacrée à ce sujet (p. 214).



Pour plus d'informations sur les études au Québec, téléchargez gratuitement notre guide *Étudier au Québec* sur le site web d'Immigrant Québec :

www.immigrantquebec.com/telecharger-les-guides

Chaque année, ce sont plusieurs milliers d'étudiants du monde entier qui sont reçus par les établissements d'enseignement québécois, attirés par la qualité de l'enseignement, une vie sur le campus à la nord-américaine, un espace francophone en Amérique, un cadre de vie sécuritaire où le monde urbain moderne côtoie les grands espaces. En 2010, le Québec comptait 32 225 étudiants étrangers dans ses établissements universitaires (source : *Citoyenneté et Immigration Canada*).

Des étudiants racontent leur expérience

Sur le site Internet <http://maplaceauquebec.ca>, vous aurez le loisir de visionner des entrevues avec dix étudiants venus du monde entier (Belgique, Gabon, France, Taïwan, Ile de la Réunion, Nouvelle-Calédonie, Tunisie, Chine, Brésil) inscrits dans des programmes d'études au collège ou à l'université dans des établissements répartis sur tout le territoire québécois.

Au Québec, les établissements d'enseignement de qualité ne se trouvent pas qu'à Montréal. En fonction du programme d'études que vous souhaitez suivre, prenez le temps de regarder les différentes offres des collèges et universités québécois. Chacun a ses particularités et ses spécialisations. Ne craignez pas de vous éloigner de Montréal pour découvrir les établissements d'enseignement supérieur en région. Vous serez surpris de constater que chacun d'entre eux reçoit un nombre non négligeable d'étudiants venant de tous les horizons, contribuant à rendre animée et diversifiée la vie sur tous les campus du Québec.

DÉFINIR SON PROJET D'ÉTUDES

Votre projet d'études peut prendre plusieurs formes en fonction de vos objectifs :

ÉTUDIER POUR OBTENIR UN DIPLOME QUÉBÉCOIS

Vous résidez à l'étranger et vous souhaiteriez suivre un cursus dans l'enseignement supérieur au Québec en vue d'obtenir un diplôme québécois ? Vous appartenez alors à la catégorie des « étudiants internationaux » ou « étudiants étrangers ».

Que vous soyez intéressé par un programme au niveau collégial ou universitaire, vous devrez tout d'abord être accepté par l'établissement d'enseignement. Pour cela, vous devez suivre les démarches d'admission.

Cégep international

Depuis 1992, certains cégeps se sont regroupés au sein de Cégep international et œuvrent ensemble pour favoriser l'échange, les partenariats, les projets de coopération à l'international. Favoriser la mobilité étudiante et le recrutement d'étudiants internationaux est l'une des missions de Cégep international. Le site est un incontournable pour tout étudiant étranger qui désire s'inscrire au niveau collégial. Il offre un panorama complet des cégeps du Québec et de leurs différents programmes.

► www.cegepsquebec.ca

PARTICIPER À UN PROGRAMME BILATÉRAL D'ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS

Les collèges et universités québécois ont pu signer des échanges bilatéraux avec certaines facultés ou pour un programme en particulier. Il s'agit d'échanges courts, généralement six mois au maximum. Renseignez-vous auprès de votre établissement d'origine pour connaître les possibilités. Dans ce cadre, vous n'obtiendrez pas de diplôme québécois et vous resterez rattaché à votre université d'origine.

PARTICIPER À L'UN DES PROGRAMMES D'ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS (PÉE) DE LA CREPUQ

Des ententes de mobilité internationale ont été signées entre la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et plus de 500 établissements ou consortiums d'établissements à l'étranger. Pour savoir si vous pouvez participer à ce programme d'échanges, adressez-vous à votre université d'origine et consultez le site de la CREPUQ :

► <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca>

**Étudiez ou perfectionnez-vous depuis
chez vous ou de votre entreprise !**

PROGRAMMES EN EXCLUSIVITÉ du Ministère de
l'enseignement supérieur du Québec*
conduisant à une AEC (attestation d'études collégiales)



Obtenez **rapidement l'emploi ou le
poste de vos ambitions** dans des
secteurs en **forte demande**.

**CONVERTISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE EN
UN DIPLÔME** du Ministère de
l'enseignement supérieur du Québec*
avec le service de reconnaissance des acquis et
compétences (RAC).

*Ministère de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche, de la Science et de la Technologie

Tél. sans frais : 1 855 856-1527



CÉGEP
de La Pocatière
Centre d'études collégiales
de Montmagny

Service de la formation continue
et du soutien aux entreprises
Une valeur ajoutée à vos projets!

www.cegeplapocatiere.qc.ca/formationcontinue

Dans ce cadre, si vous venez étudier moins de six mois, il ne vous sera pas nécessaire d'obtenir un permis d'études.

OBTENIR LES AUTORISATIONS POUR ÉTUDIER AU QUÉBEC : CAQ ET PERMIS D'ÉTUDES

Si vous venez étudier au Québec plus de six mois, vous devez impérativement obtenir les autorisations nécessaires, c'est-à-dire un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis d'études.

RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES :

Choisir un établissement d'enseignement, un programme d'études et se renseigner sur les frais de scolarité.

Envoyer une demande d'admission à l'établissement d'enseignement. Renseignez-vous précisément sur les conditions d'admissibilité auprès de l'institution vous intéressant.

Une fois que vous avez reçu une lettre d'admission de l'établissement, faire une demande en ligne du certificat d'acceptation du Québec (CAQ). Après la réception de votre CAQ, faire une demande en ligne du permis d'études auprès du gouvernement du Canada.

En fonction de votre pays de citoyenneté, il se peut que vous deviez faire la demande d'un visa de résident temporaire.

Frais (en vigueur en 2014) : CAQ : 108 \$ - Permis d'études : 125 \$

PREUVE DE CAPACITÉ FINANCIÈRE

Vous devez présenter une preuve de capacité financière pour pouvoir obtenir votre CAQ (par exemple en 2013, il fallait détenir 11 700 \$ CAN pour une année complète d'études).

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Il est impératif que vous consultiez les délais de traitement sur les sites respectifs du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). En 2013, il fallait compter environ 20 jours ouvrables (lorsque le dossier est complet) pour obtenir son CAQ, en excluant les délais postaux,



SOPHIE

Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2007

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

LE RETOUR AUX ÉTUDES POUR TROUVER UN EMPLOI DURABLE

Après une première année au Québec avec un PVT où j'ai effectué de nombreux petits jobs, je suis revenue à Montréal avec la résidence permanente et un emploi dans une école primaire.

Je suis restée deux ans sur ce poste où mon contrat a été plusieurs fois renouvelé. Mais au bout d'un moment, j'avais besoin de plus de stabilité et je me suis tournée vers la reprise d'études. Pendant 11 mois, j'ai suivi une formation pour travailler dans le domaine des assurances.

UN CONTRAT À LA CLÉ À LA FIN DES ÉTUDES

Pourquoi ce choix ? Déjà, le secteur des assurances est un domaine professionnel porteur au Québec avec de nombreuses opportunités. La preuve : je n'avais pas terminé ma formation que j'avais déjà 3 propositions d'embauche !

Et puis, après m'être confrontée dans le détail avec le monde des assurances après un dégât des eaux au sein de ma copropriété, j'avais déjà développé un intérêt pour ce domaine. Un secteur plutôt méconnu qui n'a pas toujours bonne réputation auprès du grand public mais qui se révèle au final être très intéressant.

DES MÉTIERS EN PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Au Québec, il est très simple de trouver un petit boulot dans un magasin ou dans la restauration rapide mais, pour un emploi durable, il est nécessaire d'avoir des références, un réseau ou un diplôme canadien. C'est pour cela que je conseille le retour aux études et de, surtout, bien choisir son domaine car certains métiers sont en pénurie de main-d'œuvre. Les formations continues sont de courte durée et, en tant que résident permanent, on peut bénéficier de certaines aides financières.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

et plusieurs mois pour son permis d'études. Les délais de traitement des demandes de permis d'études varient en fonction des bureaux des visas canadiens à l'étranger. Consultez le tableau sur le site de CIC.

OÙ VOUS RENSEIGNER POUR L'OBTENTION DU CAQ, PUIS DU PERMIS D'ÉTUDES ?

POUR L'OBTENTION DU CAQ :

- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html

POUR LE PERMIS D'ÉTUDES :

- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) : www.cic.gc.ca/francais/etudier/index.asp
- Service Canada : www.servicecanada.gc.ca/fra/gdc/permis_etudes.shtml

DROITS DE SCOLARITÉ, EXEMPTIONS ET BOURSES

Les étudiants étrangers doivent payer des droits de scolarité fixés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). À l'université, les frais correspondent à ceux payés par les étudiants québécois (2 653 \$ CAN en 2014), majorés d'un montant forfaitaire. En fonction de la durée de la session et du nombre de crédits, il faut souvent compter plusieurs milliers de dollars (pouvant atteindre des sommes allant de 9 000 \$ à 13 000 \$ CAN, voire plus). Certaines universités peuvent demander en plus un montant forfaitaire facultatif, ne dépassant pas 10% du montant forfaitaire pour étudiants étrangers.

Il existe des exemptions de droits de scolarité (montant forfaitaire). Le Québec a signé plusieurs ententes de coopération internationale ou d'ententes bilatérales avec des pays étrangers. À titre d'exemple, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Chine, le Mexique, etc. font partie de ces pays. Il existe un nombre maximal d'exemptions (quotas) par pays. Vous pouvez consulter la liste des pays sur le site Internet du MELS :

- www.mels.gouv.qc.ca.

D'autre part, le Québec et la France ont signé une entente relative aux frais de scolarité des étudiants français dans la province. Ainsi, grâce à cette initiative des deux gouvernements, tous les étudiants français payent les mêmes frais de base que les étudiants québécois et ne sont pas soumis au montant forfaitaire.

Les étudiants en échange universitaire n'ont pas de droits de scolarité à payer au Québec car ils restent attachés à leur établissement d'origine.

Certaines bourses sont accessibles aux étudiants étrangers. Renseignez-vous auprès de votre établissement d'enseignement.

Les droits de scolarité ne comprennent pas les frais de logement, de transport, de nourriture, d'assurance maladie et hospitalisation, de loisirs, etc.

VIE PRATIQUE : BUDGET, SANTÉ, LOGEMENT

BUDGET

Outre les droits de scolarité, votre budget doit inclure au minimum les frais de logement, de nourriture, de transports (métro ou autobus), de téléphone (cellulaire), d'Internet, d'assurance maladie, de matériel pédagogique et de loisirs. L'équipement d'hiver (veste, bottes, gants, bonnet) représente un budget assez important (500 à 700 \$ CAN environ pour des vêtements neufs).

À Montréal, on estime qu'un étudiant vivant seul dépensera annuellement entre 14 000 \$ et 16 000 \$ CAN environ.

Pensez à vous munir d'argent en liquide (en monnaie canadienne) pour votre arrivée. Cela vous servira notamment à payer le bus ou le taxi, vous acheter les premiers repas et faire des courses de première nécessité.

SANTÉ ET ASSURANCE MALADIE-HOSPITALISATION

Des ententes de sécurité sociale ont été signées entre le Québec et certains pays (Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal et Suède). Si vous êtes ressortissant d'un pays signataire d'un accord, il faut, avant votre départ pour le Québec, obtenir auprès de votre organisme de sécurité sociale un

formulaire attestant que vous étiez couvert dans ce pays. Ce formulaire devra être présenté, une fois au Québec, à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

- **Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) :**
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurancemaladie/arriver/ententes_ss.shtml

Pour les autres étudiants, il est obligatoire de souscrire à un régime d'assurance privée. La plupart des universités obligent leurs étudiants étrangers à souscrire à une assurance-maladie administrée par l'établissement d'enseignement. Les tarifs y sont avantageux (environ 600 à 900 \$ CAN pour une année). Généralement, le régime couvre les frais médicaux et hospitaliers ainsi que les médicaments sur ordonnance. En revanche, il ne couvre pas forcément les soins dentaires, les soins optiques, le suivi de grossesse et d'accouchement. Renseignez-vous auprès du service universitaire pour les étudiants étrangers sur le montant de l'assurance et les soins couverts.

Il en est de même pour les étudiants étrangers au collégial : vous devrez obligatoirement souscrire au régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation des étudiants étrangers des cégeps et collèges privés. En 2013, le montant annuel de l'assurance s'élevait à 816 \$ CAN.

LOGEMENT

Plusieurs choix s'offrent à vous : logement dans une résidence universitaire, appartement ou collocation hors campus.

LOGEMENT DES PREMIERS JOURS

Pour votre arrivée, si vous n'avez pas de chambre universitaire, vous pouvez réserver un logement temporaire qui vous permettra de passer vos premières nuits et démarrer votre recherche de logement en toute sérénité.

- **Auberges de jeunesse :** www.quebecvacances.com/auberge-de-jeunesse
- **Couch-surfing :** www.couchsurfing.org
- **Airbnb :** www.airbnb.com

LES RÉSIDENCES POUR ÉTUDIANTS

Il s'agit généralement de chambres à un prix raisonnable et surtout très pratiques pour les étudiants internationaux. Les chambres sont propres,

meublées, chauffées et offrent généralement un accès à Internet. Un service de nettoyage est offert pour les parties communes. Vous aurez aussi accès à une salle de télévision et une cuisine partagées. C'est une solution facile pour se loger car la réservation se fait avant votre arrivée au Québec.

Pour trouver une résidence universitaire, consultez le site du collège ou de l'université dans laquelle vous étudierez.

LE LOGEMENT HORS CAMPUS

Plusieurs sites Internet proposent des petites annonces de logement à louer pour une personne ou pour plusieurs. La colocation est une pratique courante au Québec et se révèle un excellent moyen de s'intégrer socialement. Si vous optez pour une colocation, dès votre arrivée, faites un point avec vos colocataires pour déterminer les règles de vie : ménage, vaisselle, achats de produits en commun, etc.

Reportez-vous à la section du Guide consacrée au logement pour connaître les sites de petites annonces (p. 185).

Le site Étudier à Montréal : le portail des étudiants internationaux

Montréal accueille chaque année plus de 21 000 étudiantes et étudiants originaires de 150 pays. Le site, réalisé grâce à la CRÉ de Montréal, est un incontournable pour découvrir la vie étudiante à Montréal. Il présente les différents quartiers de la ville et les adresses utiles (bibliothèques, centres de santé, réseau de transports, organismes communautaires, salles de sports, etc.). Il explique également les procédures d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur et présente les services d'accueil et d'intégration, ainsi que les aides financières pour les étudiants internationaux. Il informe également sur les cours de langue disponibles, ainsi que les possibilités de prolonger son séjour à la fin de ses études. Si travailler au Québec vous intéresse, vous trouverez sur le site les renseignements qui faciliteront vos démarches. Bref, un site incontournable pour tout étudiant désireux de bien profiter de son séjour ou de le prolonger!

► www.etudieramontreal.info

À MONTRÉAL

Plus de 180 000 étudiants fréquentent les établissements universitaires de Montréal, contribuant à faire de Montréal l'une des principales villes estudiantines d'Amérique du Nord.

L'Université de Montréal (UdeM) offre le registre de programmes le plus large du Canada dans le secteur de la santé. Fondée en 1878, l'UdeM compte 13 facultés, plus de 60 départements, couvrant tant les sciences humaines et sociales que les diverses disciplines des sciences pures et de la santé. L'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal et l'École polytechnique de Montréal y sont affiliées.

► www.umontreal.ca

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est un établissement public francophone situé au cœur du Quartier Latin. Créée en 1969, elle compte 6 facultés (arts, communication dont l'École de langues, sciences de l'éducation, science politique et de droit, sciences et sciences humaines), une École des sciences de la gestion (ESG UQAM). Elle offre plus de 170 programmes de 1^{er} cycle et plus de 150 programmes de 2^e et 3^e cycles. En plus du campus central, l'UQAM est aussi située en région métropolitaine avec ses 4 autres campus en région.

► www.uqam.ca

L'Université McGill a été fondée en 1821, sur ce qui allait devenir le centre-ville même de Montréal. Ses 11 facultés, 10 écoles, 4 hôpitaux d'enseignement et son École d'éducation permanente offrent plus de 300 programmes au niveau du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat.

► <http://francais.mcgill.ca>

Fondée en 1974, l'**Université Concordia** compte plus de 45 000 étudiants, à qui elle offre 250 programmes, sous la gouverne de 4 facultés. L'Université compte aussi une École des études supérieures ainsi que de nombreux collèges, centres et instituts.

► www.concordia.ca

L'Université de Sherbrooke (UdeS) – Campus Longueuil est composée de 8 facultés et du Centre universitaire de formation en environnement. Elle offre plus de 125 programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat. Elle compte 75 chaires de recherche, dont les

forces comprennent, entre autres, la pharmacologie, la biotechnologie, les matériaux, l'aérospatiale, la microélectronique, l'environnement, la linguistique, l'électrochimie, l'acoustique et la supraconductivité.

► www.usherbrooke.ca/longueuil

HEC Montréal (École des hautes études commerciales), créée en 1907, est aujourd'hui la première école de gestion au Canada. L'école propose des programmes du 1^{er} au 3^e cycle ainsi que de nombreuses formations adaptées aux cadres, professionnels et dirigeants.

► www.hec.ca

L'École Polytechnique de Montréal est l'un des établissements les plus importants au Canada en terme d'enseignement et de recherche en génie. 16 spécialités pour la formation d'ingénieurs sont proposées aux 7 100 élèves qui suivent ses cours chaque année. L'école consacre une part importante de son budget à la recherche et dispose de 24 chaires de recherche du Canada.

► www.polymtl.ca

L'ENAP (École Nationale d'Administration publique) est l'une des plus importantes écoles en administration publique au monde. Les programmes multidisciplinaires de 2^e et 3^e cycles qu'elle propose répondent aux besoins des organismes publics et parapublics, des réseaux de la santé, des services sociaux, de l'éducation et du monde municipal. L'ENAP est établie dans 5 centres principaux : Montréal, Québec, Gatineau, Saguenay et Trois-Rivières.

► www.enap.ca

Les journées «Étudier au Québec» dans toute la France

Vous êtes intéressé par un programme d'études au Québec ou vous souhaitez simplement obtenir une expérience étudiante internationale ? Ne ratez pas les journées «Étudier au Québec» qui ont lieu régulièrement en France. C'est l'occasion de rencontrer des universités et établissements de l'enseignement supérieur, de leur poser toutes vos questions, vous renseigner sur les cursus et les possibilités de bourses, mais aussi de vous documenter sur la vie au Québec (logement, transports, coûts...). Bref, le rendez-vous incontournable pour bien préparer votre projet.

► Pour connaître les dates des journées : www.etudierauquebec.fr

L'ÉTS (École de technologie supérieure) est une constituante du réseau de l'Université du Québec. Spécialisée dans la formation et la recherche appliquée en génie et le transfert technologique, elle forme des ingénieurs et des chercheurs reconnus pour leur approche pratique et innovatrice. Depuis sa création, elle entretient un partenariat unique avec le milieu des affaires et l'industrie, tant avec les grandes entreprises que les PME. L'ÉTS se situe aujourd'hui parmi les cinq plus grandes écoles ou facultés de génie au Canada qui offrent une formation de 1^{er} cycle en génie. L'ÉTS propose des cursus d'ingénieurs créés spécifiquement pour les diplômés de niveau collégial technique ou les diplômés d'instituts universitaires de technologies en France désirant obtenir le titre d'ingénieur au Canada. Des programmes de maîtrise et de doctorat sont également offerts.

► www.etsmtl.ca

L'INRS (Institut national de la recherche scientifique) est une université de recherche et de formation de 2^e et 3^e cycles composée de quatre centres de recherche multidisciplinaires situés à Montréal, à Québec, à Laval et à Varennes. Première au Canada pour son intensité en recherche (subventions par professeur), l'INRS se distingue par un environnement d'études exceptionnel grâce à la compétence de ses 150 professeurs aux expertises diversifiées, à la qualité de l'encadrement des étudiants et leur intégration dans des équipes de recherche, à l'accès à des infrastructures à la fine pointe de la technologie, au financement avantageux offert aux étudiants et à la présence de stagiaires postdoctoraux.

► www.inrs.ca

TÉLUQ : des études universitaires à distance

La TÉLUQ est la première et la seule université totalement à distance au Québec. Depuis sa création en 1972, elle n'a pas cessé d'enrichir son offre qui comporte aujourd'hui plus de 400 cours et 75 programmes à tous les cycles d'études dans les principaux domaines du savoir. Ses programmes sont sanctionnés par un diplôme de l'Université du Québec. La TÉLUQ enregistre à ce jour près d'un million d'inscriptions à ses cours et programmes.

► www.teluq.ca

À QUÉBEC (CAPITALE-NATIONALE)

Avec plus de 2 500 professeurs et chargés de cours et quelque 45 000 étudiants, dont 9 % d'étrangers, l'**Université Laval à Québec** offre 392 programmes d'études. L'Université Laval est reconnue pour ses recherches en neurosciences, en optique, photonique et laser, en géomatique, en génomique, en environnement, en études anciennes, etc.

► www.ulaval.ca

À SHERBROOKE (ESTRIE)

L'**Université de Sherbrooke** se classe au premier rang des universités canadiennes en ce qui concerne les redevances pour les innovations brevetées. Ses domaines de connaissance vont de la santé à l'environnement, en passant par la microélectronique, l'optique, les TIC et les micro-nanotechnologies.

► www.usherbrooke.ca

L'**Université Bishop's**, fondée en 1843, est anglophone. De petite taille, elle offre à ses étudiants des cours de 25 personnes en moyenne, ce qui en fait l'un de ses atouts.

► www.ubishops.ca

À SAGUENAY (SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN)

L'**Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** offre près de 180 programmes d'études. L'UQAC se distingue au Québec grâce à ses 394 projets de recherche. Diverses ressources sont mises à la disposition des étudiants internationaux afin de les accueillir et de leur fournir un encadrement tout au long de leur séjour.

► www.uqac.ca

EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'**Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)** offre des programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles en éducation, en gestion, en santé, en génie, en mines et environnement, en foresterie, en création et nouveaux médias et en développement humain et social.

► www.uqat.ca

À RIMOUSKI (BAS-SAINT-LAURENT)

L'**Université du Québec à Rimouski (UQAR)** brille notamment pour ses programmes de recherche sur les sciences de la mer, le développement régional et la nordicité.

► www.uqar.ca

À TROIS-RIVIÈRES (MAURICIE)

Fondée en 1969, l'**Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)** est reconnue pour sa spécialisation dans les domaines de pointe (recherche en biologie végétale, en électronique industrielle, en neurosciences ou encore en médecine alternative).

► www.uqtr.ca

EN OUTAOUAIS

L'**Université du Québec en Outaouais (UQO)** est répartie sur deux campus à Gatineau et à Saint-Jérôme. Son campus a l'avantage d'être situé aux portes de l'Ontario, tout près d'Ottawa, la capitale fédérale du Canada. Ses programmes de recherche sont bien développés dans les domaines de l'économie sociale et des collectivités locales, de la santé psychosociale enfance-jeunesse, de la cyberpsychologie, de la réussite scolaire et des transformations du travail, ainsi que de la photonique et de l'informatique des télécommunications.

► <http://uqo.ca>

TRAVAILLER PENDANT OU APRÈS SES ÉTUDES

TRAVAILLER SUR LE CAMPUS DURANT SES ÉTUDES

Les étudiants étrangers peuvent travailler sur leur campus, sans permis de travail, s'ils étudient à temps plein dans un établissement postsecondaire public ou privé.

Il s'agit d'une bonne option pour ceux qui souhaitent avoir un complément budgétaire, mais les emplois disponibles sont peu nombreux.

► Consultez le site de CIC : www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-surcampus.asp

TRAVAILLER HORS CAMPUS DURANT SES ÉTUDES

Pour travailler hors campus, il faut être inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire public ou privé ayant signé une entente avec le gouvernement provincial ou fédéral, obtenir des résultats scolaires satisfaisants et avoir complété au moins six mois d'études à temps plein au cours des douze mois précédant la demande. Si votre établissement est dans la liste de ceux participant aux permis de travail hors campus, il vous faudra demander un permis de travail. Vous ne pourrez pas travailler plus de 20 heures par semaine durant les sessions, mais il est possible de travailler à temps plein durant les congés prévus au calendrier scolaire.

Les demandes de permis de travail hors campus s'effectuent auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :

► www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-horscampus.asp

TRAVAILLER TEMPORAIREMENT AU QUÉBEC APRÈS SES ÉTUDES : LE PERMIS POSTDIPLÔME

Si vous obtenez votre diplôme d'études et si vous avez étudié au moins huit mois dans une université, un cégep public ou un collège privé subventionné ou suivi une formation professionnelle, vous pouvez, dans les 90 jours suivant son obtention, présenter une demande de permis de travail postdiplôme auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Il n'excédera pas la durée de vos études, avec un maximum de trois années : par exemple, si vous avez étudié pendant 14 mois, le permis postdiplôme sera de 14 mois. Vous devez avoir un permis d'études valide au moment où vous demandez le permis de travail.

► Consultez le site de CIC : www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-post.asp

Il s'agit là d'un permis de travail temporaire. Par la suite, si vous souhaitez poursuivre votre vie au Québec, pensez à demander la résidence permanente en bénéficiant du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

S'ÉTABLIR DURABLEMENT AU QUÉBEC : LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE (PEQ)

Si vous souhaitez devenir résident permanent du Canada, vous devez obtenir tout d'abord un certificat de sélection du Québec (CSQ), puis la résidence permanente auprès des autorités fédérales.

Il est possible qu'ayant suivi des études au Québec, obtenu un diplôme québécois et ayant une connaissance du français de niveau intermédiaire avancé, vous soyez admissible au Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Toute demande complète reçue dans le cadre du PEQ sera traitée dans un délai de 20 jours ouvrables ou moins. Afin de permettre un traitement rapide des demandes, le candidat doit être admissible et le dossier doit être recevable et complet.

Pour en savoir plus sur ce programme et les critères d'admissibilité, consultez le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/demeurer-quebec/index.html

Pour tout savoir sur les universités et la vie étudiante :

- Le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur : www.mrifce.gouv.qc.ca/portail/etudier/index.asp
- Université du Québec (réseau) : www.uquebec.ca
- Universités québécoises : www.universitesquebecoises.ca
- Étudier au Québec : <http://etudierauquebec.fr>
- Étudier à Montréal : www.etudieramontreal.info

CHOISIR SA RÉGION D'INSTALLATION

Si la plupart des immigrants arrivant au Québec s'installent à Montréal, certains sont attirés – à juste titre – par d'autres régions offrant une qualité de vie très agréable et une possibilité de s'insérer sur le marché du travail plus facilement qu'à Montréal où les demandeurs d'emploi se bousculent.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), depuis plusieurs années, souhaite stimuler la régionalisation de l'immigration. Dans cette perspective, le MICC a signé des ententes avec les Conférences régionales des élus (CRÉ) et certaines municipalités. Des plans d'action, en lien avec des organismes locaux, visent à faciliter l'accueil, l'intégration et l'accès à l'emploi des nouveaux arrivants. N'hésitez pas à considérer sérieusement la possibilité de vous établir en région : l'avenir de l'immigration au Québec se tient là !

Le site « Vous avez une place au Québec »

Pour pousser plus loin vos connaissances des régions du Québec, connaître les perspectives d'emploi, comprendre les valeurs de la société québécoise ou encore visionner des témoignages, connectez-vous au site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/placeauquebec/fr/index.php

Vous pouvez également consulter la section « Où s'installer » du site Immigration-Québec qui s'adresse plus spécifiquement aux nouveaux arrivants et aux personnes qui envisagent d'immigrer au Québec :

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/region/index.html

Les régions du Québec ont de nombreux atouts pour qui a mûrement pensé son immigration. Les villes du Québec offrent des occasions uniques d'emploi, des études spécialisées et des opportunités d'investissement intéressantes. Généralement, le Québec est riche d'une excellente qualité de vie, d'un coût de la vie abordable ainsi que de loisirs nombreux et variés. Acheter ou construire une maison en région revient bien souvent à déboursier la somme nécessaire à l'achat d'un simple studio dans les grandes métropoles du monde. Une habitation, ou une ferme, avec des vastes terres autour, reste dans le domaine du raisonnable. Compétitives entre elles, les régions ont créé depuis quelques années des pôles d'excellence ainsi que des plans stratégiques de développement qui méritent qu'on s'y attarde, surtout lors d'une démarche d'immigration.

Les personnes immigrantes installées dans la région métropolitaine de Montréal souhaitant s'installer en région peuvent trouver des informations et un accompagnement auprès de quatre organismes à Montréal ayant pour mandat l'aide à la régionalisation : Collectif, Promotion-Intégration-Société nouvelle (PROMIS), Accueil liaison pour arrivants (ALPA) et Carrefour BLE (voir zoom, page 160-161).

Place aux jeunes en région

Vous souhaitez vous établir en région plutôt que dans un grand centre urbain? Vous êtes âgés entre 18 et 35 ans et possédez un permis de travail valide? Le programme Place aux jeunes en région (PAJR) est fait pour vous! Le réseau de PAJR peut vous aider à trouver la région qui vous convient et à rencontrer des employeurs et divers intervenants locaux au cours de séjours exploratoires, tout en vous accompagnant à distance dans vos démarches d'établissement. Le site Internet de PAJR présente une riche mine d'information indispensable pour vos recherches : portrait socio-économique des régions, offres d'emploi, ressources en entrepreneuriat et plus encore! Veuillez noter que la possession d'un permis de conduire, ainsi que d'une voiture pourrait constituer un atout indispensable pour votre établissement dans certaines régions.

► www.placeauxjeunes.qc.ca

Accueil et soutien aux femmes immigrantes

À MONTRÉAL

Assistance aux femmes: intervention auprès des femmes immigrantes victimes de violence conjugale.

➡ www.assistanceauxfemmes.ca

Centre communautaire des femmes sud-asiatiques: services d'accueil et d'intégration pour des femmes immigrantes d'origine sud-asiatique.

➡ www.sawcc-ccfsa.ca

Cercle d'entraide professionnelle pour femmes immigrantes (CEPFI): programme d'insertion professionnelle en bureau-tique pour femmes immigrantes du secteur de Verdun, Lachine et Lasalle, offert par le Chantier d'Afrique du Canada.

➡ www.chafric.ca

Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes (CEJFI): accompagnement de l'intégration des jeunes femmes immigrantes à la société québécoise.

➡ www.cejfi.org

Centre des femmes de Montréal: services en plusieurs langues pour accompagner l'intégration et l'employabilité des femmes immigrantes.

➡ www.centredesfemmesdemtl.org

Collectif des femmes immigrantes du Québec: promotion et accompagnement dans les démarches d'autonomie financière et personnelle.

➡ www.cfiq.ca

Femmes du monde à Côte-des-Neiges: accueil, écoute et informations aux femmes du quartier de Côte-des-Neiges.

➡ www.femmesdumondecdn.org

Maison d'Athéna: services en plusieurs langues d'hébergement d'urgence aux femmes victimes de violence familiale et leurs enfants.

➡ <http://shieldofathena.com>

Maison pour femmes immigrantes: pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.

➡ www.maisonpourfemmesimmigrantes.com

Y des femmes de Montréal : programmes visant à l'autonomie et au développement personnel et professionnel des femmes.

➡ www.ydesfemmesmtl.org

EN RÉGION

Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke : accompagnement pour sortir de l'isolement des femmes immigrantes et les aider par des services gratuits.

➡ 942, rue Belvédère Sud, Sherbrooke, J1H 4C3. Tél. 819 822-2259.

Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO) : accompagnement pour une meilleure intégration des femmes immigrantes.

➡ www.afio.ca

Centre international des femmes (CIFQ) (Québec) : accès aux soins de santé et aux services sociaux pour les femmes immigrantes.

➡ www.cifqfemmes.qc.ca

Une installation bien préparée vous aidera à prendre plus vite vos repères et à effectuer les bonnes démarches administratives. Lorsque vous arriverez dans votre ville d'établissement, adressez-vous aux services municipaux qui, bien souvent, offrent des services d'accueil aux nouveaux arrivants. Certaines villes ont même mis en place des services pour l'accueil des immigrants : c'est dire comme vous êtes attendus ! Dans tous les cas, consultez les sites Internet des villes.

Pour pousser plus loin vos connaissances des régions du Québec, le portail des régions administratives vous sera d'une grande utilité. Vous y découvrirez des portraits régionaux, des actualités gouvernementales régionales, les politiques de développement afférentes, des points sur les services en région... :

➡ www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portailsregionaux

Bienvenue au Québec !

**Les chiffres des portraits des régions sont issus des données de l'année 2012 du ministère des Finances et de l'Économie.*

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population :** 146 753 hab.
- › **Superficie en terre ferme :** 57 339 km²
- › **Densité de population :** 2,6 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 63,4 %
- › **Taux de chômage :** 6,4 %
- › **Principales villes :** La Sarre, Amos, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Malartic

PORTRAIT

Immense région boisée aux nombreux lacs, peu peuplée et riche en ressources naturelles, l'Abitibi-Témiscamingue est une région riche en or, ce qui fait de cette industrie un pilier de l'économie régionale. L'économie s'est beaucoup développée autour de l'exploitation et de la transformation des minerais et du bois, mais actuellement la région ne ménage pas ses efforts pour associer ce secteur à des centres de recherche. Elle mise également sur les services de santé, d'éducation, de transports pour répondre au plus près aux besoins de ses habitants. Si le secteur primaire autour de la mine, la forêt et l'agriculture constitue la structure économique historique de l'Abitibi-Témiscamingue, l'expansion du secteur tertiaire offre de belles perspectives en termes d'emplois à pourvoir dans les années à venir.

L'Abitibi-Témiscamingue constitue le cœur de la nation algonquienne. Sept des onze communautés algonquiennes du Canada y sont installées, soit près de 6 600 personnes.

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) se répartit sur les trois campus de Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos. L'UQAT a développé une antenne du campus dédiée aux Premières Nations avec un enseignement sur mesure.

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture et élevage bovin; Exploitation et transformation: mines, forêt; Transformation des matières premières

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Ministère des Finances et de l'Économie

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Carrefour jeunesse-emploi Abitibi-Est (CJAE) (Val-d'Or, Malartic, Senneterre): offre des services pour favoriser l'installation durable et la rétention à long terme des personnes immigrantes s'établissant dans la MRC Vallée-de-l'Or (conseils sur la vie quotidienne, soutien dans les démarches administratives, informations sur l'insertion au marché du travail).

➡ www.cjae.qc.ca

La Mosaïque (Rouyn-Noranda): depuis 1990, facilite l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des immigrants en Abitibi-Témiscamingue, et plus particulièrement dans les villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or (activités sociales, culturelles et de loisirs).

➡ www.lamosaique-at.org

Mouvement de la relève d'Amos-région (Amos): offre plusieurs services aux personnes immigrantes tels que : soutien dans la recherche d'emploi, soutien administratif, découverte d'Abitibi et activités sociales.

➡ www.mrar.qc.ca

AUTRES LIENS UTILES

➡ Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue : www.conferenceregionale.ca

➡ Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue : www.observat.qc.ca

➡ Tourisme Abitibi-Témiscamingue : www.tourisme-abitibi-temiscamingue.org

Ressource en ligne : Ma Région d'être

Ce site présente les atouts de la région et consacre un espace aux nouveaux arrivants. Vous y trouverez un ensemble d'adresses d'organismes pouvant vous aider dans votre installation et votre recherche d'emploi. Vous pouvez également visionner des capsules vidéos de témoignages de personnes récemment installées en Abitibi-Témiscamingue.

➡ <http://maregiondetre.com>

- › **Population :** 199 834 hab.
- › **Superficie en terre ferme :** 22 185 km²
- › **Densité de population :** 9,0 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 61,4 %
- › **Taux de chômage :** 8,1 %
- › **Principales villes :** Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, La Pocatière

PORTRAIT

De La Pocatière aux Méchins, le Bas-Saint-Laurent s'étend le long du fleuve Saint-Laurent. Ouvert sur le monde, il propose un mariage entre les commodités urbaines et l'environnement sain caractéristique de la campagne.

À ce jour, de nombreux travailleurs, professionnels et gens d'affaires ont choisi le Bas-Saint-Laurent pour y travailler et y vivre à temps plein. Région diversifiée, son développement s'appuie en grande partie sur l'innovation et les emplois qu'elle offre sont souvent synonymes d'initiative et de créativité. Le secteur maritime, l'écoconstruction, la tourbe et les technologies environnementales ne sont que quelques domaines porteurs et en plein développement.

Sa vie culturelle est riche, dynamique et variée. Arts visuels, musique, cinéma, théâtre, littérature, patrimoine sont très présents sur le territoire. Aussi, une relève se fait de plus en plus sentir dans les arts et la culture.

Rimouski déborde d'animation avec ses quelque 15 000 étudiants chaque année dans les divers établissements d'enseignement, dont l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Agriculture et forêt; Industries manufacturières: aliments, produits en bois, papier; Technologies agro-environnementales; Écoconstruction; Éolien; Biotechnologies marines; Technologies de l'information; Écotourisme

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Ministère des Finances et de l'Économie

Ressources en ligne

LE BAS-SAINT-LAURENT, TOUTES LES COMPÉTENCES DU MONDE

Pour visionner des vidéos publicitaires valorisant l'embauche de travailleurs étrangers.

► www.compétencesmonde.com

LA VITRINE DU BAS-SAINT-LAURENT

Pour une présentation de la région (actualités, marché de l'emploi, éducation, immobilier, culture...), pour consulter des offres d'emplois de la région, connaître les ressources disponibles pour l'accueil des personnes immigrantes et pour visionner la vidéo de l'humoriste d'origine sénégalaise Boucar Diouf qui puise dans sa vie personnelle et dans les observations qu'il a faites en terre bas-laurentienne pour sensibiliser la population immigrante aux valeurs partagées par la société québécoise.

► www.bas-saint-laurent.org

► Pour avoir un avant-goût de la vie au Bas-Saint-Laurent :
www.vivretempspleinbsl.com

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Accueil et Intégration B.S.L (Rimouski): depuis 1991, facilite l'arrivée et l'intégration dans la région des immigrants; travaille à la promotion de l'immigration.

► www.crebsl.org

Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (volet Immigration): depuis 2003, travaille de façon proactive au développement de l'immigration (accueil et intégration, aide à la recherche d'emploi, services aux entreprises pour l'embauche de travailleurs étrangers et la gestion de la diversité culturelle).

► www.riviereduloup.ca

Service d'accueil-immigration de La Matanie (SAIM): depuis mars 2012, guichet unique favorisant l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants (support à la recherche d'emploi, accueil et établissement, intégration sociale et professionnelle, organisation d'activités interculturelles, etc.). Il offre des services aux entreprises (référence de candidats, gestion de la diversité culturelle...).

► 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2. Tél. : 418 462-2333

AUTRES LIENS UTILES

► Tourisme Bas-Saint-Laurent : www.bassaintlaurent.ca

► Pour les arts et la culture : www.crcbsl.org

► Conférence régionale des éluEs (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent (Rimouski) : www.crebsl.org

CAPITALE-NATIONALE

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population :** 707 984 hab.
- › **Superficie en terre ferme :** 18 639 km²
- › **Densité de population :** 38 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 68,2 %
- › **Taux de chômage :** 5,7 %
- › **Principales villes :** Québec, Baie-Saint-Paul, La Malbaie

PORTRAIT

La région de la Capitale-Nationale se caractérise par son économie prospère, son entrepreneuriat en expansion et sa vie culturelle dynamique. Siège du gouvernement du Québec, la présence de fonctionnaires garantit aussi à la ville une excellente stabilité économique. La diversité de ses secteurs d'activités, ses services d'éducation et de santé, ses loyers accessibles, rendent la région très compétitive et nombre d'immigrants la préfère à Montréal.

UNE QUALITÉ DE VIE ENVIABLE

Pour la qualité de ses services scolaires et de santé, des activités culturelles et récréotouristiques, la ville de Québec a obtenu trois distinctions au palmarès «American Cities of the Future 2013–2014» du magazine britannique *fDi*, une publication du groupe The Financial Times. Elle s'est vue classée dans le Top 10 des catégories «Général - Ville moyenne du futur», «Facilité à démarrer ou reprendre une entreprise», «Meilleures stratégies de promotion et d'attraction d'investissements étrangers».

► *Source : www.quebecinternational.ca*

D'un point de vue économique et sécuritaire, Québec a tous les avantages d'une capitale sans forcément en avoir tous les défauts. La présence des ministères aidant, la ville de Québec peut se prévaloir d'un taux de criminalité nettement inférieur à celui enregistré dans les grandes villes canadiennes, Montréal comprise. La ville de Québec affiche également des loyers raisonnables et un coût de la vie moins élevé qu'à Montréal.

ÉCONOMIE STABLE ET EN PLEINE EXPANSION

Deuxième ville de la province en termes d'habitants, l'agglomération de Québec rime avec expansion économique, innovation, performance et créativité. Citadelle résolument tournée vers l'industrie des services, Québec a cependant négocié avec brio le tournant des nouvelles technologies. Main dans la main avec plusieurs centres de recherches réputés, des pôles de compétitivité ont ainsi pu grandir dans l'agglomération ces dernières années. Les sciences biomédicales, l'optique photonique, le laser, la robotique, le bioalimentaire et les technologies de l'environnement sont ainsi à l'honneur.

RECHERCHE ET CRÉATION

L'Université Laval à Québec compte près de 45 000 étudiants et est classée au 7^e rang des plus grandes universités de recherche au Canada. Sa vraie plus-value réside dans sa capacité à allier savoir et pratique, pour rendre toujours plus performante sa population étudiante. L'Université Laval est reconnue pour ses recherches en

neurosciences, en optique, photonique et laser, en géomatique, en génomique, en environnement, en études anciennes, etc.

► www.ulaval.ca

PARC TECHNOLOGIQUE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

Premier parc technologique du Canada créé en 1988, le Parc technologique du Québec métropolitain regroupe une communauté d'affaires d'une centaine d'entreprises et centres de recherche qui emploient près de 5 200 travailleurs œuvrant dans les secteurs de la haute technologie et des sciences de la vie. Le Parc Techno met à l'honneur les talents, l'innovation et le développement durable. La zone d'échanges entre les travailleurs y est particulièrement stimulante.

► www.parctechno.com

INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS COMME PRIORITÉ

La ville de Québec a adopté un plan stratégique de développement de l'immigration depuis 2004 et s'est dotée, en 2010, de la politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes. Afin de faciliter l'arrivée, l'installation et l'intégration des immigrants, la municipalité a ainsi créé un service pour les nouveaux arrivants coordonné par le Commissariat aux relations internationales de la Ville de Québec. Soucieuse d'accueillir au mieux cette nouvelle population, elle ne ménage pas ses efforts en matière de services. Elle offre notamment des sessions d'accueil aux immigrants francophones ou qui suivent des cours de francisation, ainsi qu'aux travailleurs temporaires en entreprises. Elle propose aussi des visites guidées de plusieurs arrondissements.

Sources : Bureau de la Capitale-Nationale et Québec International

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie manufacturière: bâtiment vert et intelligent; Alimentation santé; Assurances et services financiers; Technologies de l'environnement; Sciences de la vie; Technologies appliquées; Tourisme

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Centre de formation Option-Travail Sainte-Foy : met à disposition des services personnalisés pour les 16 à 35 ans dont un programme d'accompagnement pour les nouveaux arrivants pour l'adaptation au système scolaire et la réalité du monde du travail.

► www.optioncj.qc.ca

Centre multiethnique de Québec : depuis 1960, offre des services d'accueil et d'intégration aux immigrants et réfugiés (informations, conférences, activités interculturelles, aide à la recherche de logement, organisation de la vie quotidienne...).

► www.centremultiethnique.com

Centre R.I.R.E. 2000 (Limoilou) : depuis 1996, propose un accompagnement des immigrants dans leur intégration socio-professionnelle (aide à la préparation aux examens pour accéder à l'Ordre des ingénieurs du Québec, des informations sur les métiers et professions réglementés, des ateliers d'employabilité, des cours d'informatique, de comptabilité et de langues, une préparation à l'examen théorique pour le permis de conduire, des programmes d'aide à l'emploi et au stage pour les jeunes...).

► www.r2000.qc.ca

Ressource en ligne : Québec en tête

Guichet unique d'informations et de référencement (anciennement 1888 Me Voilà), créé en 2009 et piloté par Québec International, visant à soutenir les entreprises qui recrutent hors-Québec et les travailleurs étrangers souhaitant s'établir dans la région. Le site Internet propose également des offres d'emploi sur lesquelles vous pouvez postuler. Un espace-conseil interactif vous permet de poser des questions à des agents d'orientation qui vous répondent par chat en direct. Québec en tête est une initiative d'Emploi-Québec, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, de la Ville de Québec, de Québec International et de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Un incontournable pour les personnes souhaitant s'établir à Québec!

► www.quebecentete.com

Charlevoix me voilà : piloté par la MRC de Charlevoix, le site Internet Charlevoix me voilà offre un inventaire des ressources et services disponibles sur le logement, le travail, l'éducation, la santé, etc. Des services spécifiques aux nouveaux résidents y sont notifiés.

➡ www.charlevoixmevoila.com

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes (CAMO-PI) (Bureau de la région de la Capitale-Nationale et Est du Québec, Québec) : a pour mission d'élaborer une stratégie d'intervention pour accroître l'intégration au marché du travail et assurer le maintien en emploi des personnes immigrantes (veille, analyse, carrefour d'échange et de réflexion...).

➡ www.camo-pi.qc.ca

GIT - Club de recherche d'emploi (Les Rivières) : offre des services d'encadrement en petit groupe pour effectuer sa recherche d'emploi (conseils sur les techniques de recherche, le CV, l'entrevue d'embauche, soutien, répertoire d'entreprises, mise à disposition logistique...).

➡ www.git.qc.ca

Mieux-être des immigrants (MEI) (Sainte-Foy) : a pour objectif de soutenir les immigrants afin d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne et ainsi faciliter leur intégration (services psychosociaux, interventions individuelles, de couple ou en famille, soutien scolaire, dépannage alimentaire, francisation, activités socioculturelles...).

➡ <http://meiquebec.org>

Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) (bureau de Québec) : depuis 1990, accompagne dans l'emploi les Français établis au Québec ou des étrangers résidant de façon régulière en France (suivi individuel et personnalisé, conseils sur les méthodes de recherche d'emploi, le CV, l'entrevue d'embauche, référencement des bénéficiaires auprès d'entreprises, informations sur les métiers et professions réglementés, mise à disposition logistique, ateliers et conférences...).

➡ www.ofiicanda.ca

Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (SAAI) (Québec) : propose des services de soutien et d'adaptation au nouveau milieu de vie (jumelage interculturel, cuisine collective, accompagnement dans le réseau santé, assermentation de documents, cours de français...).

➡ www.saaiquebec.com

Services de Main-d'œuvre l'Appui Inc. (La Malbaie, Baie-Saint-Paul et Beaupré): offrent aux personnes immigrantes résidentes de Charlevoix et à celles qui souhaitent venir s'établir dans la région un service d'aide à l'emploi complet afin de faciliter leur intégration sociale et professionnelle.

➡ www.cje-appui.qc.ca

Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT) (Québec): met à disposition des services en recherche d'emploi grâce à des partenariats avec des entreprises de la Capitale-Nationale (suivi individuel, orientation scolaire et professionnelle, formation préparatoire à l'emploi, programmes de mentorat...).

➡ www.soiit.qc.ca

Ville de Québec: le site Internet consacre des rubriques spécifiques visant à informer les immigrants des caractéristiques de la ville (coût de la vie, économie, marché du travail, services municipaux, etc.), des démarches à effectuer pour se loger et trouver un emploi, des organismes, associations et institutions de la ville de Québec offrant différents services aux immigrants.

➡ www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/index.aspx

AUTRES LIENS UTILES

➡ **Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale:** www.crecn.qc.ca

➡ **Québec International:** <http://quebecinternational.ca>

Agence de développement économique offrant une gamme complète de services d'aide aux entreprises de la région métropolitaine de Québec afin de leur permettre d'atteindre une position compétitive sur les marchés internationaux

➡ **Charlevoix international:** <http://charlevoixinternational.com>

Agence de développement économique contribuant au développement économique du territoire de Charlevoix et à son rayonnement international.

➡ **Municipalité régionale et comté (MRC) de Portneuf:** www.vivreportneuf.com

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population :** 235 005 hab.
- › **Superficie en terre ferme :** 6921 km²
- › **Densité de population :** 34,0 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 59,9 %
- › **Taux de chômage :** 8,3 %
- › **Principales villes :** Victoriaville, Drummondville, Bécancour

PORTRAIT

La position géographique du Centre-du-Québec, à proximité de Québec, Montréal et de la frontière américaine, fait de cette région un carrefour incontournable avec ses axes routiers majeurs tant canadiens qu'américains. Les activités entrepreneuriales y sont très développées, notamment celles des petites et moyennes entreprises.

Sa structure industrielle s'est beaucoup diversifiée depuis deux décennies, grâce notamment à l'expansion des secteurs de l'alimentation, du papier, des produits métalliques, de la machinerie et du matériel de transport. L'agriculture représente aussi l'un des secteurs d'activités les plus développés avec une diversité des cultures et de l'élevage, une production laitière importante ainsi qu'un savoir-faire en transformation alimentaire.

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie manufacturière ; Agriculture et élevage (production laitière) ; Transformation alimentaire ; Textiles techniques ; Tourisme

Sources : Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec et ministère des Finances et de l'Économie

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Accès Travail (Victoriaville et Drummondville) : offre plusieurs programmes et services spécialisés afin d'atteindre ses objectifs professionnels tels que l'aide à la recherche d'emploi, la gestion de carrière,

des stages en entreprise, etc. Les services de Drummondville offrent des services spécifiques pour les immigrants de moins de 30 ans.

► www.acces-travail.qc.ca

Carrefour jeunesse-emploi du comté de Nicolet et de la MRC de Bécancour : a pour mandat l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants (recherche d'emploi, entrepreneuriat, recherche de logement, présentation des services de proximité, accompagnement en entrevue et pour des visites exploratoires, etc.).

► www.cjenibec.org

Comité d'accueil international des Bois-Franc (CAIBF) (Victoriaville) : met à la disposition des services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (recherche de logement, inscription scolaire, interprétariat, etc.).

► www.caibf.ca

Regroupement interculturel de Drummondville : a pour mandat l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants par le biais d'activités autour des relations interculturelles, d'accompagnement des entreprises et des nouveaux arrivants en matière de diversité culturelle en emploi, de cours de langues, d'interprétariat, de clinique d'impôts et de jumelage, entre autres.

► www.riddrummondville.ca

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec :

www.cre.centre-du-quebec.qc.ca

► Tourisme Centre-du-Québec : www.tourismecentreduquebec.com

► Toile jeunesse Centre-du-Québec : <http://toilejeunesse.centre-du-quebec.qc.ca>

Vos projets se mettent en route

Un portail d'information très complet sur la région : vie, études, carrières, intégration, affaires. Le site offre de nombreux liens vers des ressources concernant l'emploi dans la région, l'intégration sur le marché du travail, les opportunités d'affaires et de carrières.

► www.centreduquebec.ca

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population :** 408 334 hab.
- › **Superficie en terre ferme :** 15 080 km²
- › **Densité de population :** 27,1 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 66,7 %
- › **Taux de chômage :** 4,6 %
- › **Principales villes :** Lévis, Saint-Georges,
Thetford Mines, Sainte-Marie, Montmagny

PORTRAIT

La région de la Chaudière-Appalaches, située en face de la région de Québec, s'étend entre le fleuve Saint-Laurent et la chaîne de montagnes des Appalaches. Elle a également une frontière avec le Maine (États-Unis). La région de Lévis et de la Beauce en sont le cœur économique avec un maillage de PME très élevé. Chaudière-Appalaches est une région dynamique aux riches ressources naturelles : l'industrie forestière et le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire y sont prospères. Le secteur manufacturier, porté par les PME, est diversifié autour du bois, du textile, de l'alimentation, des produits métalliques et du plastique. Quant au tourisme, il ne cesse de se développer. Le secteur tertiaire offre le plus d'emplois en commerce de détail, de services de santé, d'hébergement et de restauration. Les secteurs de la finance et de l'assurance y sont historiquement implantés.

La première Semaine de l'immigration s'est tenue en Chaudière-Appalaches au mois de mai 2012, mettant en valeur la diversité culturelle grâce à des activités de sensibilisation de la population québécoise.

► **Pour en savoir plus :** www.chaudiere-appalaches.qc.ca/immigration

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture et agroalimentaire ; Matériaux composites et en plastique, textiles techniques ; Industrie manufacturière : aliments, produits en bois, produits métalliques, meubles et produits connexes ; Valorisation du bois dans l'habitat ; Tourisme.

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Alpha Bellechasse, groupe populaire en alphabétisation : pilote le programme « Liaison Immigration Bellechasse » qui accompagne les nouveaux arrivants dans leur démarche d'insertion de leur nouveau milieu de vie et de travail.

➡ <http://bellechasse.alphabetisation.ca>

Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud : est un service d'accueil et d'accompagnement des immigrants dans la recherche d'emploi et de logements ; le jumelage-parrainage ; le réseautage ; l'aide dans les démarches légales et administratives liées à l'installation.

➡ <http://cjebeauce-sud.com>

Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière : a pour mandat d'offrir des services visant à favoriser l'intégration sociale et économique de nouvelles populations, en offrant un support à la recherche d'emploi et de logement, au réseautage, à la découverte du milieu.

➡ www.cjelotbiniere.qc.ca

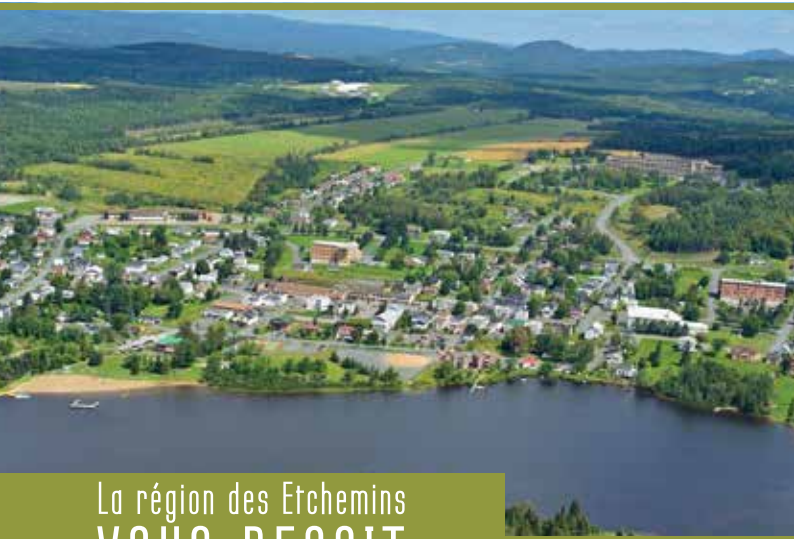
Carrefour jeunesse-emploi et travail de rue de la MRC de Bellechasse : pilote le programme « Place aux immigrants » favorisant la découverte de la région et de son réseau de services et d'entreprises.

➡ <http://cjebellechasse.qc.ca>

Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet : offre des services de soutien pour l'insertion en emploi des immigrants de la MRC.

➡ www.cjelislet.qc.ca/fr/immigration.php

les Etchemins



La région des Etchemins VOUS REÇOIT

- Dans un environnement où la nature et la diversité des paysages offrent un cadre idéal de vie pour toute la famille.
- Dans un milieu où le travailleur et l'entrepreneur intéressé à l'achat d'une entreprise peuvent choisir parmi nos 13 municipalités un endroit propice aux affaires.
- Dans un territoire où des maisons sont accessibles pour moins de 100 000\$.



VISITEZ LES ETCHEMINS
www.cldetchemins.qc.ca

Centre local de développement des Etchemins (CLDE) : offre des services de soutien aux entreprises, aux organismes à but non lucratif et à l'entrepreneuriat dans la région des Etchemins. Notamment, le CLDE offre des programmes de subvention aux jeunes entrepreneurs, du soutien aux travailleurs autonomes, des fonds d'économie sociale, etc.

➡ www.cldetchemins.qc.ca

Comité d'accueil et d'intégration des immigrants (CAIDI) Beauce-Nord (Sainte-Marie) : assure les meilleures conditions possibles permettant aux immigrants de devenir des citoyens à part entière sur le territoire de Beauce-Nord (MRC de Robert-Cliche et MRC de la Nouvelle-Beauce) par des services d'accompagnement à l'installation, des activités interculturelles des jumelages entre familles.

➡ www.caidi.org

Intégration communautaire des immigrants (ICI) (Thetford Mines) : fondé en 2003, se consacre au recrutement, à l'accueil, à l'intégration socioéconomique et à la rétention des familles immigrantes ; il a développé une expertise unique dans le développement de la régionalisation de l'immigration et de la main-d'œuvre immigrante.

➡ www.immigration-ici.ca

Le Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leur famille (Lévis) : offre différents services favorisant l'intégration des personnes immigrantes et leur famille ; il tente de briser l'isolement vécu par celles-ci en offrant de l'accueil, de l'accompagnement, de la référence et des activités interculturelles.

➡ www.letremplinlevis.org

AUTRES LIENS UTILES

➡ Tourisme Chaudière-Appalaches : www.chaudiereappalaches.com

➡ Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches : www.chaudiere-appalaches.qc.ca

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population :** 95 647 hab
- › **Superficie en terre ferme :** 236 699 km²
- › **Densité de population :** 0,4 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 61,0 %
- › **Taux de chômage :** 7,6 %
- › **Principales villes :** Baie-Comeau, Port-Cartier, Sept-Îles

PORTRAIT

La région de la Côte-Nord est extrêmement vaste : à elle seule, elle occupe le quart de la superficie du Québec. Elle est également peu peuplée : 96 000 habitants répartis dans 52 municipalités dont certaines ne sont pas reliées au reste du Québec par voie terrestre. Concentrée sur la bande côtière, la population de la région se compose majoritairement de francophones et d'autochtones. Sept-Îles et Baie-Comeau sont les deux pôles urbains qui profitent du développement économique et touristique.

De toutes les régions du Québec, la Côte-Nord est probablement celle qui offre le cadre de vie le plus simple, pour les amoureux de la mer ou de l'immensité des plaines enneigées.

Trouvez votre espace

Vous y trouverez une multitude d'informations sur l'économie de la région, les possibilités de développement d'affaires, les investissements, le marché de l'emploi, mais aussi sur la vie quotidienne (vie culturelle, santé, services, établissements scolaires, etc.). Des ressources s'adressent spécifiquement aux immigrants qui souhaiteraient s'établir en Côte-Nord avec une présentation d'outils et d'organismes qui pourront vous aider dans la recherche d'emploi et l'installation.

► www.trouvezvotreespace.com

Son économie repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles: les mines, la forêt, l'énergie hydroélectrique, la transformation de l'aluminium, l'exploitation des ressources fauniques et halieutiques. À noter que 78 % de la production régionale est exportée hors du Québec.

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie manufacturière: mines de fer, forêt; Transformation: aluminium, hydroélectricité; Sciences et technologies marines

Sources: Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Côte-Nord et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

SERVICES SPECIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Centre Alpha-Lira de Sept-Îles: est un centre de services axé sur la francisation pour l'accueil et l'intégration des immigrants.

► www.centrealphalira.org

Centre Emersion: offre des services favorisant l'intégration sur le marché de l'emploi et soutient les personnes des communautés culturelles dans leur intégration sociale et professionnelle

► www.emersion.qc.ca

AUTRES LIENS UTILES

► Tourisme Côte-Nord : www.tourismecote-nord.com

► Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Côte-Nord : www.crecotenord.qc.ca

ESTRIE

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population:** 315 487 hab.
- › **Superficie en terre ferme:** 10 194 km²
- › **Densité de population:** 30,9 hab./km²
- › **Taux d'activité:** 61,1 %
- › **Taux de chômage:** 8,0 %
- › **Principales villes:** Sherbrooke, Coaticook, Magog, Lac-Mégantic

CHOISIR SA RÉGION D'INSTALLATION

PORTRAIT

Les Cantons de l'Est (devenu Estrie en 1946), dénomination utilisée aujourd'hui pour la région touristique, offrent un cadre de vie très agréable avec son relief de montagnes et de lacs, et ses maisons de style victorien. La proximité avec les États-Unis est sans conteste un atout dans le dynamisme économique de la région qui se classe au 1^{er} rang au Québec en termes d'exportation.

Le secteur de la production agricole et laitière y joue un rôle important. Une cinquantaine de centres de recherche spécialisés fournissent de plus, à la région, une solide expertise dans des branches comme l'outillage de précision, les technologies biomédicales et environnementales et la microélectronique.

Le système d'éducation est bien implanté en Estrie avec des écoles primaires et secondaires, des cégeps, des écoles de formation professionnelle et d'éducation pour adultes et deux universités : Bishop, de taille modeste avec 1 850 étudiants, et celle de Sherbrooke avec ses quelque 37 000 étudiants. La région compte un nombre d'anglophones non négligeable : 8,4 %. Leur présence est plus élevée dans les MRC de Memphrémagog et du Haut Saint-François.

SHERBROOKE : UNE VILLE AU COEUR DE L'ACCUEIL DES PERSONNES IMMIGRANTES

Entourée de lacs et de montagnes, Sherbrooke permet de retrouver à la fois les avantages de la ville et de la campagne ! C'est la troisième ville québécoise à accueillir le plus grand nombre d'immigrants. En septembre 2011, la Ville de Sherbrooke a signé le renouvellement de l'Entente spécifique en régionalisation de l'immigration. C'est dire combien la ville compte sur l'apport des immigrants pour contribuer au dynamisme de Sherbrooke.

À Sherbrooke, le secteur tertiaire domine le marché du travail, suivi par le secteur secondaire et le secteur primaire. Les secteurs de la santé, de l'éducation et les autres services publics offrent les meilleures possibilités d'emploi ; viennent ensuite les secteurs de la fabrication et de la construction. La cité possède également des compétences dans cinq secteurs d'activité distincts : les sciences de la vie ; les technologies propres ; la micro-nanotechnologies ; les technologies de l'information ; la fabrication de pointe. Elle offre de nombreux débouchés aux entrepreneurs.

► Ville de Sherbrooke : www.ville.sherbrooke.qc.ca

Je suis sherbrookoïs

La Ville de Sherbrooke a mis en place un micro site Internet pour les nouveaux arrivants à Sherbrooke offrant une foule d'informations, de références et d'hyperliens visant non seulement à faciliter l'accueil, l'installation et l'intégration des nouveaux Sherbrookoïs, mais aussi à faire valoir les nombreux avantages et attraits de la ville.

► www.jesuisssherbrookoïs.ca

SHERBROOKE INNOPOLE

Sherbrook Innopole est un organisme de développement économique qui offre aux entrepreneurs un accompagnement stratégique, des services-conseils personnalisés et des solutions financières pour réaliser leur projet.

► www.sherbrooke-innopole.org

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture et production laitière; Industrie manufacturière: mines (amiante et magnésium), textile; Transformation du caoutchouc, bois et papier; Microélectronique de pointe, outillage de précision, informatique; Biomédical; Bio-industries environnementales

Sources: Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et ministère des Finances et de l'Économie.

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) (Sherbrooke): offre des services conseils pour mieux gérer la diversité culturelle; soutient l'intégration socio-économique et culturelle des personnes issues de l'immigration; organise des activités sociales qui rapprochent les gens de différentes cultures et valorisent leur potentiel.

► www.aide.org

Centre Interculturel Peuplestrie Optimum (CIPO) (Sherbrooke): favorise l'intégration des personnes immigrantes par des activités intergénérationnelles et interculturelles diverses.

► www.cipo2.com

Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (FCCE) (Sherbrooke) : depuis 1994, assume le rôle d'interface entre les immigrants, les intervenants socio-économiques et la communauté d'accueil; favorise la rétention et l'intégration des immigrants en Estrie et le développement de relations harmonieuses durables au sein de la communauté estrienne.

➡ www.fcceestrie.org

Pro-Gestion Estrie (PGE) (Sherbrooke) : depuis 1983, fait la promotion de l'entrepreneuriat, appuie le démarrage et le développement d'entreprises, et soutient des habiletés en matière d'administration, de gestion et de technologies de l'information (soutien aux projets d'affaires des immigrants, informations sur les services dans la région, les ressources et organismes susceptibles d'aider les immigrants, formation pour comprendre le marché du travail et les valeurs de la société québécoise. ...).

➡ www.progestion.qc.ca

Rencontre Interculturelle des Familles de l'Estrie (RIFE) (Sherbrooke) : depuis 1993, répond aux besoins des familles immigrantes de l'Estrie tant sur le plan culturel et économique que social.

➡ www.rifestrie.com

Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE) : propose de l'aide aux familles immigrantes et réfugiées en difficultés pour mieux s'insérer dans le tissu social et professionnel en Estrie (ateliers parents-enfants, aide aux devoirs, relation famille-école, conseils familiaux...).

➡ www.safrie.org

Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) (Sherbrooke) : depuis 1954, offre de l'information et de l'accompagnement aux nouveaux arrivants dans le but de leur donner la possibilité d'avoir une meilleure intégration dans leur nouvel environnement.

➡ www.sanc-sherbrooke.ca

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA), région de Lac-Mégantic : offre des services d'accueil et d'établissement, de traduction, d'accès au travail, de jumelage et d'action bénévole.

➡ 4982, rue Champlain, local 104, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1X8

AUTRES LIENS UTILES

➡ Tourisme Cantons-de-l'Est : www.cantonsdelest.com

➡ Destination Sherbrooke : www.destinationsherbrooke.com

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population :** 92 536 hab.
- › **Superficie en terre ferme :** 20 272 km²
- › **Densité de la population :** 4,6 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 55,2 %
- › **Taux de chômage :** 12,4 %
- › **Principales villes :** Gaspé, Agglomération des Iles-de-la-Madeleine, Chandler, Saint-Anne-des-Monts

PORTRAIT

De plus en plus reconnue sur la scène internationale en tant que destination touristique de choix, la Gaspésie–Iles-de-la-Madeleine se démarque par la qualité de vie dont jouissent ses citoyens et par la qualité de son environnement au charme maritime qui recèle de ressources naturelles qu'elle entend développer de façon durable. Région administrative relativement nouvelle (1987), elle comprend la péninsule de la Gaspésie à l'extrémité du Québec et les Iles-de-la-Madeleine. Le centre de la Gaspésie concentre la majorité de la population et connaît une forte fréquentation touristique en été. Les îles offrent un cadre de vie unique.

La structure de l'emploi de la région s'articule principalement autour des services, de l'éolien, de la pêche, de la forêt et du tourisme. La péninsule et les îles sont reconnues pour leur savoir-faire en matière de produits maritimes, notamment le homard. D'une beauté sans égale, cette région est connue pour l'accueil chaleureux de ses habitants et sa qualité de vie.

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture; Pêche; Exploitation forestière; Éolien; Transformation des produits marins; Biotechnologies marines; Tourisme santé-nature

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie.



SOPHIE

Pays d'origine : Allemagne

Au Québec depuis : 2012

Statut à l'arrivée au Québec : PVTiste

Région d'installation : Gaspésie

PARTIE EN RÉGION POUR VIVRE AVEC L'AMOUR DE MA VIE

Je suis venue au Québec pour y rejoindre mon conjoint québécois. Mon visa, c'est un PVT, et comme je l'avais reçu en printemps, je suis tombée dans la période d'embauche pour la saison touristique ce qui m'a permis de trouver un emploi dans une boulangerie assez vite. En Gaspésie, il y a plusieurs organismes qui aident les personnes dans leur recherche d'emploi. J'ai notamment reçu de l'aide par le Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure qui m'a aidé à adapter mon CV au modèle québécois, à identifier de potentiels employeurs, à comprendre comment fonctionne la recherche d'emploi en région. En plus, le Service d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC d'Avignon m'a aidé dans beaucoup de domaines. J'étais très heureuse d'avoir trouvé ce poste, même si je n'ai pas réussi à trouver un emploi dans mon domaine.

UNE SOCIÉTÉ D'ACCUEIL TRÈS CHALEUREUSE

Je suis très bien en région. La nature est vraiment magnifique avec des montagnes, la mer, le parc national de la Gaspésie... Ce qui me plaît beaucoup, c'est qu'il y a plein de monde sympathique, ouvert, chaleureux, accueillant. Comme ma ville est assez petite, c'est plutôt facile de rencontrer les gens, de se faire des amis. On se croise souvent à des événements, au café ou à l'épicerie, et c'est grâce aux Gaspésiens que j'ai pu maîtriser le français rapidement. L'important est de garder l'esprit ouvert et de s'impliquer dans des événements, de faire du bénévolat. Ça permet de rencontrer des personnes intéressantes et de se créer un réseau. En même temps, c'est une belle façon de retourner quelque chose à la société qui nous accueille. Le seul inconvénient de vivre en région, c'est que l'on est loin de Montréal, et même de Québec. Mais comme je suis plutôt une personne « campagnarde », je me sens très chanceuse de pouvoir vivre ici.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

SERVICES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Carrefour jeunesse-emploi (Avignon, Bonaventure) :

➤ www.cldavignon.com/serivces/nouveaux-arrivants

MRC d'Avignon :

➤ www.mrcavignon.com

MRC de la Haute-Gaspésie (Sainte-Anne-des-Monts) :

➤ www.hautegaspesie.com

MRC de Rocher-Percé :

➤ www.mrcrocherperce.qc.ca

Pouvoir des mots Inc. (MRC Côte-de-Gaspé, Gaspé) :

➤ www.pouvoirdesmots.org

Portail jeunesse :

➤ www.portailjeunesse.ca

Rue de la cité (MRC Bonaventure, Bonaventure) :

➤ www.ruedelacite.org

AUTRES LIENS UTILES

➤ Tourisme Gaspésie : www.tourisme-gaspesie.com

➤ Tourisme Îles-de-la-Madeleine : www.tourismeilesdelamadeleine.com

➤ Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGIM) : www.cre-gim.net

➤ Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine stratégie d'établissement durable : www.gaspesieilesdelamadeleine.ca

LANAUDIÈRE

CARTE D'IDENTITÉ

› **Population :** 476 941 hab.

› **Superficie en terre ferme :** 12 313 km²

› **Densité de la population :** 38,7 hab./km²

› **Taux d'activité :** 68,4 %

CHOISIR SA RÉGION D'INSTALLATION

› **Taux de chômage :** 7,7 %

› **Principales villes :** Joliette, Mascouche, Rawdon, Terrebonne

PORTRAIT

Au nord du fleuve Saint-Laurent, la région de Lanaudière connaît, depuis quelques années, une urbanisation liée au prolongement urbain de Montréal et de Laval. La partie sud-ouest du territoire connaît une importante croissance démographique. Le sud de la région est constitué de vastes terres fertiles, propices à l'agriculture, le nord étant fortement boisé et ouvert aux activités récréotouristiques et à l'industrie du bois (78 % du territoire est utilisé par l'industrie du bois). Ses industries travaillent et prospèrent principalement dans les matériaux de construction, les meubles, le papier, le vêtement et le plastique. Par ailleurs, en tant que troisième région agricole du Québec, Lanaudière se distingue par l'importance de son secteur bioalimentaire. Les petites et moyennes entreprises sont nombreuses en Lanaudière. L'industrie manufacturière est l'un des secteurs économiques les plus développés de la région. Cette région est de plus en plus présente sur la scène internationale, notamment dans le domaine du tourisme individuel ou de groupe.

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agro-alimentaire ; Bioproduits végétaux ; Industrie manufacturière : papier, bois, métaux, caoutchouc, matière en plastique ; Production de composants métalliques et de meubles ; Construction résidentielle et commerciale

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Action Famille Lavaltrie : accueille des familles et des enfants en organisant des rencontres, ateliers, activités de cuisine, etc. Un service de jumelage entre familles de Lavaltrie et familles immigrantes est disponible.

► www.actionfamillelavaltrie.sitew.com

AMINATE (Accueil multiethnique et intégration des nouveaux arrivants à Terrebonne et les environs) : offre un service d'accueil multiethnique et d'intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne et ses environs.

➡ www.aminata.qc.ca

Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm (Sainte-Julienne) : est un service de placement (emploi et/ou stage), d'accompagnement et de suivi offert aux travailleurs immigrants de 18 à 35 ans ainsi qu'aux entreprises dans le cadre du projet Immigr'Action

➡ www.cjemontcalm.qc.ca

Commission scolaire des Affluents (Repentigny) : fournit un service d'accueil, d'intégration et de francisation pour tous les élèves immigrants avec l'outil de travail Vire-Vent.

➡ www.csaffluents.qc.ca

CRÉDIL (Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière) (Joliette) : a pour mandat l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants et des réfugiés et œuvre au rapprochement interculturel.

➡ www.credil.qc.ca

Perspectives nouvelles (Joliette) : propose des services aux chercheurs d'emploi de la région Lanaudière, plus spécifiquement aux personnes de 45 ans et plus, aux personnes immigrantes et aux minorités visibles.

➡ www.laclef-perspectives.com

SAFIMA (Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption) (Repentigny) : vise à accueillir et à favoriser l'intégration et le développement des relations interculturelles.

➡ <http://lesafima.org>

AUTRES LIENS UTILES

- ➡ Région au travail : site dédié aux ressources humaines pour les chercheurs d'emploi et les employeurs de Terrebonne et de Mascouche. Utile pour connaître les secteurs porteurs d'activités et les entreprises présentes sur le territoire. www.regionautravail.com
- ➡ Répertoire Lanaudière : répertoire d'entreprises et d'organismes œuvrant dans tous les secteurs (agroalimentaire, culture, économie, éducation, santé...). www.repertoire.lanaudiere.qc.ca
- ➡ Tourisme Lanaudière : www.lanaudiere.ca
- ➡ Conférence régionale des élus(es) (CRÉ) Lanaudière : www.cre-lanaudiere.qc.ca

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population :** 563 139 hab.
- › **Superficie en terre ferme :** 20 560 km²
- › **Densité de population :** 27,4 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 68,3 %
- › **Taux de chômage :** 6,8 %
- › **Principales villes :** Mirabel, Mont-Tremblant, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse

PORTRAIT

La région des Laurentides est une région riche de la diversité de ses industries, de l'abondance de ses ressources naturelles et de la solidité de son industrie touristique. La station de ski du Mont-Tremblant est une destination privilégiée. À moins d'une heure de route de Montréal, elle offre un cadre de vie alliant grands espaces et proximité des grands centres urbains. La région est reconnue pour être une destination de choix pour les Américains et un lieu de vie pour les personnes les plus aisées.

Les plus grandes compagnies y ont installé leurs entrepôts de déstockage, ouverts au public 7 jours sur 7, avec des prix inférieurs de jusqu'à 60 % du marché. La ville de Mirabel, qui possède l'ancien aéroport commercial de Montréal, est aujourd'hui en pleine reconversion, notamment dans le transport tout cargo. Reconnue pour ses emplois en haute technologie, la région compte aussi plus de 1 000 entreprises manufacturières établies dans les domaines du bois d'œuvre, des pâtes et papiers et

LAURENTIDES

- Service d'accueil
- Attraction des talents
- Tourisme d'affaires

Larissa Rico

450.694.0285

larissa_rico@hotmail.com

des produits du plastique. À noter que le secteur de l'aéronautique est fortement développé dans les Laurentides, avec la présence de tous les acteurs majeurs de ce secteur au Québec et au Canada.

Dans les Laurentides, le secteur tertiaire domine la structure économique avec 77 % des emplois dans la région. Compte tenu de leur poids et de leur croissance, les activités du tertiaire ont accaparé la majorité de l'augmentation de l'emploi observée entre 1987 et 2011. Dans l'ensemble, ces activités seront en hausse au cours des prochaines années et continueront d'être les chefs de file de la création d'emplois. La santé et les services professionnels, scientifiques et techniques continueront de croître à un rythme supérieur à la moyenne.

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Transformation du bois et de produits alimentaires; Aéronautique; Technologie du transport terrestre; Récréotourisme et villégiature

Sources: ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ministère des Finances et de l'Économie, Emploi-Québec

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides pour l'immigration (ABL Immigration) (Mirabel, Deux-Montagnes, Argenteuil et Thérèse-De Blainville): un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser et soutenir une intégration interculturelle dans la région des Basses-Laurentides.

► www.abl-immigration.org

Laurentides économique. Division Laurentides Immigration (Mirabel): offre un service d'immigration économique avec un accompagnement dans les démarches de recrutement de travailleurs spécialisés à l'étranger; un accueil et accompagnement personnalisés aux immigrants en prospection au Québec; une aide technique aux entreprises d'accueil aux immigrants des Laurentides.

► www.laurentideseconomique.ca

Investissement Laurentides: service dédié à l'information et l'accueil des entrepreneurs et investisseurs désirant de choisir la région des Laurentides comme lieu d'implantation de leur entreprise.

► www.investissementlaurentides.com

CHOISIR SA RÉGION D'INSTALLATION



LARISSA

Pays d'origine : Colombie

Au Québec depuis : 2007

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Laurentides

PROJET D'AFFAIRES : DES SERVICES EN ACCOMPAGNEMENT

Je suis arrivée dans les Laurentides avec mon conjoint et mes deux enfants. Jusqu'à 2013, je travaillais comme Commissaire à l'immigration économique à Mirabel, où j'accompagnais les entreprises de la région dans le recrutement international et les gens d'affaires dans leur immigration et installation. Cela m'a permis de faire valoir mes expériences d'immigrante ainsi que mon baccalauréat en administration et ma spécialisation en ressources humaines. Au fil du temps, je me suis rendu compte qu'en profitant de mon expérience, j'avais la possibilité de créer ma propre entreprise offrant des services d'accueil et d'attraction des talents.

UN SERVICE À DEUX VOLETS

D'une part, je veux me faire connaître pour des services personnalisés d'accompagnement des immigrants qui désirent s'établir dans les Laurentides. De l'accueil à l'aéroport et la recherche d'un logement, à l'obtention du NAS ou de la carte d'assurance maladie, je peux les aider dans tous les démarches pour bien réussir leur arrivée. D'autre part, je veux servir de ressource de mobilité à l'international. Les PME en particulier subissent une pénurie de main-d'œuvre, mais n'ont pas les moyens de combler leurs besoins à l'international. Je veux donc être le pont entre le besoin des entreprises et ceux pouvant le remplir.

Les prochaines étapes, c'est d'être certifiée comme consultante en immigration et m'intégrer dans l'ordre des conseillers en ressources humaines. Ce n'est pas chose aisée et prend beaucoup de temps, donc il faut beaucoup de patience et détermination. Dans l'intervalle, j'adapte mes services, bâts ma clientèle, fais du réseautage... Ce qui me motive en fin de compte, c'est de vouloir aider les futurs Laurentiens à vivre une installation réussie dans cette belle région.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

Centre d'intégration en emploi dans la région des Laurentides (CIE) (Saint-Jérôme) : dispense des conseils en orientation, d'aide à la rédaction de CV, en recherche d'emploi effective, et dispose d'un service aux immigrants et aux entreprises en recherche de main-d'œuvre.

➡ www.cielarentides.com

Le Coffret (Centre d'orientation et de formation pour favoriser les relations ethniques) (Saint-Jérôme) : offre des activités de régionalisation de l'immigration, des activités de sensibilisation à la lutte contre la discrimination raciale, de l'aide à l'accueil, l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants, un club de jumelage, des cours de francisation.

➡ www.lecoffret.ca

AUTRES LIENS UTILES

➡ Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides : www.crelarentides.qc.ca

➡ Tourisme Laurentides : www.larentides.com

LAVAL

CARTE D'IDENTITÉ

- **Population :** 409 718 hab.
- **Superficie en terre ferme :** 246 km²
- **Densité de population :** 1 666,7 hab./km²
- **Taux d'activité :** 68,5 %
- **Taux de chômage :** 8,1 %

PORTRAIT

Troisième ville la plus peuplée du Québec, Laval est située sur la rive nord de la rivière des Prairies, en face de Montréal. Centre urbain important, Laval a su allier développement d'espaces verts, de centres commerciaux et de résidences. Les zones agricoles composent une partie importante du territoire.

Laval connaît une politique de développement urbain planifié, notamment avec le projet ÉvoluCité contribuant à développer une ville durable : habitat, environnement, accès en transports en commun. Depuis 2007,

de nouvelles stations de métro la desservent et un prolongement de la ligne est annoncé pour les années à venir. En septembre 2011, l'Université de Montréal (UdeM) a inauguré un tout nouveau campus à Laval, spécialisé en santé, éducation et intervention psychosociale :

► www.umontreal.ca/campus/laval/index.html

Avec sa Technopole mondialement reconnue pour la qualité de ses centres de recherche et entreprises hautement spécialisés, Laval attire un nombre important d'immigrants chaque année. Les perspectives d'emploi y sont optimistes surtout dans les nouveaux secteurs en développement comme la gestion d'entreprises, les services professionnels, scientifiques et techniques, les soins de santé et du commerce.

LAVAL TECHNOPOLE

Elle relève le défi du développement de Laval depuis sa création en 1995 et offre de nombreux services aux entreprises lavalloises afin de les soutenir dans leur cheminement d'affaires.

► www.lavaltechnopole.com

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL : UN MODÈLE UNIQUE

Le CLD de Laval travaille en étroite collaboration avec la Conférence régionale des élus de Laval et la Technopole Laval. Le centre propose un service sur mesure aux entrepreneurs pour leur implantation et leur plan d'affaires. Le service de la mobilité internationale favorise l'emploi de travailleurs immigrants déjà présents à Laval ou encore à l'étranger.

► www.cldlaval.com

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industries manufacturières; Production et transformation agroalimentaire; Biotechnologie; Sciences de l'information; Laboratoires pharmaceutiques; Services

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC) et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval, la Ville de Laval et les acteurs du développement social et économique du territoire, créent une synergie commune pour attirer les immigrants à Laval et favoriser leur intégration professionnelle.

➡ **Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval** : www.crelaval.qc.ca

➡ **Ville de Laval** : www.ville.laval.qc.ca

Carrefour d'Intercultures de Laval (CIL) : depuis 1990, accueille, oriente et accompagne les nouveaux arrivants et les personnes immigrantes dans leur processus d'intégration (programme d'alternance formation emploi, soutien scolaire, francisation...).

➡ www.carrefourintercultures.com

L'Entraide (Pont Viau et Laval-des-Rapides) inc. : offre des activités aux parents, aux enfants, aux préadolescents mais également aux nouveaux immigrants (aide à l'établissement, activités d'intégration, francisation).

➡ www.lentraidelaval.ca

Perspective Carrière : depuis 1989, offre des services-conseils en transition de carrière et recherche d'emploi (compréhension du marché du travail, club de recherche, rencontres individuelles avec un conseiller, ateliers de groupe, etc.)

➡ www.perspectivecarriere.ca

AUTRE LIEN UTILE

➡ **Tourisme Laval** : www.tourismelaval.com

MAURICIE

CARTE D'IDENTITÉ

- **Population** : 262 399 hab.
- **Superficie en terre ferme** : 35 301,3 km²
- **Densité de la population** : 7,4 hab./km²
- **Taux d'activité** : 56,3 %

➤ **Taux de chômage :** 9,7 %

➤ **Principales villes :** Shawinigan, Trois-Rivières, La Tuque

PORTRAIT

Région historique (Trois-Rivières est la 2^e ville du Québec fondée en 1634), située à mi-chemin entre Montréal et Québec, la région de la Mauricie est aussi bien dotée d'atouts naturels et touristiques qu'économiques. L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) donne à la ville un côté étudiantin plaisant.

Avec ses deux grands pôles de développement urbain, Trois-Rivières et Shawinigan, l'économie de la région est traditionnellement ancrée dans l'exploitation des ressources naturelles (forêt, pâtes et papiers, agriculture) et la production hydroélectrique.

La Mauricie est principalement une région de petites et moyennes entreprises (PME). Pour assurer une diversification économique, elle mise aussi sur le secteur énergétique, les technologies de transformation des métaux, l'hydrogène et les électrotechnologies, les bioprocédés industriels et le meuble. Le tourisme connaît un bel essor autour du Parc national de la Mauricie, des réserves fauniques et des 17 000 lacs qui composent la région.

SHAWINIGAN : LA CITÉ DE L'ÉNERGIE

À une trentaine de kilomètres au nord de Trois-Rivières, la ville de Shawinigan est par excellence la « cité de l'énergie » avec le Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) et le Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE). La diversification de son économie la pousse à développer le matériel de transport, la transformation des métaux ainsi que l'électronique et les technologies de l'information et des communications.

➤ **Ville de Shawinigan :** www.shawinigan.ca

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur manufacturier: industrie du bois, industrie des pâtes et papiers, métallurgie; Meubles; Énergie; Hydrogène; Transformation des métaux; Tourisme

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) : depuis 40 ans, s'engage dans l'installation et l'intégration des personnes immigrantes dans les villes de Trois-Rivières et Shawinigan, dans le Haut Saint-Maurice et dans la MRC de Maskinongé.

- www.sanatrois-rivieres.qc.ca
- www.sanahautstmaurice.qc.ca
- www.sanashawinigan.qc.ca
- www.sanamrcmaskinonge.qc.ca

Stratégie Carrière (Trois-Rivières) : depuis 1998, favorise l'intégration socioprofessionnelle des individus. Un service spécifique est offert aux immigrants : informations sur le marché du travail, aide à la recherche d'emploi et programme de familiarisation de la culture québécoise au travail.

- www.strategiecarriere.com

AUTRES LIENS UTILES

- Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie : www.cre-mauricie.qc.ca
- Corporation culturelle de Shawinigan : www.cultureshawinigan.ca
- Tourisme Mauricie : www.tourismemauricie.com

MONTÉRÉGIE

CARTE D'IDENTITÉ

- **Population :** 1 470 252 hab.
- **Superficie en terre ferme :** 11 111 km²
- **Densité de population :** 132,3 hab./km²
- **Taux d'activité :** 67,0 %
- **Taux de chômage :** 6,5 %
- **Principales villes :** Belœil, Granby, Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy, Vaudreuil-Dorion



CHRISTOPHE

Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2010

Statut à l'arrivée au Québec : Résident permanent

Région d'installation : Mauricie

UNE IMMIGRATION EN FAMILLE

Avec ma femme, Angéline, et nos deux enfants, nous avons décidé de nous installer en Mauricie après avoir visité la région lors d'un premier voyage. Une région très boisée avec des paysages magnifiques. Comme nous avions tous les deux une formation en foresterie, le choix de la Mauricie semblait s'imposer de lui-même!

SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS SON PROJET

Avant notre départ de France, nous nous sommes préparés à distance auprès du SANA (Service d'accueil des nouveaux arrivants) de Shawinigan afin de nous assurer de pouvoir répondre aux besoins de base de notre famille. Le SANA nous a permis d'avoir accès à un logement temporaire tout équipé dès notre arrivée. Notre immigration s'est faite plus sereinement, c'est un voyage qui est long, fatigant, surtout avec des enfants. Le SANA organise aussi différents événements durant l'année qui permet aux nouveaux arrivants de se rencontrer à travers des pique-niques, des fêtes au moment de Noël. Il y a aussi des activités pour les enfants. Quand on arrive, on ne connaît personne donc ça permet de rencontrer du monde assez rapidement.

Une fois l'installation réussie, nous avons ensuite débuté les démarches de recherche d'emploi. Nous avons fait appel à Stratégie Carrière, organisme régional spécialisé dans l'intégration en emploi des personnes immigrantes. Quelques mois plus tard, nous avons tous deux trouvé un emploi, dans notre domaine au sein de l'Association Forestière de la Vallée du St-Maurice.

LA NATURE À PROXIMITÉ

L'avantage de la vie à Shawinigan c'est d'avoir accès à de très nombreuses activités en famille à très peu de distance de la maison : randonnées, raquette, ski, patinage et pêche blanche en hiver... La nature est tout de suite à proximité !



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

PORTRAIT

La Montérégie possède tous les avantages des milieux urbains (écoles, hôpitaux, transports, etc.), auxquels s'adjoignent de grands espaces ruraux. Située à la périphérie de Montréal et s'étendant jusqu'à la frontière des États-Unis, elle dispose d'un vaste réseau routier qui la relie aux grands centres industriels du Nord-Est américain. Elle joue ainsi un rôle de plaque tournante du fret entre le Québec et les États-Unis. Avec un faible taux de chômage et une importante croissance de l'emploi, la Montérégie se positionne parmi les régions les plus performantes au Québec. La région se démarque aussi par la présence de secteurs clés, notamment l'aérospatiale et l'aéronautique, ainsi que sur la diversité de son tissu agricole, agroalimentaire et bioalimentaire.

Riche de la diversité touristique que l'on y retrouve, culture, agriculture et patrimoine s'y entremêlent. Témoin d'un important pan de l'histoire, remplie des richesses de son terroir et fière de ses innovations, la Montérégie vous invite à de savoureuses découvertes. Mentionnons que la Montérégie est la deuxième destination des immigrants du Québec. La région se démarque aussi par la présence de secteurs clés, notamment l'aérospatiale et l'aéronautique, ainsi que sur la diversité de son tissu agricole, agroalimentaire et bioalimentaire.

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agroalimentaire; Bioalimentaire et biotechnologie; Technologies de matériel de transport et logistique; Transformation des métaux; Tourisme, loisirs

Sources: ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Carrefour Le Moutier (Longueuil): depuis 1969, oriente les personnes immigrantes dans les démarches d'installation et d'intégration et offre un service de formation aux entreprises pour sensibiliser leur personnel à la réalité multiculturelle de la société québécoise.

► www.carrefourmoutier.org

CHOISIR SA RÉGION D'INSTALLATION

Centre Sino-Québec de la Rive-Sud (Brossard) : propose des services d'aide à l'intégration pour les communautés asiatiques (interprétariat, francisation, services sociaux et de santé, relations parents-enfants...).

➡ www.sinoquebec.ca

Maison internationale de la Rive Sud (Brossard) : depuis 1975, favorise l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées sur la Rive-Sud (accueil et aide à l'établissement, francisation, employabilité, assermentation, clinique d'impôts...).

➡ www.mirs.qc.ca

Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM) (Saint-Hubert) : favorise l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants dans la société québécoise par l'insertion professionnelle (intégration en emploi, information scolaire et professionnelle, formation, ateliers thématiques...).

➡ www.sfim.qc.ca

MONTÉRÉGIE EST

Espace Carrière : l'organisme accompagne, de façon individuelle et en groupe, les nouveaux arrivants et les personnes immigrantes afin de favoriser leur adaptation au marché du travail maskoutain.

➡ www.espacecarriere.org

Forum-2020 (Saint-Hyacinthe) : consortium formé de la Ville de Saint-Hyacinthe, de la MRC des Maskoutains, de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, du Centre de Santé et des Services sociaux Richelieu-Yamaska, du Centre local de développement Les Maskoutains et du Cégep de Saint-Hyacinthe, le Forum-2020 vise à dynamiser le développement démographique dans la MRC des Maskoutains au moyen de l'immigration (recherche de logement, inscription scolaire, séances d'informations sur les services offerts par la région...).

➡ www.forum-2020.qc.ca

Maison de la Famille des Maskoutains (Saint-Hyacinthe) : propose un accompagnement des nouveaux arrivants au pays (installation, accessibilité des services offerts par la collectivité...) et un programme d'intégration linguistique des immigrants (cours d'apprentissage rapide de la langue française).

➡ www.mfm.qc.ca

L'Orientheque, corporation de services d'aide à l'emploi (Sorel-Tracy): offre des services spécifiques d'orientation et de recherche d'emploi aux habitants développés en fonction des besoins et de la réalité de la région (services spécifiques pour les nouveaux arrivants et services aux entreprises pour recruter une main-d'œuvre immigrante).

➡ www.orientheque.ca

La Porte ouverte (Saint-Jean-sur-Richelieu): centre d'alphabétisation et de francisation et d'aide à l'établissement des immigrants dans le Haut-Richelieu.

➡ www.laporteouverte.info

Service l'ANCRE, Corporation Droit à l'emploi (Saint-Jean-sur-Richelieu): Le service L'ANCRE vise à permettre aux nouveaux arrivants d'acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement du marché du travail québécois, connaître les entreprises du milieu, identifier et valider une cible professionnelle réaliste et réalisable à court terme, connaître et appliquer des stratégies de recherche d'emploi adaptées aux exigences des employeurs québécois et bénéficier d'un réseau de contacts.

➡ www.droitalemploi.ca

Service l'ENVOL, Carrefour jeunesse-emploi de la Vallée-du-Richelieu (Mont-Saint-Hilaire, Chambly, Saint-Basile-le-Grand): L'Envol a pour mission la démystification du système québécois et de ses rouages auprès des personnes immigrantes, mais aussi la démystification de l'image de l'immigrant (diplômes, compétences et acquis) auprès des employeurs. Le projet vise aussi à concerter les différents intervenants du milieu afin d'assister les nouveaux arrivants dans leur insertion socioprofessionnelle et les encourager à se maintenir en région par une vie sociale agréable et des emplois stables répondant à leurs besoins.

➡ www.cjevr.com

Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY) (Granby): offre un accueil et favorise l'intégration des familles et des personnes immigrantes dans les cinq premières années de leur arrivée au Québec (intégration scolaire, aide à l'emploi, francisation...).

➡ www.sery-granby.org



Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2003

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montérégie

LA QUALITÉ DE VIE EN RÉGION

J'ai décidé de quitter la France car je ne voyais pas d'évolution possible au niveau professionnel. Après un voyage en Ontario et au Québec, j'ai su que je voulais immigrer là-bas.

Deux semaines après avoir obtenu ma résidence permanente, je suis partie en Montérégie à Salaberry-de-Valleyfield. Je connaissais des amis installés là-bas et ils m'ont proposé de venir vivre chez eux. Le plan était ensuite d'aller vivre dans un appartement à Montréal.

Et puis, rapidement, j'ai trouvé du travail. Au Québec, lorsque ton employeur te fait confiance, l'évolution peut se faire très rapidement. Au bout de deux ans, je suis devenue superviseur chez un grossiste en voyages.

S'INSTALLER EN MONTÉRÉGIE POUR LA QUALITÉ DE VIE

Finalement, j'ai décidé de rester en Montérégie car je me suis rapidement construit un réseau. J'ai aussi pris en compte le fait que, à Montréal, au niveau professionnel, la concurrence est plus dure.

Niveau logement, à loyer quasiment équivalent, j'ai un appartement deux fois plus grand que ce que j'avais en France à Digne-les-Bains. Et quel bonheur de vivre aussi proche de la nature ! Au niveau des transports, je me déplace souvent à vélo mais il y aussi un très bon réseau de transports en autobus. Et il ne faut pas oublier que Salaberry-de-Valleyfield est seulement à 45 minutes de Montréal.

Même si la vie culturelle n'est pas aussi riche qu'à Montréal, il y a quand même de nombreux festivals avec la présence d'artistes internationaux. Il y a notamment les Régates de Valleyfield, une course d'hydroplanes, qui attirent du monde à travers tout le Québec. La population de la ville double quasiment pendant cet évènement ! Et si on est un peu sportif, la région propose aussi de nombreuses stations de ski facilement accessibles.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

Ressource en ligne : Immigration régionale

Le site, piloté par la Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est, donne des renseignements aux nouveaux arrivants sur les organismes et les ressources pouvant les aider dans leur intégration socio-professionnelle. L'information est disponible en français, en anglais et en espagnol.

➡ www.immigrationmonteregie-est.org

VALLÉE DU HAUT-SAINT-LAURENT

Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO) (Salaberry-de-Valleyfield) : aide les chercheurs de plus de 17 ans à se trouver rapidement un emploi correspondant à leurs aspirations (services aux immigrants pour la recherche d'emploi et aux entreprises pour la pré-sélection de candidats immigrants, les informations sur les subventions spécifiques...).

➡ www.creso-emploi.ca

AUTRES LIENS UTILES

- ➡ Tourisme Montérégie : www.tourisme-monteregie.qc.ca
- ➡ Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil : www.credelongueuil.org
- ➡ Conférence régionale des élus (CRÉ) de Vallée du-Haut-Saint-Laurent : www.crevhsl.org
- ➡ Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est : www.monteregie-est.org

MONTRÉAL

CARTE D'IDENTITÉ

- **Population** : 1 981 672 hab.
- **Superficie en terre ferme** : 498 km²
- **Densité de population** : 3 978 hab./km²
- **Taux d'activité** : 64,3 %
- **Taux de chômage** : 10,2 %

CHOISIR SA RÉGION D'INSTALLATION

- **L'île de Montréal est constituée de la ville de Montréal et des agglomérations suivantes :** Beaconsfield, Baie-D'Urfé, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, Westmount

PORTRAIT

Montréal reste la ville de prédilection des nouveaux arrivants au Québec. Plus de 120 communautés culturelles y sont représentées. En 2006, le territoire montréalais comptait une population de près de 1,6 million de personnes, dont près de 31 % d'immigrants. Selon le Bulletin statistique sur l'immigration permanente en 2012 (MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective), Montréal enregistre 70 % d'admission, la plaçant au 1^{er} rang des destinations choisies par les immigrants du Québec.

UNE QUALITÉ DE VIE SÉCURITAIRE, ANIMÉE ET ABORDABLE

Plus de 3,8 millions d'habitants résident dans le Grand Montréal (comprenant l'Île de Montréal, la ville de Laval, la ville de Longueuil, les municipalités de la couronne nord du Saint-Laurent, les municipalités de la Rive-Sud du Saint-Laurent). Deuxième région métropolitaine la plus peuplée du Canada après Toronto, elle est également l'une des régions métropolitaines francophones les plus importantes au monde.

En 2011, Mercer Human Resource Consulting attribue au Grand Montréal le 4^e rang du top 20 des plus grandes régions métropolitaines du Canada et des États-Unis pour sa qualité de la vie. Elle se classe au 2^e rang concernant la santé et l'hygiène.

Le Montréal métropolitain est une région sécuritaire dans laquelle on se déplace en toute sérénité. La criminalité, déjà très basse pour une grande ville, diminue régulièrement depuis 1990.

Le coût de la vie y est abordable : le logement, la nourriture, les soins de santé, l'éducation ont des coûts moins élevés que dans l'ensemble des grandes métropoles du monde.

Le centre-ville de Montréal rassemble tours à bureaux, grands magasins, boutiques, restaurants, universités et hôpitaux, à quelques pas de quartiers résidentiels confortables ou bohèmes. Il est possible

d'habiter dans un quartier résidentiel et de se rendre à son bureau en moins de trente minutes. Les lignes de métro, de trains de banlieue et d'autobus convergent vers le centre, ajoutant à l'achalandage de ses rues et de ses places publiques .

UNE VIE CULTURELLE DYNAMIQUE

Montréal est une ville cosmopolite, vivante et à échelle humaine. Elle se distingue par l'animation de son centre-ville et par la qualité de sa vie de quartier. Métropole culturelle incontournable, plus de quarante festivals et événements internationaux s'y tiennent chaque année. Montréal s'impose dans le Québec moderne comme une ville de savoir et de culture avec ses nombreux théâtres, salles de spectacles et musées.

UN PARC RÉSIDENTIEL DIVERSIFIÉ ET DE QUALITÉ

La région de Montréal est l'une des rares métropoles au monde où le coût du logement est encore abordable, bien que le prix de l'immobilier ait tendance à grimper. Le prix des résidences y est cependant plus avantageux que dans la plupart des autres villes auxquelles elle est comparée.

En moyenne, le loyer mensuel d'un appartement de trois chambres à coucher est entre 1 000 et 1 550 dollars.

LE GRAND MONTRÉAL, UNE ÉCONOMIE TRÈS DIVERSIFIÉE

L'incroyable importance de la métropole pour l'économie du Québec peut être mesurée grâce à ces chiffres: le Grand Montréal qui regroupe 48 % de la population du Québec, des travailleurs et des emplois, a généré 53 % du produit intérieur brut en 2010.

Le Grand Montréal présente un taux d'emploi en augmentation: en 2010, il était de 61,4 %, contre 60,7 % en 2009. De plus, si le Québec enregistre un total de près de 67 000 emplois créés, 45 % d'entre eux l'ont été à Montréal. En 2012, la grande région de Montréal présentait un taux de chômage de 10,2 %. C'est plus que l'ensemble du Québec dont le taux était de 7,8 %. Le secteur tertiaire est prédominant à Montréal (86,3 % des emplois).

Montréal occupe une place appréciable dans le secteur financier, plusieurs institutions financières canadiennes et internationales y ont leur siège social. On compte également plus de 50 entreprises de capital de risque, ainsi que près de 135 centres financiers internationaux (CFI). Ces derniers, comme les gestionnaires de fonds communs de placement, bénéficient au Québec d'avantages fiscaux substantiels qui touchent autant les entreprises que les employés.

Le Grand Montréal appartient à l'un des trois pôles mondiaux dans le secteur de l'industrie aérospatiale et occupe une place mondiale dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Le secteur du multimédia est en fort développement. La région est reconnue pour son innovation et sa créativité dans les secteurs de la fabrication, les logiciels, les services informatiques, les médias numériques interactifs, etc.

Montréal est également reconnu au niveau mondial pour son expertise de pointe dans les sciences de la vie : des entreprises chefs de file dans le secteur pharmaceutique, en biotechnologie et en technologies médicales y sont bien implantées. La région investit tout particulièrement dans la recherche et le développement grâce aux centres de recherche et aux programmes universitaires.

De par sa situation géographique, Montréal occupe une place stratégique en matière de transports et logistique. Il constitue une plate-forme d'échanges commerciaux autant dans le transport terrestre, que ferroviaire, maritime ou aérien. Le Grand Montréal bénéficie d'accords commerciaux, comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

À noter que 51 % de la population de la région de Montréal est bilingue (anglais-français), et 18 % de la population maîtrise 3 langues (en 2006). Ces taux sont nettement supérieurs en comparaison à l'ensemble du Québec et du Canada.

Sources : Montréal International et Signes vitaux du Grand Montréal, 2011, Fondation du Grand Montréal.

LES UNIVERSITÉS ET LA RELÈVE SCIENTIFIQUE, TECHNOLOGIQUE ET COMMERCIALE

Chaque année, les employeurs de la région de Montréal peuvent compter sur un bassin de nouveaux diplômés universitaires issus de branches commerciales, technologiques et scientifiques, garantissant une relève hautement qualifiée.

L'IMMIGRATION À MONTRÉAL : FACTEUR D'INNOVATION ET DE CRÉATIVITÉ

► Un texte de la Conférence des élus (CRÉ) de Montréal

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal estime que l'immigration et le métissage des cultures confèrent à la métropole son caractère cosmopolite et distinctif, et constituent des fondements majeurs du développement de Montréal. Ils contribuent au courant d'innovation et de créativité qui propulse l'économie de la région au plan international.

À cet égard, la CRÉ est responsable de la mise en œuvre du PARMi, le Plan d'action de la région de Montréal en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles, développé en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Pour le réaliser, la CRÉ collabore avec une centaine de partenaires de la région (organismes, institutions et entreprises).

Le PARMi regroupe des projets touchant notamment la rétention des étudiants internationaux et des travailleurs temporaires, l'adaptation et la reconnaissance des compétences, la relève artistique, la promotion de l'immigration comme une solution d'affaires pour les entreprises et le développement de l'entrepreneuriat immigrant.

DES PROJETS POUR FAVORISER UNE INTÉGRATION RAPIDE ET DURABLE

VALORISATION DE L'IMMIGRATION ET INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Alliés Montréal regroupe des entreprises qui conçoivent l'immigration comme une solution d'affaires. Il facilite l'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre des entreprises et les compétences des personnes immigrantes.

► www.alliesmontreal.com

Mentorat Montréal recrute des mentors au sein des entreprises et les accompagne dans la mise en place de jumelages avec des mentors issus de l'immigration.

► www.mentoratmontreal.com

Vivacité Montréal appuie financièrement des artistes issus de l'immigration dans leurs premières démarches d'intégration et de participation aux milieux professionnels des arts.

➡ www.calq.gouv.qc.ca/regions/o6prog_vivacitemtl.htm

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT IMMIGRANT

La Coopérative entreprise partagée vise la création et l'accompagnement d'entreprises tout en permettant aux membres de combiner l'autonomie de leur activité économique (développement d'affaires) à la solidarité quant aux conditions d'exercice (mutualisation de services, tels que la comptabilité, et rupture de l'isolement)

➡ www.cdr.coop/initiatives/cooperative-entreprise-partagee

Continuum entrepreneuriat Montréal pour femmes immigrantes permet, par la mise en réseau de six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat, d'offrir des services adaptés, grâce au partage de la gestion et du suivi des dossiers par le truchement d'une plateforme informatique sur Internet.

➡ www.cemfii.net

ADAPTATION DE COMPÉTENCES

Adaptation et reconnaissance de compétences en informatique propose un cheminement individuel, basé sur une approche novatrice, qui facilite et accélère l'entrée sur le marché du travail.

➡ www.credemontreal.qc.ca/cre_projets/adaptation-et-reconnaissance-des-competences

DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP

Leadership Montréal est un carrefour inclusif qui vise à enrichir les lieux de décision par l'apport de talents montréalais.

➡ www.credemontreal.qc.ca/cre_projets/leadership-montreal-2

Les projets des « Actions jeunesse structurantes » permettent aux jeunes de s'exprimer via la vidéo (projet Clip ton 514), ou les sports (projet Jeux de la rue).

➡ www.credemontreal.qc.ca/cre_projets/clip-ton-514

➡ www.credemontreal.qc.ca/cre_projets/jeux-de-la-rue

Dans un pays où la qualité de l'enseignement est un souci constant, la région de Montréal se démarque par la réputation de ses universités. Les quatre universités de Montréal sont fréquentées par quelque 150 000 étudiants, dont quasiment 9 % d'étrangers. La région possède deux universités francophones : l'Université de Montréal (UdeM) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et deux anglophones : l'Université McGill et l'Université Concordia. La région est également riche des écoles et instituts spécialisés affiliés à ces universités, soit l'École des hautes études commerciales (HEC), l'École Polytechnique, l'École de technologie supérieure (ETS), l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et, dans le secteur de la biotechnologie en particulier, l'INRS-Institut Armand-Frappier.

D'autre part, la région de Montréal détient la plus grande concentration de compétences en génie au Canada, avec 60 % des cabinets de génie-conseil du pays.

Montréal International : un allié dans l'attraction des travailleurs qualifiés et l'obtention de la résidence permanente

Créé en 1996, Montréal International (MI) est un organisme sans but lucratif issu d'un partenariat public-privé. Sa mission est de contribuer au développement économique du Montréal métropolitain et d'accroître son rayonnement international. MI a comme mandats d'attirer dans la région montréalaise des investissements étrangers, des organisations internationales et de la main-d'œuvre étrangère qualifiée, ainsi que de promouvoir l'environnement concurrentiel et international du Grand Montréal.

Son site Internet met à disposition une foule de renseignements sur les avantages de vivre et travailler dans le Grand Montréal.

L'équipe de Montréal International offre des séances d'information aux employeurs qui souhaiteraient en savoir plus sur la résidence permanente et les possibilités pour leurs travailleurs temporaires de s'établir durablement au Québec.

► www.montrealinternational.com

Pour la résidence permanente :

► www.residencepermanente.ca

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal (AIEM) : depuis 1986, aide à l'intégration socio-économique des immigrants et des minorités visibles pour développer des citoyens à part entière de la société d'accueil (cours d'informatique, francisation, halte-garderie, aide aux femmes qui subissent des violences, employabilité des jeunes).

➡ www.aiemont.com

Agence Ometz : depuis avril 2008, fruit de la fusion d'Emploi Juif Montréal (JEM), des Services à la famille juive (JFS) et des Services d'assistance aux immigrants juifs (JIAS), l'Agence Ometz offre toute une gamme de services intégrés relatifs à toutes les étapes de la vie et s'engage à renforcer ceux qui traversent des moments difficiles dans leur vie.

➡ www.ometz.ca

Alpa (Accueil Liaison pour Arrivants) : propose depuis plus de 25 ans des services gratuits, tant individuels que collectifs, que ce soit pour leur installation dans la vie quotidienne ou leur insertion sur le marché du travail. Les clubs de recherche d'emploi permettent de connaître les méthodes dynamiques de recherche d'emploi, refaire son CV, préparer son entrevue d'embauche, etc. Alpa offre aussi l'apprentissage de la langue française, la recherche de logement, le soutien aux démarches administratives. Il a aussi un mandat du ministère de l'Immigration pour favoriser l'installation et l'emploi en région.

➡ <http://alpaong.com>

Association latino-américaine et multiethnique de Côte-des-Neiges (ALAC) : depuis 1983, vouée à l'éducation et à la promotion sociale, culturelle et économique, elle vise l'intégration des différentes collectivités ethnoculturelles de Montréal. Cette intégration est axée sur trois domaines essentiels : cours de langues, insertion à l'emploi et intervention sociale.

➡ www.alac.qc.ca

Carrefour BLE (Bio Local Emploi) : depuis 10 ans, a pour mission l'insertion en emploi de professionnels immigrants dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'environnement. Ses services s'articulent autour du programme Agrippez-vous!, qui propose une formation qualifiante de mise à jour des connaissances sur l'agro-alimentaire au Québec, et du programme Cap sur les régions qui offre un accompagnement aux personnes souhaitant travailler hors de Montréal.

➡ www.carrefourble.qc.ca

Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA): depuis 1979, offre des services d'accueil et d'orientation pour les nouveaux immigrants (séances d'informations sur la vie quotidienne, démarches vers l'emploi, cours de français et d'anglais, activités socio-culturelles...).

➡ www.cana-montreal.org

CARI St-Laurent: offre une grande gamme d'activités pour aider les immigrants à créer de nouveaux réseaux et à participer pleinement à une société québécoise pluraliste (services « Famille et rapprochement interculturel », « Francisation », « Emploi » et « Éducation populaire »).

➡ www.cari.qc.ca

Carrefour CESAREI interculturelle de Verdun :

➡ 3988 rue Wellington, Verdun, QC H4G 1V3. Tél. : 514 362 8531

CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes): depuis 1989, aide, oriente et informe les familles immigrantes durant leur processus d'intégration à la société québécoise.

➡ www.casacafi.org

Centre d'action socio-communautaire de Montréal: services aux personnes socio-économiquement défavorisées provenant des communautés ethnoculturelles (accompagnement en vue de la recherche d'un emploi ou d'un retour aux études, activités de préparation au marché du travail, aide à la réorientation professionnelle).

➡ <http://cascmontreal.ca>

Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI) de Bordeaux-Cartierville: depuis 1993, accueil et intégration (accompagnement en adaptation au marché du travail, cours de langue, vie associative, halte-garderie...).

➡ www.caci-bc.org

Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île (CIMOI): depuis 1993, travaille dans le domaine de l'intégration et de l'aide aux nouveaux arrivants (renseignements sur le marché de l'emploi, méthodologie de recherche...).

➡ www.cimoi.com

Centre Génération Emploi: a pour mission première la préparation et l'intégration en emploi des personnes immigrantes, des membres des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles, ainsi que des jeunes et des femmes du Grand Montréal (informations sur le marché

du travail, méthodologie de recherche, mentorat et parrainage...).

➡ www.generationemploi.org

Centre d'éducation et de développement interculturel (CEDI) :

depuis 1999, aide les immigrants pour combattre les inégalités.

➡ www.cedi.ca

Centre Multi-Écoute : mission de prévention en santé mentale et d'aide à l'intégration sociale de toute personne qui en éprouve le besoin. Il offre ses services dans le respect de la culture du participant et, dans la mesure du possible, dans la langue d'origine du client. En ce sens, le Multi-Écoute porte une attention particulière aux immigrants.

➡ www.multiecoute.org

Centre P.R.I.S.M.E. Promotion, référence, information et services multi-ethniques : facilite l'intégration harmonieuse des personnes réfugiées et immigrantes à la vie sociale, culturelle politique de leur nouvelle société d'accueil.

➡ 410, avenue Lafleur, bureau 50, LaSalle (Québec) H8R 3H6. Tél. : 514 737-0090

CITIM (Clef pour l'intégration au travail des immigrants) : offre un service d'aide à l'insertion sur le marché du travail pour les nouveaux arrivants permanents ou temporaires français et francophones, notamment par des ateliers intensifs de recherche d'emploi en groupe (CV, entrevue d'embauche, techniques de recherche...). Il propose un accompagnement spécifique aux personnes ayant obtenu un diplôme d'ingénieur dans leur pays d'origine souhaitant exercer la profession d'ingénieur au Québec.

➡ www.citim.org

CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique) : offre aux immigrants des services afin de contribuer à leur intégration et à leur adaptation à la société québécoise.

➡ <http://leclam.tripod.com>

Le Collectif : depuis 1983, favorise l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise et offre un service d'aide à l'emploi adapté à leurs besoins: techniques de recherche, préparation aux entrevues, diagnostic professionnel, atelier de connaissance de la société québécoise, etc. Le Collectif, de par son engagement historique, est également un porte-parole des femmes immigrantes. Il a aussi pour objectifs de favoriser la régionalisation de l'immigration.

➡ www.cfiq.ca

LES BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉAL : GRATUITES, ACCESSIBLES ET ACCUEILLANTES !

► Par Nathalie Martin, conseillère aux Bibliothèques de Montréal

Les Bibliothèques de Montréal regroupent un réseau de 45 bibliothèques de quartier, réparties sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal. Les bibliothèques ont pour mission de démocratiser l'accès à l'information, à la connaissance, à la culture et au loisir. Chaque bibliothèque est unique et en fonctionnant ensemble en réseau, les Bibliothèques de Montréal offrent un ensemble de ressources et de services variés à la population montréalaise.

UNE BIBLIOTHÈQUE, PRÈS DE CHEZ VOUS...

Toutes les bibliothèques sont des lieux neutres et publics, à accès libre, où du personnel professionnel compétent accueille et conseille les citoyens, organise et anime des activités et facilite l'accès à une offre de documents de qualité et variée.

- › 7 jours sur 7, en moyenne 53 heures par semaine
- › Donnant accès à plus de 4 millions de documents
- › Offrant des ressources accessibles 24 heures par jour via le site web

Constituant une mine d'informations, abordant des sujets aussi variés que les actualités locales et internationales, des guides sur les régions du Québec aux cours de conduite, en passant par les ressources de la communauté, des recettes de cuisine ou des modes d'emploi pour rénover. Des documents, particulièrement en demande par certaines clientèles, sont regroupés en collections dans plusieurs bibliothèques. C'est le cas de la **collection Nouveaux arrivants** qui offre une foule d'informations pratiques telles que de l'information sur les questions d'immigration et les permis, la santé, le logement, etc. ainsi que des sections sur l'emploi, les études et les carrières et un accompagnement pour le test de citoyenneté canadienne.

QUELQUES TYPES DE DOCUMENTS

- › journaux et revues, dont plus de 2 260 journaux en 54 langues disponibles en ligne
- › jeux de société, jeux vidéo, musique et films

- › cours de langues et cours d'informatiques
- › bandes dessinées, romans et documentaires
- › livres numériques et livres parlants
- › collection jeunesse

Bien que l'accès aux bibliothèques et à leurs collections soit libre pour tous, l'abonnement (gratuit) aux bibliothèques permet d'avoir accès à une gamme élargie de services sans frais, par exemple :

- › des postes informatiques
- › le réseau Internet, incluant l'accès sans-fil (wi-fi)
- › le prêt des documents (provenant des 45 bibliothèques)
- › des animations (heures du conte pour enfants, activités familiales, formations, conférences, etc.)
- › des ressources en ligne réservées aux abonnés (voir la section La Bibliothèque numérique)
- › un service de livraison à domicile (certaines conditions s'appliquent)

Les Montréalais, comme tous les Québécois, bénéficient de plus des services de la Grande Bibliothèque et Archives nationales du Québec, située au cœur de Montréal.

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Via le site bibliomontreal.com, les citoyens ont également accès un ensemble de services en ligne incluant les ressources de la Bibliothèque numérique. Outre les différents documents disponibles en ligne, le site propose entre autres un portail jeunesse, le catalogue des documents (permettant de renouveler ou de réserver en ligne), l'arène des jeux, des recommandations de lecture et des informations sur tous les programmes et services disponibles, ainsi qu'à propos de chacune des bibliothèques.

Tout ça, accessible 24 heures sur 24 évidemment !

LA BIBLIOTHÈQUE HORS LES MURS

Ne vous surprenez pas si au détour de vos activités quotidiennes, vous croisez l'une de nos animatrices ou bibliothécaires... Tout au long de l'année, plusieurs membres du personnel se promènent dans les cliniques de vaccination, les maisons de la famille, les parcs, les écoles, les fêtes de quartiers ou les festivals pour aller à la rencontre des citoyens.

► **Pour en savoir plus ou pour nous joindre, consultez bibliomontreal.com**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

La Grande Bibliothèque, lieu de rendez-vous culturel incontournable avec ses quatre millions de documents, ses services, ses ateliers et ses activités pour tous les publics, propose dans sa collection destinée aux nouveaux arrivants environ 1500 livres sur divers aspects de la vie au Québec. Cette collection qui comprend de nombreux guides pratiques permet de se familiariser avec les institutions québécoises, les programmes d'études, le marché du travail, les droits et responsabilités des citoyens, etc.

Le Centre emploi-carrière de la bibliothèque propose des services gratuits à toute personne à la recherche d'un emploi. Le personnel d'Emploi Québec sur place offre un service d'assistance pour la rédaction d'un curriculum vitae, la recherche d'un emploi en ligne ou l'envoi de télécopies à des employeurs potentiels, etc.

Aux nouveaux arrivants qui apprennent le français, les Amis de BAnQ proposent des ateliers de conversation française. La Grande Bibliothèque est facilement accessible par le métro, station Berri-UQAM.

- ➡ www.banq.qc.ca
- ➡ http://amis.banq.qc.ca/amis_activites/par_les_membres/conversation_francaise/

Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri : favorise l'intégration des personnes immigrantes en leur offrant un accompagnement individuel et organise des cours d'apprentissage du français et des activités collectives.

- ➡ www.cedazz.com

Fondation Ressources-Jeunesse : depuis 1979, axe son intervention sur l'insertion des jeunes adultes au marché du travail. Aujourd'hui, la FRJ poursuit sa mission : développer l'employabilité des jeunes adultes et les aider à s'intégrer de façon durable au marché du travail. La FRJ propose différentes activités gratuites aux jeunes de 18 à 35 ans : des ateliers participatifs sur la recherche d'emploi (LinkedIn, le réseautage, la prospection téléphonique, le CV, l'entrevue ...); des programmes de recherche d'emploi motivants; des conférences inspirantes dispensées par des professionnels bénévoles investis dans la relève.

En plus de fournir des techniques de recherche d'emploi, ces activités sont un lieu d'échange et de réseautage pour les participants.

► www.frj.qc.ca

Forum économique de Verdun : propose le service Action travail pour immigrants à Verdun (ACTIVER) dont la mission est de faciliter l'insertion des personnes issues de l'immigration au marché du travail par l'accompagnement, le partage de réseaux et la promotion de leurs compétences auprès des employeurs.

► www.forumeconomiqueverdun.com

L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants : depuis 1979, offre des services personnalisés d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants au Québec et démontre à la société d'accueil tous les avantages liés à la diversité des cultures et des expériences.

► www.hirondelle.qc.ca

Impulsion-Travail : depuis 1984, œuvre au développement de l'employabilité des adultes (informations sur le marché du travail, techniques de recherche d'emploi, ateliers informatiques...).

► www.impulsion-travail.com

La Maisonnée (Service d'aide et de liaison pour immigrants) : depuis 1979, offre des services collectifs et individuels reliés à l'accueil et à l'établissement des nouveaux résidents, à leur employabilité et leur insertion en emploi, pour favoriser l'exercice de la citoyenneté et de la participation civique et le développement des réseaux sociaux.

► www.lamaisonneeinc.org

Y DES FEMMES DE MONTRÉAL

LE carrefour des femmes et des filles



INTÉGRATION EMPLOYABILITÉ ACTIVITÉS BÉNÉVOLAT

Info : 514 866-9941 | www.ydesfemmesmtl.org

Objectif Emploi : depuis 1993, offre des services d'intégration dans la société québécoise. Le programme d'intégration en emploi propose des informations sur le marché du travail, les méthodes de recherche d'emploi, la mise en place d'un plan d'action...

► www.oe2.ca

Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) (bureau de Montréal) : depuis 1990, accompagne en l'emploi les Français établis au Québec ou des étrangers résidant de façon régulière en France (suivi individuel et personnalisé, conseils sur les méthodes de recherche d'emploi, le CV, l'entrevue d'embauche, référencement des bénéficiaires auprès d'entreprises, informations sur les métiers et professions réglementés, mise à disposition logistique, ateliers et conférences...).

► www.ofiicanada.ca

PROMIS (Promotion Intégration Société Nouvelle) : depuis 1988, favorise l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées et aide à défendre leurs droits. Les services sont offerts dans de nombreuses langues autour de l'intégration, l'éducation, l'emploi et la régionalisation, l'hébergement. Il propose un accueil aux nouveaux arrivants pour les accompagner dans leurs démarches d'installation (orientation vers les bonnes ressources, ateliers collectifs sur la société d'accueil, activités culturelles...) et les informer sur le marché du travail (counselling individuel et des ateliers de présentation d'outils pour la recherche d'emploi). Le service à la francisation avec ses cours à temps complet ou à temps partiel reçoit près de 700 élèves par an.

► www.promis.qc.ca

Réseau Accès Montréal

Le Réseau Accès Montréal de la Ville de Montréal permet aux citoyens de communiquer avec la municipalité plus facilement, par téléphone, en composant le 311 (disponible 7/7, 24/24), mais aussi par Internet, par courrier ou en se rendant à un comptoir de service (ouvert en semaine de 8 h 30 à 20 h 30, les fins de semaine et jours fériés de 9 h à 17 h). Réseau Accès Montréal offre des renseignements sur les activités, les services et les programmes municipaux.

► Ville de Montréal : www.ville.montreal.qc.ca

Projet Genèse : solidement ancré à Côte-des-Neiges, Projet Genèse combine les services individuels et l'organisation communautaire pour améliorer concrètement les conditions de vie de la communauté. Il offre des informations, des références et assure la défense de droits sociaux et économiques (recours, responsabilités des locataires, revenu de base et programmes de supplément de revenu, incluant les pensions, l'aide sociale, les prestations familiales et plusieurs autres).

► www.genese.qc.ca

Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL) : depuis 1984, pour promouvoir l'amélioration des conditions de logement (coût, salubrité, aménagement, environnement) au bénéfice des citoyens démunis des communautés ethniques, par le moyen de support technique, de formation et d'éducation à la mise sur pied de coopératives ou de logements à but non lucratif.

► www.romel-montreal.ca

Service à la famille chinoise du Grand Montréal : organisme à but non lucratif qui offre des services d'intégration et de soutien à des membres de la communauté asiatique et de la communauté chinoise à Montréal et sur la Rive-Sud.

► www.famillechinoise.qc.ca

Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI) : depuis 1981, déploie une multitude d'interventions individuelles et d'activités collectives visant à briser l'isolement, soutenir les parents dont les enfants grandissent dans un nouvel univers, outiller les adultes pour l'emploi et l'amélioration des conditions de vie.

► www.siari.org

	SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL	
	滿城華人服務中心 CHINESE FAMILY SERVICE OF GREATER MONTRÉAL	
987 rue Côté, 4e étage, Montréal, Québec H2Z 1L1		
☎ (514) 861-5244		☎ (514) 861-9008
⌨ http://www.famillechinoise.qc.ca/ famille.chinoise@qc.aibn.com		
	CENTRE SINO-QUÉBEC DE LA RIVE SUD	
	南岸華人服務中心 SINO-QUEBEC CENTER OF THE SOUTH SHORE	
7209, Boul. Taschereau # 108, Brossard, Québec, J4Y 1A1		
☎ (450) 445-6666		☎ (450) 445-8188
⌨ http://www.sinoquebec.ca/ csqrs@qc.aira.com		

Service d'intégration au marché du travail par objectifs (SIMO) :

organisme sans but lucratif ayant pour mission de développer l'employabilité et favoriser l'intégration au marché du travail d'une clientèle répondant à des critères spécifiques. Partenaire d'Emploi-Québec depuis 1998, SIMO offre des services individualisés et personnalisés.

➡ 6809, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2S 3C8. Tél : 514 277-6776

Travail sans frontières : depuis 1989, œuvre à l'insertion professionnelle et sociale, autant des Québécois de souche que ceux d'origine étrangère. Le club de recherche d'emploi permet une mise en pratique de la recherche : mise à jour ou réalisation du CV, appels téléphoniques aux employeurs, simulations d'entrevues, utilisation du réseautage, etc. Le programme Mutation vers l'emploi s'adresse aux hommes de 36 à 60 ans dans une situation professionnelle ou personnelle qui rend difficile l'intégration au travail (orientation professionnelle, ateliers préparatoires à la recherche d'emploi en groupe, stage en entreprise, préparation aux retours aux études, etc.).

➡ www.tsf.qc.ca

Y des femmes de Montréal : depuis 1875, travaille pour la prévention de violences, le développement des compétences et l'épanouissement des femmes et des filles. Le Y des femmes de Montréal offre une foule de programmes et services : programme d'alphabétisation, orientation et aide à la recherche d'emploi, entreprise d'insertion professionnelle, clinique d'information juridique, etc.

➡ www.ydesfemmesmtl.org

NORD-DU-QUÉBEC

CARTE D'IDENTITÉ

- **Population :** 42 993 hab.
- **Superficie en terre ferme :** 718 229 km²
- **Densité de population :** 0,1 hab./km²
- **Taux d'activité :** 61,0 %
- **Taux de chômage :** 7,6 %
- **Principales villes :** Chibougamau, Chisasibi, Kuujuaq

PORTRAIT

Le Nord-du-Québec est un immense territoire très peu peuplé, occupé par quelques francophones et les premières nations (Cris, Innu, Inuits...). Terre quasi vierge, la région offre un potentiel en ressources naturelles incroyable. Les habitants de la région essaient de travailler main dans la main pour créer un processus de développement durable et équitable. L'hydroélectricité (50 % de la production québécoise vient du Nord du Québec), l'industrie des mines (gisements de diamants dans les monts Otish) et l'industrie forestière sont au cœur des activités du Nord-du-Québec. La région de la Baie-James est une des plus actives alliant développement économique et touristique.

Le Nord-du-Québec ne connaît qu'une très faible immigration, mais si vous êtes tentés de vous y établir, vous recevrez un accueil sur mesure.

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Exploitation de la forêt et des mines ; Hydroélectricité ; Récrétourisme

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie (CJEJ) : accompagne les personnes souhaitant s'établir en Jamésie (contact avec des employeurs, conseils pour se loger et pour la vie quotidienne).

► www.cjejamésie.ca

La Ruée vers le nord (Jamésie) : offre des services de recrutement de la main d'œuvre, du soutien dans les démarches d'emploi, de l'aide au logement et le placement de conjoints, ainsi que des services favorisant l'intégration des nouveaux arrivants en les dirigeant vers les bonnes ressources.

► www.larueverslenord.com

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus de la Baie James (CRÉBJ) : www.crebj.ca

► Tourisme Baie-James : www.tourismebaiejames.com

► Tourisme Eeyou Istchee : www.creetourism.ca

► Tourisme Nunavik : www.nunavik-tourism.com

CARTE D'IDENTITÉ

- › **Population :** 358 872 hab.
- › **Superficie en terre ferme :** 30 558,5 km²
- › **Densité de population :** 11,7 hab./km²
- › **Taux d'activité :** 68,8 %
- › **Taux de chômage :** 7,4 %
- › **Principales villes :** Gatineau, Cantley, Val-des-Monts

PORTRAIT

L'Outaouais est une vaste région située à l'extrême sud-ouest du Québec. La rivière des Outaouais marque la frontière entre le Québec et l'Ontario et sépare la ville de Gatineau d'Ottawa. La structure économique de l'Outaouais est étroitement liée à la proximité de la capitale fédérale Ottawa et compte ainsi de nombreux postes dans l'administration publique. Sa situation géographique lui offre une place stratégique près des grands centres d'affaires canadiens et américains.

La région constitue un centre important de haute technologie, la plaçant numéro 1 au Québec quant à la proportion d'entreprises exportatrices dans ce secteur. Elle est particulièrement innovante dans les technologies de l'information dont la croissance est l'une des plus considérables en Amérique du Nord. Les industries régionales de télécommunication, de géomatique, de biotechnologies et de services multimédias connaissent un taux de croissance important. Les emplois relevant du secteur tertiaire représentent 83 % de son produit intérieur brut (PIB) régional.

VILLE DE GATINEAU : LA DIVERSITÉ CULTURELLE À L'HONNEUR

La Ville de Gatineau affiche une volonté politique dynamique de mise en valeur de l'immigration et de la diversité culturelle. Soucieuse que ses habitants, quelles que soient leurs origines, puissent développer un sentiment d'appartenance à la ville, Gatineau a adopté une politique active autour du rapprochement interculturel, de la diversité sur le territoire et de l'implication citoyenne.

Le site Internet offre des informations sur les activités valorisant la diversité culturelle ainsi qu'une liste des organismes œuvrant à l'accueil et l'intégration des immigrants. La Ville organise des tours de ville en autobus ainsi que des initiations à la vie municipale.

► **Ville de Gatineau :** www.ville.gatineau.qc.ca

Le guide ImmigrAffaires, offert en cinq langues (français, anglais, espagnol, chinois et arabe), permet aux immigrants souhaitant démarrer une entreprise à Gatineau d'obtenir les bonnes informations en matière des règles fiscales, de normes de travail, de processus de démarrage, d'aides financières, de gestion des ressources humaines, etc. Le guide est téléchargeable gratuitement sur :

► www.gatineauvilleaffaires.ca

SECTEURS PRINCIPAUX D'ACTIVITÉS

Agriculture ; Production et transformation du bois ; Récréotourisme ; Hautes technologies d'information et de télécommunication ; Industrie de la langue (expertise linguistique, traduction humaine ou automatique...)

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Accueil-parrainage Outaouais (APO) (Gatineau) : accueille les immigrants nouvellement arrivés dans l'Outaouais et leur offre un soutien à l'intégration (aide à la recherche d'un logement, interpréariat, aide pour la vie quotidienne, inscriptions scolaires, orientation en emploi, jumelage...).

► www.apo-qc.org

Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO) (Gatineau) : depuis 1984, offre un soutien psychosocial, un service d'accueil et d'information-orientation personnalisés pour favoriser la démarche d'intégration, un soutien technique pour les démarches administratives, un soutien aux femmes victimes de violence conjugale et des activités de rencontres.

► www.afio.ca

Carrefour jeunesse-emploi Papineau (CJEP) (Gatineau) : développe le projet Multipli-Cité, sur l'employabilité, l'exode des jeunes, l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux résidents.

➡ www.cjepapineau.qc.ca/multiplicite.php

Service Intégration Travail Outaouais (SITO) (Gatineau) : offre plusieurs programmes et services de référence pour répondre aux besoins des chercheurs d'emploi immigrants (aide individuelle, stages en entreprise, aide au placement de la main-d'œuvre de Montréal vers l'Outaouais...). Il compte de nombreux partenaires et travaille en étroite collaboration avec les employeurs.

➡ www.sito.qc.ca

AUTRE LIEN UTILE

➡ Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) : www.cre-o.qc.ca

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CARTE D'IDENTITÉ

- **Population :** 273 009 hab.
- **Superficie en terre ferme :** 95 893 km²
- **Densité de population :** 2,8 hab./km²
- **Taux d'activité :** 60,9 %
- **Taux de chômage :** 8,1 %
- **Principales villes :** Saguenay, Alma,
- Dalbeau-Mistassini, Saint-Félicien, Roberval

PORTRAIT

Le Saguenay Lac-Saint-Jean est un immense territoire où l'on retrouve une nature abondante. La région s'ouvre de plus en plus à l'immigration, un enjeu économique important dans les années à venir.

L'extraction des ressources naturelles et la transformation primaire occupent une portion importante de l'économie régionale. Cinq secteurs y occupent une place prépondérante : l'aluminium, le bois, l'hydroélectricité, l'agroalimentaire et le tourisme. De 1998 à 2002, la région a accueilli le plus vaste chantier d'Amérique du Nord avec la construction de l'aluminerie Alcan à Alma. En 2000, le gouvernement a reconnu à la région le titre de Vallée de l'aluminium. Cela a contribué à greffer autour de la production d'aluminium des activités économiques de deuxième et de troisième transformations. La région est maintenant reconnue dans le monde entier pour sa production.

Ses établissements d'enseignement publics offrent plus de cinquante diplômes d'études collégiales (DEC) et ses quatre commissions scolaires proposent des programmes menant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP dans différents centres de formation générale et professionnelle.

► **Service régional de l'admission des Cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean : www.srasl.qc.ca**

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) offre près 180 programmes d'études. Avec ses 6 500 étudiants de 58 nationalités différentes, c'est tout un mélange de cultures et de savoir qui s'unissent à la vie étudiante bien québécoise que propose l'UQAC.

► www.uqac.ca

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agroalimentaire : lait, céréales, viandes, bleuets sauvages, pomme de terre de semence ; Production : aluminium et bois ; Hydroélectricité ; Commerce de détail, services de santé ; Récréotourisme

Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SERVICES SPÉCIFIQUES AUX IMMIGRANTS

Corporation Intégration Saguenay (CIS) (Chicoutimi) : favorise l'intégration socioculturelle, socioéconomique et l'établissement durable des nouveaux arrivants en intervenant auprès des personnes immigrantes, travailleurs temporaires étrangers et des Québécois sur le territoire du Saguenay.

► www.cointegration.ca

LES 4 ORGANISMES MONTRÉLAIS DE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Si vous souhaitez vous établir en région ou que vous y songez, ces organismes ont pour mandat de favoriser la régionalisation de l'immigration. N'hésitez pas à les rencontrer pour leur parler de vos projets : une équipe de professionnels pourra vous guider dans les démarches, évaluer vos besoins, vous informer sur les réalités de l'emploi et la vie en région, proposer des séjours exploratoires et des rencontres avec des recruteurs, établir la corrélation entre votre profil professionnel et les besoins en main-d'œuvre, connaître les financements possibles, etc. Comme un projet d'immigration, un projet d'installation en région se prépare et implique d'acquérir des connaissances sur le milieu. Chaque organisme travaille avec un réseau de partenaires – employeurs et organismes d'accueil des immigrants – en région.

ALPA (ACCUEIL LIAISON POUR ARRIVANTS)

Alpa offre un suivi personnalisé pour les candidats à une installation en région. L'équipe évalue la faisabilité du projet, participe à la définition des objectifs, aide à acquérir les techniques efficaces de recherche d'emploi, met en contact les candidats avec des agents de liaison en région. Des séances d'information sur l'emploi en région sont régulièrement proposées et des offres d'emploi transférées aux candidats. Son approche très concrète permet également de recevoir, au besoin, un soutien technique et financier, des conseils sur les démarches à effectuer pour quitter Montréal : céder son bail, etc.

► <http://alpaong.com>

CARREFOUR BLE (BIO LOCAL EMPLOI)

Le Carrefour BLE offre le programme Agrippez-vous ! Qui permet de suivre des cours sur l'agro-alimentaire au Québec : agriculture durable, production animale, fertilisation, hygiène et salubrité alimentaire, notions sur la gestion et la législation, etc. Cette formation de mise à niveau s'adresse à des professionnels en agroalimentaire ou en environnement d'origine immigrante. D'une durée de 21 semaines

(13 de cours théoriques et 8 de stage pratique), la formation vise à mettre à jour ses connaissances et ses compétences en agroalimentaire. Les 13 semaines de cours théoriques comportent également des sorties en région, des ateliers et des outils susceptibles de faciliter son intégration en emploi ainsi qu'un volet complet d'information sur la société québécoise. À la fin de la formation, le Carrefour BLE accompagne l'étudiant dans le processus d'intégration en emploi, pour une durée qui sera définie en fonction des ressources humaines et financières disponibles à ce moment-là.

► www.carrefourble.qc.ca

LE COLLECTIF

Dans son mandat d'aide à l'établissement en région, le Collectif offre un accompagnement individualisé : visite socioprofessionnelle des régions, mise en contact avec le réseau de correspondants en région, soutien à l'établissement (logement, école, etc.), soutien technique et financier en cas de déménagement, etc. Des séances d'information sur la présentation des régions sont organisées régulièrement. Consultez leur calendrier des événements à venir sur leur site Internet.

► www.cfiq.ca

PROMIS (PROMOTION INTÉGRATION SOCIÉTÉ NOUVELLE)

Une équipe de cinq professionnels du Service à la régionalisation de PROMIS accompagne de façon stratégique toute personne intéressée à s'installer en région : informations sur les spécificités du marché du travail et de la vie en région, techniques de recherche d'emploi adaptées, arrimage entre les offres d'emploi et les profils des candidats, séjour d'exploration professionnel, analyse des besoins de chacun et plan d'action personnel, etc. Des sessions d'informations sur l'emploi dans 14 régions du Québec sont régulièrement proposées.

► www.promis.qc.ca

Portes ouvertes sur le lac (Saint-Félicien, Alma, Dolbeau-Mistassini): accompagne les personnes immigrantes dans toutes leurs démarches d'installation (accompagnement dans les démarches administratives, recherche de logement, aide à l'insertion sur le marché du travail...), propose des activités socioculturelles, offre un jumelage entre nouveaux arrivants et habitants du Lac-Saint-Jean.

➡ www.portesouvertessurlac.org

Service externe de main-d'œuvre (SEMO) du Saguenay (Jonquière): offre des services d'accueil et d'intégration aux personnes immigrantes: accompagnement personnalisé lors de l'arrivée (inscriptions, logement et autres), information sur le milieu et ses ressources, activités visant à créer un réseau social, aide à la recherche d'emploi et jumelage familial.

➡ www.semo-saguenay.ca

AUTRES LIENS UTILES

- ➡ Conférence régionale des élus (CRÉ) Saguenay-Lac-Saint-Jean : www.creslsj.ca
- ➡ Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean : www.conseilinterordres.com
- ➡ Stratégie MigrAction : www.migraction.ca
- ➡ Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean : www.saguenaylacsaintjean.ca

Vous écrivez ? Publibook vous édite !

THÉÂTRE ARTS ENFANTS
SCÉNARIO ENVIRONNEMENT
MUSIQUE HISTOIRE / POLITIQUE HUMOUR
POÉSIE BIOGRAPHIES NOUVELLES
CUISINE ROMANS MÉMOIRES BD

Envoyez votre manuscrit par e-mail : auteur@publibook.com
ou par courrier : Éditions Publibook – 300 St-Sacrement #415

Montréal, QC – H2Y1X4, Canada

Tél. : 514 279 5578 #222 – www.publibook.ca

PRÉPARER SON DÉPART / RÉUSSIR SON ARRIVÉE

Nouvelle vie, nouveau quotidien, nouveaux repères... Si l'on peut se sentir perdu à l'arrivée, vous constaterez rapidement que les Québécois sont accueillants et se feront un plaisir de vous guider dans certaines démarches. Vous verrez, peu à peu, votre vie quotidienne trouvera son propre rythme et ce qui vous paraissait étranger au début vous deviendra familier. Faites-vous confiance !

CALCUL DU BUDGET

Une démarche d'immigration, qu'elle soit temporaire ou définitive, comporte des frais importants. Avant votre départ vous devez impérativement évaluer avec précision les coûts liés à votre nouvelle vie, ainsi que votre capacité à les assumer. Il ne faut pas tomber dans le piège de croire que payer les frais exigés par le gouvernement et garder un « léger » cousin permet de s'assurer les premiers mois de vie dans un nouveau pays. Nous vous avons préparé une liste des frais principaux à prévoir.

Un contrat relatif d'autonomie financière sera exigé pour subvenir à ses besoins essentiels, notamment la nourriture, les vêtements, les nécessités personnelles et les frais liés au logement. La durée du contrat est de trois mois suivant son arrivée au Québec. Le montant en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 est de 2 956 \$ CAN pour un requérant principal. Pour un requérant principal avec conjoint qui accompagne et deux enfants à charge de moins de 18 ans, le montant exigé est de 5 242 \$ CAN. Pour les autres cas de figure, consultez le tableau de calcul sur le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

FRAIS PRÉCÉDANT VOTRE DÉPART POUR LE QUÉBEC

- › Demande de certificat de sélection du Québec (CSQ)
- › Transport pour vous rendre dans le bureau d'immigration du Québec qui couvre votre pays si vous êtes convoqué à une entrevue de sélection
- › Demande de résidence permanente
- › Examens médicaux nécessaires à l'obtention de la résidence permanente
- › Administratif: envoi des documents en recommandé, photos d'identité, traductions, etc.
- › Billets d'avion et transport vers l'aéroport pour vous et votre famille
- › Déménagement des effets personnels (frais de transport, assurance, etc.)

Taxes et pourboires au Québec

Au Québec, presque tous les biens et services (sauf les produits de base) font l'objet de taxes à la consommation imposées par les gouvernements du Canada et du Québec:

- › la taxe sur les produits et services (TPS) du Canada: 5 % sur le prix de vente,
- › la taxe de vente du Québec (TVQ): 9,975 % (calculée sur le prix de vente sans la TPS).

Sauf exception, ces taxes ne sont pas incluses dans le prix indiqué. Il faut donc rajouter un 15 % pour connaître la facture totale. Les loyers, en revanche, sont toutes taxes comprises. Il est dans l'usage de laisser un pourboire lorsque le client a été satisfait d'un service.

- › En restauration, si l'on vous sert à table, vous devrez laisser un pourboire (suggéré) de 15 % du montant de l'addition avant taxes.
- › Dans les bars, il est courant de laisser 1 à 2 \$ par consommation et 1 à 2 \$ pour le vestiaire.

Pour tous les autres services, par exemple chez le coiffeur, il est d'usage de donner 10 à 15 % de la note. À la station-service, vous pouvez laisser de 0,50 à 2 \$ au pompiste. Il faut également penser aux services de livraison à qui vous pouvez laisser 10 % du montant. Enfin, pour les déménageurs, on peut offrir la pizza, la bière ou 5 à 10 \$ par employé.

- Assurance voyage pour vous et votre famille
- Documentation sur le Québec (guides, cartes de villes, cartes des routes...)

FRAIS À L'ARRIVÉE ET DURANT LES PREMIERS TEMPS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC

- Hébergement temporaire (chambre d'hôtel, logement meublé loué à la semaine ou au mois...)
- Location d'un logement avec bail signé d'une durée usuelle d'un an
- Meubles, électroménagers et articles ménagers (batteries de cuisine, services de vaisselle, literie...)
- Transport (achat d'une voiture, carte de transport en commun...)

Combien avez-vous dépensé dans les premiers mois d'installation ?

- **Valérie** – pour un couple avec deux enfants: pour le déménagement depuis la France, les loyers de la location de nos premiers mois, les frais de garderie, l'achat d'une voiture et frais divers: plus de 50 000 \$ CAN.
- **Rémy** – pour une personne seule: logé chez des amis les premières semaines avec un job déjà en poche: 2 000 \$ CAN comprenant le billet d'avion et les dépenses courantes (nourriture, transports...).
- **Marie** – pour une personne seule à Québec: pour les trois premiers mois comprenant une chambre dans une colocation, les transports, les premières démarches, le téléphone cellulaire et la nourriture: 1 500 \$ CAN. À cela s'est ajouté l'équipement pour l'hiver: 700 \$ CAN environ
- **Angelica** – pour un couple à Sherbrooke: 2 500 \$ CAN pour les trois premiers mois comprenant le loyer, la nourriture et l'équipement pour l'hiver.
- **Mounir** – pour un couple avec un enfant: pour la première semaine comprenant l'achat des meubles, le téléphone et l'Internet, environ 3 000 \$ CAN. Pour les vêtements d'hiver: 1 000 \$ CAN.

- › Permis de conduire québécois
- › Inscription à l'université ou à un ordre professionnel, si applicable
- › Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, si nécessaire
- › Électricité, téléphone, chauffage, Internet (installation, mise en route et premiers mois)
- › Assurances (habitation, personnelle, véhicule...)
- › Habillement (il est recommandé d'acheter les vêtements d'hiver au Québec)
- › Vie courante (nourriture, essence...)
- › Frais annexes (assurance santé facultative, garderie, loisirs...)
- › Réseautage (inscription en chambre de commerce...)

FORMALITÉS D'ENTRÉE ET D'ACCUEIL

Comme la plupart des immigrants, il est fort probable que votre entrée au Canada s'effectue à l'aéroport international de Montréal, Pierre-Elliott-Trudeau. Il est normal de se sentir un peu nerveux en posant le pied sur le sol canadien. Rassurez-vous, si vous êtes en règle et avez tous vos papiers à portée de main, les formalités seront relativement simples et courtes et le personnel d'immigration est plutôt courtois. À l'arrivée, les contrôles douaniers et l'octroi du permis de travail ou d'études, selon le cas, relèvent des autorités canadiennes.

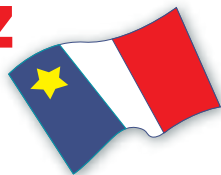
Entrée au Canada de vos enfants

La sécurité des enfants est l'une des principales préoccupations des services frontaliers. Si vous arrivez au Canada avec vos enfants, il faut que vous ayez en votre possession les documents qui attestent de leur identité. Si vos enfants ne voyagent pas avec vous (par exemple, s'ils vous rejoignent plus tard accompagnés d'un membre de votre famille qui vient en tant que touriste), vous devrez remettre à ce parent une lettre écrite autorisant le voyage avec votre adresse et numéro de téléphone. D'autre part, si vous êtes divorcé ou séparé, ayez en possession une lettre d'autorisation et/ou une copie de la séparation légale ou des ententes légales de garde de l'enfant.

Groupe Gallieni

► N° Vert 0 800 10 12 15

**Vous déménagez
au Québec, au Canada
ou en Amérique du nord ?**



Ne cherchez plus et appelez nous de suite !

Nos propres équipes en mission dans le monde
vous assurent d'une livraison clef en main
sans aucune sous-traitance.

**DEVIS RAPIDE,
nous traitons
votre demande
au plus vite.**

Bureaux

MONTRÉAL

PARIS

LILLE

NEW YORK

Nos différents services :

- tous types de déménagement,
- transport, logistique, stockage,
- garde-meubles possible à Paris et Montréal,
- déménagement de particuliers, bureaux, entreprises,
- dans toute la France et l'Europe par la route en camion,
- service trans-conteneur EUROPE et MONDE.

Déménagements **NATIONAUX**, **INTERNATIONAUX** et **MONDIAUX** en direct ou en groupage,
en camion, en conteneur ou en caisse individuelle aux dimensions
de l'expédition avec une ou plusieurs expéditions.

Chanfreau & Gallieni

Siège Social : 44, avenue Félix Faure - 92000 Nanterre

courriel : gallienimovers@aol.com - Tél. : + 33 (0)6 85 83 62 75 ou + 33 (0)3 27 26 75 27

www.gallieni-demenagements.com

Une fois les formalités accomplies auprès du contrôle douanier, puis du bureau d'Immigration Canada, et enfin du bureau d'Immigration Québec, vous pourrez vous rendre au bureau de la douane si vous arrivez avec des effets personnels et que votre déménagement vous suit pour y faire tamponner votre liste détaillée d'effets personnels. Cela vous sera nécessaire pour le dédouanement de votre déménagement.

- **Toutes les informations sur www.cbsa.gc.ca**
- **D'autres informations concernant l'importation de votre voiture sur www.tc.gc.ca, de votre animal domestique ou de plantes sur www.inspection.gc.ca**

Difficile d'évaluer le temps de ces procédures car cela dépend beaucoup du nombre d'immigrants qui seront présents, comme vous, ce jour-là. De manière générale, entre le moment où vous sortez de l'avion et celui où vous sortez de l'aéroport, comptez entre une heure et demie et deux heures et demie.

SE RENDRE DANS SA VILLE DE DESTINATION

Vous trouverez un comptoir de renseignements dans tous les aéroports, gares de chemin de fer et terminus d'autobus.

Depuis l'aéroport international Montréal-Trudeau, vous avez plusieurs options pour vous rendre à Montréal ou dans ses environs.

- Par le bus 747 qui vous déposera à la station Berri-UQAM (métro et gare d'autocars). Le billet coûtera 9 \$ par personne et est disponible à l'aéroport dans le hall d'arrivée et auprès du chauffeur (en pièce uniquement). Votre billet offre également un laissez-passer valide 24 heures consécutives sur tout le réseau bus et métro de la Société de transports de Montréal (STM).
- Par taxi. Le trajet entre l'aéroport et le centre-ville de Montréal (zone circonscrite) bénéficie d'un tarif unique fixé à 38 \$. Pour les autres destinations, la tarification se fait au compteur.
- Par voiture de location. Les principaux loueurs de voitures sont présents à l'aéroport.

Si vous vous rendez directement en région, vous poursuivrez peut-être votre voyage sur un autre vol. Si vous poursuivez votre voyage en autobus pour rejoindre votre destination finale, il faudra vous rendre à la Gare d'autocars de Montréal à proximité de la station métro Berri-UQAM.

- **www.stationcentrale.com**

À moins d'avoir des amis ou de la famille établis au Québec, il peut être nécessaire de loger tout d'abord dans un logement temporaire que vous pourrez réserver avant votre départ. Certaines agences immobilières (par exemple, www.hpaa.ca ou <http://imociti.com>) proposent des services aux nouveaux arrivants et peuvent se charger de vous trouver un logement avant votre arrivée si vous leur transmettez une liste précise de vos critères de recherche.

Dans un premier temps, vous aurez avantage à vous installer temporairement dans un logement (appartement ou chambre) meublé et loué à la semaine ou au mois pendant que vous entreprendrez les démarches qui vous permettront de trouver un domicile plus conforme à vos besoins. Choisissez une habitation suffisamment centrale pour faciliter vos recherches.

Quelques sites de locations meublées (à Montréal) :

- www.ragq.com (Réseau Appartements et Gîtes au Québec)
- www.studiosmontreal.com
- www.studiomeublemontreal.com
- www.mystudiomontreal.com
- www.appartementsmontreal.ca
- www.toutmontreal.com/logement-a-louer
- www.airbnb.com
- www.homelidays.com

500 appartements meublés à Montréal
Louez le vôtre !



Tél.: (514) 281-1111

info@ragq.com

51, rue Sherbrooke est, Montréal (QC) H2X 3V8

www.ragq.com

Et également :

- ➡ www.lespac.com
- ➡ www.cherchetrouve.ca
- ➡ www.kijiji.ca

Pour en savoir plus sur le logement au Québec, reportez-vous à la section du Guide sur le sujet (p. 185).

SE MEUBLER À PETITS PRIX

Outre les magasins IKEA (Montréal et Boucherville), vous trouverez beaucoup de boutiques de seconde main au Québec pour vous équiper en électroménagers, meubles, literie et ustensiles.

- ➡ LesPAC.com : www.lespac.com
- ➡ Recyc-Québec : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca
- ➡ Kijiji : www.kijiji.ca
- ➡ Craigslist : <http://craigslist.ca>
- ➡ Villages des Valeurs : www.villagedesvaleurs.com
- ➡ Armée du Salut : www.armeedusalut.ca

La relocalisation

Des agences spécialistes en mobilité internationale proposent des services de relocalisation qui comprennent le déménagement international et la recherche d'un logement en fonction de critères que vous aurez établis. Elles donnent également des conseils sur les démarches administratives, sur les services bancaires et d'assurance, sur l'inscription des enfants à l'école, l'achat d'une voiture et tout ce qui concerne la vie quotidienne. En cas de besoin, les agences peuvent vous orienter vers les services d'un avocat, d'agence de placement, de conseillers en emploi... Avoir recours à une agence de relocalisation représente un coût certain. C'est un choix personnel et financier qui n'est pas forcément nécessaire, mais qui peut vous garantir une tranquillité d'esprit.

Quelques sites d'agences :

- ➡ Arianne Relocation Canada : www.ariannerelocation.com
- ➡ Belvédère : www.belvederemontreal.com
- ➡ Cap Idéal : www.capideal.com
- ➡ HP&Associés : www.hpaa.ca
- ➡ LP Relocation : www.lprelocation.com
- ➡ The MIGroup : www.themigroup.com

Équipez-vous en GRAND à petit prix !



Le 1^{er} site de petites annonces au Québec
Fier partenaire d'immigrant Québec



LesPAC^{inc.}

C'est payant!

Les ventes de garages, qui ont lieu entre juin et septembre, sont d'excellentes occasions de récupérer des meubles à prix bradés, notamment lors du grand déménagement du 1^{er} juillet.

Les punaises de lit étant monnaie courante au Québec, malgré les efforts pour les éradiquer, méfiez-vous avant d'acheter de la literie ou un canapé d'occasion.

FAIRE DES ACHATS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

OUÙ FAIRE SES COURSES ?

Les supermarchés au Québec ne fonctionnent pas forcément comme dans votre pays d'origine. Petit récapitulatif des différentes enseignes québécoises avec les produits et services que vous pourrez y trouver :

- Pour l'alimentation générale, vous trouverez tout ce qu'il faut dans les supermarchés IGA, Provigo, Métro, Loblaws, Maxi, Super C, etc. Pour un panier à petits prix, il peut être intéressant de prendre une carte de membre chez Costco.
- Vous aurez un grand choix de vins et autres alcools à la SAQ (Société des alcools du Québec).
- Pour les produits de beauté, hygiène corporelle, produits ménagers, santé, vous trouverez votre bonheur dans les chaînes comme Jean Coutu ou Pharmaprix. Ces magasins offrent les services d'une pharmacie et délivrent des médicaments sur ordonnance. On y trouve également des laboratoires photo (notamment pour les photos de passeport) et souvent des bureaux de poste.
- Pour le bricolage et la quincaillerie, il faut se rendre dans les magasins comme Rona, Home Dépôt, Canadian Tire. Dollarama propose des articles du quotidien à petits prix.
- Les journaux, livres, DVD et CD sont vendus dans des enseignes comme Chapters/Indigo, Archambault ou Renaud-Bray. On trouve également de nombreuses librairies indépendantes, francophones ou anglophones.
- Pour tout ce qui concerne le multimédia et les produits high-tech, vous pourrez aller faire un tour à La Source, Future Shop ou chez Lozeau, spécialisé dans la photographie et la vidéo.

Enfin, pour les oublis et les produits de base, vous trouverez toujours un dépanneur près de chez vous !

HEURES D'OUVERTURE DES COMMERCE

La plupart des commerces ouvrent :

- › de 8 h à 18 h du lundi au mercredi
- › de 8 h à 21 h le jeudi et le vendredi
- › de 8 h à 17 h le samedi et le dimanche

Certains centres commerciaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10 h à 21 h.

Les établissements tels que les marchés d'alimentation, les petites épiceries de quartier, les pharmacies, les stations-services et les entreprises récréatives ou touristiques (restaurants, cinémas, musées et hôtels, etc.) peuvent offrir un horaire plus souple.

Quelques repères sur les systèmes de mesure au Québec

Le système métrique est légalement en vigueur depuis 1971 partout au Canada mais certains utilisent encore les unités de mesure anglo-saxonnes. Quelques équivalences à connaître :

- › 1 mile = 1,6 km
- › 1 pied = 30,48 cm
- › 1 pouce = 2,54 cm
- › 1 livre (1 lb) = ½ kilo
- › 1 once (1 oz) = 28 grammes
- › 1 pinte = 1 litre
- › 1 gallon = 4,5 l

Même si la météo affiche les températures en degrés Celsius, les cuisinières et les fours au Québec peuvent être parfois réglés en degrés Fahrenheit. Il faut savoir que 400 degrés F = 200 degrés C.

- › Et la formule de conversion : $C = (F - 32) \times 5/9$

Enfin pour les recettes de cuisine :

- › 1 tasse = 250 ml
- › 1 cuillère à thé = 5 ml
- › 1 cuillère à soupe = 15 ml

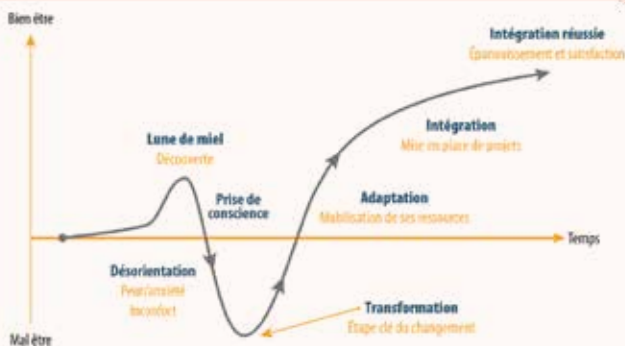
BIEN VIVRE LE CHANGEMENT EN IMMIGRATION

► Un article de Céline Chabée, coach professionnelle, fondatrice de 7ACoach

L'immigration provoque un changement important de l'environnement de vie et de travail. Enthousiasme et désenchantement, espoir et doute, envie de relever des défis et peur de se mettre en action : ces émotions sont courantes et relèvent d'un processus commun à tous ceux qui changent de pays.

LA LUNE DE MIEL

Lorsque l'immigration est choisie, la première phase est vécue plutôt positivement et propice à la découverte du nouvel environnement. PROFITEZ-EN !!! Faites de nouvelles rencontres : les bons plans et astuces des autres vous feront gagner du temps et de l'énergie.



L'ÉTAPE DE LA PRISE DE CONSCIENCE

C'est une étape fondamentale à traverser pour vivre ensuite pleinement son expatriation.

Cette période démarre lorsque vous avez géré vos besoins de base (maison, modalités administratives ...) et que vous vous heurtez aux premières difficultés. Vous pouvez éprouver de la tristesse, de la peur,

de la colère, des doutes et une perte de confiance. Cette étape peut durer de plusieurs semaines à plusieurs mois avec des variations positives et négatives.

Comment vivre la prise de conscience ? Lumière ROUGE : avancez prudemment, l'idée étant de prendre conscience de ce qui vous manque et ce qui vous anime et de regagner en contrôle.

L'ÉTAPE CLÉ DU CHANGEMENT : LA TRANSFORMATION

La lumière devient ORANGE, et c'est également la période décisive dans votre vécu d'immigration. Vous êtes en cours de transformation et l'inconfort se fait encore sentir. Votre état d'esprit fera la différence. Avez-vous envie de faire de cette expérience un succès ? Le déclin repose sur le fait d'engager votre motivation.

Le coaching peut vous permettre d'aller de l'avant en répondant à vos propres questions et en travaillant en profondeur sur les aspects professionnels et personnels de votre expatriation.

L'ADAPTATION

Enfin la lumière VERTE, la situation s'améliore nettement. Vous êtes maintenant à l'aise dans votre nouvel environnement. Le quotidien est plus facile, vous commencez à vous sentir chez vous. Votre niveau d'énergie remonte significativement. Vous avez votre destin en main ! Construisez vos projets ! Une nouvelle page de votre vie est à écrire !

L'INTÉGRATION

Tout est au vert, vous avez compris en profondeur les bénéfices de votre nouveau mode de vie. Vous êtes complètement ajusté au pays et en appréciez de nombreuses facettes, vous parlez la langue locale et avez créé un réseau d'amis et de connaissances. Regardez le chemin parcouru et persévérez sur la route de l'amélioration continue.

Pour plus d'informations et pour être accompagné dans votre développement de carrière à Montréal :

► Céline Chabée, 7Acoach :
www.7Acoach.com



Conservez précieusement les originaux des documents suivants :

- › votre passeport ou votre document de voyage,
- › votre CSQ, votre confirmation de résidence permanente ou permis de travail, d'études ou de visiteur,
- › votre carte de résident permanent, qui vous sera envoyée automatiquement par Citoyenneté et immigration Canada (CIC) dans un délai de 1 à 2 mois après votre arrivée.

Ces pièces prouvent votre identité et votre statut. Vous en aurez besoin dans la plupart de vos démarches. N'utilisez que des copies (certifiées conformes, s'il y a lieu) lorsque vous devez déposer une preuve d'identité pour faire une demande officielle.

SE MUNIR D'UN TÉLÉPHONE

Téléphone fixe ou cellulaire, cela vous permettra de passer et de recevoir les appels qui seront nombreux dans les premiers mois de l'installation (démarches administratives, mais aussi recherche d'emploi). Pour en savoir plus sur les forfaits de télécommunication, reportez-vous à la section du Guide consacrée à ce thème (p. 211).

Au Québec, vous trouverez également de nombreuses cabines téléphoniques dans la rue (et dans les bouches de métro à Montréal). Munissez-vous de pièces de 25 cents ! Chez le dépanneur, vous pourrez acheter des cartes d'appels internationaux à des prix très compétitifs (coût à la minute).

Centres Service Canada

Les Centres Service Canada offrent des services pour les citoyens canadiens et les nouveaux arrivants. C'est dans un centre que vous pourrez demander un Numéro d'assurance sociale (NAS), obligatoire pour travailler. Des fiches d'informations, disponibles en plusieurs langues, sont mises à disposition de la clientèle (téléchargeables en ligne aussi) : normes du travail, prestations pour famille et enfants, assurance emploi, emploi des nouveaux arrivants... La lecture de ces fiches est fortement recommandée.

- Pour trouver le Centre Service Canada le plus proche de chez vous : www.servicecanada.gc.ca

L'ESSENTIEL POUR SURVIVRE AUX HIVERS QUÉBÉCOIS.

TOUS NOS SERVICES
À UN SEUL ENDROIT.



TÉLÉ
INTERNET
TÉLÉPHONIE
MOBILE

Depuis 50 ans, nous sommes au service
des Québécois, et c'est pourquoi
nous sommes heureux de vous
souhaiter la bienvenue chez vous.



Pour vous connecter à Internet, si vous avez un ordinateur ou un téléphone intelligent, vous trouverez du wi-fi gratuit dans de nombreux cafés ou enseignes comme Starbucks, Second Cup ou Java-U. Également, les grands centres commerciaux proposent souvent du wi-fi à leur clientèle.

OBTENIR UN NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

Le NAS, composé de neuf chiffres, est indispensable pour vous trouver un emploi. Si vous êtes un travailleur temporaire, votre NAS commencera obligatoirement par le chiffre 9. Dans ce cas, il s'agit d'un NAS temporaire dont la date d'expiration figure sur la carte. Présentez votre demande dans le Centre Service Canada le plus proche de chez vous, muni de votre passeport et vos documents d'immigration. Si vous êtes en règle, il vous sera attribué aussitôt. Vous recevrez ensuite votre carte, gratuitement, par voie postale.

Votre NAS est un numéro privé que vous ne divulguez à personne, excepté votre employeur, certaines institutions financières et certains organismes publics gouvernementaux pour bénéficier de prestations sociales.

Notez que le numéro d'assurance sociale n'a rien à voir avec la sécurité sociale ou l'assurance maladie.

Sans le NAS vous ne pourrez pas travailler au Canada. Cette démarche administrative est donc l'une des plus urgentes à faire dès votre arrivée.

► **Service Canada :** www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/nas/index.shtml

Traduction de documents officiels

Pour trouver un traducteur qui pourra faire la traduction officielle de vos documents, vous pouvez consulter le site de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ). Le répertoire des membres vous permettra de trouver un traducteur près de chez vous.

► www.ottiaq.org



RBC Banque Royale

À titre de nouveaux arrivants, établissez facilement votre solvabilité grâce à la plus grande banque du Canada*



Aucun antécédent de solvabilité requis¹

Passez à la succursale la plus près de chez vous, composez le 1 800 ROYAL 1-1 ou visitez www.rbc.com/francais/canada



Une banque de conseils pour vous guider^{MC}

* Par sa capitalisation boursière. ¹ Si vous répondez à tous les critères d'admission et de crédit de la Banque Royale du Canada, vous pourriez être admissible à l'obtention d'une carte de crédit sans garantie de RBC Banque Royale®, même si vous n'avez pas d'antécédents de solvabilité canadiens. Si vous n'êtes pas admissible à l'obtention d'une carte de crédit sans garantie de RBC Banque Royale, vous pourriez par contre être admissible à l'obtention d'une carte de crédit si vous effectuez un dépôt de garantie et répondez aux critères d'admission de la Banque Royale du Canada. Vous pourriez avoir besoin d'antécédents de solvabilité pour obtenir une carte de crédit avec garantie. S'adresser à une succursale pour en savoir plus. Cette offre peut être retirée en tout temps ou être modifiée sans préavis. © / ^{MC} Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. [†]Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

26771 (05/2013)

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Pour connaître les démarches relatives à l'ouverture d'un compte en banque, reportez-vous à la rubrique du Guide consacrée au thème (p. 200). Généralement, les banques proposent des offres spécifiques pour les nouveaux arrivants.

OBTENIR SA CARTE D'ASSURANCE MALADIE

La carte d'assurance maladie permet d'obtenir les soins de santé – services médicaux et d'hospitalisation – couverts par le régime d'assurance maladie québécois. Cette carte s'appelle communément la carte Soleil. Les personnes âgées de 14 ans et plus sont tenues d'avoir leur propre carte d'assurance maladie. Un délai de carence peut s'appliquer pour les nouveaux résidents au Québec : ne tardez donc pas trop pour prendre rendez-vous avec la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

- Pour connaître les démarches à suivre pour obtenir la carte Soleil, reportez-vous à la section Santé du Guide (p. 225).

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR OBTENIR UN PERMIS DE CONDUIRE QUÉBÉCOIS

Consultez dans ce Guide la rubrique consacrée à l'automobile et au permis de conduire (p. 194).

Copie certifiée conforme

Pour 5 \$ CAN par document, il est possible qu'un commissaire assermenté appose sa signature sur une copie de documents originaux. Pour cela, vous pouvez vous rendre à la mairie de votre lieu d'établissement, dans votre banque ou dans un centre local d'emploi (CLE), muni des originaux, de leur copie et d'une pièce d'identité. Il faut parfois prendre rendez-vous.

- À Montréal, vous pouvez vous rendre dans un point de services du Réseau Accès Montréal : <http://ville.montreal.qc.ca>

INSCRIRE SES ENFANTS À L'ÉCOLE

Vous aurez pris soin de vous renseigner auprès des commissions scolaires et des écoles sur le système scolaire québécois et les modalités d'inscription. Consultez dans ce Guide la rubrique consacrée à l'éducation (p. 214).

DROITS ET DEVOIRS DU NOUVEL ARRIVANT

UN GOUVERNEMENT ENGAGÉ

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) est la clef de voûte de toute démarche d'immigration au Québec. Il offre un service de très grande qualité aux immigrants pour les aider dans leur intégration à la vie québécoise. Il ne faut cependant pas croire que le statut de nouvel arrivant soit un passe-droit au regard de la loi et du gouvernement. De leur côté, les Québécois s'engagent à fournir à l'immigrant un service courtois et complet: le MICC vous offre de nombreux outils d'accompagnement et de suivi de votre immigration, notamment le guide *Apprendre le Québec* qui est remis aux candidats sélectionnés. Ainsi, tant au niveau de la formation que de l'apprentissage du français, le gouvernement du Québec s'est engagé à fournir le maximum pour ses immigrants. Toutefois, être client d'un tel service demande une grande rigueur et une profonde compréhension des devoirs liés à ce nouveau statut.

Gesthab
Hébergement meublé à Montréal

**Luxe, Confort
et Paix d'esprit**

Milène Houle

514 833-7605
milenehoule@gesthab.ca
www.gesthab.ca



DOCUMENTS IMPORTANTS À EMPORTER

Ces documents essentiels à emporter doivent être des originaux ou des copies certifiées conformes. Lorsque les documents sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais, ils doivent être accompagnés d'une traduction officielle en français ou en anglais, soit une traduction faite ou approuvée par un traducteur agréé.

Ce petit aide-mémoire n'est pas une liste exhaustive, ni officielle, des documents à emporter avec vous, mais plutôt une liste des principaux documents qui vous seront utiles et nécessaires lors de votre démarche d'immigration.

POUR LES AUTORITÉS, L'EMPLOYEUR, LES ÉTUDES :

- Certificat de sélection du Québec (CSQ)
- Visa de résident permanent valide apposé dans votre passeport et confirmation de votre statut de résident (les deux délivrés par le gouvernement canadien)
- Tout autre document remis par les autorités canadiennes lors de votre entrée dans le pays (permis de travail...)
- Passeport et documents de voyage (surtout si vous ne venez pas à partir d'un vol direct au Québec)
- Autres pièces d'identité (carte nationale d'identité, carte d'électeur...)
- Certificat de naissance, livret de famille, certificat de mariage, documents de divorce
- Diplômes, certificats d'études et autres attestations de scolarité
- Relevés de notes
- Description des cours et des stages suivis
- Attestations d'emplois, d'expériences de travail
- Lettres de recommandation d'anciens employeurs et de votre employeur actuel
- Curriculum vitae à jour
- Liste détaillée (en deux exemplaires) de tout ce que vous apportez avec vous au Québec en cas de contrôle douanier ou d'arrivée différée des biens
- Extrait de casier judiciaire de votre pays d'origine ainsi qu'un certificat de position militaire, même pour les personnes n'ayant pas fait le service militaire

POUR LA SANTÉ

- › Dossiers médical et dentaire, carnet de vaccination
- › Preuve d'assurance du régime de sécurité sociale du pays d'origine
- › Lettre de votre employeur confirmant votre statut et le nombre d'heures travaillées

POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET LA VIE DE TOUS LES JOURS

- › Permis de conduire valide et/ou permis international
- › Lettre de recommandation de votre institution financière
- › Preuves de fonds (relevés de banques, investissements...)
- › Historique de crédit, si possible
- › Lettre de recommandation d'anciens propriétaires

Tous les documents énumérés précédemment pourront vous être utiles au Québec pour obtenir :

- › un numéro d'assurance sociale (NAS),
- › une carte d'assurance maladie (carte Soleil),
- › un permis de conduire.

Ils vous seront également utiles pour :

- › inscrire vos enfants à l'école ou vous inscrire vous-même dans un établissement d'enseignement,
- › faire reconnaître vos acquis scolaires et professionnels,
- › ouvrir un compte bancaire,
- › demander un prêt hypothécaire,
- › louer un logement.

Munissez-vous également d'argent en devises canadiennes qui vous sera utile dès l'arrivée au Canada pour téléphoner depuis l'aéroport ou pour vous rendre dans le centre-ville (par bus, taxi, voiture de location). À l'aéroport international de Montréal, vous disposez d'un bureau de change ainsi que d'un distributeur automatique de billets (les deux situées dans le hall des arrivées internationales).

Un conseil : numériser vos documents

Avant le départ, il peut être utile de numériser l'ensemble des documents les plus importants et d'emporter avec vous ces copies numériques. Au cours des différentes démarches administratives, les mêmes pièces justificatives seront requises. Vous n'aurez plus qu'à les imprimer. D'autre part, cette sauvegarde numérique peut également être appréciée en cas de perte des pièces originales.

UN IMMIGRANT RESPONSABLE

Vouloir immigrer au Québec, c'est agir au mieux de ses compétences pour aider les autorités québécoises et canadiennes à traiter votre dossier. Nous ne le dirons jamais assez, mais un dossier mal préparé - de la lisibilité de l'écriture du demandeur à la présence de tous les documents demandés - peut faire de votre immigration un vrai chemin de croix! Outre la plus extrême diligence dans ses rapports avec les autorités, l'immigrant doit faire preuve d'ouverture d'esprit et agir pour découvrir les valeurs fondamentales de sa nouvelle société d'accueil.

La tolérance est aussi de mise lorsqu'on est un immigrant. Il est souvent courant de rencontrer des problèmes d'adaptation, surtout entre le 6^e et le 24^e mois. Après le premier contact, la réalité prend le pas sur le rêve. Tolérance et maturité d'esprit doivent alors être vos maîtres mots. Des personnes pourraient réagir par l'isolement, la gêne de ne pas être comme les autres. Doublée d'une perte d'emploi, ou d'une difficulté à en trouver un, cette situation peut être extrêmement préjudiciable au nouvel arrivant. C'est à ce moment-là qu'il faut faire preuve de tolérance vis-à-vis de soi-même et de maturité pour en parler aux autres. Dans le cercle d'amis, dans la communauté d'accueil, auprès des agents du MICC ou de leurs partenaires. Cette prise de conscience est un prérequis à toute démarche motivée d'immigration.

S'INSTALLER ET VIVRE AU QUÉBEC

LOGEMENT

LOCATION

LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT

Pour trouver votre logement, une fois sur place, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- › parcourir les rues à la recherche de pancartes « À louer »
- › consulter les sites d'annonces comme LesPAC : www.lespac.com, Kijiji : <http://kijiji.ca>, Craigslist : <http://craigslist.ca>
- › consulter les petites annonces dans les quotidiens (journaux nationaux ou locaux) et leur site Internet.
- › On peut également avoir recours à une agence immobilière pour une location, surtout si l'on a des exigences précises.

1^{er} juillet, jour de déménagement

Le 1^{er} juillet, qui est un jour férié (fête du Canada), est le jour des déménagements au Québec. Ceci est dû au fait que de nombreux baux terminent au 30 juin. Les camionnettes de déménagement sont réservées longtemps à l'avance. Les trottoirs des villes se remplissent de cartons. Nombre de personnes laissent des meubles qu'ils ne souhaitent pas emporter, ce qui fait souvent le bonheur des nouveaux résidents qui récupèrent le mobilier laissé à l'abandon.

LE BAIL

Le contrat de location, appelé bail, expire généralement le 30 juin de chaque année. La période la plus propice pour chercher un logement est donc celle des mois d'avril, mai et juin. Cependant, on peut trouver des logis à louer tout au long de l'année. Lorsque vous visitez un logement et que vous vous déclarez intéressé, le propriétaire vous demande parfois de remplir une « Offre de location », qui lui permet de vérifier vos antécédents (comportement dans un logement antérieur, capacité de payer le loyer, etc.). Le propriétaire se réserve souvent quelques jours pour faire des vérifications, après quoi, il vous informe si vous êtes accepté comme locataire. Lorsque vous aurez fait votre choix, vous devrez signer un bail. C'est là une formalité importante, car il s'agit d'un véritable contrat qui définit les responsabilités respectives du propriétaire et du locataire. Ce contrat doit être rédigé en français (à moins d'entente mutuelle contraire), doit également préciser la durée de location et le montant du loyer versé le premier jour de chaque mois. Sachez que le propriétaire ne peut exiger, à la signature du bail, que le paiement du premier terme soit en général un mois.

La Régie du logement peut également vous informer de vos droits et responsabilités, des pratiques interdites par la loi, des façons de renouveler votre bail ou d'y mettre fin, ainsi que des recours dont vous disposez si le propriétaire ne respecte pas ce contrat.

► www.rdl.gouv.qc.ca

Lexique à la québécoise

- **1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, etc.** : il s'agit du nombre de pièces de l'appartement, dont la cuisine qualifiée de pièce et la salle de bain de demi-pièce.
- **Équipé ou semi-équipé** : les électroménagers de base (cuisinière et réfrigérateur) sont fournis et inclus dans le loyer.
- **Chauffé ou non chauffé** : les coûts du chauffage sont compris dans le loyer ou pas.
- **Condo ou condominium** : appartement régi par une déclaration de copropriété. Le logement appartient au propriétaire tandis que les parties communes (couloirs, escaliers, ascenseurs, cour, jardins, toit, salle de sport, piscine...) sont en copropriété.

ACHAT IMMOBILIER

L'achat d'une résidence demande beaucoup de réflexion et requiert encore plus de précautions. Les transactions immobilières se font habituellement par l'entremise d'un courtier immobilier, quoique certains propriétaires s'occupent eux-mêmes de vendre leur résidence. Après avoir évalué vos ressources financières et le prêt hypothécaire que vous pouvez obtenir de votre banque, vous être fixé un prix maximum, visitez-le ou les quartiers résidentiels où vous aimeriez acheter une propriété et notez les numéros de téléphone des courtiers indiqués sur les pancartes affichées devant les maisons qui vous intéressent.

LE LOGEMENT, UN FACTEUR D'INTÉGRATION

(+1) 514 581 7441

Micheline James

Courtier Immobilier Agréé D.A.
Investissement immobilier
et résidentiel
mjames@Allo-Immo.ca



Société canadienne d'hypothèques et de logement : les bons outils sur le logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) vous donne les outils dont vous avez besoin pour prendre de bonnes décisions en matière de logement, et trouver un logement sûr et abordable pour votre famille.

Son site web, dédié spécialement aux nouveaux arrivants au Canada, offre des guides, des brochures et des vidéos sur la location, l'achat et l'entretien d'une habitation, de même que diverses fiches d'information traitant de sujets tels que des conseils pour une bonne planification hypothécaire, votre dossier de crédit et la fraude hypothécaire. L'information est offerte en huit langues : français, anglais, mandarin/chinois simplifié, arabe, espagnol, ourdou, panjabi et tagalog.

► www.schl.ca/nouveauxarrivants

Impôts fonciers

Si vous devenez propriétaire, vous devrez payer chaque année une taxe foncière et une taxe scolaire. La taxe foncière est établie par votre municipalité et la taxe scolaire par les commissions scolaires. Lorsque vous consulterez des offres de vente de biens immobiliers, vous constaterez qu'elles font généralement mention du montant de chaque taxe pour l'année en cours.

Consultez aussi les petites annonces des journaux.

Pendant votre visite dans les maisons que vous aurez retenues, examinez attentivement l'état des lieux, demandez au vendeur ce qu'il paie annuellement en taxes et en entretien et, bien sûr, le prix qu'il demande. Renseignez-vous également sur les servitudes associées à l'immeuble, c'est-à-dire les restrictions au droit de propriété. Par ailleurs, vous seriez avisé de faire évaluer la propriété par un professionnel.

Sitôt votre choix arrêté, vous pouvez faire une offre d'achat. Il est toujours prudent qu'elle soit conditionnelle à l'obtention d'un prêt hypothécaire et à l'inspection du bâtiment par un spécialiste. Si ces conditions sont acceptées, vous devez y donner suite et la transaction sera finalement conclue par un acte de vente signé devant un notaire.

► Société canadienne d'hypothèques et de logement : www.schl.ca/fr/index.cfm

AGENCES ET COURTIER IMMOBILIERS

Un courtier est un spécialiste en immobilier qui conseille et accompagne sur l'achat, la vente et le prêt hypothécaire. La profession de courtier est encadrée par l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ), la Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ), la Loi et règlements sur le courtage immobilier au Québec, le Code civil du Québec et un code éthique. Tout vise à protéger le client. Il est préférable pour un courtier d'être rattaché à une agence immobilière. Cela garantit à la profession ses bonnes pratiques et représente un gage de sécurité pour le client.

Sur le site de l'OACIQ, vous trouverez des informations sur l'achat ou la vente d'une maison, les devoirs et obligations du courtier. Vous pourrez y consulter également le registre des titulaires de permis de l'OACIQ.

► www.oaciq.com



AGENCE IMMOBILIÈRE INTERNATIONALE

Montréal vous attend!

Comptez sur nous pour votre installation à Montréal,
HP&Associés s'occupe de tout.

Notre expertise et longue expérience des nouveaux
arrivants permettent de vous accompagner
dans toutes vos démarches!

Un service personnalisé et complet fait notre force, afin
de répondre à tous les besoins et exigences de nos clients.

Nous vous offrons :

- Tournée découverte des quartiers
- Visite de biens immobiliers
- Accompagnement complet lors du processus d'achat ou de location
- Recherche et inscriptions au sein d'établissements scolaires
- Assistance avec les formalités gouvernementales
- Accès privilégié à nos partenaires sélectionnés (avocats d'immigration, établissements bancaires et financement, notaires, assurances, fiscalistes, designers, tutorat et cours de langues, aide à l'emploi, etc.)

Contactez-nous dès aujourd'hui!

contact@hpaa.ca Tél. : 1 (514) 647-8541

www.hpaa.ca

SE LOGER À MONTRÉAL

► Rencontre avec Arnaud Denis, directeur de développement du marché français chez HP&Associés et Christine Jones, spécialiste en relocalisation

IMMIGRANT QUÉBEC : FAUT IL LOUER OU ACHETER À MONTRÉAL ?

Arnaud Denis : Il faut savoir que l'achat immobilier fait presque partie du quotidien des Québécois qui en moyenne déménagent tous les quatre ans. Techniquement et financièrement, il est bien plus intéressant d'acheter que de louer. Beaucoup de gens arrivent en disant qu'ils vont louer, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter. En fait, le gros avantage que l'on a à Montréal, c'est que même avec un visa temporaire, l'accessibilité à l'investissement immobilier est d'une simplicité incroyable. Une transaction de vente ou d'achat peut être finalisée en trois ou quatre semaines et ce, avec une mise de fonds qui est nettement inférieure à ce qu'on peut voir en Europe.

Un autre avantage c'est que les prêts immobiliers sont renégociables tous les 5 ans. Alors, contrairement à l'Europe où on s'engage en général pour 25 ans, au Québec on ne s'engage vraiment que pour 5 ans. Ici, tout est fait pour inciter les gens à investir et ainsi à rentrer les capitaux dans les banques. Le marché immobilier québécois est beaucoup plus conservateur qu'à Toronto ou Vancouver et pour cela, il n'y a pas mieux que l'immobilier pour investir, c'est un investissement qui sera stable sur le long terme. Et c'est pour cela qu'il est vraiment intéressant d'acheter à Montréal.

IQ : QUELLE EST L'ERREUR À NE PAS COMMETTRE ?

AD : Le plus important, c'est d'éviter de faire les démarches soi-même, car ici le secteur du logement est très légiféré et différent de la France. L'accompagnement par un courtier immobilier est donc vraiment important, en particulier pour les nouveaux arrivants. En général, le parcours de l'immigration jusqu'au moment de l'arrivée est assez bien encadré et bien expliqué. Une fois sur le sol canadien, beaucoup de gens trouvent qu'il y a une foule de détails qu'ils n'ont pas pris en compte. L'immobilier à Montréal est très complexe et il y a beaucoup de détails à connaître. Se faire conseiller par un courtier est donc vraiment important afin de surmonter ces difficultés. Au Québec, pour pratiquer la profession de courtier immobilier, il faut avoir un diplôme, au même titre qu'un avocat ou un notaire. De plus, c'est un service qui est complètement gratuit pour l'acheteur, car c'est le vendeur qui couvre les frais.

Christine Jones : L'accompagnement est vraiment important, parce que bien souvent on est complètement perdu et on ne sait pas par où commencer. Il faut avoir une vision claire, notamment au niveau professionnel, mais aussi au niveau du style de vie que l'on aime, et ses exigences. Il est très difficile de se recréer un univers complet et cela prend vraiment un accompagnement par des gens qui savent écouter et qui connaissent la problématique d'être délocalisé. Voilà pourquoi on a créé l'union entre HP&Associés et Belvédère, des agences spécialisées respectivement dans l'immobilier et la relocalisation. On offre un accompagnement personnalisé comprenant aussi bien les démarches de la vie quotidienne que la problématique liée au logement, pour rendre la vie des nouveaux arrivants à Montréal et dans sa région plus facile.

► Pour plus d'information sur l'achat immobilier et la relocation à Montréal : www.hpaa.ca

Sur le site centris.ca, rattaché à la FCIQ, vous pourrez trouver le plus grand nombre de propriétés mises en vente au Québec, lire des conseils de courtiers immobiliers sur les outils de financement, la définition du juste prix, l'analyse de vos besoins, etc.

► www.centris.ca

Sur le site realtor.ca, appartenant à l'Association canadienne de l'immeuble (ACI), vous aurez la possibilité de trouver les propriétés à vendre dans tout le Canada et de rechercher un agent immobilier. L'application pour iPhone, grâce à son système de location GPS, permet de se promener dans la rue et de connaître les propriétés à vendre à proximité.

► www.realtor.ca

Certains courtiers sont spécialisés dans la clientèle immigrante comme Imociti, référence immobilière pour les nouveaux arrivants désirant acquérir un bien immobilier :

► www.imociti.com

Projet d'achat ? Prenez des cours d'accession à la propriété

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal, organisme sans but lucratif qui intervient dans les domaines du budget, de l'endettement, de la consommation et de la protection du consommateur, offre des consultations budgétaires individuelles gratuites et plusieurs autres services. En plus de ses cours sur le budget et de ses différents ateliers, l'ACEF propose des cours pour comprendre les aspects financiers et légaux de l'achat d'une première maison, et pour savoir ce qu'il faut surveiller lors de l'inspection.

Sur son site Internet, vous trouverez également des informations sur le budget, les solutions aux dettes et des dossiers sur la consommation et les mises en garde sur les cellulaires, les voitures usagées, les agences de recouvrement, les assurances-vie, les marges de crédit hypothécaire, etc.

► Pour en savoir plus : www.consommateur.qc.ca/acefest

Il existe près d'une trentaine d'organismes, répartis dans tout le Québec, appartenant au Réseau de protection du consommateur du Québec. Pour trouver l'organisme le plus près de chez vous :

► www.consommateur.qc.ca

Vous entendrez certainement parler de DuProprio: duproprio.com. Cet organisme n'est pas une agence immobilière au sens de la Loi sur le courtage immobilier. Il offre la possibilité de vendre et d'acheter sans intermédiaire.

► Vous pouvez également consulter le site www.publimaison.ca

GAZ, ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE

DÉPENSES D'ÉNERGIE

Les dépenses d'énergie sont généralement à la charge du locataire, sauf indication contraire dans le bail. C'est souvent le cas du chauffage. Lorsque vous prendrez possession de votre logement, contactez le service à la clientèle des sociétés d'électricité pour vous abonner et connaître les tarifs.

► Hydro-Québec : www.hydroquebec.com

► Gaz métro : www.gazmetro.com

VOLTAGE ET PRISE ÉLECTRIQUE

Au Canada, le courant électrique est généralement installé au voltage de 110 volts. Les appareils prévus pour une utilisation en Europe et dans plusieurs autres pays du monde auront besoin d'un adaptateur ou d'une prise spéciale. La meilleure solution est de ne pas emporter vos appareils et d'en acquérir des nouveaux une fois au Canada.

Covoiturage

Le covoiturage est une pratique courante au Québec. Il arrive souvent que des collègues devant se rendre sur leur lieu de travail en voiture établissent un système de covoiturage. C'est également une solution économique pour vous déplacer si vous souhaitez découvrir la province de Québec. Il existe des systèmes centralisés de covoiturage.

Quelques sites de référence :

► www.amigoexpress.com

► www.covoiturage.ca

► www.allostop.com

LA RÉGLEMENTATION

En collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

► Pour tout renseignement : www.saaq.gouv.qc.ca

RÉGIME PUBLIC D'ASSURANCE AUTOMOBILE

Au Québec, le Régime public d'assurance automobile protège tous les usagers de la route, qu'il s'agisse du conducteur, de passagers, de cyclistes ou de piétons. Tout citoyen du Québec est couvert pour les blessures subies dans un accident d'automobile partout dans le monde, qu'il soit responsable ou non de l'accident. Ce régime, aussi appelé la Police d'assurance de tous les Québécois, est financé à partir des contributions d'assurance prélevées à même le coût de l'immatriculation des véhicules et le coût du permis de conduire.

IMMATRICULATION

Au Québec, tout véhicule routier doit être immatriculé à moins d'en être exempté par le Code de la sécurité routière. Pour obtenir cette immatriculation, vous devez détenir une assurance responsabilité pour les dommages matériels. Le certificat d'immatriculation est payant et doit être renouvelé chaque année.

PERMIS DE CONDUIRE

Un permis de conduire est nécessaire pour circuler sur les routes du Québec. La SAAQ peut, selon des règles précises, délivrer un permis de conduire ou échanger le permis de conduire délivré par une autre administration. Le titulaire d'un permis de conduire délivré par une autre administration peut, sous certaines conditions et pour une durée limitée, conduire au Québec sans être titulaire d'un permis du Québec.

CEINTURE DE SÉCURITÉ ET SIÈGE D'AUTO

Au Québec, le Code de la sécurité routière oblige toute personne à porter la ceinture de sécurité. De plus, les enfants qui ont moins de 63 cm en position assise (mesuré du siège au sommet du crâne) doivent être installés dans un siège d'auto approprié à leur poids et à leur taille.

VITESSE AU VOLANT

Le Code de la sécurité routière prévoit des sanctions pour les infractions liées à la vitesse. Les contrevenants s'exposent à des pénalités de deux types : amendes et inscription de points d'inaptitude à leur dossier de conduite. La vitesse maximale sur les autoroutes du Québec est de 100 km/h. Dans les agglomérations, la vitesse est généralement limitée à 50 km/h et sur les routes secondaires entre 60 et 90 km/h.

ALCOOL AU VOLANT

Au Québec, le Code criminel canadien et le Code de la sécurité routière s'appliquent. Pour les infractions criminelles telles que la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues, la conduite avec une alcoolémie supérieure à 80 mg par 100 ml, le refus d'obtempérer (ex. : fournir un échantillon d'haleine), les lois prévoient diverses mesures et sanctions. Si votre taux est supérieur, votre véhicule peut être saisi et votre permis de conduire révoqué.

ZÉRO ALCOOL

Il est interdit à tout titulaire de permis de conduire âgé de 21 ans ou moins et à tout titulaire d'un permis d'apprenti conducteur ou d'un permis probatoire qui a consommé de l'alcool de conduire un véhicule routier. Le zéro alcool s'applique également à tous les conducteurs d'autobus, de minibus ou de taxi.

ACHAT D'UNE AUTOMOBILE

L'achat d'une automobile représente généralement une dépense importante, surtout lorsqu'il s'agit d'une voiture neuve. Plusieurs personnes trouvent avantageux d'acquérir une voiture d'occasion, plus économique à l'achat. De manière générale, vous trouverez que le prix d'un véhicule est plus abordable au Canada qu'en Europe. Il est recommandé de prospecter chez plusieurs concessionnaires avant d'acheter une voiture afin de voir les différents types de véhicules et leurs prix. Les magazines spécialisés dans les voitures ou les guides de consommateurs peuvent être une bonne source d'information et de recommandation. À noter, la négociation de prix est répandue en Amérique du Nord, alors n'hésitez pas à discuter avec le vendeur pour obtenir la meilleure offre.

Si vous optez pour l'achat d'une voiture d'occasion, n'hésitez pas à demander le maximum d'informations sur l'historique du véhicule et même obtenir le nom et les coordonnées des anciens propriétaires. Il est recommandé de ne pas acheter un véhicule d'occasion qui n'a pas passé un test de contrôle technique.

TRANSPORTS

La plupart des villes au Québec offrent un service de transport en commun par autobus. À Montréal, vous aurez la possibilité d'emprunter le métro (4 lignes) ou le bus, deux réseaux exploités par la STM.

► www.stm.info

Dans la région montréalaise, les autorités ont développé un réseau de trains de banlieue, géré par l'AMT et comportant cinq lignes.

► www.amt.qc.ca

Les villes du Québec sont reliées entre elles par des autocars et parfois par des liaisons ferroviaires. Le train est un transport peu usité au Québec: les départs sont peu fréquents et la vitesse assez lente. Le transport interrégional se fait par la société fédérale VIA Rail Canada.

► www.viarail.ca

Communauto à Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau et Ottawa

Depuis 1994, Communauto propose un service d'abonnement à la location de voitures. Cette entreprise à vocation sociale et environnementale fonctionne sous le principe de l'auto-partage. L'abonnement doit être pris à l'année. Ensuite, les véhicules peuvent se louer à la demi-heure, à l'heure, à la journée ou plus sur réservation par Internet ou téléphone. Le parc automobile est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 dans de nombreuses aires de stationnement. Le concept séduit, puisque Communauto a vu ses abonnés augmenter au fil des ans et a dépassé le cap des 26 000 clients en 2012.

► www.communauto.com

Pour les autocars, plusieurs compagnies de transports proposent des liaisons à travers le Québec et l'Amérique du Nord. Le bus est un moyen de locomotion très utilisé. Le réseau dessert de très nombreuses villes dans tout le Québec avec des départs très fréquents pour les destinations principales (par exemple, départ toutes les heures entre Montréal et Québec). Pour l'achat de billets à Montréal, voir le site de la Gare d'autocars :

➡ www.stationcentrale.com

Le réseau des pistes cyclables étant développé dans la plupart des villes du Québec, vous aurez plaisir à prendre votre vélo pour vous déplacer. Vous pourrez facilement acheter une bicyclette de seconde main sur les sites d'occasion comme LesPac.com ou auprès des boutiques qui recyclent de vieux vélos. De mai à octobre à Montréal, les Bixis sont de sortie. Il s'agit d'un système de vélos en libre-service moyennant des frais minimes.

➡ Pour plus de renseignements : <https://bixi.com>

À Montréal, il est très facile de trouver un taxi en l'interpellant directement dans la rue ou en l'appelant par avance. Quelques compagnies de taxis montréalaises :

➡ Taxi Co-op 514 725-9885

➡ Taxi Champlain 514 273-2435

➡ Taxi Diamond 514 273-6331

PRENDRE L'AVION POUR LES VACANCES

Le transport aérien à l'intérieur du Canada est relativement cher. Il est peu utilisé sauf par les personnes rejoignant des localités non desservies par la route. Le Québec compte deux aéroports internationaux : Montréal-Trudeau et Jean-Lesage à Québec. Les Québécois empruntent l'avion pour se rendre aux États-Unis, en Amérique centrale, dans les Caraïbes, surtout durant l'hiver où ils vont chercher le soleil et la chaleur.

Pour trouver des vols, des hôtels et des locations de voiture :

➡ www.expedia.ca

➡ www.ca.kayak.com

➡ www.voyagesarabais.com

L'assurance, qu'elle soit automobile ou habitation, relève du domaine provincial. Si vous déménagez dans une autre province, vous devrez vous assurer auprès d'une compagnie dans la province où vous résiderez.

La plupart des compagnies proposent des assurances habitation et automobiles groupées. C'est généralement plus avantageux que de souscrire auprès de deux assureurs distincts.

Pour toutes les questions relatives aux assurances, renseignez-vous au centre d'information du Bureau d'assurance du Canada.

► www.ibc.ca

ASSURANCE HABITATION

Bien qu'il ne soit pas obligatoire d'assurer ses meubles, son appartement ou sa maison, il est fortement conseillé de le faire. Courtiers et compagnies d'assurance privées offrent toute une gamme de protections contre le feu, le vol ainsi qu'une responsabilité civile qui pourra couvrir les dommages au bâtiment si l'assuré est fautif. Même si le propriétaire a des assurances cela n'exonère pas le locataire de ses négligences et la compagnie d'assurance du propriétaire pourra poursuivre le locataire pour récupérer les montants d'assurance versés.

Attention, il peut s'avérer difficile d'assurer un appartement situé dans le même édifice qu'un magasin ou un restaurant. À vérifier avant de signer.

Quelques compagnies d'assurances privées Auto-habitation

- Allstate Canada : www.allstate.ca
- Desjardins Assurances générales : www.desjardinsassurancesgenerales.com
- La Capitale Assurance et services financiers : www.lacapitale.com
- La Compagnie d'assurance Belair inc. : www.belairdirect.com

Profitez d'une offre unique sur le marché! Nous reconnaissons votre ancienneté d'assurance, notamment :



- votre expérience de conduite
- vos antécédents d'assurance auto
- vos antécédents d'assurance habitation



Vous êtes en bonnes mains avec Allstate^{MD}

- service à la clientèle exceptionnel
- **Votre choix auto** (Amnistie, Franchise décroissante, Indemnisation sans dépréciation - 36 mois)
- **Votre choix habitation** (Amnistie, Franchise décroissante, Année sans sinistre)
- diversité de rabais

Nos professionnels vous conseilleront et sauront répondre à vos besoins d'assurance.

Appelez-nous dès maintenant!



+



Albert Varano
Directeur d'agence
Montréal Centre
4875, avenue Van Horne
Montréal (Québec) H3W 1J2
514-738-5482
agencemontrealcentre@allstate.ca

Antoine El-Hage
Directeur d'agence
Ahuntsic — Cartierville
9256, boul. De l'Acadie
Montréal (Québec) H4N 3C5
514-384-5271
agenceahuntsic@allstate.ca

Certaines conditions s'appliquent. Les garanties, les risques couverts, les rabais et l'offre peuvent varier selon la région. Marque de commerce propriété d'Allstate, compagnie d'assurance utilisée sous licence par Allstate du Canada, compagnie d'assurance. © 2014 Allstate du Canada, compagnie d'assurance

ASSURANCE AUTOMOBILE

L'assurance automobile, contrairement à l'assurance habitation, est obligatoire au Québec. Avant votre départ, il peut être fort utile de demander à votre assureur de vous donner un relevé d'informations indiquant que vous avez été un bon conducteur. Cela permettra à votre assureur québécois d'avoir un historique de votre conduite et de vous proposer des tarifs d'assurance plus avantageux.

FINANCES PERSONNELLES

MONNAIE CANADIENNE

La monnaie utilisée au Québec est le dollar canadien (\$). Il se divise en cent (appelé aussi « sou ») et se présente sous les formes suivantes :

- pièces métalliques : 1 ¢, 5 ¢, 10 ¢, 25 ¢, 50 ¢ (rarement utilisé), 1 \$ et 2 \$;
- billets de banque : 5 \$, 10 \$, 20 \$, 50 \$ et 100 \$.

La production des pièces de 1 cent est arrêtée depuis mai 2012 et les pièces seront progressivement retirées de la circulation. Depuis 2013, pour une transaction payée comptant, le prix est arrondi (par exemple, un article coûtant 5,01 \$, le prix sera arrondi à 5 \$; s'il coûte 5,03 \$, son prix sera de 5,05 \$).

À noter que la plupart des magasins refusent désormais les billets de 100 \$ (et parfois ceux de 50 \$).

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

L'ouverture d'un compte est indispensable pour les transactions courantes. Pour l'ouvrir, vous n'avez qu'à vous présenter à l'institution de votre choix, de préférence près de chez vous ou de votre travail. On vous demandera de vous identifier à l'aide de votre numéro d'assurance sociale et/ou de votre passeport. Il est important de bien choisir votre institution financière car les tarifs des transactions, chèques et autres services varient d'un établissement à l'autre. Généralement, les banques proposent des offres spécifiques pour les nouveaux arrivants.



OFFRE DE BIENVENUE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA

Économisez sur vos produits financiers lors de votre arrivée au Canada: compte d'épargne avec transactions illimitées et petit coffret de sécurité pendant un an¹, taux bonifié sur les épargnes à terme non rachetables², et bien plus.

Communiquez avec un de nos conseillers dès maintenant en écrivant à carrefour@desjardins.com et découvrez ce que Desjardins peut faire pour vous.

desjardins.com/Bienvenue



Pougin



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Certaines conditions s'appliquent. Pour connaître tous les détails, visitez desjardins.com/NouveauxArrivants. ¹ Offert dans les caisses où ce service existe. ² À la suite de l'analyse de votre dossier, votre conseiller Desjardins sera en mesure de vous confirmer la bonification à laquelle vous êtes admissible.

Quelques banques du Québec (avec services spécifiques aux nouveaux arrivants)

La plupart des banques offrent des services spécifiques aux nouveaux arrivants. Comparez les offres et identifiez bien vos besoins (nécessité de transfert d'argent régulier...) avant de vous décider.

BANQUE DE MONTRÉAL (BMO)

- Nouveaux arrivants au Canada : www.bmo.com/accueil/particuliers/services-bancaires/courants/nouveaux-arrivants-canada

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (CIBC)

- Nouveaux arrivants : www.cibc.com/ca/newcomers/index-fr.html

BANQUE NATIONALE DU CANADA

- Nouveaux arrivants : www.bnc.ca/immigrer

BANQUE LAURENTIENNE

- www.banquelaurentienne.ca

BANQUE ROYALE DU CANADA (RBC)

- Nouveaux arrivants : www.rbc.com/francais/canada

BANQUE SCOTIA

- Nouveaux Canadiens Bon début : www.scotiabank.com/startright/landing-page-fr.html

BANQUE CANADA TRUST TD

- Nouveaux arrivants au Canada : www.tdcanadatrust.com/newtocanada/francais/index.jsp

CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

- Nouveaux arrivants : www.desjardins.com/NouveauxArrivants

Au Québec, en ouvrant un compte bancaire, une **carte de débit** vous sera proposée. Il faut comprendre qu'il existe une différence entre une carte de débit et une carte de crédit. Chacune a un fonctionnement qui lui est propre, pas toujours évident à saisir pour le nouvel arrivant.

Une carte de débit sert à payer vos achats en magasins. La somme est débitée de votre compte chèque le jour même. Vous pouvez également utiliser la carte de débit pour retirer de l'argent dans les guichets automatiques (avec des frais si vous retirez dans une institution financière différente). En revanche, vous ne pourrez pas l'utiliser pour faire des achats en ligne sur Internet. Dans ce cas, il vous faudra une carte de crédit.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

GESTION DE FORTUNE DEPUIS 1881



Banque de gestion privée des Français à l'étranger

Depuis plus d'un siècle, s'appuyant sur une relation de confiance avec ses clients, la Banque Transatlantique a développé pour les Français vivant à l'étranger un savoir-faire unique en matière de gestion patrimoniale et de financement de leurs investissements.

Elle offre désormais aux Français résidant au Canada la possibilité d'être accompagnés par une équipe dédiée maîtrisant les spécificités et les problématiques liées à l'expatriation.

Montreal Representative Office

1170, rue Peel Bureau 601 Montréal, Qc , H3B 4P2

T +1 (514) 985 4137

E btmontreal@banquetransatlantique.com



BANQUE TRANSATLANTIQUE

MONTREAL REPRESENTATIVE OFFICE

| A MEMBER OF CIC PRIVATE BANKING |

LA GESTION DU PATRIMOINE RESTÉ EN FRANCE

► Rencontre avec David Eap, Banque Transatlantique

IMMIGRANT QUÉBEC : QUELS SONT LES ASPECTS LÉGAUX ET FISCAUX LIÉS À LA GESTION DU PATRIMOINE DANS LE CADRE D'UNE IMMIGRATION AU QUÉBEC ?

David Eap : Le gouvernement français et le gouvernement canadien ont signé une convention fiscale tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Une entente fiscale a également été signée avec le Québec qui prévoit des mécanismes identiques mais développe un volet sécurité sociale et retraite. Largement inspirées des modèles OCDE, elles prévoient une taxation dans le pays de résidence fiscale du contribuable sur l'ensemble de son patrimoine mondial, avec pour certaines catégories de revenus une retenue à la source (minorée dans le cadre de cette convention).

Les revenus issus du patrimoine financier conservé en France sont donc sujets à taxation au Canada dans le cadre d'une expatriation au Canada et leur traitement dépendra du type de revenus générés : intérêts (capitalisés ou distribués), coupons, dividendes, plus-value. En ce qui concerne les biens immobiliers, c'est le lieu de situation du bien qui prime et engendre une imposition sur le territoire où les revenus fonciers sont générés. Un crédit d'impôt pourra être réclamé dans le pays où le contribuable est résident fiscal.

IQ : COMMENT SUGGÉRERIEZ-VOUS QU'UN IMMIGRANT FRANÇAIS ORGANISE LA GESTION DE SON PATRIMOINE ?

DE : Chaque cas est spécifique et il faut, bien évidemment, s'adapter à la situation personnelle des individus et des familles. Disons que certaines étapes clés sont à préparer impérativement pour connaître une expatriation « douce » au Québec. Lors du départ de France, pendant l'expatriation et au moment du retour, des gestes à poser sont incontournables pour que l'organisation patrimoniale mise en place en France (avant l'expatriation) puisse continuer à porter ses fruits ou à tout le moins ne pas être pénalisante d'un point de vue canadien.

Un certain nombre de mesures juridiques seront à prendre afin de préserver l'intérêt des familles (protection du conjoint, des enfants). A titre d'exemple, certains placements exonérés en France (épargne réglementée...) sont fiscalisés au Canada et les contrats d'assurance-vie (français et/ou luxembourgeois) ne bénéficient pas des avantages propres aux polices d'assurance-vie canadiennes. La planification transfrontalière est le passage obligé pour qui souhaite structurer son patrimoine de façon efficace au Canada, i.e. adaptée aux objectifs patrimoniaux et successoraux décidés avant la décision d'immigrer au Canada. Il faudra souvent réorganiser le patrimoine pour qu'il puisse correspondre à la fiscalité du nouveau pays de résidence.

IQ : QUEL EST LA PLUS GRANDE ERREUR QUE LES GENS COMMETTENT À L'ÉGARD DE LEUR PLANIFICATION PATRIMONIALE ?

DE : Le manque de préparation. Le projet d'immigration se prépare sur beaucoup d'axes, mais la fiscalité est souvent traitée en dernier lieu, voire oubliée, à fortiori l'organisation du patrimoine. Il n'est jamais trop tard pour faire cet exercice une fois au Canada, mais le mieux est d'anticiper et d'avoir un premier contact avec le banquier et les experts locaux qui peuvent vous accompagner pour structurer efficacement cette démarche. La vocation de la Banque Transatlantique (Banque Privée des Français à l'étranger) est de proposer une approche globale de gestion des avoirs dans un contexte international. Le bureau de représentation de Montréal s'intègre dans un dispositif plus large qui inclut, notamment à Paris, une équipe d'ingénieurs fiscaux et patrimoniaux avec une expertise reconnue en matière d'accompagnement des expatriés. Sans se substituer aux avocats fiscalistes canadiens, nous avons la capacité de vérifier avec le client la situation au moment du départ, et de réfléchir ensemble sur l'optimisation de la gestion du patrimoine demeuré en France.

► Pour en savoir plus : www.cic.fr/bt/fr/client-prive/index.html

Le Carrefour Desjardins : un accueil sur mesure pour les nouveaux arrivants

En 2007, le Mouvement Desjardins a créé le Carrefour Desjardins, une entité spécifique pour les nouveaux arrivants. Vous pourrez y être servi en français, en anglais, en arabe, en grec, en espagnol, en italien, en russe ou en langage des signes...

Le Carrefour Desjardins vous propose de l'information financière, des conseils et un accompagnement sur mesure dans les domaines suivants : planification financière, diversification de portefeuille, planification de la retraite, épargne et placement, services de gestion privée, services de courtage en valeurs mobilières, financement, assurances de personnes et assurances de dommages.

Il organise aussi des conférences gratuites pour les nouveaux arrivants (achat immobilier, système bancaire au Québec, placement, retraite, etc.). Il est possible d'ouvrir un compte bancaire à distance depuis votre pays de résidence chez Desjardins.

► www.desjardins.com/carrefour

L'utilisation des **cartes de crédit** est très répandue au Québec. Contrairement à l'usage dans des autres pays, les cartes nord-américaines ne sont pas affiliées à votre compte bancaire mais à un compte de crédit qui émane d'un autre organisme. On reçoit chaque mois un relevé de son compte et la date d'échéance du paiement. Vous n'avez aucune obligation de payer la totalité, mais un montant minimum doit être réglé chaque mois. La somme due s'accompagne de taux d'intérêt mensuels assez élevés (entre 9,9 et 19,9 %) tant que la somme n'est pas entièrement remboursée. Les grandes chaînes de magasins ainsi que certaines compagnies pétrolières proposent leur propre carte de crédit.

Comme la demande d'une carte de crédit passe souvent par l'analyse historique de crédit au Canada, elle peut s'avérer difficile pour les nouveaux arrivants, pour qui la « cote de crédit » est souvent inexistante. Certaines institutions financières sont plus conciliantes que d'autres à cet égard et certaines offrent également des cartes de crédit garanties par un dépôt sécuritaire destinées aux nouveaux immigrants. Selon le choix de carte de crédit, le taux d'intérêt, ainsi que les plafonds d'autorisation, les modalités de paiement et les frais annuels peuvent varier d'une institution à une autre.

Neoconso.ca : un site pour conseiller financièrement les nouveaux arrivants

Tous les immigrants vous le diront, l'une des étapes clés après son arrivée est de prendre les bonnes décisions financières et d'éviter tous les pièges de la consommation. D'autant que le Québec ne fonctionne pas comme votre pays d'origine à plusieurs niveaux (téléphone, logement, crédit, etc.), il est important de bien se renseigner et se protéger.

Comment savoir si le prix d'un logement est trop élevé? On me propose une assurance privée, est-ce indispensable? Mon banquier m'a conseillé de prendre une carte de crédit, est-ce une bonne idée?

Pour répondre à toutes ces questions, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal a mis en place un site web pour conseiller et orienter les nouveaux arrivants au Québec dans leurs décisions financières. L'ACEF de l'Est de Montréal est un organisme à but non-lucratif qui intervient, depuis plus de 30 ans, dans le domaine du budget, de l'endettement et de la défense des droits des consommateurs.

► www.neoconso.ca

COTE DE CRÉDIT

La cote de crédit correspond à votre régularité de remboursement des dettes contractées avec votre carte de crédit et de vos prêts dans le délai qui vous est imparti. Elle doit être la plus irréprochable possible car elle détermine vos possibilités de contracter un emprunt pour des achats comme une maison ou une voiture. Il faut donc être très vigilant lorsque vous faites fonctionner votre carte de crédit à bien créditer votre compte, sous peine de voir vos demandes de prêts refusées.

La cote de crédit peut aussi être entachée si vous ne payez pas certains engagements financiers (téléphone, factures électriques, etc.).

Si vous êtes un nouvel arrivant et que vous n'avez pas encore de carte de crédit, il est déconseillé de souscrire à une première demande auprès des grandes chaînes de magasins et compagnies pétrolières. Comme vous n'aurez pas d'historique et de cote de crédit, votre

demande sera certainement refusée ce qui entraînera de mauvais points pour votre cote de crédit. Pour une première demande, il est conseillé de vous adresser à une institution financière qui transmettra votre demande auprès de Visa, American Express ou Mastercard.

CHÈQUES

Les chèques personnels sont rarement acceptés dans les magasins. Ils sont plus communément utilisés pour le paiement du loyer, des factures ou pour des paiements par la poste. Petite astuce : un chèque barré tient lieu de Relevé d'identité bancaire (RIB). Le RIB est communément appelé « spécimen de chèque ».

CONTRACTER UN PRÊT

Plusieurs formes de crédit sont disponibles au Québec. La facilité d'accès au crédit exige d'être extrêmement prudent, car le crédit coûte cher, comportant un intérêt plus ou moins élevé, selon le type d'emprunt, ainsi que des frais de gestion. Si vous sollicitez un emprunt auprès d'une institution financière, celle-ci peut exiger une assurance pour garantir votre capacité de rembourser vos dettes. Elle ne peut cependant vous obliger à souscrire cette assurance chez elle.

ÉPARGNER ET PLACER SON ARGENT

Les institutions bancaires proposent de nombreux produits d'épargne et de placement : épargne pour la retraite, pour l'invalidité, placements à taux garanti, placements liés au marché, etc. Étudiez leurs offres avec attention afin de déterminer celles qui correspondent le plus à vos besoins.

Si vous êtes un nouvel arrivant, il est conseillé de conserver de l'épargne disponible immédiatement car les frais liés à l'installation sont élevés. Soyez sûr de vouloir vous établir au Québec et donnez vous une visibilité sur le moyen terme avant de vous lancer dans des placements qui ne seront rentable que deux ou trois ans plus tard.

► Pour en savoir plus sur les régimes d'épargne au Canada :

www.servicecanada.gc.ca/fra/auditoires/nouveauxarrivants/epargne.shtml

Tous les résidents du Québec disposant d'un revenu doivent faire une déclaration annuelle de leurs revenus aux fins des impôts provincial et fédéral. Le régime fiscal du Québec, de même que celui du Canada, repose sur le principe de l'autocotisation. Cela signifie que le contribuable doit fournir à l'État des renseignements sur ses revenus et sur ses dépenses ainsi que calculer sa part d'impôt à payer («déclaration de revenus»).

En tant que résident fiscal au Québec, vous serez assujetti à l'impôt sur l'ensemble de vos revenus (salaire, intérêt, dividende, loyer, gain en capital, etc.) quelque soit leur provenance (du Canada, de votre pays d'origine ou d'un autre pays encore). Des mécanismes sont en place pour limiter la double imposition que cela peut créer, grâce à des crédits pour impôt étranger et des conventions fiscales. Pour connaître les modalités et les pays signataires des conventions, consulter le site de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec.

La première année, vous devez vous procurer les formulaires du gouvernement fédéral auprès de l'Agence du revenu du Canada, dans un bureau de poste ou par Internet. Pour ce qui est de la déclaration québécoise, vous devez vous adresser au ministère du Revenu du Québec, à Communication Québec ou à une Caisse Populaire. Par la suite, vous recevrez vos formulaires par la poste. Ces documents sont accompagnés d'annexes et d'un guide vous expliquant comment procéder. Si votre situation financière est relativement simple, les formulaires abrégés suffisent.

Généralement, l'employeur déduit l'impôt et les cotisations à la source, c'est-à-dire directement sur votre salaire. Pour les travailleurs autonomes, il est possible de payer par acomptes provisionnels tout au long de l'année. Il faut comprendre donc que même si vous avez payé l'impôt et les cotisations, la déclaration de revenus est obligatoire. Le fait de remplir vos déclarations (provincial et fédéral) vous permettra de demander un remboursement des sommes versées en trop, ou vous indiquera le solde final à acquitter. Le défaut de produire ces déclarations peut entraîner des amendes ou des frais d'intérêt assez substantiels.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir vos déclarations de revenus, vous pouvez téléphoner aux services de renseignements de l'Agence du revenu du Canada et du ministère du Revenu du Québec. Des agences spécialisées et des comptables peuvent également vous assister et

remplir vos déclarations pour vous. Vous devrez cependant payer pour ce service. Il existe également des logiciels d'impôts comme ImpôtRapide, ImpôtExpert, H&R Block et Impôt Professionnel, pour 25 à 30 \$ environ.

La déclaration de revenus doit être acheminée à chacun des deux gouvernements au plus tard le 30 avril de l'année civile qui suit l'année d'imposition, ou le 15 juin de l'année civile si vous êtes travailleur autonome.

LIENS UTILES

► **Revenu Québec :** www.revenuquebec.ca

Vous y trouverez le guide « Les nouveaux arrivants et l'impôt » : un excellent récapitulatif pour comprendre le système d'imposition.

► **Agence du revenu du Canada :** www.cra-arc.gc.ca

Sur le site, recherchez la publication t4055 « Nouveaux arrivants au Canada ».

Taux d'impôts pour les particuliers – 2013

TAUX D'IMPOSITION PROVINCIAL (QUÉBEC)

- le taux de 16 % s'applique à la tranche de revenu imposable inférieur ou égal à 41 095 \$
 - le taux de 20 % s'applique à la tranche de revenu imposable supérieur à 41 095 \$, mais inférieur ou égal à 82 190 \$
 - le taux de 24 % s'applique à la tranche de revenu imposable supérieur à 82 190 \$, mais inférieur ou égal à 100 000 \$
 - le taux 25,75 % s'applique à la tranche de revenu imposable supérieur à 100 000 \$.
- **Source :** www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/impots/rens_comp/taux.aspx

TAUX D'IMPOSITION FÉDÉRAL

- 15 % sur la première tranche de revenu imposable de 43 561 \$, +
 - 22 % sur la tranche suivante de 43 562 \$ de revenu imposable (sur la partie de revenu imposable entre 43 561 \$ et 87 123 \$), +
 - 26 % sur la tranche suivante de 47 931 \$ de revenu imposable (sur la partie de revenu imposable entre 87 123 \$ et 135 054 \$), +
 - 29 % sur la portion de revenu imposable qui excède 135 054 \$.
- **Source :** www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/fq/txrts-fra.html

Les services de télécommunication coûtent généralement cher au Québec nous vous conseillons donc de passer du temps à comparer les offres des nombreux opérateurs.

TÉLÉPHONE FIXE

Concernant les téléphones fixes, les principales entreprises sont Vidéotron, Bell Canada, TELUS Québec et Télébec, des compagnies de téléphone qui détenaient auparavant un monopole. S'y sont ajoutées de petites compagnies de téléphone indépendantes. Pour obtenir une ligne téléphonique au Québec, il vous suffit de communiquer avec le service à la clientèle de la compagnie de téléphone qui dessert votre municipalité, de vous rendre à un comptoir de service muni d'une pièce d'identité, ou bien de contacter la compagnie directement par téléphone. On vous demandera habituellement de verser un dépôt avant la mise en service; le montant varie selon des cas. En règle générale, vous obtiendrez le service en 48 heures. Le tarif d'abonnement mensuel permet un nombre illimité d'appels locaux, peu importe leur durée. Mais comme les appels interurbains et internationaux sont relativement chers, il est important de bien choisir son opérateur. Les services sont facturés mensuellement. Les numéros de téléphone commençant par «1 800», «1 888», «1 877» ou «1 866» sont des appels interurbains gratuits.

Les premières pages de l'annuaire téléphonique de votre région expliquent clairement tout ce que vous devez savoir en tant qu'abonné (tarifs, utilisation, etc.). Elles vous donnent aussi l'adresse des comptoirs de service situés à proximité de votre domicile.

TÉLÉPHONIE MOBILE – CELLULAIRES

La majorité des fournisseurs de services en téléphonie mobile offre un éventail diversifié de produits et services qui sauront satisfaire vos besoins. Chacun propose une gamme de forfaits qui s'adaptent à tous.

Les forfaits comprennent un nombre limité de minutes selon leur montant et font l'objet d'un contrat qui peut durer de 12 à 36 mois. Comparez aussi si les fonctions de base (telles que l'afficheur, la

messagerie vocale, les messages SMS, etc.) sont incluses ou si elles doivent être ajoutées pour un montant supplémentaire. Sachez que les forfaits les moins chers font souvent payer les appels entrants, ce qui surprend souvent bon nombre de nouveaux arrivants.

D'autre part, si vous souhaitez acheter un téléphone cellulaire sans forfait et donc sans contrat, il existe des cartes prépayées pour réapprovisionner votre compte. La plupart des fournisseurs proposent régulièrement des offres spéciales.

INTERNET

De même que pour les téléphones mobiles, les fournisseurs de services Internet offrent des forfaits sur mesure selon vos besoins : n'hésitez pas à comparer les offres !

Il faut tout d'abord choisir entre la connexion traditionnelle et la connexion haute vitesse. La première occupe la ligne téléphonique pendant la navigation, à moins de se payer une seconde ligne (environ 20 \$ par mois) ou de prendre un service d'afficheur Internet. Les forfaits haute vitesse peuvent être d'accès illimité ou limité en téléchargement mensuel et se chiffrent aux alentours de 30 à 45 \$ par mois.

Sachez que pour tous ces forfaits, la location du modem ou d'un routeur WiFi n'est pas forcément incluse.

Outre les fournisseurs d'accès Internet incontournables au Québec (Vidéotron, Bell Internet), il existe de nombreux autres petits fournisseurs qui proposent parfois de meilleurs tarifs. Vous pouvez consulter la liste complète de ces fournisseurs et avoir plus d'informations à cette adresse :

► www.canadianisp.ca

TARIFS AVANTAGEUX POUR APPELS INTERNATIONAUX

Pour les appels interurbains et internationaux, il peut être utile d'acheter des cartes téléphoniques internationales, disponibles dans les dépanneurs. Elles permettent de téléphoner à des tarifs très avantageux.

Skype est un service de téléphonie par Internet qui vous permet d'appeler partout dans le monde gratuitement. Il suffit de télécharger le logiciel, ouvrir un compte et disposer d'un microphone et de haut-parleurs. La personne que vous appelez doit disposer de la même chose. Vous pouvez téléphoner sur un téléphone fixe ou un cellulaire étranger en achetant du crédit à un prix très concurrentiel :

➡ www.skype.com

Sachez que si vous possédez un compte Gmail, il vous est possible de passer gratuitement des appels sur tous les numéros au Canada ou aux USA en passant par l'application Google Voice :

➡ www.google.com/voice

FORFAITS COMBINÉS : TÉLÉPHONIE, INTERNET ET TÉLÉVISION

Plusieurs opérateurs (Vidéotron, Bell, TELUS...) offrent des forfaits qui comprennent Internet haute vitesse, la télévision, la téléphonie résidentielle et mobile pour 100 à 150 \$ environ.

Prenez le temps de comparer les avantages, inconvénients et tarifs de chaque offre.

Principaux opérateurs de téléphonie mobile

- ➡ Bell mobilité : www.bell.ca
- ➡ Fido : www.fido.ca
- ➡ Koodo mobile : <http://koodomobile.com>
- ➡ Public mobile : www.publicmobile.ca
- ➡ Rogers : www.rogers.com
- ➡ Solo Mobile : www.solomobile.ca
- ➡ Telus mobility : www.telusmobility.com
- ➡ Vidéotron : www.videotron.com
- ➡ Virgin Mobile : www.virginmobile.ca

Au Québec, tous les enfants âgés de six à seize ans sont obligés de fréquenter l'école. L'année scolaire commence à la fin août pour finir en juin. Dans les établissements publics, les classes sont majoritairement mixtes (garçons et filles). Les institutions privées le sont également, à quelques exceptions près. Du préscolaire au collégial, la scolarité peut s'effectuer dans un établissement public ou privé.

Au Québec, il existe deux réseaux d'enseignement. Le réseau francophone est majoritaire, mais il existe également un système d'enseignement en anglais, allant de la maternelle à l'université. Selon les textes de la Charte de la langue française adoptée en 1977, la langue d'enseignement au Québec est le français dans les classes maternelles, primaires et secondaires. Les enfants québécois ou d'immigrants doivent fréquenter les établissements francophones. Cependant, dans des cas très précis, l'enfant sera autorisé à fréquenter un établissement anglophone public ou privé subventionné. Au niveau collégial et à l'université, l'étudiant peut choisir librement la langue de son enseignement.

► **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) :** www.mels.gouv.qc.ca

COMPRENDRE LE SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS

Le système d'éducation se répartit entre : le préscolaire (1 à 2 années), le primaire (6 années), le secondaire (5 années), le collégial ou cégep (2 à 3 années) et l'enseignement universitaire.

Pour l'enseignement universitaire, il faut compter 3 à 4 années d'études pour obtenir un baccalauréat (1^{er} cycle), 2 années pour la maîtrise (2^e cycle) et 3 années voire plus pour le doctorat (3^e cycle). Au 1^{er} cycle, il est également possible d'obtenir un certificat (programme d'une année) et au 2^e cycle, un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) (programme d'une année).

L'enseignement est gratuit au primaire, au secondaire et au collégial. À l'université, des droits de scolarité sont exigés.

Ma Garderie : un outil Internet facilitant la recherche de services de garde

Faire garder son enfant peut être un véritable casse-tête. Le site Internet magarderie.ca indique les services de garde ayant encore des places disponibles, proches de chez vous, dans la région du Grand Montréal. Les services de garde recensés couvrent les CPE, les services de garde en milieu familial, les garderies privées, les gardiennes à domicile (nounou, baby-sitter), les haltes-garderies.

► www.magarderie.com

CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LES HALTES-GARDERIES

Les Centres de la petite enfance (CPE) sont subventionnés par le gouvernement québécois et coûtent 7 \$ CAN par jour et par enfant. Il faut savoir que les places sont rares et que le délai d'attente peut être long (parfois jusqu'à deux ans !). N'hésitez donc pas à vous mettre sur liste d'attente avant même votre départ au Québec.

► Association québécoise des CPE : www.aqcpe.com

► Regroupement des CPE de l'île de Montréal (RCPEÎM) : www.rcpeim.com

Dans des services de garde en milieu familial (reconnus par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial) votre enfant sera gardé dans une résidence privée par un responsable de services de garde ayant validé une formation spécifique et soumis à des normes prévues par la loi. Si toutes les conditions sont remplies, le responsable peut offrir des places à tarif réduit car il peut bénéficier de subventions gouvernementales.

► Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) :

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx

Les services de garde privés (non régis) sont à but lucratif. La personne responsable d'un service non régi est soumise à quelques obligations, mais peut pratiquer les prix qu'elles souhaitent, ne bénéficiant pas d'aide financière gouvernementale.

Si vous avez recours aux services d'une garderie non subventionnée, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour les frais de garde.

► **Revenu Québec :** www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/credtis/cretit_remb/credit_enfant/default.aspx

Les haltes-garderies communautaires se trouvent au sein de divers organismes (maison de famille, centre de femme, centre communautaire, centre d'éducation populaire, services aux nouveaux arrivants, etc.). Elles permettent aux parents de faire garder leurs enfants pendant le temps qu'ils participent à un atelier ou une activité proposés par l'organisme. Elles offrent aussi des services en terme de soutien et de répit parental, de conseils, etc. Il existe également des haltes-garderies privées qui pratiquent des tarifs très différents d'un endroit à un autre.

Services spécifiques pour enfants immigrants

Une allocation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux commissions scolaires sert à financer en partie les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

Ces services sont offerts à des élèves non francophones qui reçoivent, pour la première fois, l'enseignement en français, et dont la connaissance de cette langue ne leur permet pas de suivre normalement l'enseignement.

Le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) est un projet pédagogique mis en oeuvre principalement dans des écoles primaires. La pertinence de ce programme se fonde sur le fait qu'une meilleure connaissance de la langue maternelle a des effets positifs sur l'apprentissage de la langue seconde et le développement général des élèves.

L'allocation du Ministère peut servir également à financer l'établissement et la mise en oeuvre d'un protocole d'accueil pour les élèves nouvellement arrivés, des services d'intégration scolaire et sociale pour les élèves et leur famille, ainsi que des ressources supplémentaires pour les élèves immigrants en situation de grand retard scolaire.

ÉDUCATION EN MILIEU PRÉ-SCOLAIRE ET PRIMAIRE

ÉDUCATION PRÉ-SCOLAIRE (MATERNELLE)

Au Québec, les enfants âgés de 5 ans peuvent aller à la maternelle durant un an. Ce n'est pas obligatoire mais la plupart des enfants y vont (à 98 %).

La maternelle est offerte par les commissions scolaires et les enfants la fréquentent à temps plein.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Tous les enfants de six ans doivent être inscrits à l'école primaire. Si votre enfant a cinq ans, il peut y être admis à la condition qu'il atteigne six ans avant le 1^{er} octobre de sa première année scolaire.

Les élèves ayant des problèmes d'adaptation peuvent bénéficier de services particuliers à l'intérieur d'une classe spécialisée ou d'une classe ordinaire.

Le primaire est divisé en 3 cycles et dure 6 ans.

Le rôle des commissions scolaires

Les 72 commissions scolaires du Québec regroupent les écoles publiques, de l'éducation préscolaire au niveau secondaire inclus, ainsi que les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Les commissions scolaires sont chargées d'organiser des services éducatifs de qualité pour répondre efficacement aux besoins de formation des jeunes et des adultes. Elles doivent aussi adapter les services éducatifs selon les besoins des élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Elles offrent également des programmes de formation en entreprise. Les commissions scolaires emploient les enseignants des établissements qu'elles administrent et gèrent le budget des écoles publiques, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle.

► Fédération des commissions scolaires du Québec : www.fcsq.qc.ca

Scolariser ses enfants dans le système éducatif français

Le Collège Stanislas (Montréal et Québec) et le Collège international Marie de France (Montréal) sont deux collèges privés membres de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Ils offrent un enseignement allant de la maternelle au collégial (lycée). Le développement de la culture générale occupe une place importante dans l'éducation. Les élèves sont préparés à passer le baccalauréat français en série scientifique, sciences économiques et sociales ou littéraire. Les deux établissements exigent des droits de scolarité.

► Collège Stanislas : www.stanislas.qc.ca

► Collège international Marie de France : www.cimf.ca

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE : PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

La plupart des écoles offrent des services de garde en milieu scolaire, qui encadrent les enfants et peuvent leur proposer des activités éducatives.

Les élèves qui fréquentent ces services après la classe peuvent en profiter pour faire leurs devoirs ou d'autres activités culturelles et sportives. Les parents qui confient leurs enfants aux services de garde en milieu scolaire paient des frais quotidiens, actuellement de 7 \$ CAN par jour. Cependant, d'autres frais peuvent s'y ajouter, par exemple pour le repas pris à l'école ou pour des activités spéciales organisées par le service de garde. Renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Après l'école primaire, les enfants doivent poursuivre leur scolarité au secondaire qui dure 5 années. L'enseignement au secondaire se divise en deux cycles de 2 et 3 ans respectivement et conduit à un diplôme d'études secondaires (DES).

Durant ces 5 années, l'élève acquiert des connaissances dans des domaines d'apprentissage comme les langues, les mathématiques, les arts, les sciences humaines, mais aussi dans des domaines généraux comme la santé et le bien-être, l'orientation et l'entrepreneuriat, le vivre ensemble et la citoyenneté.



Le **COLLÈGE STANISLAS**

est membre
du réseau mondial
des écoles françaises
de l'Agence pour
l'enseignement
français à l'étranger.

MONTRÉAL

De la maternelle 4 ans
au baccalauréat

QUÉBEC

De la maternelle 3 ans
au collégial

stanislas.qc.ca



Suivez-nous !



LE **MONDE**
VOUS ATTEND!



780, BOULEVARD DOLLARD, OUTREMONT, MONTRÉAL > 514.273.9521
1605, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC > 418.527.9998

À noter que la formation professionnelle est accessible aux élèves à partir de la 3^e secondaire.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Au Québec, l'enseignement supérieur est composé de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire. Reportez-vous à la section « Étudier au Québec » pour en savoir plus sur les démarches à effectuer pour faire une session d'études ou obtenir un diplôme québécois en tant qu'étudiant étranger (p. 79).

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Les établissements d'enseignement collégial sont principalement les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) qui peuvent être soit public ou privé. Le cégep est une entité particulière au Québec. Il fait le pont entre l'adolescence et l'âge adulte en proposant à l'étudiant un encadrement plus rigoureux qu'à l'université, tout en favorisant l'acquisition de l'autonomie et de l'indépendance.

Les cégeps et collèges privés offrent le choix entre :

- des programmes d'études pré-universitaires d'une durée de deux ans qui, comme le nom l'indique, préparent à l'université,

Congés scolaires

Les semaines d'école sont entrecoupées de congés scolaires. La rentrée des classes s'effectue fin août et les premiers congés interviennent à la période de Noël. Ensuite, il faut attendre généralement fin février ou début mars pour la période de relâche, puis fin juin pour les vacances d'été. Les enseignants bénéficient d'une vingtaine de journées pédagogiques tout au long de l'année pour continuer à se former. Durant ces journées, les élèves ne fréquentent pas l'établissement scolaire, mais des services de garde en milieu scolaire peuvent prendre en charge les enfants. Les dates de la semaine de relâche ne sont pas les mêmes dans tout le Québec : elles dépendent des commissions scolaires. Les établissements privés ont leurs propres calendriers de vacances.

- des programmes d'études techniques de trois ans, qui mènent directement au marché du travail (mais il existe des possibilités pour poursuivre à l'université).

L'enseignement collégial est sanctionné par l'obtention d'un DEC (Diplôme d'études collégiales) qui permet de poursuivre ses études ou qui mène vers le marché du travail. Les collèges délivrent également des AEC (Attestation d'études collégiales) à la suite d'un programme court offert aux adultes en reprise d'études.

Quel que soit leur choix, les étudiants inscrits dans les programmes de DEC suivent des cours de formation générale : français et littérature, philosophie, éducation physique et anglais langue seconde.

Il existe neuf programmes d'études pré-universitaires : sciences de la nature ; sciences informatiques et mathématiques ; sciences humaines ; arts et lettres ; musique ; danse ; arts visuels ; sciences, lettres et arts ; histoire et civilisation.

Quant aux programmes d'études techniques, ils sont au nombre de 132 et se répartissent dans cinq domaines : techniques biologiques, techniques physiques, techniques humaines, techniques administratives et techniques artistiques.

➡ **Fédération des Cégeps : www.fedcegeps.qc.ca**

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

L'enseignement universitaire représente le second niveau de l'enseignement supérieur. La durée de ces études varie selon la discipline et le cycle choisis. Très autonomes, les universités peuvent définir leurs programmes d'enseignement et de recherche, déterminer leurs exigences relativement à l'admission et à l'inscription des étudiants ainsi que décerner leurs propres diplômes.

Au Québec, il existe trois cycles universitaires conduisant principalement à trois diplômes :

- le baccalauréat : diplôme de premier cycle (3 à 4 ans d'études),
- la maîtrise : diplôme de deuxième cycle (2 ans d'études),
- le doctorat : diplôme de troisième cycle (au minimum 3 ans d'études).

Il existe également :

- le certificat : diplôme de premier cycle (1 an d'études),
- le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) :
diplôme de deuxième cycle (1 an d'études).

Pour en savoir plus sur les universités et leurs programmes, consultez la section « Étudier au Québec » dans ce Guide (p. 79).

INSCRIPTIONS

EN MILIEU PRÉ-SCOLAIRE, À L'ÉCOLE PRIMAIRE ET À L'ÉCOLE SECONDAIRE

Pour que votre enfant puisse fréquenter une école, vous devrez d'abord faire une demande d'admission auprès de l'école de votre quartier.

On vous demandera de présenter les originaux ou des copies certifiées conformes de documents comme le certificat de naissance de l'enfant, les bulletins scolaires, les documents attestant du statut de l'enfant au Canada, etc. L'école vous donnera la liste exacte des documents à fournir. Si tous les documents sont en règle, vous pourrez ensuite procéder à l'inscription de votre enfant.

Toutes les commissions scolaires donnent, chaque année, un avis public concernant la demande d'admission. La période d'admission commence en février ou mars, en prévision de la rentrée scolaire qui a lieu quelques mois plus tard, habituellement à la fin d'août. Vous pouvez cependant faire une demande d'admission en tout temps, mais en ce qui concerne l'admission à l'éducation préscolaire (la maternelle), il est généralement recommandé de procéder avant la fin de juin.

AU COLLÉGIAL

Pour poursuivre sa scolarité au collégial, il faut généralement avoir effectué onze années d'études. L'admission au cégep (collège) se fait sur dossier et non sur concours ou examen. Vous devez vous adresser au Service régional d'admission qui couvre l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire.

Pour un collège privé, la demande d'admission, les documents et le paiement requis doivent être envoyés directement à l'établissement d'enseignement retenu.



ALI

Pays d'origine : Algérie

Au Québec depuis : 2009

Statut : Résident permanent

Région d'installation : Montréal

UNE MISE À NIVEAU DE SES COMPÉTENCES ACQUISES À L'ÉTRANGER

Nous avons immigré au Québec avec ma femme et ma fille car nous souhaitions un changement dans notre mode de vie et nous installer dans un pays qui pourrait nous assurer un bel avenir.

Concernant mon métier d'ingénieur en génie mécanique, j'ai lu de nombreux témoignages, sur des forums, d'ingénieurs immigrés au Québec donc je savais à quoi m'attendre. J'ai aussi appris sur le site d'Emploi-Québec qu'il s'agissait d'un métier en demande à moyen et long terme.

Dès mon arrivée à Montréal, j'ai participé à des ateliers de recherche d'emploi avec l'organisme Le Collectif dans le quartier Saint-Michel. Malheureusement, par la suite, les recruteurs ne donnaient pas suite à mes candidatures car je n'avais pas d'expérience professionnelle québécoise.

J'ai donc décidé d'effectuer une formation en Conception et fabrication assistées par ordinateur (AEC) afin de mettre à niveau mes connaissances acquises en Algérie. Ma femme étant elle aussi en reprise d'études, nous bénéficions d'une aide gouvernementale pour subvenir à nos besoins. Après 16 mois de formation, j'ai repris ma recherche d'emploi et j'ai obtenu un poste de Concepteur en mécanique chez MSB. J'y travaille depuis bientôt 2 ans et je m'y plais beaucoup. C'est une entreprise cosmopolite qui donne la chance aux immigrants.

LES TROIS PREMIERS MOIS, UNE PÉRIODE CRITIQUE

Les trois premiers mois au Québec n'ont pas été faciles pour moi et ma famille. On quitte ses habitudes, sa famille, ses amis et on plonge dans l'inconnu. L'idée de rebrousser chemin nous a traversé l'esprit à un moment donné. Puis, les choses ont commencé à aller mieux, nous avons trouvé nos repères. Nous avons même donné naissance à notre deuxième fille au Québec.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

LIENS UTILES

- Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) : www.sraq.qc.ca
- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) : www.sram.qc.ca
- Service régional de l'admission des Cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SRASL) : www.srasl.qc.ca

À L'UNIVERSITÉ

Certains préalables sont requis pour s'inscrire à l'université ou dans une institution affiliée (niveau d'études, diplômes ou équivalence, etc.). Les établissements peuvent établir des équivalences entre les diplômes obtenus à l'étranger et le niveau d'études québécois.

Vous devez faire une demande d'admission auprès de l'institution choisie. Les dates limites varient selon les établissements et les programmes de formation. Consultez impérativement le site Internet de l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire : vous y trouverez les renseignements nécessaires sur les dates d'inscription, les frais ainsi que les formulaires et pièces justificatives à fournir.

ÉDUCATION DES ADULTES OU FORMATION CONTINUE

Même si vous avez atteint l'âge adulte, plusieurs raisons peuvent vous amener à vouloir entreprendre ou reprendre des études :

- acquérir une nouvelle formation générale, technique ou professionnelle,
- faire une mise à niveau, se perfectionner ou se spécialiser dans un domaine,
- changer de carrière,
- par simple intérêt personnel.

Il existe une gamme diversifiée de programmes de formation pour adultes ou de formation continue pouvant être suivis à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir, à distance, en ligne, etc. Les centres d'éducation des adultes, qui relèvent des commissions scolaires, offrent notamment des services d'alphabétisation et de francisation, d'enseignement au pré-secondaire ainsi que d'enseignement en formation générale de niveau secondaire. Les centres



Excellence in Vocational Training and Adult Education

For more information visit
www.pearsonskills.com

Lester B. Pearson School Board
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Tuition Free

de formation professionnelle sont ouverts aux adultes qui souhaiteraient obtenir une formation axée sur le marché du travail. Les adultes peuvent acquérir une nouvelle formation au niveau collégial en s'inscrivant dans un DEC (diplôme d'études collégiales) pré-universitaire ou technique ou en intégrant un programme d'AEC à la formation continue. Ils peuvent également se perfectionner ou se spécialiser dans un de ces programmes d'AEC (attestation d'études collégiales). Les cégeps donnent aussi des cours de francisation. Les universités offrent aussi des programmes de formation continue, notamment des programmes courts pour développer des compétences et des savoirs dans certains domaines.

SANTÉ

RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE

Les soins médicaux et l'hospitalisation sont gratuits pour toutes les personnes qui possèdent leur « carte d'assurance maladie » (carte Soleil). Ils sont assurés par le régime universel d'assurance maladie et d'assurance hospitalisation du Québec. Ce régime ne couvre toutefois pas les soins dentaires des personnes de plus de 10 ans, ni certains traitements particuliers (médecines alternatives, chirurgie esthétique, etc.). Avant de consulter un médecin ou un autre spécialiste de la santé, assurez-vous

qu'il participe au régime d'assurance maladie du Québec. Si ce n'est pas le cas, vous devrez payer vous-même la consultation.

Il est à noter que les employeurs offrent parfois une assurance complémentaire collective: il est important de se renseigner auprès de son employeur avant d'engager des frais ou de prendre une assurance privée. Regardez soigneusement ce que votre employeur offre en terme d'assurance collective, notamment en cas de décès, invalidité et maladie grave.

RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICAMENTS

Un régime d'assurance universel garantit à tous les résidents du Québec l'accès aux médicaments requis par leur état de santé. Les enfants jusqu'à 18 ans, les étudiants à temps plein de 18 à 25 ans sans conjoint, les prestataires de la sécurité du revenu et les personnes ou familles à faible revenu sont exemptés de cette prime. Lors de l'achat de médicaments, vous devez payer au pharmacien une contribution dont le maximum annuel est fixé par la loi. Au 1^{er} juillet 2013, cette contribution annuelle maximale est de 992 \$.

SOINS DENTAIRES

À l'exception de certaines chirurgies pratiquées dans les hôpitaux ou certains établissements universitaires, les traitements dentaires ne sont pas gratuits. Les enfants de moins de 10 ans peuvent cependant obtenir gratuitement des soins dentaires en présentant leur carte d'assurance maladie. Pour obtenir les soins d'un dentiste, adressez-vous à l'un des nombreux cabinets privés ou encore à une clinique dentaire universitaire qui donne des traitements à prix réduit. Ces cliniques sont toutefois très fréquentées et il est habituellement difficile d'y obtenir un rendez-vous rapidement.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC ?

Sont admissibles à l'assurance maladie, les résidents permanents, les travailleurs temporaires, certains étudiants ainsi que la famille accompagnante. Les personnes en PVT ne peuvent bénéficier de l'assurance maladie du Québec (pour rappel, il est obligatoire de souscrire à une assurance maladie/rapatriement/hospitalisation dans votre pays d'origine avant votre départ).

Les personnes qui s'établissent au Québec peuvent bénéficier du régime d'assurance maladie après une période d'attente d'une durée maximale de trois mois (délai de carence) suivant leur inscription à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Les personnes assujetties à la période d'attente de trois mois doivent assumer elles-mêmes les coûts des services de santé qui leur seront fournis durant cette période ou souscrire une assurance privée.

Pour plus d'informations sur les assurances privées, vous pouvez consulter l'Ombudsman des assurances de personnes (OAP) :

► www.oapcanada.ca

Le Québec ayant signé des ententes de sécurité sociale avec certains pays, les ressortissants originaires de ces pays ne sont pas soumis au délai de carence. Il s'agit de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, de la France, de la Grèce, du Luxembourg, de la Norvège, du Portugal et de la Suède. Si vous êtes ressortissant de l'un de ces pays, vous devez obtenir, avant votre départ, une preuve d'assurance ou une attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale de votre pays d'origine. Mettez-vous en relation avec l'organisme de sécurité sociale de votre pays.

DÉMARCHES POUR OBTENIR LA CARTE D'ASSURANCE MALADIE

Pour obtenir votre carte d'assurance maladie du Québec, il est recommandé de se présenter directement au bureau de la RAMQ. Vous pouvez aussi vous préinscrire par téléphone, un formulaire vous sera envoyé. Les documents requis pour inscription varient en fonction de votre situation. Renseignez-vous auprès de la RAMQ. Généralement, on vous demandera d'apporter une pièce d'identité, une preuve de résidence, vos documents d'immigration. Les documents originaux d'immigration seront à joindre au dossier : la RAMQ vous les renverra sous 30 jours ; vous pouvez également fournir une copie certifiée conforme. Une photo d'identité doit être fournie. Vous pouvez la prendre chez un photographe ou dans certaines pharmacies (Jean Coutu, Pharmaprix...) en respectant les normes (voir sur le site de la RAMQ). Sinon, la photo peut être prise sur place pour un montant de 9 \$ (taxes en sus). Prévoyez une attente de passage d'environ 1 à 2 heures selon les jours et les horaires de visite.

► Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) : www.ramq.gouv.qc.ca

OÙ SE FAIRE SOIGNER ?

MÉDECIN DE FAMILLE

En raison de la pénurie de personnel médical, il n'est vraiment pas évident de trouver un médecin de famille au Québec et comme il y a un quota de patients, il est possible que ce médecin ne prenne plus de nouveaux patients. Pour trouver votre médecin de famille, il faut prospecter dans les cabinets de médecins privés, les cliniques ou polycliniques privées.

À noter qu'il est très rare qu'un médecin se déplace au domicile du patient.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC)

Vous pouvez recevoir des consultations médicales dans un Centre local de services communautaires (CLSC). Il s'agit d'un établissement public qui dispense à la fois des services de santé et des services sociaux. Certains CLSC offrent leurs services dans plusieurs langues. Pour plus d'informations, vous devez identifier le CLSC du quartier où vous vivez. Les consultations dans les CLSC se font généralement sans rendez-vous : l'attente peut être très longue. . .

Comme il est difficile d'avoir un médecin de famille, dès votre arrivée, inscrivez-vous sur liste d'attente. L'inscription peut se faire en ligne sur le site Internet du CSSS (Centre de santé et de services sociaux) qui couvre votre territoire.

CLINIQUES MÉDICALES

Les cliniques médicales généralistes ou spécialisées, les cliniques-réseaux, les groupes de médecine de famille (GMF) permettent aux patients de voir un médecin, avec ou sans rendez-vous. Généralement, dans les cliniques-réseaux, une équipe de professionnels de la santé (infirmières, kinésiologues, psychologues, etc.) est également présente et travaille en collaboration avec les médecins.

Vous pouvez également recevoir une consultation médicale par téléphone à Info-Santé en composant le 811. Ce service est disponible 24 h sur 24 toute l'année. C'est une infirmière qui répondra à vos questions.

► Consultation médicale par téléphone : Info-Santé au 811

URGENCES (HÔPITAL)

Si vous, ou votre entourage, nécessitez des soins rapides, vous pouvez vous rendre au service des urgences de l'hôpital le plus près de chez vous. Les urgences sont ouvertes toute l'année, 24 h sur 24.

Le service des urgences des hôpitaux est souvent surchargé et vous devrez certainement patienter plusieurs heures avant de voir un médecin. N'y ayez recours qu'en cas d'urgence.

LIENS UTILES

- **Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) :**
consultez la rubrique Répertoire du site pour trouver un CLSC dans votre quartier : www.msss.gouv.qc.ca
- **Agence de la santé et des services sociaux de Montréal :** pour trouver une clinique, un CLSC, les urgences près de chez vous : www.santemontreal.qc.ca

FAMILLE

NAISSANCE

LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

Lors de la naissance d'un enfant au Québec, il faut obligatoirement le déclarer (dans les 30 jours suivant l'accouchement) auprès du Directeur de l'état civil qui l'inscrira au registre. Cette inscription permettra de prouver l'identité de l'enfant, de lui obtenir une carte d'assurance maladie, un numéro d'assurance sociale, un certificat de naissance ainsi que les autres documents d'état civil. Pour inscrire votre enfant, deux documents sont nécessaires :

- › le constat de naissance, rempli et signé par l'accoucheur. Ce certificat sera directement transmis par le médecin au Directeur de l'état civil,
- › la déclaration de naissance, remplie et signée devant témoins par les parents de l'enfant. Dans le cas où les parents ne sont pas mariés, ils doivent tous deux signer la déclaration de naissance et ainsi établir la filiation de l'enfant. Vous pouvez signer cette déclaration et la confier au personnel hospitalier qui se chargera, alors, de transmettre le document aux autorités.

Une fois l'enfant inscrit, vous recevrez une lettre vous informant de ce fait. Il en va de même pour la carte d'assurance maladie, qui vous sera envoyée par courrier par les autorités de la régie de l'assurance maladie.

► **Directeur de l'état civil :** www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/naissance.html

LES CONGÉS LIÉS À LA NAISSANCE

Le congé de maternité est accordé à une femme enceinte qui travaille pour une durée de 18 semaines. À la fin de son congé, elle pourra retrouver son emploi sans avoir perdu d'avantages. Ce congé peut débiter au plus tôt la 16^e semaine avant la date prévue de l'accouchement, mais peut être réparti au gré de la salariée avant ou après l'accouchement. Ce congé n'est pas payé, mais vous pouvez bénéficier de prestations de maternité sous certaines conditions.

Le congé de paternité peut s'appliquer au père biologique salarié. Il a droit à un congé sans salaire de 5 semaines continues qui peut être pris entre la semaine de la naissance de l'enfant et la 52^e semaine suivant l'accouchement. Des prestations peuvent être versées sous certaines conditions.

Le congé parental peut s'ajouter au congé de maternité/de paternité. Il peut être pris par la mère ou le père ou même partagé entre les deux et prend effet la semaine suivant la naissance de l'enfant. Sa durée maximale est de 52 semaines continues. Le congé n'est pas rémunéré, mais des prestations parentales peuvent vous être attribuées. Le salarié, comme le travailleur autonome, peut en bénéficier sous certaines conditions.

Votre employeur, votre syndicat, les centres locaux d'emploi du Québec et les centres des ressources humaines du Canada pourront vous donner les informations nécessaires.

► **Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) :** www.rqap.gouv.qc.ca

État civil (naissance, mariage, décès) dans votre pays de citoyenneté

À chaque étape de la vie, vous pouvez vous adresser à votre ambassade ou consulat pour déclarer la naissance de votre enfant, célébrer votre mariage, déclarer le décès d'un parent et organiser le rapatriement de son corps ou ses cendres vers son pays d'origine.

► Pour connaître les formalités, adressez-vous à votre représentation diplomatique au Québec.

MARIAGE

Pour se marier au Québec, il faut être âgé d'au moins 16 ans. Les personnes de moins de 18 ans doivent cependant obtenir le consentement de leurs parents ou tuteurs. Le mariage peut être religieux ou civil (les deux mariages ont la même valeur et les conjoints sont soumis aux mêmes engagements et aux mêmes responsabilités). Dans les deux cas, l'officiant doit avoir été autorisé par le Ministère de la Justice du Québec à célébrer des mariages.

La loi prévoit alors :

- que les époux sont pleinement égaux ;
- qu'un patrimoine familial conjoint est constitué, comprenant les résidences, les meubles, les automobiles servant à la famille, ainsi que certains régimes privés de retraite ;
- le choix conjoint de la résidence familiale ;

Allocations familiales et crédits d'impôt

Il existe plusieurs programmes visant à aider les parents dans leurs obligations familiales et dans la charge financière que représentent les enfants. Pour connaître les possibilités de soutien financier et d'aide fiscale ainsi que les critères admissibilité, consultez le site du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) :

➤ www.mfa.gouv.qc.ca

Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) : paiement mensuel non imposable versé par le gouvernement fédéral aux familles admissibles pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans. Le nombre d'enfants, l'âge et le revenu net familial sont des critères qui permettent d'évaluer le montant de l'allocation.

➤ Agence du revenu du Canada : www.cra-arc.gc.ca/pfce/

Crédits d'impôt : il existe des mesures fiscales relatives au frais de garde d'enfants (montant remboursable). Il faut remplir les conditions d'admissibilité et en faire la demande lors de la déclaration annuelle du revenu.

➤ Revenu Québec : www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/credits/credit_remb/credit_enfant/default.aspx

- que chaque époux contribue, dans la mesure de ses moyens, aux charges du ménage ;
- qu'ils sont tous deux responsables des dettes contractées pour les besoins courants du ménage.

Au Québec, seul le divorce prononcé devant un tribunal civil peut légalement mettre un terme au mariage. La polygamie est illégale et la répudiation d'un conjoint par l'autre n'a aucune valeur légale.

En vous mariant, vous aurez le choix entre trois régimes matrimoniaux : le régime de la société d'acquêts, le régime de la séparation de biens et le régime de la communauté de biens. Vous devez passer devant le notaire pour signer votre contrat de mariage. Sinon, le régime de la société d'acquêts s'appliquera automatiquement.

➤ www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/mariage-union-civile.html

DÉCÈS

En cas de décès de l'un des membres de votre famille, il est obligatoire de procéder à l'inscription du décès au Registre de l'état civil du Québec. Le médecin dresse un constat de décès dont il remet deux copies au directeur des funérailles. Ce dernier transmet alors le constat et la Déclaration de décès au Directeur de l'état civil. La carte d'assurance maladie sera transmise à la Régie de l'assurance maladie du Québec par le Directeur de l'état civil.

➤ www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/deces.html

RETRAITE

Au Québec, la retraite peut être prise à l'âge de 65 ans pour bénéficier de l'intégralité des prestations financières liées à la cessation d'activités. Vous pouvez vous mettre à la retraite à 60 ans, mais dans ce cas, vous ne percevrez qu'une partie des rentes. Avant 60 ans, vous ne percevrez rien jusqu'à l'atteinte de cet âge.

En vous mettant à la retraite, vous bénéficierez d'une rente des régimes publics : la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pension du Canada (fédéral) et le Régime de rentes du Québec (provincial). Généralement, le montant de chacune de ces rentes est peu élevé. C'est pourquoi la retraite au Québec doit se planifier tout au long de

la vie. Les Québécois cotisent à des régimes de retraite privés : régime complémentaire de retraite (dits fonds de pension), compte de retraite immobilisé (CRI) ou fonds de revenu viager (FRV). Certains employeurs permettent à leurs salariés de cotiser à des régimes de retraites privés, généralement intéressants.

Pour bénéficier des versements de la Sécurité de la vieillesse et régime de pension du Canada, vous devez avoir vécu au moins 10 ans au Canada après l'âge de 18 ans. En fonction du nombre d'années que vous aurez vécu au Canada au moment de votre retraite, vous toucherez une pension pleine ou une pension partielle.

Le montant de la rente versée par le Régime de rentes du Québec équivaut à 25 % de la moyenne mensuelle des revenus sur lesquels vous avez cotisé. Le montant est plafonné à 1 038,33 \$ en 2014. Vous pourrez toucher également une rente de conjoint survivant si votre époux/conjoint est décédé.

Pour percevoir ces rentes, vous devez obligatoirement en faire la demande.

➤ **Sécurité de la vieillesse** : www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/sv/svtabmat.shtml

➤ **Régime de pension du Canada** :

www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/rpc/rpctabmat.shtml

➤ **Régime de rentes du Québec** : www.rrq.gouv.qc.ca

Ententes de sécurité sociale entre le Québec et des pays étrangers

N'oubliez pas de vérifier si le Québec a signé une entente de sécurité sociale avec le ou les pays dans lesquels vous avez cotisé à un régime de retraite.

En 2013, les 32 pays signataires d'une entente avec le Québec sont les suivants : Allemagne, Autriche, Barbade, Belgique, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Dominique, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Jamaïque, Luxembourg, Malte, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République tchèque, Sainte-Lucie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Uruguay.

Adressez-vous au Bureau des ententes de sécurité sociale (BESS) de la Régie des rentes du Québec pour accomplir les démarches qui vous permettront de toucher la pension d'un pays étranger ou d'obtenir un certificat d'assujettissement.

De par le rayonnement international de la province et les nombreuses communautés sur son sol, les nouveaux arrivants peuvent facilement se mettre en rapport avec les autorités de leur pays d'origine : le Québec compte de nombreuses représentations diplomatiques.

Vous trouverez sur le site du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (rubrique À propos du ministère > Bureau du protocole), la liste des missions diplomatiques et postes consulaires étrangers présents au Canada :

► www.international.gc.ca

L'IMMATRICULATION CONSULAIRE

Il peut être utile de se faire enregistrer dans le consulat de votre pays d'origine à votre arrivée. Cette formalité est en général gratuite et n'est pas obligatoire. Néanmoins, elle est exigée lors de l'établissement ou du renouvellement de papiers d'identité.

Pour établir votre carte d'immatriculation consulaire, vous devrez généralement fournir les documents suivants : copie de votre acte de naissance ou livret de famille, votre carte nationale d'identité et/ou votre passeport, ainsi que votre visa, une preuve de domicile au Canada et enfin des photos d'identité. Pour plus de détails, il est conseillé de contacter votre consulat.

NUMÉROS IMPORTANTS AU QUÉBEC

URGENCES

- Médecins, ambulances, pompiers, police :
911 (pour Montréal et Québec) ;
0 pour le reste du Québec
- Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060
- Info-santé : 811
- Info-crime Québec : 1 800 711 1800
- Sûreté du Québec : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Électricité – fils sous tension tombés : 1 800 790-2424
- Détection d'odeur de gaz : 911
- Centre de prévention du suicide : 1 866 277-3553
- SOS violence conjugale : 1 800 363-9010
- Gai-Écoute : 1 888 505-1010
- Info-Abus aux aînés : 1 888 489-2287
- Jeunesse, J'écoute : 1 800 668-6868
- Assistance annuelle : 411 (des frais s'appliquent)

IMMIGRATION - CITOYENNETÉ

- Téléc centre Citoyenneté et Immigration Canada
(uniquement pour les demandes en cours de traitement
à l'intérieur du Canada) : 1-888-242 2100
- Service des renseignements du Ministère de l'Immigration
et des Communautés Culturelles
Région de Montréal : 514 864-9191
Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 877 864-9191
De l'extérieur du Québec : + 1 514 864-9191

Vous écrivez?
La Société des écrivains vous édite !
Envoyez-nous votre manuscrit



Être publié :
un rêve à votre portée avec la Société des écrivains.
Vous avez un projet d'écriture ?

Pour être publié(e) par la Société des écrivains, vous pouvez nous adresser votre manuscrit pour une expertise gratuite.

TROUVER UN EMPLOI

Trouver un emploi est bien entendu le principal objectif des travailleurs permanents. La recherche d'emploi demande de l'énergie et du temps. Il va falloir adapter votre CV aux normes de présentation québécoises, connaître les secteurs et les entreprises qui recrutent, développer votre réseau de contacts. Vous pourrez avoir l'impression de repartir de zéro ou d'être considéré comme un débutant alors que vous avez déjà de belles expériences professionnelles derrière vous. Prenez le temps de définir vos objectifs, de rencontrer des professionnels de l'accompagnement en l'emploi, de solliciter des rencontres avec des employeurs. Il faut faire preuve d'humilité et n'attendez pas forcément d'avoir l'emploi de vos rêves pour commencer à travailler. Ça viendra... avec le temps!

@ Pour une information complète sur le travail au Québec, téléchargez gratuitement notre guide *Travailler au Québec* sur le site web d'Immigrant Québec : www.immigrantquebec.com/telecharger-les-guides

Jours fériés

Le 1^{er} janvier (Jour de l'An); le Vendredi saint ou le lundi de Pâques; le lundi qui précède le 25 mai; le 24 juin (fête nationale du Québec); le 1^{er} juillet (fête nationale du Canada); le 1^{er} lundi de septembre (fête du travail); le 2^e lundi d'octobre (Action de grâce); le 25 décembre (Noël).

LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

La législation du travail est définie par la Loi sur les normes du travail (LNT) qui énonce les conditions minimales d'emploi. La Commission des normes du travail (CNT) veille à l'application de cette loi : salaire, pauses, vacances, congés maladie, cessation d'emploi, licenciement, harcèlement psychologique, etc. Cependant, la LNT ne s'applique pas à tous (par exemple, travailleurs autonomes, personnes travaillant pour un organisme régi par les lois fédérales, étudiants, etc.).

La semaine normale de travail est fixée à 40 heures. De nombreuses entreprises proposent des semaines entre 35 et 39 heures. Les journées démarrent généralement à 8 h 30 et se terminent vers 16 h 30, ce qui laisse du temps pour la vie de famille et les loisirs.

Au 1^{er} mai 2013, le salaire minimum est de 10,15 \$ l'heure (ou 8,75 \$ l'heure pour les employés à pourboire).

Vous aurez droit également à des congés payés dont la durée est calculée en fonction du nombre de mois de travail cumulés. Généralement, les employés démarrent avec 10 jours de congés payés annuels. Il existe également 8 jours fériés par an qui sont chômés. L'employée enceinte peut prendre un congé maternité de 18 semaines ; le père un congé paternité de 5 semaines. Les deux parents peuvent prendre un congé parental d'une durée maximale d'un an. Il est possible de bénéficier de prestations. Renseignez-vous auprès du Régime québécois d'assurance parentale :

► www.rqap.gouv.qc.ca

En matière de santé et de sécurité au travail, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) met en place divers programmes de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Un régime d'indemnisation des travailleurs ayant subi des lésions professionnelles est également prévu.

► **Ministère du Travail :** www.travail.gouv.qc.ca

► **Commission des normes du travail (CNT) :** www.cnt.gouv.qc.ca

► **Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) :** www.csst.qc.ca

► **Commission des relations du travail (tribunal spécialisé) :** www.crt.gouv.qc.ca

CONTRAT DE TRAVAIL

Il peut paraître surprenant pour nombre d'immigrants de constater que le contrat de travail au Québec peut être oral ou écrit. Ainsi, votre employeur n'émettra pas forcément de contrat de travail (notamment dans les entreprises de taille modeste), mais sachez que les bases de tout contrat de travail sont fixées par le Code civil du Québec et la Loi sur les normes du travail.

Le contrat peut avoir une durée déterminée (poste temporaire) ou indéterminée (poste permanent). En cas de rupture du contrat, l'employeur comme l'employé doivent respecter un préavis raisonnable (généralement 15 jours, mais plus si l'on occupe un poste à responsabilité ou depuis plusieurs années). En cas de congédiement jugé abusif, l'employé peut déposer une plainte à la Commission des normes du travail.

PERTE D'UN TRAVAIL ET ASSURANCE-EMPLOI

Si vous perdez votre emploi, sous certaines conditions, il est possible de bénéficier de prestations de l'assurance-emploi versées par le Gouvernement du Canada. Pour en savoir plus, consultez le site de Service Canada :

► www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/demande/assuranceemploi.shtml

PAIEMENT DU SALAIRE ET FEUILLE DE PAIE

Généralement, le salaire est payé tous les 15 jours, mais certains employeurs règlent à la semaine, sauf pour les cadres souvent payés au mois. Sur votre feuille de paie, vous noterez les retenues suivantes : impôt fédéral, impôt provincial, Régime des rentes du Québec (RRQ), Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), Assurance-emploi (AE). À cela, peuvent s'ajouter, en fonction de votre employeur, des cotisations à des régimes d'épargne, à un syndicat ou à des assurances.

De nombreux professions et métiers sont régis par un ordre professionnel ou un autre organisme de réglementation. Ces professions et métiers vous seront accessibles à condition d'obtenir une autorisation d'exercice de l'organisme de réglementation concerné, sauf dans le cas de certaines professions dont seul le titre est réservé.

Intégrer un ordre professionnel n'est pas chose aisée et il faut comprendre que le processus peut s'étendre sur plusieurs mois, voire années. Autant de temps où vous ne pourrez pas exercer votre métier ou profession et durant lequel vous devrez faire un retour aux études, effectuer un stage, valider votre pratique... Assurez-vous d'avoir bien pris tous ces paramètres en compte et de savoir comment vous allez subvenir à vos besoins financiers.

D'autre part, une fois que vous serez membre de votre ordre professionnel, vous devrez chercher un emploi par vos propres moyens. Faire partie d'un ordre ne garantit pas l'emploi.

Un certain nombre d'ordres professionnels sont conscients des difficultés rencontrées par les personnes formées à l'étranger pour exercer et montrent des ouvertures pour accélérer le processus d'intégration à l'ordre. Vous pourrez peut-être bénéficier d'un permis restrictif temporaire qui vous donnera la possibilité d'exercer sous certaines conditions.

Vous avez tout intérêt à prendre contact avec l'organisme de réglementation concerné avant votre départ. Vous pourrez ainsi évaluer les démarches que vous aurez à effectuer pour obtenir votre autorisation d'exercice. De plus, il vous est fortement recommandé d'entamer vos démarches depuis l'étranger. Il est également recommandé de consulter le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) avant votre départ, et plus particulièrement, la section suivante :

➡ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/professions-metiers/index.html

Pour ce qui est des professions régies par un ordre professionnel, les ordres sont les seules structures habilitées à vous délivrer un permis d'exercice et leur activité est totalement indépendante du processus d'immigration. En d'autres termes, vous pouvez être résident permanent au Canada, vivre au Québec, mais sans pouvoir exercer votre activité, par exemple, de chirurgien ou d'avocat. Il existe 44 ordres professionnels au Québec. Pour tout renseignement sur ces professions, vous pouvez consulter le site de l'Office des professions du Québec (OPQ).

À noter que les métiers de l'enseignement ou les métiers de mécanicien automobile, électricien, plombier, sont réglementés par d'autres organismes de réglementation et demandent tout de même que votre diplôme ou votre expérience soient reconnus. Vous serez ainsi soumis à l'obtention de l'autorisation d'exercice délivrée par chaque organisme de réglementation. Pour ce qui est du métier de mécanicien automobile, c'est auprès des comités paritaires de l'automobile de votre région qu'il faudra aller chercher votre certificat de compétence ou votre carte d'apprenti. Vous pouvez trouver de l'information au sujet des comités paritaires sur le site du ministère du Travail.

Arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (ARM) entre la France et le Québec

Le 17 octobre 2008, le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le président de la République française, Nicolas Sarkozy, ont signé à Québec, une entente en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles. Par cette Entente, la France et le Québec ont adopté une procédure commune de reconnaissance visant à faciliter et accélérer l'acquisition d'un permis pour l'exercice d'un métier, d'une profession ou d'une fonction réglementé sur l'un et l'autre territoire.

Les arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) qui ont été signés à ce jour couvrent 81 professions, métiers et fonctions.

Si vous avez obtenu votre diplôme et votre aptitude légale à exercer en France et que vous souhaitez exercer au Québec, consultez le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour connaître la liste des professions, métiers et fonctions pour lesquels un ARM a été signé et les démarches à effectuer pour faire reconnaître vos qualifications :

➡ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/biq/paris/entente-france-quebec/index.html

Attention, le fait d'intégrer un ordre professionnel ne vous garantit pas l'emploi. Vous devrez trouver un poste par vos propres moyens.

Pour les niveaux préscolaire, primaire et secondaire (les jeunes de 5 à 17 ans), la profession d'enseignant exige une autorisation d'enseigner délivrée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS). Cette autorisation n'est pas requise pour les niveaux supérieurs : cégeps et universités.

Beaucoup d'immigrants sont déçus lorsqu'une fois sur place on leur refuse le droit de travailler dans la profession ou le métier réglementés qu'ils comptaient exercer. Ainsi notez bien que même si durant votre processus d'immigration il est tenu compte de votre niveau de scolarité et de votre domaine de formation, cela n'est aucunement une garantie d'équivalence et ne signifie pas que votre diplôme sera reconnu au Québec au même titre que dans votre pays d'origine. Il est fortement recommandé de communiquer avec les différents organismes de réglementation le plus tôt possible, avant votre départ même.

PROFESSIONS RÉGIES PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL

PROFESSIONS D'EXERCICE EXCLUSIF

28 professions disposent d'un exercice exclusif. Seuls les membres de l'ordre peuvent porter le titre que la loi leur donne (médecin, etc.) et exercer les activités que la loi leur réserve. Les 28 professions d'exercice exclusif font chacune l'objet d'une loi particulière qui définit notamment les activités professionnelles strictement réservées aux membres de l'ordre.

Il s'agit des professions suivantes : acupuncteur, agronome, architecte, arpenteur-géomètre, audioprothésiste, avocat, chimiste, chiropraticien, comptable professionnel agréé, dentiste, denturologiste, géologue, huissier de justice, infirmière ou infirmier, ingénieur, ingénieur forestier, médecin, médecin vétérinaire, notaire, opticien d'ordonnances, optométriste, pharmacien, podiatre, sage-femme, technologue en radio-oncologie, technologue en électrophysiologie médicale, technologue en imagerie médicale radiodiagnostic et technologue en imagerie médicale médecine nucléaire.

Si vous souhaitez pratiquer une de ces professions au Québec, nous vous recommandons de vous mettre en rapport avant toute chose avec l'ordre régissant votre profession. Il vous expliquera alors la marche à suivre pour avoir le droit d'exercer.

Les ingénieurs formés en France peuvent s'adresser à Francogenie qui a pour mission de faciliter l'intégration au Québec de professionnels de toute nationalité ayant obtenu en France le titre d'« ingénieurs diplômés ».

► www.francogenie.com

PROFESSIONS À TITRE RÉSERVÉ

Pour une profession à titre réservé, et il en existe 24, les membres d'un ordre n'ont pas l'exclusivité d'activité professionnelle, sauf pour certaines professions du domaine de la santé et des relations humaines. Cependant il y a obligation d'être membre de l'ordre professionnel concerné, pour utiliser le titre professionnel, cela figure souvent parmi les conditions d'embauche des personnes devant remplir des fonctions identifiées à une profession à titre réservé. Ainsi, à titre d'exemple, un « traducteur » peut travailler au Québec sans pour autant pouvoir utiliser le titre de « traducteur agréé » sans être membre de cet ordre.

Il s'agit des professions suivantes : administrateur agréé, audiologiste, conseiller d'orientation, conseiller en ressources humaines et en relations industrielles agréées, diététiste,

DONNEZ UN COUP DE PRO À VOTRE CARRIÈRE.

L'unique
titre professionnel
comptable au Québec :

garantie d'une place
de choix dans le
monde des affaires.

cpa-quebec.com

facebook.com/devenirCPA



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS

ergothérapeute, évaluateur agréé, hygiéniste dentaire, infirmière ou infirmier auxiliaires, inhalothérapeute, interprète agréé, orthophoniste, physiothérapeute, psychoéducateur, psychologue, sexologue, technicien dentaire, technologiste médical, technologue professionnel, terminologue agréé, thérapeute conjugal et familial, thérapeute en réadaptation physique, traducteur agréé, travailleur social et urbaniste.

Encore là, si vous souhaitez pratiquer une de ces professions au Québec, nous vous recommandons de vous mettre en rapport avant toute chose avec l'ordre régissant votre profession.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES RÉGLEMENTÉES

Certains travaux exécutés en utilisant des appareils ou des matières dangereuses peuvent compromettre la sécurité des travailleurs et celle du public. Ainsi, la loi prévoit que les travailleurs ont l'obligation de détenir les certificats de qualification nécessaires pour exécuter certains travaux réglementés. Ces certificats sont délivrés par Emploi-Québec.

Projet IPOP : l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel

Le projet IPOP, offert par Emploi-Québec en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et certains ordres professionnels, s'adresse aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer au Québec une profession régie. Il vise à faciliter l'obtention d'un premier emploi dans leur profession et à soutenir financièrement les employeurs qui embauchent et intègrent en emploi une personne formée à l'étranger titulaire d'une autorisation légale d'exercer d'un ordre professionnel.

Pour participer au projet IPOP, les personnes éprouvant des difficultés à obtenir un premier emploi dans leur profession doivent d'abord s'adresser à leur ordre professionnel pour savoir si elles y sont admissibles.

Il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un diplôme pour être admissible à l'apprentissage, mais les étapes et les éléments à respecter pour l'obtention d'un certificat sont :

- un nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un travailleur qualifié ;
- des cours obligatoires ;
- des éléments de qualifications à acquérir sous la supervision d'un travailleur qualifié ;
- un examen ;
- les frais d'inscription à l'apprentissage et à l'examen.

La démarche de qualification professionnelle peut cependant être adaptée pour tenir compte des cours que la personne a suivis et a réussis ou des heures d'apprentissage ou d'exercice du métier qu'elle a cumulées à l'étranger. Emploi-Québec peut reconnaître sur la base de diplômes et d'attestations d'emploi des heures d'apprentissages fournis par les personnes immigrantes.

Il s'agit des qualifications suivantes : électricité, plomberie, chauffage, chauffage combustion au mazout, système frigorifique, mécanique d'ascenseur, mécanique de plates-formes élévatrices, mécanique de remontées mécaniques, inspection d'installations sous pression, mécanique de machines fixes, manipulation de gaz, manipulation des halocarbures, eau potable, boutefeu, soudage sur appareil haute pression.

MÉTIERS RÉGLEMENTÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Il existe une autre sorte de métiers réglementés, qui sont ceux de la construction. Ils sont réglementés par la Commission de la construction du Québec (CCQ). Pour exercer une occupation ou un métier réglementé de l'industrie de la construction du Québec, que ce soit à titre de travailleur, d'employeur ou de représentant désigné, trois conditions minimales doivent être remplies :

- être âgé d'au moins 16 ans,
- avoir réussi le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures),
- détenir un certificat de compétence de la Commission de la construction du Québec.

L'ACCÈS À UN ORDRE PROFESSIONNEL POUR UNE PERSONNE FORMÉE À L'ÉTRANGER

► Un texte du Conseil interprofessionnel du Québec : www.professions-quebec.org

Au Québec, pour exercer une profession ou porter un titre professionnel régis par le Code des professions, une personne doit détenir un permis et être membre en règle de l'ordre professionnel concerné.

Les 44 ordres professionnels québécois regroupent 357 000 personnes qui exercent 52 professions réglementées. Pourquoi une aussi grande part de travailleurs voit-elle sa pratique être régie par un ordre ?

En vertu du Code, la fonction principale d'un ordre professionnel est de protéger le public, notamment en effectuant le contrôle de l'exercice d'une profession. À cette fin, l'ordre est tenu par la loi de vérifier la compétence et la probité de tout candidat à l'admission. Le permis professionnel délivré par l'ordre au candidat est la sanction de la compétence de ce dernier.

Pour obtenir un permis, le candidat doit détenir un diplôme reconnu ou son équivalent (dans le cas d'une personne formée à l'étranger). Il doit aussi satisfaire, s'il y a lieu, aux conditions supplémentaires particulières d'un ordre professionnel (stage, formation supplémentaire, examen professionnel). Enfin, il doit posséder une connaissance de la langue française appropriée à l'exercice de la profession.

CANDIDAT FORMÉ À L'ÉTRANGER ?

Si vous avez été formé à l'étranger, il est possible que vous ne possédiez pas le diplôme reconnu. Dans ce cas, vous pouvez demander à l'ordre professionnel concerné de reconnaître votre diplôme ou votre formation comme étant équivalents au diplôme québécois exigé. Un règlement de l'ordre, sanctionné par le gouvernement, établit les critères et la procédure pour la reconnaissance d'une équivalence.

Il est fortement recommandé d'effectuer la démarche de reconnaissance d'une équivalence dès le début de la démarche d'immigration. La présentation d'un dossier conforme aux exigences réglementaires est essentielle dans la procédure de reconnaissance. Il est important de se munir de l'ensemble des documents nécessaires.

LA FORMATION D'APPOINT

Bien que la très grande majorité des demandes de reconnaissance d'une équivalence soient acceptées, il se peut que la réponse de l'ordre à votre demande soit assortie d'une prescription de formation d'appoint. Par exemple, vous devrez suivre des cours additionnels, réussir un examen ou un stage afin que votre formation soit reconnue comme étant équivalente au diplôme québécois.

COMMISSAIRE AUX PLAINTES

Le Commissaire aux plaintes en matière de reconnaissance des compétences professionnelles examine les plaintes provenant de toute personne qui se sent lésée par un ordre professionnel dans le traitement d'une demande d'équivalence en vue d'obtenir un permis pour exercer une profession.

PERMIS RESTRICTIF TEMPORAIRE

Dans le cas où le profil de compétence d'un candidat ne correspond pas totalement aux exigences de délivrance d'un permis, il peut se voir délivrer un permis restrictif temporaire, le temps qu'il complète son profil pour la délivrance du permis visé.

ENTENTE AVEC LA FRANCE

Une Entente en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles a été signée entre la France et le Québec. Ainsi pour plusieurs professions, une procédure accélérée de reconnaissance des compétences est en vigueur.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Que vous recherchiez de l'information sur les diplômes requis, la marche à suivre pour faire reconnaître un diplôme ou une formation acquis à l'étranger ou sur la formation d'appoint, le site internet de l'ordre professionnel concerné représente une source d'information fiable et accessible.

Il est recommandé de communiquer avec la CCQ avant votre arrivée au Québec pour présenter votre dossier et avoir un maximum d'informations sur ce qui vous attend à l'arrivée, si d'aventure vous avez l'intention de travailler dans les métiers de la construction.

Il s'agit des métiers et occupations suivantes : arpenteur, bûcheron, briqueur, carrelleur, charpentier menuisier, chaudronnier, cimentier applicateur, couvreur, électricien, électricien spécialisé en installation de systèmes de sécurité, ferblantier, ferrailleur, frigoriste, grutier, mécanicien d'ascenseur, mécanicien industriel (de chantier), mécanicien de machines lourdes, mécanicien en protection-incendie, monteur d'acier de structure, monteur mécanicien (vitrier), monteur de lignes, opérateur d'équipement lourd, opérateur de pelles mécaniques, peintre, plâtrier, poseur de revêtements souples, poseur de systèmes intérieurs, scaphandrier, serrurier de bâtiment, soudeur et soudeur en tuyauterie haute pression et tuyauteur.

PROFESSIONS RÉGIES PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Certaines professions du milieu de la finance sont régies par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour utiliser certains titres ou abréviations réservés, tels que représentant en assurance (agent et courtier), représentant en valeurs mobilières, représentant en épargne collective, expert en sinistre, planificateur financier, etc., il faut obtenir un certificat de représentant auprès de l'AMF.

► www.lautorite.qc.ca/fr/professionnels.html

LIENS UTILES

- Autorité des marchés financiers : www.lautorite.qc.ca/fr/professionnels.html
- Commission de la construction du Québec : www.ccq.org
- Conseil interprofessionnel du Québec (regroupement des ordres professionnels du Québec) : www.professions-quebec.org
- Emploi-Québec : <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/qualification-professionnelle/qualification-obligatoire>
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/professions-metiers/index.html
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) : www.mels.gouv.qc.ca
- Ministère du Travail : www.travail.gouv.qc.ca
- Office des professions du Québec : www.opq.gouv.qc.ca



Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2012

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS DANS L'INFORMATIQUE

J'ai immigré au Québec avec la résidence permanente en poche et une promesse d'embauche. Avant mon départ, je m'étais rendue au forum Destination Canada à Paris où j'ai rencontré un recruteur de chez Tim Hortons qui m'a proposé un poste en restauration à Québec. C'était rassurant pour moi d'avoir la garantie de commencer rapidement à travailler pour subvenir à mes besoins, le temps de rechercher dans mon domaine, l'informatique.

FACILITÉ À TROUVER UN EMPLOI ET UN LOGEMENT

Une fois arrivée à Québec, j'ai, dès le 2ème jour, trouvé une chambre dans une colocation : à 14h j'appelais, à 16h je visitais, à 16h30 je signais le contrat de colocation. Le lendemain, à 10h, j'arrivais avec mes valises.

J'ai travaillé deux semaines à Tim Hortons avant de trouver, en moins d'une semaine, un poste de développeuse web. Au bout de quelques mois, j'ai eu envie de voir Montréal. J'ai donc continué en télétravail avec la même société et, après un passage rapide dans deux autres entreprises basées à Montréal, j'ai trouvé le poste qui me convenait dans mon entreprise actuelle, Ludia. J'ai vraiment été très surprise de la facilité à trouver du travail, je ne suis jamais restée plus d'une semaine sans emploi.

Dans le domaine de l'informatique, les opportunités sont nombreuses au Québec et tout bouge très vite ! Comparativement à la France, mon salaire est deux fois plus élevé ici : toutes les deux semaines je reçois l'équivalent de mon dernier salaire français.

UNE AMBIANCE DE TRAVAIL DÉTENDUE

Mon entreprise propose aussi de nombreux avantages sociaux à ses salariés et des horaires de travail flexibles, du moment que le travail soit fait au final. Tous ces éléments contribuent à une ambiance de travail détendue, sans stress.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

S'INFORMER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ET SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉS AVANT VOTRE DÉPART AU QUÉBEC

Pour s'insérer plus rapidement sur le marché de l'emploi, avoir pris un certain nombre de renseignements et de contacts professionnels est un minimum nécessaire.

Avant votre départ, il est important de :

- vous renseigner sur le marché du travail québécois et le secteur d'activités dans lequel vous souhaitez travailler. Si votre secteur présente peu de débouchés, il faut peut-être vous préparer pour un autre métier / profession en regardant plus largement les secteurs connexes. Cela vous évitera d'être déçu de ne pas trouver tout de suite dans votre branche d'activités.
- Observer dans quelles régions du Québec votre secteur d'activités est développé et en demande de main-d'œuvre. L'emploi ne se trouve pas qu'à Montréal et de belles opportunités professionnelles se trouvent dans les autres régions du Québec.

IMT en ligne : une source de premier ordre

Le site d'Emploi-Québec, Information sur le marché du travail (IMT) en ligne, offre une information sur le marché du travail, mise à jour annuellement pour l'ensemble du Québec et chacune de ses régions. Vous y trouverez les prévisions de croissance de l'emploi pour les secteurs d'activités économiques, les métiers et professions en demande, les perspectives d'emploi pour les professions avec la description des tâches et des compétences pour chacune d'elles, la scolarité requise, les échelles de salaires, un répertoire d'entreprises, etc.

➤ <http://imt.emploiquebec.gouv.qc.ca>

N'oubliez pas que l'appellation de votre métier ou profession peut différer au Québec de celle utilisée dans votre pays d'origine : consultez les sites publics officiels, la Classification nationale des professions (CNP) et les sites d'offres d'emploi (Emploi-Québec, Monster, Jobboom...) pour trouver l'appellation québécoise.

LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS (ET DE L'ANGLAIS)

Tous les immigrants vous le diront, il est nécessaire de parler le français pour travailler au Québec. C'est un préalable et nous vous encourageons, si vous n'êtes pas francophone, à apprendre et perfectionner votre français avant votre départ au Québec et à votre arrivée (voir le zoom consacré à ce sujet, p. 46-47). En outre, la maîtrise de l'anglais est dans certains secteurs d'emploi un atout indispensable. Ainsi, si vous voulez décrocher un travail ou évoluer professionnellement dans une entreprise ouverte sur le Canada et l'Amérique du Nord plus généralement, votre anglais devra être irréprochable. N'hésitez pas à le parfaire car la concurrence est rude (il se dit qu'à Montréal, 50 % des résidents sont bilingues).

CONSULTER LES OFFRES D'EMPLOI SUR INTERNET ET DANS LA PRESSE

Même si la plupart des offres ne sont pas affichées par ces voies, il est intéressant de consulter les postes sur les sites publics, comme

Services aux chercheurs d'emploi à la Grande Bibliothèque de Montréal

Emploi-Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) offrent, au 2^e étage de la Grande Bibliothèque, une salle multi-services consacrée à la recherche d'emploi. Ce Centre Emploi Carrière met à la disposition du public ordinateurs, documentation spécialisée et services-conseils par des personnes ressources. Des ateliers gratuits d'information sur le marché du travail, les perspectives d'emploi sont également proposés.

► www.banq.qc.ca/services/services_specialises/centre_emploi_carriere

Emploi-Québec, ou privés comme Jobboom, Monster, Workopolis... Il existe également des sites Internet spécialisés dans certains domaines d'activités : Isarta pour le domaine de la vente et du marketing, Carrières Assurances pour les services financiers et d'assurance, etc.

Les journaux publient également des annonces d'offres d'emploi. En fonction de votre lieu de résidence, consultez la presse locale pour vous renseigner sur les entreprises qui recrutent.

CONTACTER UNE AGENCE DE PLACEMENT

Déposer sa candidature dans une agence de placement peut être une bonne démarche pour trouver une première expérience professionnelle. Certaines agences exigent que vous travailliez sous leur contrat pendant une période de temps déterminée : ainsi, si l'entreprise dans laquelle vous effectuez une mission grâce à une agence de placement souhaite vous embaucher, il se peut que vous soyez tenu de rester sous le contrat de l'agence de placement encore quelques mois.

Il existe de nombreuses agences généralistes ou spécialisées sur certains secteurs d'activités. Les firmes internationales comme Adecco ou Manpower sont présentes au Québec, mais vous pouvez également vous tourner vers des agences locales. Vous trouverez un répertoire des agences de placement sur le site :

► www.agences-de-placement.ca

VISITER DES SALONS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Chaque année au Québec, plusieurs salons ou foires sur l'emploi, les carrières, la formation sont organisés. Il existe des salons généralistes ou spécialisés. C'est l'occasion idéale de rencontrer directement des employeurs, déposer votre candidature, vous présenter à la personne des ressources humaines qui sera sur place, récolter les informations sur le marché du travail et les entreprises qui recrutent.

Pour connaître les dates des salons et foires dans votre région, consultez le site d'Emploi-Québec :

► <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/evenements>

FAIRE DU BÉNÉVOLAT

Au Québec, plus de 37 % de la population âgée de 15 ans et plus fait du bénévolat. L'action bénévole est bien ancrée dans les mentalités et apparaît comme un geste naturel pour bien des personnes. C'est une bonne occasion de développer un réseau social et professionnel. D'autant qu'au Québec, vous pourrez inscrire vos activités de bénévoles dans votre CV: un employeur québécois pourra le considérer comme une expérience de travail valide et appréciera certainement vos engagements dans la société québécoise.

► Centre d'action bénévole de Montréal : www.cabm.net

► Centre d'action bénévole de Québec (CABQ) : www.cabquebec.org

Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

Outil conçu à l'origine pour aider les employeurs à situer le niveau des études effectuées hors du Québec, l'Évaluation est un document qui fournit une description générale des documents scolaires (diplômes et relevés de notes) et des études effectuées dans un système scolaire officiellement reconnu par le ministère de l'Éducation d'un pays ou d'une province autre que le Québec. L'Évaluation comparative indique à quoi peuvent être comparées ces études par rapport au système scolaire québécois et à ses principaux diplômes. Ce ne sont pas tous les employeurs au Québec qui demandent l'Évaluation comparative. Par contre, l'Évaluation comparative peut-être exigée ou demandée par des employeurs, des établissements d'enseignement et des organismes de réglementation des professions et des métiers. Il est donc important de bien vous informer avant de déposer une demande.

Si vous avez besoin de cette Évaluation, il vous faudra envoyer les originaux de vos diplômes et relevés de notes ou des copies certifiées conformes, vous acquitter des frais (112 \$ CAN en 2013) et compter environ trois mois de délais de traitement.

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative

SE FAIRE CONSEILLER PAR UN ORGANISME SPÉCIALISTE DE L'EMPLOI POUR LES IMMIGRANTS

Les organismes à but non lucratif s'adressant aux immigrants sont nombreux dans tout le Québec. Certains proposent des services relatifs à l'emploi. Il serait fort dommage de se priver de leurs conseils : ce sont de véritables professionnels dans leur domaine et leurs services sont généralement gratuits. Ils pourront vous accompagner dans vos démarches pour rédiger votre CV et préparer une entrevue d'embauche.

Pour savoir quels sont les organismes les plus proches de chez vous, consultez la partie du Guide consacrée au choix du lieu d'établissement : région par région, vous trouverez la liste des structures proposant des services en emploi (à partir de la page 95).

UTILISER LES SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC ET AUTRES ORGANISMES RATTACHÉS

D'autres services, s'adressant à toute la population québécoise et non uniquement aux immigrants, se révèlent d'une grande utilité dans la recherche d'emploi.

Le site Internet d'Emploi-Québec, organisme gouvernemental relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, offre de nombreux outils en ligne : offres d'emploi, ressources sur le marché du travail, perspectives d'emploi, placement étudiant, etc.

Le site vous propose également de consulter le *Guide pratique de recherche d'emploi*, des renseignements sur les formations, les aides financières, etc.

► <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/>

Les Centres locaux d'emploi (CLE) : il existe près de 150 CLE et points de service répartis dans les 17 régions du Québec. Ils offrent des services aux individus en recherche d'emploi : conseils, orientation, banque d'emplois, mise à disposition d'ordinateur, accès Internet...

Le personnel des CLE, après étude de votre profil professionnel, peut également vous référer à d'autres organismes spécialisés en

employabilité : centres dédiés à la clientèle immigrante, à un secteur d'activités spécifique, à une entreprise d'insertion ou d'entraînement, etc. Des informations sur les mesures d'aide à l'emploi et les programmes de mentorat vous seront délivrées.

Pour trouver le CLE le plus proche de chez vous, le localisateur en ligne vous sera utile :

➡ www.mess.gouv.qc.ca/services-a-la-clientele/centre-local-emploi

Les Centres de recherche d'emploi (CRE) : leurs services s'adressent à tous les chercheurs d'emploi. Ils y trouveront des conseils en méthodologie de recherche d'emploi, en réorientation professionnelle, en bilan de compétences, ainsi qu'un appui logistique (ordinateur, Internet, photocopieur...).

➡ Association des Centres de recherche d'emploi du Québec (ACREQ) : www.cre.qc.ca

Quelques centres de recherche d'emploi (CRE) de Montréal proposant un accompagnement spécifique pour les immigrants :

➡ Accès Travail de Montréal : www.accestravail.qc.ca

➡ Centre de recherche d'emploi de l'Est (Montréal) : www.creest.com

➡ Centre de recherche d'emploi de Côte-des-Neiges : www.crecdn.com

➡ Centre de recherche d'emploi de Pointe-Claire : www.crepointeclair.com

➡ Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest de Montréal : <http://cresom.com>

➡ Centre de recherche d'emploi Montréal Centre-Nord (CREMCN) : www.cremcn.org

➡ Centre de recherche d'emploi Montréal centre-ville (CREMCV) : www.cremcv.com

Références professionnelles

Il est d'usage qu'un recruteur vous demande des références d'anciens employeurs. Vous pourrez lui en fournir quelques-unes qu'il pourra appeler pour prendre des renseignements sur vous, vos compétences et attitudes au travail. Il est donc important de quitter votre employeur en bon terme.

Pour les immigrants qui n'ont pas d'historique professionnel au Québec, sachez que tout type d'emploi que vous aurez occupé à vos débuts peut servir de référence, même si vous n'avez pas exercé dans votre secteur d'activités. Que vous ayez été serveur alors que vous avez une expérience en logistique n'a pas d'importance : votre futur employeur interrogera votre ancien employeur sur votre comportement, votre ponctualité...

Les Carrefours jeunesse-emploi (CJE): ils s'adressent aux personnes de 18 à 35 ans pour les accompagner dans leur recherche d'emploi ou retour aux études. Les services des CJE sont multiples: aide à la définition de projets, mise à disposition d'outils pour chercher un emploi, conseils pour le retour aux études, ateliers de travail sur l'entrepreneuriat...

Des CJE ont mis en place des programmes spécifiques pour les immigrants qui ne se limitent pas à la tranche d'âge des 18 à 35 ans. N'hésitez donc pas à prendre contact avec eux pour un service sur mesure! Ils sont présents partout au Québec.

► Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi : www.cjereseau.org

Faire reconnaître ses compétences

La reconnaissance des compétences est un processus d'évaluation qui vous permet d'obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences acquises à travers vos expériences de travail, que celles-ci aient été rémunérées ou non.

La reconnaissance s'adresse à toute personne qui possède une expérience de travail significative dans le métier pour lequel elle veut obtenir une reconnaissance. Cette expérience professionnelle peut avoir été acquise au Québec comme à l'étranger. Votre expérience dans votre pays d'origine est donc valable.

Selon votre objectif de travail, vos besoins et votre secteur d'activités, deux possibilités s'offrent à vous :

- **la Reconnaissance des acquis et compétences (RAC)**, qui est la stratégie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vous permet d'obtenir un diplôme d'études de niveau professionnel (secondaire) ou technique (collégial), sans avoir besoin de passer par un parcours scolaire classique.
- **la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO)**, qui est la stratégie du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, vous permet d'obtenir un Certificat de qualification professionnelle qui équivaut à une carte de compétence.

► Pour en savoir plus sur la RAC : <http://reconnaissancedesacquis.ca>

► Pour en savoir plus sur les organismes ressources offrant de l'information gratuite sur la RAC et la RCMO : www.leportaildelareconnaissance.org



PRENDRE SON ENVOL DÈS L'ARRIVÉE.

Les professionnels de MSB Ressources
Globales forment, accompagnent et
propulsent les carrières de leurs employés
au sein des grandes entreprises
québécoises de l'aérospatiale.



PROFILS VARIÉS RECHERCHÉS POUR DÉVELOPPER DES CARRIÈRES STIMULANTES

Agent de méthode / Ingénieur mécanique / Concepteur mécanique /
Gestionnaire de projet / Programmeur CNC / Machiniste / Ingénieur
électrique / Technicien logistique

RÉSEAU DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE MAIN-D'ŒUVRE (RSSMO)

Le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO) regroupe 48 organismes à but non lucratif accrédités. Établis sur tout le territoire québécois, ces organismes offrent gratuitement des services spécialisés de qualité à des clientèles sous-représentées sur le marché du travail, favorisant ainsi de manière durable leur intégration en emploi.

► Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO) : www.rssmo.qc.ca

Où apprendre l'anglais à Montréal ?

LES ÉCOLES DE LANGUE

Il vous suffira de rechercher sur Internet et de trouver celle qui est la plus près de chez vous ou qui pratique les tarifs les plus avantageux.

LES UNIVERSITÉS

Elles proposent toutes des cours d'anglais pour adultes.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Plusieurs organismes d'accueil aux nouveaux arrivants offrent des cours d'anglais.

Vous pouvez également fréquenter l'École internationale de langues du YMCA :

► www.ymcalangues.com

LES ÉCHANGES ET CONVERSATIONS

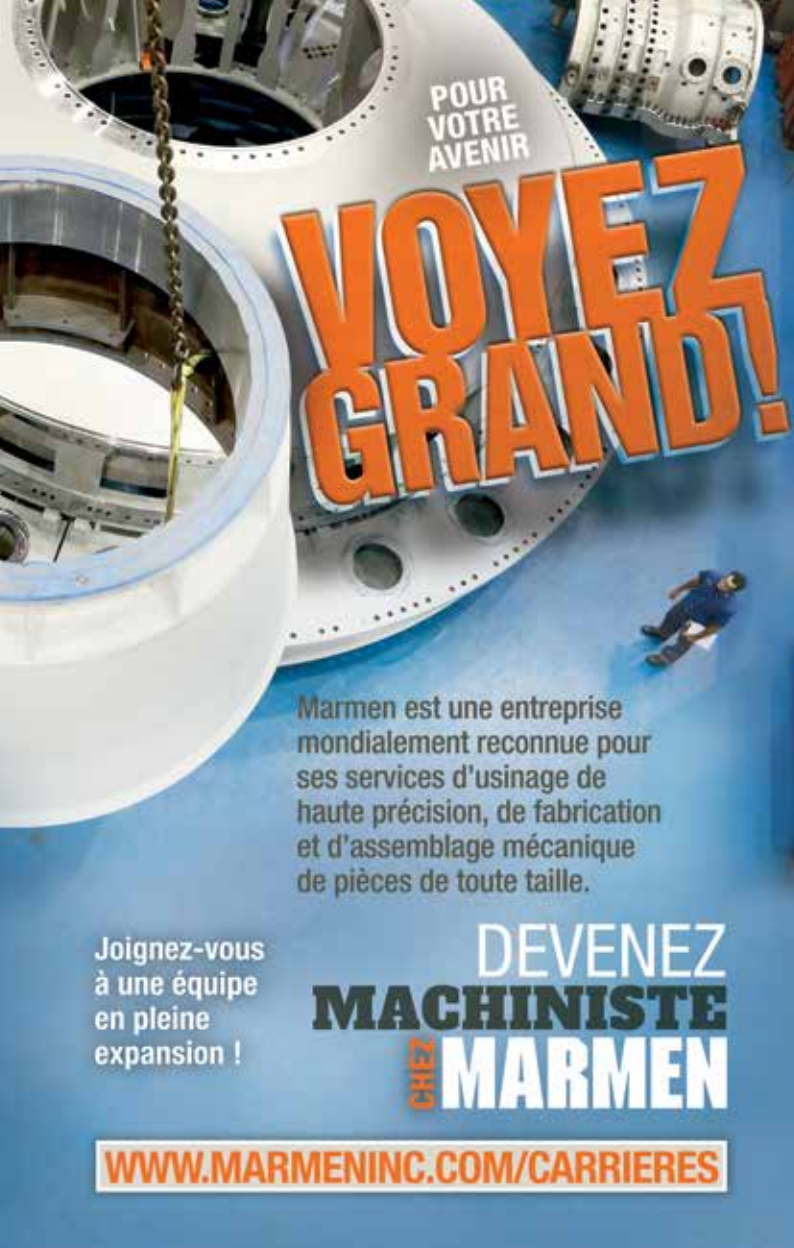
Certains préféreront se tourner vers les rencontres humaines.

Pour trouver des échanges, consultez les sites <http://montreal.craigslist.ca> ou www.conversationexchange.com

LORS DE SORTIES EN PLEIN AIR

Plein air interculturel offre des sorties de détente tout en pratiquant son anglais avec les autres participants et l'accompagnatrice, professeur d'anglais.

► www.pleinairinterculturel.com



POUR
VOTRE
AVENIR

**VOYEZ
GRAND!**

Marmen est une entreprise
mondialement reconnue pour
ses services d'usinage de
haute précision, de fabrication
et d'assemblage mécanique
de pièces de toute taille.

Joignez-vous
à une équipe
en pleine
expansion !

DEVENEZ
MACHINISTE
CHIEZ MARMEN

WWW.MARMENINC.COM/CARRIERES

PROVOQUER DES RENCONTRES INFORMELLES

Pour mettre toutes les chances de votre côté pour trouver un emploi, il est conseillé de solliciter une rencontre informelle auprès des entreprises susceptibles de vous intéresser. Contactez l'employeur et indiquez-lui que vous souhaiteriez bénéficier de son expertise pour connaître le fonctionnement de secteur d'activités au Québec. Posez des questions, montrez-vous curieux, appréciez ses conseils...

De plus, vous avez tout intérêt à améliorer votre visibilité sur les réseaux sociaux virtuels (LinkedIn, Facebook, Viadeo...) qui sont de plus en plus nombreux et fréquentés. LinkedIn est particulièrement actif au Québec.

RÉSEAUTER

Vous le comprendrez très vite au Québec, le réseau est un allié indispensable dans votre vie professionnelle. Puisqu'il se dit que près de la moitié des offres d'emploi (nouveau poste, départ à la retraite...) ne sont pas affichées publiquement, le réseau est bien souvent la porte d'entrée principale pour trouver un emploi.

Créer et animer un fort réseau de contacts est donc primordial. C'est une démarche volontaire qui demande application, patience et détermination. Tout d'abord, il est conseillé de se renseigner sur les communautés virtuelles sur Internet. Il ne faut surtout pas hésiter à entrer dans des organismes de « réseautage ». Ces groupes (chambre de commerce, associations, clubs privés...) existent pour permettre à leurs membres d'échanger informations et idées. En tant qu'immigrant, il existe un certain nombre de groupe de rencontre et d'intégration comme Internations ou Meetup par exemple. N'hésitez pas à essayer, tout contact est bon à prendre!

► www.internations.org

► www.meetup.com

Pour enrichir votre réseau, il ne faut pas négliger non plus l'aspect vie de quartier. Participer à des activités sociales, culturelles, sportives, sera non seulement apprécié par les organisateurs et associations, mais vous permettra également de rencontrer toutes sortes de personnes. C'est aussi l'occasion, lorsqu'on arrive dans un nouveau pays et que l'on connaît peu de monde, de se faire des amis et de partager des activités avec d'autres personnes.

LE CV : VALORISER VOS COMPÉTENCES

Au Québec, un CV ne doit comporter ni photo, ni âge, ni statut civil ou autre mention qui pourrait être discriminante. D'autre part, le format du papier diffère de certains formats utilisés dans d'autres pays (A4 en Europe, par exemple). Au Québec, il s'agit du format « lettre » (8,5 x 11 pouces) légèrement plus petit : attention donc à votre mise en page.

Un CV à la façon québécoise doit faire ressortir les caractéristiques suivantes :

- compétences ou savoir-faire (connaissances techniques, méthodologiques, des outils, du secteur d'activités...),
- aptitudes ou savoir-être (capacités de leader, d'organisation, sens de la diplomatie...),
- habilités : maîtrise de langues, de logiciels...

Certains employeurs identifient un quatrième savoir : le savoir-devenir (être proactif, savoir anticiper, prévoir).

Il doit aussi mettre l'accent sur vos réalisations, c'est-à-dire vos contributions dans le cadre de vos fonctions dont vous êtes particulièrement fier.

Au Québec, les compétences transférables doivent être mises en valeur. Si vous n'avez pas les compétences exactes requises pour le poste sur lequel vous postulez, réfléchissez à celles que vous pouvez mettre en avant : sens de la décision, de la communication, méthodologie, analyse de l'information, etc. Vous pourrez alors montrer que vous êtes en mesure d'exploiter ces compétences et d'en acquérir de nouvelles.

LETTRE DE PRÉSENTATION (OU LETTRE DE MOTIVATION) : CONVAINCRE LE RECRUTEUR

Généralement, une lettre de présentation se présente comme suit : coordonnées de l'employeur en haut à gauche et coordonnées du candidat en bas.

Sa structure peut se résumer ainsi :

- L'introduction doit toujours rappeler l'intitulé ou la référence du poste sur lequel on souhaite postuler.

- Ensuite, l'expérience professionnelle est présentée en quelques lignes : il faut sélectionner celle en lien avec l'offre d'emploi.
- Le 3^e paragraphe peut mettre en valeur ses qualités personnelles, avec l'idée que vous devez démontrer ce que vous pourrez apporter à l'employeur.

Puis, une courte phrase rappelle que vous restez à la disposition de l'employeur pour une entrevue. Il n'est pas nécessaire d'utiliser une phrase de salutations formatée (comme, « veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués ») : « Cordiales salutations » convient tout à fait.

La lettre de présentation doit bien identifier l'organisation pour montrer que vous connaissez l'entreprise. Il doit s'en dégager un sentiment d'enthousiasme et de professionnalisme envers le poste visé. La lettre doit aussi expliquer brièvement le lien entre le poste et l'entreprise avec la pertinence de votre profil (formation et expérience).

ENTREVUE D'EMBAUCHE : CONCRÉTISER SON EXPÉRIENCE

L'entrevue a pour but de permettre au recruteur de vous connaître, de vérifier l'adéquation de votre profil au poste, d'appréhender votre personnalité, d'évaluer si vous pourriez vous intégrer dans l'équipe et avoir une bonne alchimie avec les autres membres. Il cherche simplement à trouver le candidat qui correspondra le mieux au poste. Il s'agit donc de lui prouver que c'est bien vous !

N'hésitez pas à faire appel à un conseiller en emploi qui pourra vous préparer au déroulement d'une entrevue au Québec et vous entraîner à répondre à d'éventuelles questions afin de bien vous présenter. Des organismes financés par Emploi-Québec offrent des services de préparation à l'entrevue.

Le recruteur cherchera bien souvent à vous mettre à l'aise. Il appréciera des réponses courtes et précises basées sur des exemples concrets.

Prenez garde au tutoiement : il est spontané au Québec, mais n'indique absolument pas que vous pouvez avoir plus de familiarité. Si le recruteur vous tutoie, continuez à le vouvoyer, sauf s'il vous propose de le tutoyer.

Plusieurs mesures gouvernementales proposent aux personnes immigrantes et aux personnes des minorités visibles une aide pour favoriser leur intégration sur le marché du travail. Veuillez noter que certaines initiatives ne s'adressent qu'aux jeunes, étant donné que le taux de chômage des jeunes issus des communautés culturelles ou minorités visibles est plus élevé que celui de l'ensemble de la population québécoise.

Les mesures qui suivent ont été conçues pour vous : prenez le temps d'en comprendre les modalités et les bénéfices que vous pourriez en retirer.

MESURES D'AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET DES MINORITÉS VISIBLES EN EMPLOI (PRIIME)

Emploi-Québec, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et Investissement Québec, proposent un programme conjoint visant à soutenir le recrutement et l'intégration au marché du travail de personnes qui vivent leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence.

Si vous n'avez jamais occupé un emploi, en Amérique du Nord, dans votre domaine de formation et que vous êtes une personne issue d'une minorité visible ou que vous avez obtenu la résidence permanente depuis moins de 5 ans, il est possible que vous soyez éligible au programme PRIIME. Parce que vous êtes éligible, l'employeur qui souhaite vous embaucher pourrait alors recevoir une aide financière, selon certaines conditions, notamment si le poste qu'il offre correspond à vos compétences et votre niveau de qualification.

► <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/integrer-un-emploi/programmes-dintegration-a-lemploi/programme-daide-a-lintegration-des-immigrants-et-des-minorites-visibles-en-emploi-priime/>

PLACE À LA RELÈVE

Cette initiative du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et de la Ville de Montréal s'adresse aux employeurs montréalais et vise à soutenir l'intégration au marché du travail des jeunes, plus particulièrement ceux des minorités visibles, en facilitant leur accès à un premier emploi d'été formateur. Les employeurs obtiennent un accès à une banque de candidats âgés de 16 ans et plus référés par leur établissement scolaire sur la base de leurs résultats scolaires et de leur motivation à poursuivre leurs études. L'employeur recevra un montant forfaitaire pour l'embauche d'un jeune durant l'été.

➡ www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/jeunes/place-releve/index.html

PROGRAMMES DE MENTORAT PROFESSIONNEL

QUÉBEC PLURIEL

Depuis 2004, ce programme d'Emploi-Québec permet à des jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles, ayant de la difficulté à s'insérer sur le marché de l'emploi, d'être accompagnés par un mentor, participer à des ateliers, recevoir des conseils d'orientation professionnelle.

➡ <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/trouver-un-emploi/services-daide-a-lemploi/programme-pour-les-communautes-culturelles-et-minorites-visibles-quebec-pluriel/>

Connaissez-vous les entreprises d'entraînement ?

Ce concept, né en Allemagne dans les années 1950, propose des lieux d'apprentissage virtuels pour les chercheurs d'emploi : toutes les activités d'une entreprise y sont recréées pour mettre le participant en condition réelle de travail. Il acquiert ainsi les connaissances nécessaires en bureautique, en informatique, en marketing, en comptabilité, en communication, en administration, en achat/vente, etc. Il apprend également à mener une recherche d'emploi efficace. Une piste à explorer pour les immigrants qui ont besoin de se familiariser avec des outils de travail et la culture des affaires au Québec!

➡ Réseau canadien des entreprises d'entraînement (RCEE) : www.rcee-cpfn.ca



VIRGINIE

Pays d'origine : Belgique

Au Québec depuis : 2006

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

LA RESTAURATION ET L'HÔTELLERIE, DES MÉTIERS EN DEMANDE

Après un stage dans le domaine du tourisme à Québec, j'y suis revenue en 2007 avec un PVT. J'ai même été une des premières Belges à bénéficier de ce programme. J'avais également entrepris les démarches en parallèle pour obtenir la résidence permanente que j'ai obtenue 2 jours avant la fin de mon PVT.

J'ai d'abord travaillé dans une auberge B&B à Montréal pendant 3 ans. Ensuite, j'ai eu l'opportunité de travailler pour un grossiste réceptif en voyage au Canada. Une expérience totalement nouvelle pour moi, et j'ai quasiment tout appris du métier sur le tas. L'avantage au Québec, c'est que les employeurs ne te jugeront pas sur ton diplôme et vont te laisser ta chance. Depuis 3 ans, je travaille à l'ITHQ (Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec), au service des stages.

L'IMPORTANCE DU RÉSEAUTAGE DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI

L'hôtellerie et la restauration sont de petits milieux au Québec, entretenir de bonnes relations avec les différents acteurs du secteur est très important. C'est d'ailleurs grâce à la patronne de mon précédent emploi que j'ai pu obtenir mon poste à l'ITHQ. J'étais restée en contact avec elle grâce à Facebook !

Pour travailler dans la restauration ou l'hôtellerie au Québec, en tant qu'immigrant, il ne faut pas avoir peur de repartir de zéro avant d'obtenir des postes intéressants. Ce n'est pas toujours facile à accepter mais on évolue rapidement. Ce sont des métiers en demande mais pas toujours bien payés. En revanche, les conditions de travail sont meilleures qu'en Europe. J'ai d'ailleurs eu un retour plutôt amusant d'un étudiant français venu ici faire son stage dans un restaurant qui avait été très surpris de constater que ça ne criait pas dans les cuisines !



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

PROGRAMME INTERCONNEXION (MONTRÉAL)

Piloté par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le programme Interconnexion, en partenariat avec Emploi-Québec, propose de mettre en relation des entreprises montréalaises avec des immigrants qualifiés (résidents permanents). Il est possible d'effectuer un stage non rémunéré d'un maximum de quatre semaines en entreprise. Les conférences sectorielles permettent de se familiariser avec un secteur d'activités et d'en identifier les acteurs clefs. Des journées découverte-carrière, des rencontres professionnelles ou de mentorat-express ainsi que des activités de réseautage permettent aux immigrants de se bâtir un réseau de contacts et aux entreprises de découvrir des employés potentiels. Enfin, les séances d'entrevues éclair offrent l'occasion aux entreprises en recrutement d'approcher un maximum de candidats en un minimum de temps alors que les immigrants se font connaître auprès d'employeurs potentiels.

► www.cmmm.qc.ca/fr/metropole/interconnexion

Placement en ligne – volet international : un service d'Emploi-Québec

Si vous êtes déjà titulaire d'un CSQ, vous pouvez vous enregistrer dans la banque de données d'Emploi-Québec afin de faire connaître votre profil professionnel à des employeurs. Vous pouvez également consulter les offres d'emploi et y postuler. Si un recruteur souhaite vous embaucher, il devra soumettre une demande de Certificat d'acceptation du Québec pour travail temporaire au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) comprenant un formulaire d'entente, l'offre d'emploi et votre candidature. Si le MICC délivre une réponse positive, votre dossier sera traité en priorité par les services de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Ce service est réservé aux personnes titulaires d'un CSQ résidant hors du Canada.

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/preparation-depart/placement-international.html

VOTRE JOB
DE RÊVE



LE CONTRAT QUE
VOUS ATTENDIEZ



LA FORMATION
POUR ALLER PLUS LOIN



TOUS LES CONSEILS
SUR LA VIE AU TRAVAIL



ON TRAVAILLE TOUJOURS POUR VOUS

jobboom
L'INTELLIGENCE EMPLOI À VOTRE SERVICE

EMPLOIS

CONTRATS

CONSEILS

FORMATIONS

FICHE RÉCAPITULATIVE : RESSOURCES EN LIGNE POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

GÉNÉRALITÉS

- › Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : www.mess.gouv.qc.ca
- › Ministère du Travail : www.travail.gouv.qc.ca
- › Commission des normes du travail du Québec : www.cnt.gouv.qc.ca
- › Information sur le marché du travail (IMT) : <http://imt.emploiuebec.gouv.qc.ca>
- › Travailler au Canada : www.travailleraucanada.gc.ca

CONSULTER DES OFFRES ET/ OU DÉPOSER UN CV

Sites publics :

- › Emploi Québec : <http://emploiuebec.gouv.qc.ca>
- › Placement en ligne (PEL) d'Emploi-Québec :
<http://placement.emploiuebec.gouv.qc.ca>
- › Québec en tête : www.quebecentete.com
- › Guichet emplois de Service Canada : www.guichetemplois.gc.ca

Sites privés :

- › Workopolis : www.workopolis.com
- › Monster Canada : www.monster.ca
- › Jobboom : www.jobboom.com
- › Eluta Canada : www.eluta.ca

Le site web d'Emploi-Québec : un outil indispensable

Le site web d'Emploi-Québec offre un répertoire de ressources permettant aux chercheurs d'emploi d'accéder aux informations en quelques clics : développer et faire reconnaître ses compétences, trouver un emploi, intégrer un emploi, démarrer son entreprise.

► www.emploiuebec.gouv.qc.ca

- Job au Québec : www.jobauquebec.com
- Jobillico : <http://jobillico.com>
- Site d'Emploi : www.sitedemploi.com
- Technogénie Ressources Inc. : www.technogenie.com
- Locanto Classifieds : www.locanto.ca

MOTEURS DE RECHERCHE D'EMPLOIS

- Beljob.ca : www.beljob.ca
- Indeed.ca : <http://ca.indeed.com>
- Jobs Kebek : www.offres-emplois.ca
- Option-Carrière.ca : www.option-carriere.ca

SITES POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

- Abacus RH, service personnalisé de placement en emploi aux personnes qualifiées nouvellement immigrées au Québec : www.abacustalent.com
- Emplois-Immigrants, gestionnaire de CV automatisé de la Chambre de commerce de Québec : www.emplois-immigrants.com
- Emploi Nexus (spécialisé dans l'aérospatiale, les sciences de la vie et technologies de la santé, les technologies de l'information et des communications) : <http://emploiexus.com>
- L'intégration en emploi, un répertoire de ressources et d'initiatives sur l'emploi à Montréal : www.travailimmigrants.com

L'intégration en emploi : un répertoire d'initiatives et de programmes en ligne

Dans le cadre du programme Défi Montréal, un répertoire des services, projets et mesures destinés aux personnes immigrantes ou des minorités visibles, aux organisations et aux employeurs de l'île de Montréal a été mis en ligne par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal. Il est possible de faire des recherches croisées en fonction de son profil et de ses besoins. Un outil bien utile pour vous familiariser avec le marché du travail québécois! Le site offre aussi également la possibilité de visionner des témoignages d'immigrants.

► www.travailimmigrants.com

SE FAIRE CONSEILLER ET ORIENTER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, RÉDIGER SON CV ET SA LETTRE DE PRÉSENTATION

Sans oublier tous les organismes à Montréal ou en région qui proposent de l'aide, de l'orientation et de l'accompagnement en emploi.

- Sur le site d'Emploi-Québec, il est fort utile de télécharger le Guide pratique de recherche d'emploi qui fourmille de ressources, d'informations, de conseils pour faire une recherche efficace : <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/trouver-un-emploi/organiser-sa-recherche-demploi>
- Centres locaux d'emploi (CLE) : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur
- Centres de recherche d'emploi (CRE) : www.cre.qc.ca
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/chercher-trouver/curriculum.html

Service d'intégration en ligne (SIEL)

Le SIEL, conçu par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, est une préparation à l'intégration pour les candidats à l'immigration qui résident toujours dans leur pays.

Il s'adresse principalement aux personnes résidant à l'étranger et qui détiennent un Certificat de sélection du Québec (CSQ). Cependant les personnes déjà au Québec dans les régions éloignées peu desservies par les services du MICC peuvent également s'y inscrire.

Il faut directement s'inscrire en ligne sur le site

➤ <https://www.integrationenligne.gouv.qc.ca>.

Cet apprentissage peut se faire selon 2 formules :

- en autoformation, de manière autonome
- avec le soutien d'un accompagnateur.

Le participant au SIEL construit, à travers son plan d'action, son parcours personnalisé, en formule avec accompagnement, l'agent guide les personnes migrantes dans leur recherche en fonction de leur propre situation (selon le secteur d'activité et la région d'établissement).

Le service SIEL est très simple d'utilisation. Il se compose de trois modules interactifs sur le monde du travail, la société, l'installation et la vie au Québec (avec des capsules vidéo, exemples concrets, témoignages...).

➤ Pour en savoir plus : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/siel/index.html

- Réseau des Carrefours Jeunesse Emploi du Québec : www.rcjeq.org

HANDICAP

- Handicapemploi.com, le 1^{er} site de recrutement en ligne pour travailleurs handicapés au Canada : www.handicapemploi.com

Séances d'information offertes aux personnes immigrantes

Pour faciliter votre installation et participer pleinement à la vie québécoise, vous pouvez bénéficier de séances d'information gratuites offertes par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :

- Séance de groupe d'une durée de trois heures sur les Premières démarches d'installation.
- Session Objectif Intégration – Pour comprendre le monde du travail québécois (auparavant intitulée S'adapter au monde du travail québécois / Vivre ensemble au Québec).
- Séance d'information d'une durée de trois heures sur la vie et l'emploi en région – Pour toute personne immigrante (au Québec depuis moins de cinq ans) qui réside actuellement dans la région de Montréal et qui envisage de s'installer ailleurs au Québec.

Ces séances s'adressent aux personnes nouvellement arrivées au Québec qui maîtrisent le français. Elles sont offertes à Montréal, Laval, Longueuil, Québec et Gatineau. Également à Sherbrooke pour Objectif Intégration seulement.

Pour connaître les lieux et horaires des sessions :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/region/sessions-information/objectif-integration.html

SÉANCE D'INFORMATION SUR LE QUÉBEC À L'ÉTRANGER

- Des séances d'information sur le Québec sont aussi offertes en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Asie et en Europe pour les personnes désirant immigrer au Québec.
- Il est dorénavant possible d'assister à une séance d'information en ligne depuis son ordinateur personnel. Il suffit d'avoir une connexion Internet à haut débit et de s'inscrire en remplissant la section « Séances d'information en ligne » sur le site du MICC.
- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/seances-information.html

LE BÉNÉVOLAT, UN DON DE SOI ET UN CATALYSEUR D'INTÉGRATION AU QUÉBEC!

► par Tina Mulongoy, formatrice bénévole au Centre d'action bénévole de Montréal

Le Centre d'action bénévole de Montréal – qui célèbre son 75^e anniversaire de fondation en 2012 – a pour mission de faire la promotion du bénévolat auprès du grand public de la région métropolitaine et de soutenir sa pratique au sein de plus de 1000 organismes à but non lucratif à la recherche de bénévoles.

QU'EST-CE QUE LE BÉNÉVOLAT?

Le bénévolat est un engagement civique non rémunéré au sein d'organismes à but non lucratif (OBNL), comme les associations vertes, scientifiques, artistiques, sportives, culturelles, ethniques, les organismes de bienfaisance, les organisations non-gouvernementales (ONG), ou des structures publiques telles que les hôpitaux et hospices. Le bénévolat implique de mener une action en direction d'autrui ou pour répondre aux besoins de la société. Par ailleurs, le bénévolat se réalise dans une approche éthique et humanitaire en respectant la dignité humaine. Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui sont les principaux motifs d'engagement des bénévoles.

LE BÉNÉVOLAT EST-IL PERTINENT POUR LE NOUVEL ARRIVANT ?

Au fil du temps, il est de plus en plus évident que le bénévolat représente une occasion pour le nouvel arrivant au Québec de mettre à profit ses talents et d'enrichir, par sa diversité, la collectivité d'accueil.

Par ailleurs, le bénévolat offre au nouvel arrivant une opportunité de se familiariser avec la culture, les réalités et tendances du marché du travail au Québec et peut aussi faciliter une intégration rapide et réussie dans la société québécoise. Bien plus, par le bénévolat, le nouvel arrivant a la possibilité d'améliorer ses connaissances de la langue, selon les besoins, de développer ses compétences ou d'en acquérir

de nouvelles, de faire sa marque dans les organismes à but non lucratif, les corporations professionnelles et surtout de bâtir un réseau de contacts solide.

Un bon nombre d'employeurs sont influencés positivement par un demandeur d'emploi qui a fait du bénévolat. Parce que tout simplement, la personne bénévole démontre un esprit d'engagement, une certaine fiabilité et une grande habileté à relever les défis. Ainsi, inclure l'action bénévole dans le curriculum vitae est un point positif pour le nouvel arrivant. En d'autres termes, c'est une expérience de travail canadienne valide.

L'engagement bénévole est une expérience bénéfique et enrichissante. Au delà du don de soi, ou d'un accomplissement personnel, c'est une formidable source d'épanouissement, une occasion de démontrer ses talents, sa fiabilité et sa créativité.

► **Centre d'action bénévole de Montréal**

2015, rue Drummond, bureau 300 (métro Peel)

Montréal H3G 1W7

Tél. : 514.842.3351

Visitez le www.cabm.net et accédez rapidement

à plus de 900 activités bénévoles!



MENTORAT MONTRÉAL

Mentorat Montréal est un programme régional de mentorat pour professionnels immigrants qui a été développé par la CRÉ de Montréal, en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et en collaboration avec les entreprises et les organismes en employabilité. Ce programme vise à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants qualifiés en emploi en leur proposant une relation d'échanges avec un mentor dans leur domaine. Ces derniers partagent leurs connaissances sur le milieu et la culture du travail dans la métropole et les conseillent dans leur démarche de recherches d'emploi.

En activité depuis 2011, le programme est actuellement en expansion tant sur le plan des secteurs d'activités touchés que des profils professionnels des mentorés. Les mentors proviennent d'employeurs aussi importants que Déloitte, la Société de transport de Montréal (STM), la Banque Royale, CGI, la Banque Scotia, KPMG, Ernst & Young et RONA. Ces entreprises se sont impliquées en identifiant des mentors au sein de leur personnel.

- **Mentorat Montréal :** www.alliesmontreal.com/spip.php?rubrique53
- **Conférence régionale des élus de Montréal :** www.credemontreal.qc.ca

CRÉER SON ENTREPRISE

Les PME sont très nombreuses au Québec. Nombre d'immigrants y viennent pour monter leur entreprise, soit parce qu'ils possèdent déjà un savoir-faire, soit parce que cela fait partie du rêve de l'immigration et du voyage. Quelles que soient vos motivations, créer une entreprise au Québec est d'une facilité surprenante. La faire vivre et croître peut se révéler plus ardu et nombre d'entreprises ne dépassent pas leur un an d'existence. Soyez conscient de tous les enjeux pour faire de votre projet une réussite!



Pour une information complète et détaillée sur la création d'entreprise au Québec, téléchargez gratuitement notre guide *Entreprendre au Québec*:

www.immigrantquebec.com/telecharger-les-guides

DIFFÉRENTS STATUTS JURIDIQUES DES ENTREPRISES

En tant que créateur d'entreprise, vous allez devoir choisir sa structure juridique en fonction de vos projets, vos besoins, vos objectifs. Votre plan d'affaires et vos prévisions vous aideront à adopter la forme juridique adaptée.

LE TRAVAILLEUR AUTONOME

Souvent appelée travailleur autonome ou entreprise à propriété unique, l'entreprise individuelle et l'entrepreneur ne forment qu'une seule et même entité dont le second est entièrement responsable.

En fait, l'entreprise ne possède rien, tous ses biens sont au nom du

propriétaire. Celle-ci est donc considérée comme une personne physique. L'entreprise peut porter le nom et le prénom du travailleur autonome. Structure juridique la plus simple et la moins coûteuse, elle est souvent privilégiée par les immigrants. Attention cependant au risque que vous prenez car vos finances personnelles sont engagées dans l'entreprise. L'entrepreneur est responsable à 100 % des profits, des pertes et des dettes de l'entreprise.

LA SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

À la frontière entre l'entreprise individuelle et la société par actions, la société en nom collectif doit être créée par un minimum de deux personnes, s'associant par écrit ou verbalement pour former une société de personnes.

L'immatriculation est obligatoire pour ce genre d'entreprise et son nom doit inclure sa forme juridique à savoir société en nom collectif ou SENC. Son fonctionnement est relativement simple et engendre peu de frais. Tout comme la compagnie, la société en nom collectif possède ses propres biens, a ses propres droits et obligations. Par contre, elle ne présente pas de personnalité juridique distincte et les associés ont une responsabilité illimitée par rapport à ses dettes. À noter que les associés sont solidaires entre eux par rapport aux dettes de l'entreprise donc le paiement des dettes peut être demandé à un seul associé si les autres n'ont pas les moyens de payer.

Lors de la déclaration annuelle, les bénéfices sont répartis entre les associés qui doivent les inclure dans leur propre déclaration de revenus.

Cette forme d'entreprise est souvent utilisée par les professionnels (avocats, médecins, ingénieurs, etc. pour partager un bureau commun).

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

La société en commandite est également une société de personnes morales (autre société) ou physiques, tout comme la société en nom collectif. Elle est constituée d'un commandité et de commanditaires.

Le commandité est responsable de la partie opérationnelle de l'entreprise et de son administration. Les commanditaires investissent en argent ou en biens dans la société. Cette forme d'entreprise se retrouve plus particulièrement dans le secteur financier et dans l'exploration ou l'exploitation des ressources naturelles.

LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

La société par actions représente une entité distincte des fondateurs, sous forme de personne morale. Créée par un ou plusieurs individus, elle a ses propres droits et obligations.

Le patrimoine de la compagnie lui appartient et les actionnaires ne sont propriétaires que des actions qu'ils détiennent. Cette distinction permet de ne pas engager les biens personnels des actionnaires en cas de dettes de la compagnie. Leur responsabilité financière est limitée à leur mise de fonds. Cependant, certains investisseurs et (surtout) certains fournisseurs vont demander à ce que les actionnaires se portent caution pour limiter les risques. Aussi, la compagnie peut continuer même sans la présence du promoteur initial.

Généralement, son principal objectif est de générer des profits à redistribuer aux actionnaires. Elle est dirigée par un conseil d'administration élu par l'assemblée des actionnaires en fonction du nombre d'actions détenues.

Par contre, les démarches et le fonctionnement d'une telle entreprise sont plus complexes et plus coûteux. Il ne s'agit donc pas de créer une compagnie si vous n'avez pas de raisons valables de le faire.

L'entreprise peut être créée ou incorporée sous la loi québécoise ou fédérale, dépendamment du lieu du siège social, de l'étendue des activités, des démarches et coûts de constitution, et des exigences gouvernementales, ainsi que du marché visé par l'entreprise.

La loi sur les sociétés par actions du Québec (auparavant loi sur les compagnies du Québec) a été modifiée le 14 février 2011. Le choix entre les deux incorporations dépend de la composition du conseil d'administration (membres non-résidents canadiens), de l'étendue géographique de l'activité envisagée et du type d'activité de la société (en fonction de la législation fédérale ou provinciale applicable). Les sociétés fédérales doivent comprendre un minimum de 25 % du conseil d'administration composé de membres résidents canadiens.

Les sociétés québécoises n'ont pas cette obligation. Le choix du nom est important, car il peut s'avérer une difficulté lorsqu'on veut utiliser une marque. Les deux autorités fédérales et provinciales accordent beaucoup d'importance au choix du nom. Au Québec, ce nom doit être français. Il est toutefois possible de ne pas choisir de nom et d'utiliser un numéro.

- **Registraire des entreprises du Québec (rubrique Démarrer son entreprise) :** www.registreentreprises.gouv.qc.ca
- **Industrie Canada - Corporations Canada :** www.ic.gc.ca/eic/site/cd-dgc.nsf/fra/accueil

LA COOPÉRATIVE, L'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL) ET L'ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE

La coopérative désigne une entreprise au fonctionnement interne démocratique gérée par des personnes physiques qui s'associent autour d'intérêts communs.

L'OBNL est une personne morale qui ne reverse pas de dividendes.

L'entreprise d'économie sociale fonctionne de même: sa viabilité économique lui permet d'investir encore plus de ressources dans son projet. Leurs buts sont sociaux, durables, non lucratifs.

- **Pour en savoir plus :** www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/cooperatives

IMMATRICULER SON ENTREPRISE

Sauf si vous êtes un travailleur autonome exerçant sous votre propre nom, toutes les entreprises doivent s'enregistrer auprès du registraire des entreprises. Cet enregistrement (ou immatriculation) implique des coûts. Ces frais sont renouvelés chaque année. Les démarches sont simples à effectuer. Le registraire des entreprises va vous attribuer un numéro d'entreprise (NE) et un numéro d'entreprise du Québec (NEQ). Ces numéros vous serviront dans toutes vos démarches auprès des gouvernements fédéral et provincial (impôts, taxes, embauche...).

En vertu de la Charte de la langue française, vous devrez trouver une version française au nom de votre entreprise.

- **Registraire des entreprises du Québec :** www.registreentreprises.gouv.qc.ca

TAXES: TPS ET TVQ

La TPS (taxe sur les produits et services) et la TVQ (taxe de vente du

Québec) sont deux taxes perçues sur la vente de produits et services, respectivement par le Gouvernement fédéral et le provincial. Le taux de la TPS est de 5 %. Celui de la TVQ est de 9,975 % (depuis le 1^{er} janvier 2013).

En tant qu'entrepreneur, vous devez vous inscrire à la TPS et TVQ si vous gagnez des revenus supérieurs à 30 000 \$ sur 12 mois. Vous devrez alors percevoir les taxes et les reverser aux administrations gouvernementales.

Pour toute information et inscription à la TPS et la TVQ :

- Revenu Québec : www.revenu.gouv.qc.ca
- Agence du Revenu du Canada : www.cra-arc.gc.ca

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

- Comprendre la culture d'entreprise au Québec
- Établir son plan d'affaires
- Connaître les exigences réglementaires
- Maîtriser la comptabilité et la fiscalité au Québec
- Développer son réseau et faire connaître son entreprise

Nombre d'organismes existent pour vous soutenir dans votre projet.

Vous êtes Montréalaise ou Montréalais issu de l'immigration ?
Vous projetez de créer votre entreprise ? Vous êtes déjà en affaires ?

Entreprendre ici

Une initiative de la **CRÉ**
et de ses partenaires

www.entreprendreici.biz

Immigration
et Communautés
culturales

Québec
Ministère des finances
et de l'économie

Filaction

Entreprendre ici est réalisé en partenariat avec :



Des professionnels du démarrage ou de la reprise d'entreprises offrent des services le plus souvent gratuits. En plus de proposer de l'aide pour faire un plan d'affaires, ils peuvent vous orienter pour la recherche de financement et les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Parmi eux :

DES OUTILS EN LIGNE

- Services Québec : www2.gouv.qc.ca
- Ministère des Finances et de l'Économie : www.mdeie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/entrepreneuriat
- Investissement Québec : www.investquebec.com
- Info entrepreneurs : www.infoentrepreneurs.org
- Gouvernement du Canada : www.entreprisescanada.ca
- Fondation de l'entrepreneurship (FDE) : www.entrepreneurship.qc.ca
- Jentreprends.ca : www.jentreprends.ca
- Ressources entreprises : www.ressourcesentreprises.org

CHAMBRES DE COMMERCE (CANADIENNES OU ÉTRANGÈRES)

Il existe plus de 150 chambres de commerce et entreprises du Québec. Présentes dans tous les secteurs clés du développement économique au Québec, représentantes de la communauté des gens d'affaires, elles organisent des formations, des activités de réseautage, conseils aux entrepreneurs (réalisation d'un plan d'affaires, débouchés par secteurs d'activités...).

- Fédération des chambres de commerce du Québec : www.fccq.ca
- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec : www.rjccq.com

Kiwili, un logiciel de gestion pour travailleurs autonomes et petites entreprises

Le logiciel Kiwili est une application web de gestion (devis, factures, suivi des dépenses, projets et comptabilité). Son application en ligne fonctionne comme un réseau social privé sur lequel les entrepreneurs peuvent publier et lire les informations postées relatives à un client, un fournisseur ou un projet. Un logiciel bien utile pour vous aider à démarrer efficacement !

► www.kiwili.com



SERRANA

Pays d'origine : Brésil

Au Québec depuis : 2006

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

CRÉER SON ENTREPRISE

Avec mon mari, français, et notre enfant, nous avons décidé de quitter Paris pour le Québec pour nous donner de nouvelles perspectives d'avenir. Passionnée par l'univers des livres, j'ai rapidement trouvé un emploi, en moins de 15 jours, dans une librairie. Mais, au Québec, le secteur de la librairie est différent de ce que je connaissais en France. Les conditions de travail sont moins bonnes et, à part être patron de sa propre librairie, le métier de libraire n'existe pas. Déçue par mes différentes expériences, je me suis décidée à créer ma propre librairie. Je souhaitais créer une librairie jeunesse, Loustic Librairie, car c'est un des rares secteurs du livre en bonne santé.

Ma première décision a été de me renseigner auprès du CLD (centre local de développement) le plus proche de chez moi. J'ai été très bien accueillie et informée sur les différentes adresses et les organismes qui pourraient m'accompagner dans mon projet. J'ai notamment suivi la formation Lancement d'une entreprise à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys qui m'a énormément apporté sur la façon de penser mon projet de A à Z : les premières démarches, élaboration d'un business plan... Ensuite, j'ai complété ma formation grâce à Compagnie-F. Cet organisme m'a permis de m'aider à finaliser mon projet et m'a accordé deux prêts de 1 000 et 2 500 dollars.

DES DIFFICULTÉS À FINANCER SON PROJET

L'un des plus gros obstacles dans mon projet ? L'argent. Sans historique de crédit, dur de convaincre le banquier. Mon mari m'a donc beaucoup aidé à financer mon projet. Après bientôt 4 ans d'existence, je ne suis pas encore à l'équilibre financier. Mais il faut compter au moins 5 ans pour une petite entreprise comme la mienne avant de pouvoir faire du profit et se verser un salaire.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

Quelques chambres de commerce étrangères au Canada

- Chambre de commerce française au Canada : www.ccfcmntl.ca
- Chambre de commerce latino-américaine du Québec : www.cclaq.ca
- Chambre de commerce et d'industrie Canada-Liban : www.ccicl.net
- Chambre de commerce italienne au Canada : www.italchamber.qc.ca
- Chambre de commerce canado-suisse : www.cccsqc.ca
- Chambre de commerce Canada-Hongrie : www.hungariancc.ca
- Chambre de commerce Finno-Canadienne : www.finlandmontreal.com
- Chambre de commerce Irlande-Canada : www.icccmtl.com
- Jeune Chambre de commerce haïtienne : www.jcch.ca

DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATIONS

- Les centres locaux de développement (CLD) : www.acldq.qc.ca
- Les corporations de développement économique communautaire (CDEC) : www.cdecdequebec.qc.ca
- Les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et centres d'aide aux entreprises (CAE) : www.sadc-cae.ca
- Les carrefours jeunesse-emploi (CJE) : www.rcjeq.org

ORGANISMES DE FORMATION OU DE RÉSEAUTAGE :

- CERF (Cercle des entrepreneurs et réseauteurs français) : www.lecerf.ca
- Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC) : <http://chafric.ca>
- Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) : programme Nouveaux arrivants : www.fcje.ca/cybf_programs/newcomer/
- Réseau des entrepreneurs et professionnels africains (REPAF) : www.repaf.org
- SAJE, accompagnateur d'entrepreneurs : www.sajeenaffaires.org

ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

- Association des femmes entrepreneures immigrantes de Québec : www.facebook.com/afeiq
- Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec (CEFQ) (Montréal) : www.cefq.ca
- Compagnie-F (Montréal) : www.compagnie-f.org
- Continuum Entrepreneuriat Montréal pour Femmes Issues de l'Immigration : www.cemfii.net
- Coopérative entreprise partagée (CEP) : www.cdr.coop
- Espace femmes arabes du Québec (EFAQ) : www.efemmarabes.com
- FEMMESSOR – Réussir en affaires : www.femmessor.com
- Option Femmes Emploi (Gatineau) : www.optionfemmesemploi.qc.ca

A

Abitibi-Témiscamingue 91, 99-100
 Accommodement raisonnable 7
 Achat immobilier 187
 Aéroport 166-168, 197
 Agences de placement 252
 Agence du revenu
 du Canada 209-210, 231, 277
 Allocations familiales 231
 Allophone 7-8
 Ambassades 230
 Anglais, apprentissage ... 47, 146, 251, 258
 Arrangement de reconnaissance
 mutuelle (ARM) 241
 Assurance automobile 194, 200
 Assurance emploi 176, 239
 Assurance habitation 198
 Assurance maladie ... 58, 68, 71, 85-86,
 178, 180, 183, 225-227, 229-230, 232
 Autobus 168, 196
 Autochtones 8, 15, 19
 Automobile 194-196, 200
 Avis sur le marché
 du travail (AMT) 61-64, 74-76

B

Bail 186
 Banque 202
 Bas-Saint-Laurent 92, 101-103
 Bénévolat 253

Bibliothèque 148-150, 251
 Bourse d'études 84-85
 Budget 85, 163-166, 192, 207

C

Cabane à sucre 8
 Capitale-Nationale 91, 103-108
 Carrefour jeunesse-emploi (CJE) ... 256
 Carte d'assurance
 maladie (carte Soleil) 180, 183, 225
 Carte de crédit 206-207
 Carte de débit 202
 CAQ, certificat d'acceptation
 du Québec 61, 64, 76, 82
 Cégep 28, 80, 93, 214, 220-222, 225, 242
 Cellulaire 176, 192, 211-212
 Centre de la petite enfance 215-216
 Centre de recherche d'emploi (CRE) ... 255
 Centre local d'emploi (CLE) .. 254-255, 270
 Centre local de services
 communautaires (CLSC) 228-229
 Centre-du-Québec 109-110
 Certificat d'acceptation
 du Québec (CAQ) 61, 64, 76, 82
 Certificat de sélection
 du Québec (CSQ) . 46, 52-58, 74, 76, 94,
 164, 182, 270
 Charte québécoise des droits
 et libertés de la personne 9
 Chaudière-Appalaches 111-114
 Chauffage 166, 186, 193

Chèque200, 202, 208
 Citoyenneté et Immigration
 Canada (CIC)51, 236
 Classification nationale
 des professions (CNP) 251
 Clinique226, 228-229
 Collège..... 81, 93, 218, 220-222
 Commission de la santé et de
 la sécurité du travail (CSST)238
 Commission des droits de la personne
 et des droits de la jeunesse.....32
 Commission des normes
 du travail (CNT)..... 238, 268
 Commissions scolaires 181, 188,
 216-217, 220, 222, 224
 Communauto.....196
 Compte bancaire58, 180, 183, 200, 206
 Congé parentale230, 238
 Congés payés238
 Congés scolaires220
 Conjoint de fait65
 Connaissances linguistiques.....53-54
 Consulats230, 234
 Consultant en immigration 51
 Contrat de travail.....239
 Copie certifiée conforme180
 Cote de crédit.....207-208
 Côte-Nord115-116
 Covoiturage 193
 Crédits d'impôt.....216, 231
 Créneaux d'excellence26
 CSQ, certificat de sélection du Québec
 46, 52-58, 74, 76, 94, 164, 182, 270
 Cuisine9-10, 173

Curriculum vitae (CV)71, 253, 254,
 261-262, 268-270

D

Décès230, 232
 Délais de traitement.....49, 54, 82-84
 Déménagement..... 170, 185
 Dépanneurs10
 Documents importants182-183
 Douane166-168
 Droits de scolarité..... 84-85, 214
 Droits et devoirs du nouvel arrivant ...
 181-184

E

Économie..... 24-28
 Éducation.....214-225
 Éducation des adultes.....217, 224-225
 Électricité..... 25, 193
 Emploi27-28, 45, 61-62, 237-272
 Emploi-Québec....26, 47, 106, 244-245,
 250-254, 263-264, 266, 268, 270
 Enseignement collégial 220-221
 Enseignement primaire 217
 Enseignement secondaire 218
 Enseignement supérieur220-222
 Enseignement universitaire 214,
 221-222
 Entrepreneuriat143, 275-282
 Entrevue d'embauche.....254, 262
 Épargne 204-205, 208
 Estrie 91, 116-119
 État15, 22
 Étudiant.....70, 79-94

Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec.....	166, 253
Évaluation préliminaire d'immigration (EPI).....	54
Expérience internationale Canada (EIC).....	49, 67-72, 74, 77
Expressions québécoises	12

F

Famille.....	72, 164-165, 166, 229-232
Femmes	11, 97-98, 282
Films populaires	10
Formation continue	224-225
Francisation.....	46-47, 224-225
Frais	56, 82, 164-166

G

Garderie.....	215-216
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.....	120-122
Gaz.....	193
Gens d'affaires.....	50, 60, 280

H

Handicapés.....	217, 271
Hébergement temporaire	169-170
Histoire	16-22
Hiver	11, 36, 85
Hockey.....	8, 36, 42

I

Immatriculation, entreprise	278
Immobilier.....	187-193
Impôts	188, 209-210
Métiers réglementés de l'industrie de la construction.....	245, 248

Information sur le marché du travail (IMT)	26, 27-28 250, 268
Info-Santé.....	228, 236
Interac	202
Internet	212-213
Investisseurs.....	60

J

Jeunes Professionnels.....	70-76
Job d'été pour étudiants.....	70
Jour férié.....	237
Journaux.....	38, 40, 148, 172
Journées Québec	64
Justice.....	30-33

L

Lanaudière	122-124
Laurentides	125-128
Laval	128-130
Lettre de présentation.....	261-262, 270
LGBT.....	11, 65, 235
Logement 86-87, 169, 170, 185-193, 207	
Loi 101	13
Loisirs	36

M

Mariage	230, 231-232
Maternelle	217-218
Mauricie.....	92, 130-132
Médecin.....	57, 228-229
Médias	38-42
Médicaments.....	86, 172, 226
Mentorat	264, 266
Mesures	173

Métier réglementé	240-245, 248
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) ...	18, 46-47, 50-51, 58, 95, 181
Ministère des Relations interna- tionales, de la Francophonie et du Commerce extérieur	52
Mobilité des jeunes travailleurs (MJT)	77-78
Monnaie	200
Montréal	132-138
Montréal et ses environs	138-154

N

Naissance	229-230
Nord-du-Québec	24, 154-155
Normes du travail	238-239
Numéro d'assurance sociale (NAS)	176, 178
Numéros importants	235

O

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)	73, 78
Ordre professionnel	240-248
Outaouais	92, 156-158

P

Parrainage	65-67
PEQ, programme de l'expérience québécoise	76-77, 94
Permis d'études...54, 76-77, 82-84, 93-94	
Permis de conduire	180, 194-195
Permis de travail... 60-65, 73-76, 92-93	
Permis postdiplôme	93

Permis vacances-travail (PVT)	67-69, 71
Placement en ligne	266, 268
Police	235
Politique	22
Politiquement correct	13
Pourboires	164
Prêt bancaire	208
Prêt hypothécaire	187-188
PRIME	263
Prise électrique	193
Profession à titre réservé	243-244
Profession réglementée	244-245
Profession spécialisée, embauche simplifiée	61
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	76
Programmes Europe-Québec	72-73
Prolonger son séjour	73-78
Protecteur du citoyen	30

Q

Qualifications professionnelles	241, 244-245
--------------------------------------	-----------------

R

Radio	40, 42
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)	256
Références professionnelles	255
Réfugie	66
Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ)	85-86, 180, 227
Régime d'assurance médicaments ...	226

Régime publique d'assurance automobile	194
Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	230, 238
Régionalisation	95-96, 160-161
Regroupement familial	65
Religion	13-14
Relocalisation	170
Réseau de protection du consommateur	192
Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre	258
Réseautage	260, 266, 280, 282
Résidence étudiante	86-87
Résidence permanente... ..	52-58, 76-78, 144
Responsabilité civile	198
Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC)	62-65
Ressources naturelles	24-25
Retraite	232-233
Revenu Québec ..	209-210, 231, 278-279

S

Saguenay-Lac-Saint-Jean ..	91, 158-159, 162
Salon d'emploi	252
Santé	85-86, 183, 225-229, 238
Secteurs d'avenir	27-28, 30
Sécurité sociale, ententes ...	85-86, 227, 233
Service Canada	61-62, 176, 178, 239
Service d'intégration en ligne (SIEL)	270

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	194
Soins dentaires	86, 226
Sports	8, 36
Stage	67-73

T

Taxes	164, 278-279
Taxi	164, 168, 197
Téléphone	176, 211-213
Télévision	42, 213
Tests standardisés	53
Tour du poteau	14
Traduction de documents	178, 182
Transports	196-197
Travailleur temporaire	60-65, 73-77
Travailleur autonome	49, 210, 230, 275-276, 278
Tribunal	30-33

U

Universités	88-92, 94, 220-222, 224
Urgence	229, 235

V

Vélo	197
Vente de garage	14, 172
Vêtements d'hiver	85, 166
Violence	14, 97, 235
Visite médicale	51, 56-57, 69
Volontariat international en entreprise (VIE)	72, 75
Voltage	193

REMERCIEMENTS

Immigrant Québec tient à remercier tout particulièrement :

- le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et Emploi-Québec (direction régionale de l'Île-de-Montréal). Le gouvernement du Québec et ses représentants ne sont en aucune manière responsables des informations contenues dans ce guide, qui sont le fait des Éditions Neopol et d'Immigrant Québec.
- ses collaborateurs : Bibliothèques de Montréal, Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), CITIM, Desjardins, Imociti, Conseil interprofessionnel du Québec, Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), PROMIS, CRÉ du Bas-Saint-Laurent, CRÉ du Centre-du-Québec, CRÉ de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, CRÉ des Laurentides, CRÉ de Montréal, CRÉ de Montérégie-Est, Place aux jeunes en région (PAJR), PVTistes.net, ainsi que Céline Chabée (7acoach), Arnaud Denis (HP&Associés), David Eap (Banque Transatlantique), Christine Jones (Belvédère), et Jérôme Pruneau (Diversité artistique Montréal).
- pour le partage d'expérience : Alexis, Ali, Angelica, Céline, Christophe, Delphine, Larissa, Marie, Serrana, Sophie B., Sophie S., Virginie.
- les membres de son Conseil d'administration : Jonathan Chodjaï, président ; Nadir Sidhoum, vice-président ; Christophe Berthet, administrateur ; Nadir Aboura, trésorier ; Nicolas Bellier, secrétaire ; Anthony Grolleau-Fricard.
- ses annonceurs : Allo Immo (Micheline James), Allstate, Association Legit-Québec, Banque Nationale, Banque Transatlantique, Belvédère, Cégep de La Pocatière, Centre local de développement (CLD) des Etchemins, Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (prosdelassurance.ca), Collège Stanislas, Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, Desjardins, Gesthab (Milène Houle), HP & Associés, Jobboom, Journal Métro, Larissa Rico, LesPAC.com, Lester B. Pearson School Board, Maître Nadia Barrou, Marmen, MSB Ressources Globales, Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), Petit Futé, PVTistes.net, Québec le Mag, RBC Banque Royale, Réseau appartements et gîtes au Québec Inc. (RAGQ), Service à la famille chinoise du grand Montréal, Videotron, Y des femmes de Montréal (YWCA).

Dans ce guide, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

DES AVANTAGES JUSTE POUR VOUS!

Notre Offre bancaire pour les nouveaux arrivants vous permettra d'épargner sur nos solutions bancaires et notamment sur un compte bancaire¹.

Rendez-vous sur bnc.ca/immigrer pour:

- découvrir tous vos avantages;
- trouver la succursale Banque Nationale la plus proche de vous;
- lire de l'information pratique sur vos premiers pas avec une banque au Québec.



Banque Nationale, une banque de choix

Banque Nationale propose des services financiers depuis plus de 150 ans à une clientèle de particuliers, de PME et de grandes entreprises.

- Plus de 450 succursales et 937 guichets automatiques au Canada
- L'accès au réseau Maestro^{MD, 2}, vous permettant d'utiliser votre carte de débit dans près de 13 millions de commerces et dans plus de 100 pays
- L'accès à vos comptes bancaires en tout temps, grâce aux Solutions bancaires par Internet et aux Solutions bancaires mobiles³

Pour en connaître davantage sur les finances

Visitez notre site de littératie financière jecomprends.ca pour approfondir vos connaissances des finances au Canada. Vous y trouverez de nombreux articles sur différentes thématiques: budget, placements, famille, automobile, etc.

bnc.ca/immigrer



1. Compte bancaire avec privilège de chèques. 2. Des frais de conversion de devises s'appliquent. Pour tous les détails concernant les opérations effectuées en devises étrangères, référez-vous à la *Convention d'utilisation des Services automatisés et des Solutions bancaires électroniques*, disponible en succursale ou au bnc.ca. Une opération effectuée dans une devise étrangère autre que le dollar américain sera d'abord convertie en dollars américains et par la suite en dollars canadiens. 3. Certaines versions de fureteurs sont requises afin d'accéder aux Solutions bancaires par Internet et aux Solutions bancaires mobiles de la Banque Nationale. À cet effet, visitez le bnc.ca/fureteurs. ^{MD} Maestro est une marque déposée de MasterCard International inc.

© 2012-2013 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.

Bien arrivé, bien servi!



La Banque Nationale souhaite vous aider à vous établir rapidement et facilement, en vous offrant des produits bancaires concurrentiels qui répondront à vos besoins courants.

bnc.ca/immigrer





Desjardins présente :

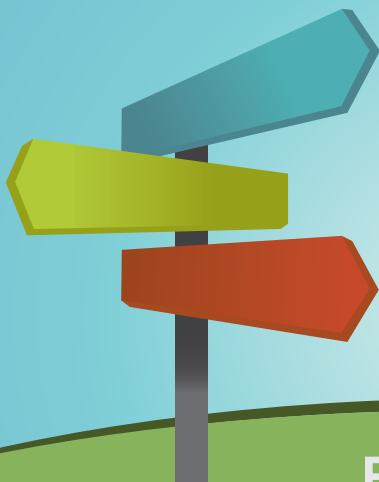
SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC

Accueil • Formation • Emploi • Régions
Entrepreneuriat • Installation

9 - 10 MAI 2014

Palais des congrès de Montréal

Notez-le à
votre agenda !



SIIQ

SALON DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC



Entrée gratuite

www.salonimmigration.com